

LA VERITE

Organe du Comité Central
de l'Organisation Communiste Internationaliste.
(pour la reconstruction de la IV^e Internationale.)



■ Roger DUCROS
Contre l'union nationale

■ Marc LACAZE
**Bilan du plan
de développement de l'OCI**

■ Sylvie KERLAZ et Denis FOLIAS
**Conventions et contrats
dans la lutte des classes**

■ Etienne LAURENT
Les masses face au pacte de la Moncloa

■ Sergio REIS
Portugal : le moment de la situation

■ Stéphane JUST
Monsieur Fauvet historien

Avril 1978 Prix 8 F
N° **581**

« La politique du communisme ne peut que gagner à exposer dans toute sa clarté la vérité. Le mensonge peut servir à sauver les fausses autorités, mais non à éduquer les masses. C'est la vérité qui est nécessaire aux ouvriers comme un instrument de l'action révolutionnaire.

Votre hebdomadaire s'appelle « La Vérité ». On a assez abusé de ce mot, comme de tous les autres d'ailleurs. Néanmoins, c'est un nom bon et honnête. La vérité est toujours révolutionnaire. Exposer aux opprimés la vérité de leur situation, c'est leur ouvrir la voie de la révolution. »

Léon TROTSKY.

LA VERITE

Organe du Comité Central
de l'Organisation Communiste Internationaliste.
(pour la reconstruction de la IV^e Internationale.)

Numéro 581 - Avril 1978

SOMMAIRE

3 — ■ Roger DUCROS

Contre l'union nationale

27 — ■ Marc LACAZE

Bilan du plan
de développement de l'OCI

55 — ■ Sylvie KERLAZ et Denis FOLIAS

Conventions et contrats dans la lutte des classes
(1^{re} partie)

83 — ■ Etienne LAURENT

Les masses face au pacte de la Moncloa

99 — ■ Sergio REIS

Portugal : le moment de la situation

113 — ■ Stéphane JUST

Monsieur Fauvet historien (2^e partie)

Le prochain numéro de « La Vérité », daté du mois de juin 1978, sera mis en vente et à la disposition des cellules et des militants de l'OCI le samedi 3 juin 1978.

APRES
LES ELECTIONS LEGISLATIVES
FRANÇAISES
DES 12 ET 19 MARS

contre l'union nationale

par Roger DUCROS

Le numéro d'octobre 1977 de La Vérité affirmait : « L'échéance des élections législatives approche... Elle s'avère redoutable pour le gouvernement, le président de la République, ses institutions, ses partis qui forment un ensemble indissociable. Les échéances électorales sont toujours en France des événements politiques majeurs ... Les masses les ont utilisées en 1936 pour se rassembler derrière leurs partis et s'affirmer comme une force politique majeure. Au cours des prochaines élections législatives, le prolétariat, les masses exploitées, la jeunesse qui dispose du droit de vote, voteront massivement pour leurs partis, les partis ouvriers, le PS et le PCF, d'autant que la loi électorale leur permet de le faire en dépit de l'« Union de la gauche ». Le PCF et le PS peuvent obtenir la majorité des suffrages et l'écrasante majorité des sièges à l'Assemblée nationale qui sera élue aux prochaines élections législatives. »

notre orientation dans la campagne électorale

Traduisant l'orientation que le CC de l'OCI avait définie au cours de sa session des 3, 4, et 5 septembre, « La Vérité » poursuivait :

« L'Organisation communiste internationaliste (pour la reconstruction de la IV^e Internationale) se prononce et combat sans équivoque pour une majorité des partis ouvriers, le PS et le PCF, à la prochaine Assemblée nationale. »

Sans répit, fermement, depuis le mois de septembre 1977, l'OCI a mené ce combat, l'article du camarade Lacaze en rend compte. Combattant pour que les masses en finissent avec la V^e République, sa Constitution, son gouvernement, ses partis, son président ; combattant pour un gouvernement des partis ouvriers, pour leur rupture avec les organisations et partis bourgeois, sur tous les terrains de la lutte des classes ; combattant pour un

gouvernement des partis ouvriers (le PS et le PCF) sans ministres représentants des organisations et partis bourgeois, l'OCI appliquait cette politique sur le terrain des élections législatives. Cependant, ce terrain est très particulier : il a l'avantage de permettre une expression politique générale, nationale, centralisée, qui porte directement sur la question du gouvernement ; mais, dans le cadre électoral, le prolétaire est un citoyen passif. Généralement, les initiatives et les interventions des masses n'ont pas de place sur ce terrain. Or, le combat pour le front unique des organisations et partis ouvriers, pour leur rupture avec les partis bourgeois, pour que soient satisfaites les revendications et qu'un gouvernement de ces partis prenne le pouvoir, n'est pas un combat s'il se réduit à une supplique aux dirigeants de ces partis. L'important, ce sont les initiatives qui aident le prolétariat, la jeunesse et les masses exploitées à prendre elles-mêmes l'initiative. La préparation et le développement des luttes partant des revendications, mobilisant la classe ouvrière, la jeunesse, les masses exploitées, utilisant les méthodes d'action propres au prolétariat, exigent au contraire que soient prises les initiatives qui aident les masses à s'unir, à s'organiser, à contrôler la préparation et le déroulement de leurs actions, à imposer le front unique aux organisations ouvrières. Précisément, parce qu'il s'agit de la mobilisation, de l'action des masses selon leurs propres méthodes, la politique du front unique ouvrier prend là son plein développement.

Au cours de cette campagne électorale, sous une certaine forme, contre la politique de division systématique que les dirigeants du PCF ont menée, l'OCI a été en mesure de prendre des initiatives qui ont touché largement les masses, mobilisé des milliers de militants, de travailleurs et de jeunes, fait entendre la volonté d'unité : tel a été le sens et le contenu de l'action politique pour que les dirigeants du PCF s'engagent dès avant le premier tour à ce que, au second tour, leurs candidats arrivés derrière ceux du PS au premier tour se désistent en faveur des candidats de celui-ci. Ainsi, l'OCI a, au cours de cette campagne électorale, développé pleinement la politique du

front unique ouvrier. Ainsi, le lien direct entre la lutte pour les revendications, les élections législatives, le front unique des organisations et partis ouvriers, un gouvernement des partis ouvriers, l'initiative indispensable des militants, des travailleurs, de la jeunesse, s'établissait tout naturellement.

QUE DISENT LES RESULTATS DU PREMIER TOUR

Mais il est indispensable de faire un bilan rigoureux des résultats de ces élections législatives et d'analyser la situation politique actuelle. Commençons par les résultats du 1^{er} tour :

	Voix	Pourcentage
PCF	5 878 340	20,5
PS	6 450 134	22,5
	12 328 474	43
MRG	603 932	2,1
Extrême-gauche	952 661	3,3
	1 556 593	5,4
RPR	6 451 454	22,6
UDF	6 122 180	21,5
Majorité présidentielle	684 985	2,4
	13 258 619	46,5
Ecologistes	612 000	2,1
Divers	793 276	3

Il est parfaitement légitime d'additionner voix et pourcentages obtenus par le PCF, le PS, le MRG et ce qu'il est convenu d'appeler l'extrême-gauche comme se situant contre les partis de la V^e République, d'y ajouter la moitié des voix et du pourcentage des écologistes dont la fonction a été une fonction de diversion au cours de ce scrutin. On obtient alors :

Voix : 14 191 067
Pourcentage : 49,45 %

Si, aux partis de la V^e République, on ajoute la moitié des voix et du pourcentage des écologistes, on obtient :

Voix : 13 564 295
Pourcentage : 47,55 %

IL Y A UNE MAJORITE PS-PCF...

Ces statistiques communiquées le lundi 13 mars par le ministère de l'Intérieur, donc présentées, sinon manipulées, de façon favorable à la coalition giscard-chiraquienne, établissent rigoureusement que les partis de la V^e République sont minoritaires dans le pays. Fait non moins important, la coalition dite UDF, qui soutient et que soutient Giscard d'Estaing, président de la République, est minoritaire à l'intérieur de la minorité que représentent les partis de la V^e République.

Il est vrai que si l'on s'en tient aux chiffres et aux pourcentages, le PS et le PCF obtiennent un score inférieur à celui des partis de la V^e République : ils ont ensemble 12 328 474 voix, et 43 % des suffrages ; les partis de la V^e République 13 258 619 voix et 46,5 % des suffrages.

Une question se pose, à laquelle il faut répondre : ces résultats prouvent-ils que le PS et le PCF n'ont pas, et ne peuvent avoir la majorité en voix et en élus, objectifs pour lesquels nous avons combattu ? Absolument pas. Nous venons de le constater, leurs voix et pourcentages additionnés à ceux des radicaux de gauche, de l'extrême-gauche et de la moitié des voix et du pourcentage écologistes, donnent la majorité relative. Il ne fait aucun doute que ces voix et pourcentages, si le PS et le PCF avaient combattu ensemble pour la majorité, se seraient immédiatement portés sur ces deux partis. Bien plus, le Parti socialiste, ne présentant pas de candidats dans 34 circonscriptions devant les radicaux de gauche, s'est privé non de 603 932 voix et de 2,1 % des suffrages, mais certainement du double, sinon plus, soit 1 200 000 voix et 4,2 % en pourcentage. A l'intérieur du Parti socialiste, de la base au sommet, l'opinion s'affirme selon laquelle ce fut une « erreur » coûteuse d'abandonner ainsi 34 circonscriptions aux radicaux de gauche qui, partout, ont un nombre de voix très inférieur à celui qu'un candidat du PS aurait obtenu.

Dans une grande mesure, la poussée du PS a été freinée, mais relativement ; en effet, le PS passe de 19,2 % des voix au premier tour des élections législatives de mars 1973 à 22,5 % au premier tour des élections de 1978 — auxquelles il faut normalement ajouter les voix MRG, qui sont des voix socialistes, 2,1 % —, ce qui est néanmoins une progression considérable.

... MAIS ELLE A ETE LIMITEE PAR LA CAMPAGNE DE DIVISION

C'est la campagne forcenée de division que le PCF a menée qui a empêché le PS de faire une spectaculaire percée, le PCF de gagner en voix et en pourcentages, et que le PS et le PCF aient ensemble la majorité des voix au premier tour. Mais cette majorité existe. La somme des suffrages en voix et en pourcentages obtenus malgré cette campagne le prouve. Les résultats du premier tour confirment la justesse de l'orientation que l'OCI a suivie. D'ailleurs, voici en quels termes « La Vérité » exprimait l'orientation de l'OCI :

« Il est vraisemblable que le PS et le PCF disposeront à eux deux d'une majorité de députés à l'Assemblée nationale à la suite des prochaines élections législatives. Ce n'est pas certain, d'autant que le PCF fait tout ce qu'il lui est possible de faire pour qu'il n'en soit pas ainsi. Pourtant, plus la poussée électorale en faveur du PS et du PCF sera forte, plus l'impulsion donnée au mouvement des masses sera puissante.

Au cas où le PS et le PCF ne disposeraient pas de la majorité à l'Assemblée nationale, les rythmes et les formes qui mènent de l'agonie de la V^e République à sa mort seraient quelque peu différents ; les processus en cours se poursuivraient néanmoins. De toute façon, la disposition des forces de classes et les relations entre les classes vont se modifier. Les élections législatives qui viennent tirent leur importance des développements qui ont lieu au cours de la lutte des classes et à l'intérieur des classes. » (*La Vérité*, octobre 1977, n° 578 : « Elections législatives et luttes des classes », page 12).

Tels qu'ils sont, les résultats électoraux du premier tour — si l'on tient compte que les élections, fussent-elles législatives, expriment de façon déformée les rapports entre les classes et cela, toujours, en défaveur du prolétariat et des masses exploitées, que le prolétariat comme classe est minori-

taire dans le pays (autre chose est le nombre de salariés) et de la fantastique campagne de division que la direction du PCF a menée pendant des mois et des mois — traduisent une puissante poussée de la classe ouvrière, de la jeunesse et des masses exploitées.

rappel de la politique du PCF

Néanmoins, la campagne de division forcenée des dirigeants du PCF a réussi à freiner cette poussée des masses. Elle a donné un nouveau répit à la V^e République, à ses institutions, à ses partis, à son président. Elle a différé encore la crise révolutionnaire. Elle a surtout empêché que soit posée immédiatement la question d'un gouvernement du PS et du PCF sans ministres représentants des organisations et partis bourgeois. La Bourse a fêté cet événement à sa manière, par une hausse spectaculaire des valeurs françaises atteignant parfois, sur certaines d'entre elles, 30 % en une semaine.

D'un seul coup, lundi 13 mars au soir, le ciel de l'Union de la gauche est devenu bleu. A entendre Marchais, jamais le PCF n'a mis en cause l'attachement du PS au « Programme commun de gouvernement », à l'Union de la gauche ; jamais le PCF n'a même laissé entendre que la politique du PS et celle de Giscard-Barre, c'était « bonnet blanc et blanc bonnet ». Jamais le PCF n'a posé de conditions au désistement au second tour de ses candidats en faveur de ceux du PS lorsque ceux-ci seraient en tête des candidats de l'Union de la gauche au premier tour... Au cours du Club de la presse de l'entre-deux tours, le mardi 14 mars, il affirmait sans rire, devant les journalistes qui, eux, se sont esclafés : « Nous avons toujours dit que les désistements ne font pas de problème. »

La pression que l'appareil du PCF exerce en vue de faire oublier ce passé pourtant très récent fait qu'il n'est pas inutile de rappeler quelques-unes des

prises de position de Marchais et des dirigeants du PCF. Dans son rapport à la conférence nationale du PCF qui s'est tenue les 7 et 8 janvier, Georges Marchais affirmait :

« Au fil des semaines, on a aussi appris que ce tournant à droite du Parti socialiste s'inscrivait dans une certaine concertation avec des forces politiques au-delà de nos frontières. C'est ainsi qu'au moment même où s'engageaient les négociations sur l'actualisation du *Programme commun*, en juin, le Parti socialiste rédigeait avec huit autres partis socialistes du Marché commun un projet de programme européen qui constituait un plan de « gestion loyale » de la crise. Un dirigeant ouest-allemand disait avec satisfaction de ce projet qu'il traduisait « un changement » du Parti socialiste en direction de la politique du SPD de Helmut Schmidt. »

« MIEUX VAUT GISCARD-BARRE QUE LE PS »....

Donnant une explication « fine » du « tournant à droite du PS », Marchais poursuivait :

« Plus la crise s'est aggravée, plus la grande bourgeoisie a souhaité en faire supporter les conséquences au peuple, et plus s'est rétrécie la base politique sur laquelle elle prend appui en raison de la montée du mouvement populaire et de l'existence de l'Union de la gauche.

C'est la raison pour laquelle les forces du capital se sont fixées un objectif impérieux : élargir à tout prix cette base politique. Dans ce but, dès mai 1974, Giscard d'Estaing a proclamé sa grande idée, le grand but de son septennat : briser l'Union de la gauche et obtenir, sous une forme ou sous une autre, le concours du Parti socialiste pour cautionner, poursuivre et aggraver sa politique de crise et d'austérité. C'est la fascination exercée par cette démarche sur les dirigeants du Parti socialiste qui nous avait déjà, à l'automne 1974, obligé à agir pour faire échec à l'entreprise. Nous y étions parvenus.

Mais loin d'y renoncer, la grande bourgeoisie française — avec le soutien des forces du capital des autres pays occidentaux — a accentué dans la dernière période son effort, et ceci pour une double raison : d'une part, parce qu'elle voudrait renforcer sa politique d'austérité, et, d'autre part, parce qu'elle craint de ne pas pouvoir éviter une défaite de la droite aux prochaines élections. »

Plus haut, Marchais avait posé la question :

« La politique que propose le Parti socialiste représenterait-elle au moins un pis aller, permettrait-elle de faire au moins un petit pas vers le mieux ? »

La réponse était nette et significative :

« Absolument pas ! Si l'on ne se donne pas les moyens de faire une politique nouvelle, si on laisse ces moyens entre les mains du grand capital, on condamne notre peuple à voir se poursuivre le cours actuel des choses. Si la politique préconisée par le Parti socialiste était mise en œuvre, non seulement il n'y aurait pas de changement, mais les conditions seraient nées pour que la grande bourgeoisie aggrave encore sa politique d'austérité et d'inégalités avec plus de commodité pour elle. C'est ce qui se passe déjà avec les gouvernements sociaux-démocrates de Grande-Bretagne, d'Allemagne fédérale, du Portugal et d'ailleurs. »

D'où la conclusion :

« Nous le disons avec gravité : si par malheur, demain, ce projet du grand capital devait se réaliser, c'en serait fini pour tout un temps des espoirs de changement. La classe ouvrière, les travailleurs s'en souviennent : ils ont fait maintes fois l'expérience en France d'un Parti socialiste tournant le dos à l'Union et au changement et pratiquant une politique qui se caractérisait par l'austérité, mais aussi par les atteintes aux libertés et par la démission nationale, tandis que le grand capital restait maître à bord, maître de son pouvoir, de ses projets et de ses privilèges. Si demain cela recommençait, quel soulagement ce serait pour la grande bourgeoisie. Mais quel terrible et dangereuse déception ce serait pour les travailleurs, pour notre peuple. »
(*L'Humanité* — 9 - 1 - 1978)

Toute la campagne électorale du PCF a été, avec une violence croissante, ordonnée contre le PS sur ces thèmes. Son sens a été exprimé sans fard par de nombreux dirigeants d'un haut niveau du PCF : « mieux vaut Giscard-Barre que le PS. » Maintes fois, Marchais a refusé de se prononcer formellement à propos des désistements au second tour, tout en indiquant quelques conditions à ces désistements :

« Régler la question du second tour avant le premier, ce serait tout simplement — étant donné l'attitude du PS — abandonner la lutte pour un bon accord sur un programme, ce serait demander à tous les hommes et les femmes qui font confiance à notre parti de servir d'instrument aux mains de ceux qui veulent frustrer les travailleurs du changement qu'ils attendent. Cela, nous ne saurions y consentir... Si le Parti communiste atteignait 25 % des voix, ce serait bien pour les travailleurs et le pays... En tout cas une chose est certaine, les 21 % que nous accordent les sondages, les résultats des élections récentes, pour encourageants qu'ils soient, ne sont pas suffisants. »

Plus haut, il avait précisé :

« Ou bien le PCF ne dispose pas à l'issue du premier tour d'un soutien suffisant, et le changement est remis

à plus tard. Ou bien le PCF dispose d'un poids suffisant pour agir, et le changement peut encore l'emporter. » (*L'Humanité* du 9 - 1 - 1978)

ET ENCORE, AU SOIR DU 12 MARS...

Jusqu'au lundi 13 mars, de façon intransigeante, la direction du PCF a maintenu cette politique. La déclaration de Marchais faite à 22 h 30, le 12 mars, est sans équivoque :

« Une majorité d'électeurs et d'électrices a exprimé son rejet de la politique d'austérité, de misère et de chômage de la coalition au pouvoir. Elle a manifesté en même temps sa volonté de changement. »

Immédiatement après le constat, Marchais enchaîne en attaquant le PS : cela malgré « des pressions étrangères spectaculaires — celles de M. Carter, de MM. Schmidt, Brandt, et Strauss » (les dirigeants de la social-démocratie sont de façon très calculée bien encadrés). Marchais poursuit :

« Il est en même temps évident que cette majorité aurait pu être plus large si la gauche avait pu se présenter — comme nous n'avons cessé de le proposer — avec un accord politique sur un programme clair définissant la politique nouvelle de progrès et de justice sociale, de démocratie économique et politique, d'indépendance nationale et de paix dont le pays a besoin. »

Ensuite, il passe à l'estimation des résultats du PCF :

« Il est appréciable si l'on considère également qu'il a fallu déployer une intense activité en faveur des partis de gauche, et cela pendant un temps en n'hésitant pas à aller à contre-courant. Si le temps et les efforts que nous avons dû consacrer à convaincre le Parti socialiste de la nécessité d'un accord politique clair, nous avions pu les consacrer à rallier les électeurs et les électrices à un bon *Programme commun* bien actualisé dans des conditions garantissant la victoire, il est certain que nos propres résultats auraient été meilleurs et que

la majorité de gauche serait plus large. »

Utilisant un langage qui est le sien, Marchais répond à la fable selon laquelle la direction du PCF voulait surtout augmenter massivement les voix et le pourcentage que le PCF obtiendrait au cours de ces élections législatives. Il dit presque ouvertement : « Nous savions que nous étions à contre-courant, que nous allions, non obtenir 25 % des voix, mais sans doute moins de 21 %. » Il dit encore : « Notre politique s'est heurtée à une opposition importante à l'intérieur même du PCF, nous avons dû faire de grands efforts pour la surmonter. » Et il continue sur la même ligne que pendant les semaines et les mois qui ont précédé les élections législatives :

« Pour que la gauche gagne, il faut qu'elle réponde maintenant à deux grandes questions essentielles : quel programme ? Quel gouvernement ? »

Afin qu'il n'existe nulle équivoque, il précise :

« En ce qui concerne le Parti communiste français, il propose aujourd'hui comme hier, sans aucune ambiguïté ni réticence, au Parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche, un accord fondé sur le *Programme commun* de 1972 mis à jour et sur la constitution d'un gouvernement commun chargé d'appliquer la politique nouvelle. »

Il en rajoute encore :

« La composition de ce gouvernement d'union reposera sur trois principes : elle prendra démocratiquement en considération les résultats fournis par le suffrage universel aujourd'hui ; elle exclura toute discrimination des responsabilités ministérielles ; elle assurera l'égalité des droits et des devoirs, la délibération collective et la solidarité gouvernementale. Les ministres communistes exerceront dans le cadre et le respect de la Constitution (*Marchais n'oublie surtout pas cette référence — R.D.*) toutes leurs responsabilités que les travailleurs — le scrutin vient de le montrer — entendent les voir prendre à la direction des affaires du pays. »

La lettre qu'il adresse au PS et au MRG, qu'il lit publiquement avant que ceux-ci l'aient eue en main, formule l'objet de la réunion qu'il propose pour le lendemain :

« Pour notre part, nous proposons que cette réunion ait pour objet l'établissement d'un accord clair et mobilisateur sur le programme, le gouvernement commun chargé de l'appliquer, et sur les désistements réciproques. » (*L'Humanité* du 13-3-1978).

LE 13 MARS AU SOIR : CHANGEMENT DE TON

Tout est clair : l'accord sur un « bon Programme commun bien actualisé », sur un gouvernement pratiquement à la proportionnelle, conditionne les désistements réciproques, conditions que Mitterrand devait, dans une déclaration faite le lundi 13 à 11 heures du matin, avant la réunion du comité directeur du PS, rejeter.

Mais soudain, le ton de Marchais change. A la fin de la matinée du 13 mars, il devient conciliant et, à l'issue de la rencontre du soir entre le PCF, le PS et le MRG, François Loncle, membre du secrétariat du MRG, déclarera : « Tout s'est réglé en cinq minutes. » Que s'est-il donc passé ?

Très simplement, les premiers résultats des élections parvenus le dimanche soir entre 20 heures et 22 heures laissaient supposer que « la gauche », pour utiliser le terme consacré, obtiendrait certes moins que prévu, mais vraisemblablement 51 % des suffrages, et que ce score pouvait, comme c'est souvent le cas, s'améliorer au cours de la nuit. Dans ces conditions, le PCF maintenait jusqu'au bout sa politique de division, et n'était pas prêt à pratiquer les désistements globaux. Mais, au matin du 13 mars, la totalisation des résultats a indiqué qu'au maximum « la gauche » obtenait 49 à 49,5 % des suffrages, et on considère généralement que pour obtenir la majorité en sièges, étant donné le découpage électoral, la « gauche » aurait dû totaliser 52 à 53 % des suffrages au premier tour. Ce n'est pas tout : la campagne forcenée de division du PCF ne sera pas sans laisser de

traces et, au deuxième tour, nombre de ceux qui ont voté PS au premier tour ne voteront pas pour le candidat du PCF au second tour ; et, inversement, nombre d'électeurs qui ont voté PCF auront du mal à voter au second tour pour le candidat d'un parti dont la direction du PCF a dit, pendant des mois et des mois, que sa politique était pire que celle de Giscard-Barre. De plus, de nombreux sièges se disputent au second tour à quelques centaines de voix près : le PCF a les moyens (et dans une certaine mesure le PS également) de faire, en de nombreuses circonscriptions, que, malgré les consignes officielles, quelques centaines sinon plus d'électeurs votent blanc, sinon directement pour l'adversaire officiel RPR ou UDF : 500 voix manipulées de la sorte font un déplacement de 1 000 voix.

Ainsi, le lundi soir 13 mars, ce qui, depuis des mois et des mois, était proclamé impossible, est accompli. Le seuil minimum de nationalisations ? La force de frappe tous azimuts ? La condition sine qua non d'un « Programme commun » « bien mis à jour », « bien actualisé » ? La question des délais ? Celle d'un gouvernement quasi à la proportionnelle en nombre de ministres et en importance des ministères ? Autant en emportait le vent. L'heure était à nouveau à « l'union ». Le PS ne pratiquait plus une politique pire que celle de Giscard, il ne tournait plus le dos au « Programme commun », il n'avait jamais fait de tournant à droite. Les bases prises en considération par la déclaration commune étaient celles-là mêmes que le PS, et à sa suite le MRG, déclaraient depuis des mois être les leurs...

« Dès lors que le pays leur aura accordé sa confiance, ils s'engageront à poursuivre, à partir de l'acquis que représentent le *Programme commun* de 1972 et les dispositions déjà adoptées dans le cadre des travaux conduits en 1977, la négociation visant à mettre au point le programme qui deviendra le contrat de législature que le gouvernement de la gauche sera chargé d'appliquer. »

En ce qui concerne le gouvernement, la déclaration des partis de l'Union de la gauche restait dans le flou :

« Pour appliquer cette grande politique nouvelle, les partis de gauche s'engagent à gouverner ensemble en prenant leur place dans un gouvernement d'Union de la gauche, dont la composition respectera la volonté du suffrage universel et dont l'activité sera fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, la délibération et la solidarité. »

Les formules devenaient vagues. Et c'était la décision de désistement :

« Le Parti socialiste, le Parti communiste et le Mouvement des radicaux de gauche décident le désistement réciproque de tous leurs candidats pour les candidats de gauche

arrivés en tête au premier tour. »
(*L'Humanité*, 14 mars 1977).

Le PCF adoptait d'un seul coup la position que Mitterrand et le PS avaient proposée pendant toute la campagne électorale : une déclaration politique générale au lendemain du premier tour, application de « la discipline républicaine » au second tour, selon la vieille formule : « Au premier tour on choisit, au second on élimine. » Marchais oubliait que lui et les dirigeants du PCF avaient répété des fois et des fois que :

« la discipline républicaine devait être reléguée au musée avec la lampe à huile et le rouet »...

du premier au second tour

Ce qui était prévisible s'est produit : au second tour, la minorité dans le pays a obtenu la majorité des sièges à l'Assemblée nationale. Le découpage électoral, le mauvais report des voix

entre les candidats du PCF et du PS, et sans doute quelques manœuvres souterraines, ont assuré à la minorité en voix la majorité en sièges. Voici les résultats du deuxième tour :

	: ELUS EN 1973 :		: ELUS EN 1978 :	
R.P.R.	: 173	: 153	: - 20	
U.D.F.	: 127	: 137	: + 10	
TOTAL	: 300	: 290	: - 10	
P.S.D.	: 4	: 0	: - 4	
Divers	: 3	: 0	: - 3	
P.C.F.	: 74	: 86	: + 12	
P.S.	: 95	: 104	: + 9	
Divers opposit:	: 2	: 1	: - 1	
TOTAL	: 171	: 191	: + 20	
M.R.G.	: 13	: 10	: - 3	
DEPUTES	: 491	: 491	:	

Diverses constatations s'imposent :

— très atténuée, la poussée de la classe ouvrière, de la jeunesse, des masses exploitées se manifeste néanmoins par le gain de 21 sièges par le PS et le PCF, et la perte de 10 sièges par les formations de la V^e République.

— la seule formation « de gauche » qui perd des sièges (- 3) est le MRG. Très atténué ici encore, s'exprime le rejet par les masses des radicaux, fussent-ils « de gauche ». A l'évidence, leur survivance est due à leur maintien artificiel par le PS et le PCF.

— à l'intérieur de la majorité parlementaire, la position du RPR reste dominante ; la coalition hétérogène s'abritant derrière Giscard n'a pu l'emporter.

LE MOUVEMENT DU PREMIER TOUR EST CONFIRME AU SECOND

Mais il faut revenir encore sur les résultats du premier tour. Les résultats lamentables des radicaux de gauche n'ont d'équivalent que les résultats encore plus lamentables des candidats « gaullistes de gauche » devant lesquels le PCF avait retiré dès le premier tour ses candidats en appelant à voter pour eux.

Dans une circonscription de l'Oise, le PCF soutenait le gaulliste Gallet qui obtient 17 % des voix, alors qu'en 1973, le candidat du PCF, Chatelain, obtenait 26,6 % des voix, tandis que le PS obtient 24 % des voix en 1978 contre 14,1 % en 1973, bien qu'un candidat MRG se soit présenté, qui obtient 2,1 % des voix. Les pourcentages montrent à l'évidence qu'une grande partie des électeurs et aussi des militants du PCF ont refusé de voter gaulliste et ont voté PS en l'absence d'un candidat du PCF, malgré la campagne de division de Marchais et compagnie. Dans la 2^e circonscription des Alpes-Maritimes, le PCF soutenait le général Binoche, gaulliste patenté, et ne présentait pas non plus de candidat : il obtient 13,4 % des voix, alors qu'en 1973 le candidat du PCF en avait obtenu 17,2 % ; le candidat du PS

obtient 21 % contre 14 % en 1973. Mêmes constatations que dans l'Oise. Une autre des manœuvres politiques significatives, contre le PS cette fois, s'est transformée en échec dans la 6^e circonscription du Rhône. Le PCF soutenait Claudet Bourdet, PSU et autogestionnaire, espérant affaiblir la position du PS Charles Hernu. Les résultats sont les suivants : Claude Bourdet obtient 12,7 % des voix, alors que le candidat du PCF avait obtenu en 1973 25,7 % ; tandis que C. Hernu obtient 40,6 %, alors que le PS n'avait obtenu en 1973 que 18,7 % des voix.

Ces résultats électoraux sont significatifs : malgré tous les obstacles, militants, prolétaires, masses exploitées tendent à voter classe contre classe.

Une autre recherche n'est pas moins intéressante, celle concernant le mouvement des voix par rapport aux candidats du PCF. On constate que sur 31 circonscriptions à Paris, le PCF perd partout en pourcentage, quelquefois de façon très importante et même malgré l'augmentation importante des votants, en de nombreuses circonscriptions, il perd en voix.

Ce n'est que dans la 28^e circonscription que Fizbin gagne en pourcentage : 28,4 % au lieu de 28 % en 1973. Dans l'Essonne, le PCF perd en pourcentage dans les quatre circonscriptions. De même dans les treize des Hauts-de-Seine. Dans la Seine-Saint-Denis, le PCF perd en pourcentage dans huit circonscriptions sur neuf, seule M.-T. Goutman passe de 25,5 % en 1973 à 26,9 % en 1978 dans la 9^e circonscription (Neuilly-sur-Marne). Dans le Val-de-Marne, le PCF perd en pourcentage dans les huit circonscriptions. De même dans les cinq du Val-d'Oise. En Seine-et-Marne, il perd en pourcentage dans trois circonscriptions sur cinq et gagne dans deux circonscriptions : la 2^e (Chelles), 30,1 % des suffrages exprimés contre 27,8 en 1973, et la 4^e, Provins, où Alvarez obtient 24,2 % en 1978 au lieu de 23,9 % en 1973. Dans les Yvelines, le PC perd en pourcentage dans les huit circonscriptions. Donc, autour de Paris, le PCF perd en pourcentage dans quarante-neuf circonscriptions sur cinquante-deux, et gagne faiblement dans trois circonscriptions.

LE PCF PERD EN POURCENTAGE DANS LES SECTEURS LES PLUS PROLETARIENS

Au deuxième tour, dans cinquante-sept circonscriptions, l'élection s'est jouée à 1 % des voix près. Les phénomènes constatés au premier tour quant au rejet des radicaux dits de gauche comme étrangers au prolétariat, à la jeunesse, aux masses exploitées, s'est traduit, ainsi que nous l'avons déjà vu, par la perte de trois élus. Très souvent, le manque de quelques centaines de voix par rapport aux voix dites de « gauche » du premier tour fait battre un candidat socialiste. Mais les pertes en voix sont surtout considérables là où le candidat unique était un candidat du PCF, et cela dans les secteurs ouvriers. Quelques exemples : dans la 10^e circonscription de Paris (XI^e arrondissement), Chambaz, député sortant, perd environ 1 300 voix et est battu ; dans la 27^e circonscription (XVIII^e arrondissement), Baillot, député sortant, perd environ 800 voix et est battu ; dans la 28^e circonscription (XIX^e arrondissement), Fizbin, député sortant, perd environ 2 300 voix et est battu ; dans la 29^e circonscription (XIX^e arrondissement), Laurent, député sortant, est réélu mais perd environ 1 000 voix. Dans la 30^e circonscription (XX^e arrondissement), Dalbera, député sortant, perd environ 1 100 voix et est battu ; dans la 31^e circonscription (XX^e arrondissement), Villa, député sortant, est réélu, mais perd environ 1 700 voix. Dans toutes les circonscriptions de la région parisienne, les candidats du PCF perdent plus ou moins considérablement, mais quelquefois massivement, des voix par rapport à la somme des voix dites de « gauche » du premier tour.

Le mouvement des voix par rapport au PCF dans les secteurs prolétariens de la région parisienne constaté dès le 1^{er} tour est significatif : la politique de division forcée du PCF a heurté les couches profondes du prolétariat. Le second tour a amplifié cette tendance. Mais elle a eu de lourdes conséquences pour le PS : nombre d'électeurs des couches petites-bourgeoises, nécessairement instables, n'ont plus voté pour

le PS, ainsi qu'elles l'avaient fait aux élections cantonales de 1976, aux élections municipales de 1977 et lors de nombreuses élections partielles, car la campagne politique du PCF fermait toute perspective de solution au niveau du gouvernement et du régime à la crise économique, sociale et politique actuelle ; la désillusion de la classe ouvrière s'est répercutée à l'intérieur des couches de la petite-bourgeoisie et s'est transformée en désaffection partielle.

CONTRE UNE VICTOIRE DE LA CLASSE OUVRIERE, CONTRE LE GOUVERNEMENT PS-PCF

Au demeurant, quel était l'objectif du PCF ? On peut en juger en rappelant la déclaration du CC de l'OCI à la suite du premier tour des élections municipales de mars 1977 :

« Personne ne peut s'y méprendre, les résultats du premier tour des élections municipales traduisent la formidable volonté des masses laborieuses d'en finir avec le gouvernement Giscard-Barre, de chasser du pouvoir tous les représentants de la bourgeoisie.

C'est un fait, il y a eu le premier tour des élections municipales et, dans ces élections, il y a eu des vaincus : le gouvernement Giscard-Barre est vaincu, le RPR de Chirac est vaincu. Charbonnel, ex-ministre prébendier de la V^e République, qui, pour conserver ses prébendes, s'était rallié à l'Union de la gauche-front populaire, est battu à Brive par une liste PCF-PS sans représentants des partis bourgeois (1). De même, l'amiral Sanguinetti est vaincu par une liste PCF-PS sans représentants des partis bourgeois.

Le pouvoir est isolé, faible de son isolement et de ses déchirements qu'il arrive difficilement à colmater. Le pouvoir reste seul. La V^e République apparaît pour ce qu'elle est au fond : un régime réactionnaire ébranlé jusqu'en ses fondements depuis la

(1) Il s'agit du 1^{er} tour des élections municipales. Au 2^e tour, Charbonnel s'est maintenu et a bénéficié des voix qui s'étaient portées sur les listes V^e République au 1^{er} tour. Il a été finalement élu de justesse contre la liste PCF-PS.

grève générale de mai-juin 1968, s'appuyant sur les institutions qu'il faut balayer.

Il y a des vaincus. Il faut un vainqueur : ce sont les masses qui ne veulent plus d'un gouvernement Giscard-Barre, qui veulent leurs revendications. »

« POUR UN GOUVERNEMENT PS-PCF SANS MINISTRES REPRESENTANTS DE LA BOURGEOISIE.

Il ne faut pas que le vaincu, la bourgeoisie, continue à gouverner. Il faut que l'Assemblée nationale soit dissoute si l'on ne veut pas que s'approfondisse la crise économique, politique et sociale où le gouvernement Giscard-Barre entraîne le pays. Il faut un autre gouvernement, un gouvernement qui s'engage à satisfaire les aspirations et les revendications des masses laborieuses et de la jeunesse. Il ne faut pas accepter que la tentative d'escamoter la volonté des travailleurs puisse être faite. »

Exiger la dissolution de l'Assemblée nationale était un objectif tout à fait réaliste qui dépendait de l'unité du PS et du PCF pour l'imposer. Giscard d'Estaing, en guise de menace contre le RPR, en évoquait l'éventualité. Dans une interview accordée le 3 avril au « Nouvel Observateur », Mitterrand expliquait :

« Si le président de la République fait durer les choses au lieu de dissoudre l'Assemblée nationale, c'est qu'il sait que des élections législatives anticipées confirmeraient le verdict des municipales. De ce fait, il empêche le pays de repartir d'un bon pied avec une nouvelle majorité, pour une nouvelle politique. »

Mitterrand laissait cependant les mains entièrement libres à Giscard d'Estaing. A la question : « Vous demandez donc des législatives anticipées ? », il répondait :

« Seul le chef de l'Etat en a le pouvoir constitutionnel, et M. Chirac le pouvoir politique. Je ne peux me substituer à eux. Il leur appartient de connaître leur devoir. L'aspect électoral est pour moi secondaire : que les législatives aient lieu en juin ou en mars... le Parti socialiste est prêt. »

LA POLITIQUE DU PCF APRES LES MUNICIPALES

Marchais et la direction du PCF se prononçaient, eux, résolument contre la dissolution de l'Assemblée nationale et entreprenaient de soutenir concrètement le gouvernement Giscard-Barre en se déclarant partisans de l'élection d'un prétendu « Parlement européen », thème cher à Giscard d'Estaing. Marchais précisait :

« Si, au lieu de désigner les représentants par l'Assemblée nationale, on les désignait par le suffrage universel, ça ne serait pas une question pour nous... C'est effectivement démocratique. »

Le PCF se ralliait à la « force de frappe française ». Cela au plan parlementaire. Ensemble, les dirigeants des centrales syndicales gagnaient du temps en lançant, le 24 mai, une grève de 24 heures sans lendemain, à la veille des vacances, sans objectifs précis, succédant à nombre de grèves de 24 heures, et s'intégrant à la tactique des grèves tournantes disloquantes.

Ce n'est pas seulement à Giscard d'Estaing que Mitterrand laissait les mains libres : il accordait un an à la direction du PCF qui allait l'utiliser au mieux des intérêts de la bourgeoisie française, de l'impérialisme, de la bureaucratie du Kremlin pour prolonger encore quelque temps l'agonie de la V^e République. Le 31 mars, le CC du PCF se réunissait afin de tirer les « enseignements » des élections municipales.

« Faut-il en conclure que la victoire est d'ores et déjà acquise ? NON ! Rien ne sert de broder à l'infini sur le thème « majorité-minorité ». Plutôt que de se monter la tête avec les succès obtenus, ouvrons les yeux sur les batailles qu'il reste à remporter et mesurons l'effort à accomplir ! Le pouvoir est loin de s'avouer vaincu. »

Ensuite, il avançait ses pions :

« Le Programme commun est plus que jamais valable. Je viens de le montrer dans son orientation générale comme dans ses objectifs. C'est

dans ce cadre que doit être réalisée la réactualisation du *Programme commun*, dont nous avons souligné naturellement à différentes reprises la nécessité...

...Nous proposons en conséquence au Parti socialiste et au Mouvement des radicaux de gauche une rencontre au plus haut niveau et à une date rapprochée, afin de prendre la décision d'effectuer ce travail, d'en fixer les modalités et les échéances » (*L'Humanité* — 1^{er} avril 1977).

Tous les thèmes qui allaient servir de prétextes à la « grande dispute » étaient avancés : « revendications sociales », « nouvelles nationalisations », etc. La bombe était placée, il suffisait d'allumer en temps opportun la mèche, si nécessaire. Après plusieurs épisodes, le 22 septembre, les dirigeants du PCF l'allumaient effectivement et la bombe explosait.

La tâche politique que la direction du PCF a accomplie au cours de cette année peut être ainsi définie : aux élections municipales, « il y avait des vaincus », il ne fallait pas qu'aux élections législatives il y ait « un vainqueur : les masses populaires, qui ne veulent plus d'un gouvernement Giscard-Barre, qui veulent leurs revendications ».

Une majorité en voix et en élus PS-PCF rendait concret l'objectif d'un gouvernement PS-PCF sans ministres des organisations et partis bourgeois. Elle signifiait la mort de la

V^e République, l'ouverture de la crise révolutionnaire. Tout, mais pas cela. La direction du PCF a utilisé toutes les ressources : la direction de la CGT est venue en renfort en accusant le PS de ne pas vouloir satisfaire les « revendications du « Programme commun », de vouloir « gérer la crise », de ne pas vouloir donner les moyens de la résoudre. La direction du PS n'avait tourné ni à droite, ni à gauche, elle restait dans le cadre de l'Union de la gauche, sur le terrain du « Programme commun », et par cela même dans le cadre de l'ordre, de l'Etat bourgeois, plus précisément dans le cadre de la V^e République. Mais, à son corps défendant, une majorité PS-PCF portait un coup mortel à la V^e République, ouvrait la crise révolutionnaire. Il ne fallait surtout pas gagner les élections. Le PS en a fait les frais. Pour être complet, il faut ajouter que la CFDT, en digne fille de l'Eglise, a apporté son concours au PCF et à l'appareil de la CGT : son comité confédéral a voté une résolution qui demandait aux « partis de gauche » de s'entendre sur un programme rappelant celui que le PCF préparait et que le PS rejetait. Le PCF a saboté et empêché que les masses remportent aux élections législatives la victoire politique qu'elles ne pouvaient remporter aux élections municipales, de la même façon et pour les mêmes raisons que son prolongement, l'appareil de la CGT, flanqué de la CFDT, a disloqué et liquidé la grève Michelin.

pour qui roule le PCF ?

Pour qui a roulé et roule le PCF ? Pour la bureaucratie du Kremlin, donc pour l'impérialisme et la bourgeoisie française. A quel point la bureaucratie du Kremlin et son appareil international sont au service, sur le plan mondial, de l'impérialisme, et plus particulièrement de l'impérialisme US, rien ne le révèle mieux que ce qui vient de se passer en Ethiopie. La presse a pendant des semaines mené grand tapage sur la nouvelle source de conflit

entre les USA et le Kremlin que constituait la « Corne de l'Afrique »

Le sanglant régime militaire qui sévit en Ethiopie a subi de durs revers militaires face à la Somalie. La bureaucratie du Kremlin a accru son appui militaire pour empêcher qu'il ne s'effondre. Cela n'a pas suffi. Un corps expéditionnaire cubain a été envoyé : il a rétabli la situation militaire et étayé le régime militaire éthio-

pien. A lire la presse, on pouvait craindre le pire :

« Sommes-nous à la veille d'une grave détérioration des relations soviéto-américaines ? La nouvelle mise en garde adressée par Washington à Moscou peut le faire penser. Le communiqué publié samedi 25 février par le Département d'Etat établit en effet un lien direct entre l'intervention soviétique dans la Corne de l'Afrique et l'ensemble des relations entre les Etats-Unis et l'URSS. » (*Le Monde*, 20-2-1978)

Le même « Monde » écrit le 11 mars :

« Une victoire « diplomatique » remportée par les Etats-Unis grâce aux soldats cubains et aux conseillers soviétiques : telle est l'appréciation portée par les observateurs les moins indulgents sur la décision du gouvernement somalien de retirer ses troupes d'Ethiopie. »

Une dépêche d'agence est plus précise :

« L'Union soviétique aurait déjà fait savoir vendredi aux Etats-Unis qu'elle userait de son influence pour réduire le nombre de soldats cubains en Ethiopie une fois que les forces somaliennes se seront retirées de la province de l'Ogaden et que les combats auront pris fin, a annoncé à Washington un responsable américain. »

Les Etats-Unis et l'URSS examinent par ailleurs conjointement la possibilité de déployer une force de paix, probablement fournie par l'Organisation de l'unité africaine, pour faire respecter un éventuel cessez-le-feu, a ajouté ce responsable du Département d'Etat, qui a souhaité l'anonymat. Ces questions, a-t-il précisé, ont été discutées jeudi par téléphone entre le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Anatoly Dobrynine.

La volonté affirmée des Etats-Unis et de l'URSS d'œuvrer ensemble à la mise sur pied d'une force de paix, si elle se traduit dans les actes, permettrait d'améliorer les relations entre les deux pays, qui s'étaient dégradées en raison de l'engagement soviétique en Ethiopie. Selon les responsables du

Département d'Etat, Moscou et Washington ont convenu également de s'efforcer de prévenir d'éventuelles représailles éthiopiennes contre l'ethnie somalie qui vit dans l'Ogaden. D'autre part, les Etats-Unis envisagent d'envoyer un ambassadeur à Addis-Abeba, poste vacant depuis la fin de l'an dernier. »

Une fois de plus, comme en Ouganda, « l'ordre » est rétabli en fin de compte au profit de l'impérialisme US.

L'intervention militaire au Liban, elle, est un nouveau coup porté au peuple palestinien. Une fois encore, la complicité entre l'impérialisme US, la bureaucratie du Kremlin et les Etats féodaux bourgeois arabes se manifeste cyniquement : tous laissent écraser les Palestiniens tout en « protestant ». Finalement, on annonce que Washington et Moscou sont d'accord pour, leur coup fait, exiger le retrait des troupes de l'Etat d'Israël et l'implantation d'un corps de « casques bleus ».

LA POLITIQUE DES PC EN EUROPE

C'est à l'échelle de la planète que sont organisées et tendues toutes les forces de la contre-révolution et, en Europe plus particulièrement, l'impérialisme américain a estimé que le temps n'est pas venu où le PCI devait entrer dans le gouvernement italien et l'a fait savoir bruyamment. Quelques protestations de « principe » et, ensuite, le PCI a très sagement admis que la meilleure solution est de soutenir au Parlement un nouveau gouvernement Andreotti appliquant un programme d'austérité.

« L'Humanité » a chaudement approuvé. Evoquant « la conférence ouvrière » que le PCI a convoquée, et à laquelle ont participé les responsables de la CGT italienne, en vue de faire passer sa politique, « L'Humanité » du 8 mars écrit :

« L'austérité que veulent les travailleurs italiens, ce n'est pas — Berlinguer l'avait souligné une semaine plus tôt à Turin — ce que certains représentants des classes dominantes

souhaiteraient en Italie et ailleurs : une politique qui frappe les salaires pour maintenir le profit et l'injustice.

C'est, au contraire, le moyen d'un développement programmé, qui permette des investissements et des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, pour le Sud » (*sic*).

En Espagne, le PCE tend toutes ses forces pour soutenir la monarchie franquiste. Au Portugal, le PCP prépare la transition vers un gouvernement d'union nationale (voir les articles qui suivent dans ce numéro de « La Vérité »). En Amérique latine, les PC soutiennent les régimes en place, mais sont prêts à participer au réajustement de certains rapports politiques que l'impérialisme US tente de réaliser parce qu'il craint que ces régimes ne s'effondrent. La politique du PCF s'insère dans cette chaîne. « Le Figaro » du 13-3-1978 rapporte :

« A Varsovie, les réactions les plus immédiates dominaient avant tout une certaine incompréhension, une inquiétude diffuse quant à la possibilité d'un changement de majorité. »

La bureaucratie polonaise, celle du Kremlin, l'impérialisme craignent comme la peste une majorité PS-PCF, sachant que la crise révolutionnaire en France aurait ouvert les vannes au déferlement de la révolution en Europe. La Conférence de Belgrade — nouvelle session de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont la première avait abouti aux accords d'Helsinki — s'est terminée sans que rien ne soit inclus dans le document final à propos des « droits de l'homme ». Alors, échec de la conférence ? Certainement pas ! Les « droits de l'homme » n'ont jamais été que fioritures et effets de propagande pour l'acte final ratifié à Helsinki. Le véritable contenu de la « Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe » apparaît au grand jour : sécurité de l'ordre contre-révolutionnaire en Europe, coopération contre-révolutionnaire contre les prolétariats d'Europe de l'Ouest et de l'Est entre les bureaucraties parasitaires, au premier chef celle du Kremlin, et l'impérialisme. La politique du PCF s'intègre totalement aux accords d'Helsinki et à la signification de la Conférence de Belgrade.

NOTRE POINT DE DEPART, LES RAPPORTS MONDIAUX

La politique du PCF, aidé par l'appareil de la CGT flanquée de la CFDT, a empêché que la classe ouvrière française ne remporte la victoire politique qui eût scellé le sort de la V^e République, ouvert la crise révolutionnaire : la bourgeoisie française, la V^e République, son gouvernement, son président, ne sortent pas pour autant victorieux de l'épreuve. Les rapports entre les classes, les rapports politiques ne sont pas inversés.

Pour en juger, il importe premièrement de ne pas oublier que la crise politique du régime et de la bourgeoisie française est une des composantes de la crise générale du système impérialiste à laquelle s'intègre celle de la bureaucratie du Kremlin, des bureaucraties satellites et de toutes les bureaucraties parasitaires et contre-révolutionnaires. La crise révolutionnaire qui se prépare en France est une composante de la nouvelle période de la révolution prolétarienne qui s'est ouverte en 1968, que le tournant dans la situation mondiale des années 1972-1975 a concrétisée et précisée. Lentement, mais inexorablement, la crise générale du système impérialiste et des bureaucraties parasitaires se développe et va vers un nouveau tournant. Il n'est ni possible, ni nécessaire de reprendre dans cet article l'ensemble des données et leurs relations qui constituent la situation internationale. Il suffit d'en rappeler quelques-unes.

La nouvelle crise du dollar est de moins en moins maîtrisée. Elle manifeste combien sont minés en profondeur les fondements du mode de production capitaliste. A nouveau, l'impérialisme US fait appel aux « monnaies fortes » pour soutenir le dollar : il est question d'un prêt de 3 milliards de deutschmark que consentirait l'Allemagne fédérale ; le Japon est contraint d'acheter massivement des dollars. Mais le gouvernement américain ne peut mettre un frein à sa politique inflationniste sans provoquer une accentuation et une précipitation de la crise chronique, et la transformer en crise aiguë ; tout au contraire, il doit l'accroître : les cré-

ditions militaires prévus pour l'année fiscale 1978 (juillet 1977-juillet 1978) atteindront officiellement 128 milliards de dollars. Carter a affirmé que les USA doivent absolument faire l'effort nécessaire pour renforcer leurs armements de toutes sortes. Toutes les puissances impérialistes sont contraintes d'accepter que les USA pratiquent cette politique et que le dollar, monnaie fondante s'il en est, ait cours forcé à l'échelle internationale. La plus grande des puissances impérialistes reste la locomotive la plus puissante du train capitaliste.

Malgré leur puissance, le Japon et l'Allemagne fédérale ne sont que des locomotives d'appoint qui, déjà, soufflent et peinent. L'économie capitaliste ne sort pas du marasme, et les conséquences de cette crise chronique se répercutent durement sur les économies de l'Est de l'Europe, déjà en proie à d'insolubles problèmes en raison de leur gestion par les bureaucraties parasitaires et par suite de la coupure de l'Europe et du monde en deux. La situation s'aggrave à un tel point que l'OCDE vient de lancer un nouveau cri d'alarme : l'action des « locomotives » (les USA, le Japon, l'Allemagne fédérale) n'est pas parvenue à redonner son élan et sa vitesse à l'économie capitaliste, plus que jamais une crise disloquante du marché mondial et de la division internationale du travail menace d'éclater.

Dès lors, ce ne sont plus seulement les trois pays déjà cités qui sont conviés à « relancer » la machine capitaliste, mais pratiquement toutes les puissances capitalistes développées : les Pays-Bas, la Suisse, la Suède, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, etc. En d'autres termes, pour éviter que la crise ne s'aggrave, simplement ne s'aggrave, tous les pays doivent pratiquer une politique qui va donner une nouvelle et puissante impulsion à l'inflation internationale.

C'est un aspect des rapports internationaux dont l'importance n'apparaît que si on le met en relation avec les rapports internationaux entre les classes : ni en Italie, ni en Espagne, ni au Portugal, ni en Pologne, ces rapports ne se sont stabilisés en faveur des bourgeoisies et de la bureaucratie. Mais ce sont les parties les plus ouvertement atteintes de l'organisme inter-

national. On ne saurait oublier la grève des mineurs roumains l'année dernière, le feu qui couve sous la cendre en Tchécoslovaquie, la situation en Allemagne de l'Est, les processus en cours en URSS.

Mais voici qu'en Allemagne fédérale, puissance réputée (faussement) la plus stable d'Europe, d'importantes grèves éclatent ou menacent, celle des imprimeurs, celle de la métallurgie. La classe ouvrière n'accepte pas de faire les frais de la crise.

LA GREVE DES MINEURS AMERICAINS

Mais voici surtout que la classe ouvrière américaine, ce colosse, s'ébroue. Il importe de s'arrêter un instant sur la grève des mineurs. Elle est inséparable des événements qui se sont produits dans le plus grand syndicat appartenant à l'AFL-CIO, l'United Steel Workers, qui compte 1,4 millions d'adhérents. Propulsé par un puissant mouvement émanant de la base, Ed Sadlowski s'est porté candidat à la présidence de ce syndicat. Comme l'écrivait « Informations ouvrières » le 23 février 1977 :

« L'élection par la base est elle-même inusitée, légale mais le plus souvent évitée par la cooptation bureaucratique des dirigeants. Mais surtout, la personnalité de Sadlowski, le caractère et l'impact de sa campagne peuvent être considérés à bon droit comme une manifestation des mouvements profonds qui sont à l'œuvre au sein du prolétariat américain.

Fils et petit-fils d'ouvriers de l'acier, Ed Sadlowski se réclame ouvertement du mouvement qui, dans les années trente, dans le cadre d'une formidable radicalisation ouvrière, donne naissance au CIO, au syndicalisme de masse. Selon ses propres dires, il se définit comme un « socialiste » dans le sens d'Eugène Debbs. Sadlowski a dirigé toutes ses attaques contre la bureaucratie syndicale de l'USW et de l'AFL-CIO, contre ce qu'il appelle « le syndicalisme des clubs de sport » (ils) sont assis dans les commissions de productivité

pour aider les directeurs à trouver de meilleurs moyens de nous exploiter ».

Malgré l'intervention de Meany, secrétaire de l'AFL-CIO, les trucages, le candidat de la direction sortante Lloyd Mc Bride obtenait 324 000 voix et Sadlowski 238 000. C'est un événement qui indique un profond et puissant processus en cours au sein du prolétariat et des syndicats US, dont la grève des mineurs est une autre expression.

Au moment où cet article est écrit, elle dure depuis cent jours. Les mineurs ont repoussé massivement l'accord que le président de l'United Steel Workers, Arnold Miller, avait signé début décembre avec le patronat des mines. Non seulement cet accord ne faisait pas droit aux revendications salariales des mineurs, mais encore il mettait en cause leurs conditions de sécurité déjà précaires. Le 6 décembre, 250 000 mineurs entraient en grève. Carter, au cours d'une intervention, a déclaré le 23 février comprendre les mineurs. Il est même allé jusqu'à dire qu'il savait que les mineurs, pour obtenir quelque chose, avaient toujours dû lutter. Finalement, il a appelé à un « compromis » entre les mineurs et les patrons. Le 24 février, une nouvelle convention était signée, qui mettait toujours en cause le régime de Sécurité sociale des mineurs et leurs conditions de sécurité, et qui prévoyait en plus des sanctions contre les organisateurs des grèves sauvages... Le 5 mars, à nouveau, les mineurs rejetaient à la majorité des 2/3 la nouvelle convention collective. Le lundi 6 mars, Carter invoquait la loi Taft Hartley pour contraindre les mineurs à reprendre le travail, et l'appliquait le 13.

La grève s'est poursuivie. Sur 65 000 mineurs de Virginie occidentale, 30 seulement ont répondu à l'ordre de réquisition. Il est impossible de prévoir quant et comment se terminera cette grève des mineurs. Son issue, victoire ou défaite des mineurs, influera sur le développement de la lutte des classes aux USA, accélérant ses rythmes ou les ralentissant. Pourtant, elle participe d'un processus qui se poursuivra.

UNE NOUVELLE PERIODE S'OUVRE POUR LE PROLETARIAT AMERICAIN

L'impérialisme américain en crise est contraint d'attaquer le prolétariat des Etats-Unis, mais ce prolétariat n'accepte pas de faire les frais de cette crise. Il riposte. Est-ce là une situation où la classe ouvrière est réduite à la défensive ? Absolument pas. Il est nécessaire de se souvenir des années 1929-1934 et de l'année 1935, où allaient se développer de puissantes grèves d'industries et se constituer les syndicats qui devaient former, en rupture avec l'AFL, le Congress Industrial Organisation, c'est-à-dire le syndicalisme d'industrie, mouvement auquel Trotsky attachait la plus grande importance. Une nouvelle période s'ouvre pour le mouvement ouvrier américain, contre la bureaucratie syndicale, contre la classique alliance entre l'AFL-CIO et la machine du Parti démocrate, dont le débouché naturel est non seulement de gigantesques luttes, mais aussi la recherche d'une perspective propre, la constitution d'un Labour Party.

Il est indispensable d'intégrer aux rapports mondiaux entre les classes, à la nouvelle période de la révolution mondiale, ce mouvement qui n'en est qu'à son début.

Il importe encore de souligner qu'en Amérique latine, l'impérialisme US se rend parfaitement compte de l'instabilité de tous les rapports sociaux et politiques, qu'il a conscience que, dans des pays comme le Brésil, l'Argentine, etc., sa propre pénétration a constitué un prolétariat puissant que les dictatures militaires ne peuvent plus longtemps contenir. L'incertitude économique et politique, la recherche par l'impérialisme US de nouvelles formes et bases politiques paniquent les bourgeoisies de ces pays : impuissantes, elles entrent en transes et accroissent du même coup l'instabilité des rapports sociaux et politiques.

en France, des contradictions politiques renforcées

Ces données, et beaucoup d'autres encore, permettent d'apprécier la situation politique en France au lendemain des élections, qui doit être analysée comme telle, sans jamais oublier qu'elle est une expression spécifique de la situation européenne et mondiale. On peut établir le théorème suivant : une majorité PS-PCF en voix et en élus aux élections législatives aurait catalysé les rapports entre les classes, unifié nationalement la classe ouvrière, la jeunesse, les masses exploitées, fourni une réponse immédiatement saisissable à la question du gouvernement (un gouvernement PS-PCF), projeté le prolétariat en avant. La réciprocité n'est pas vraie : la crise politique de la V^e République continue, les rapports de force entre les classes ne sont pas renversés ; la V^e République, ses institutions, son président ont tout juste gagné un nouveau sursis. La V^e République est un mode précis de domination politique de la bourgeoisie : un bonapartisme bâtard. La couverture d'un Parlement, ombre projetée du pouvoir, lui est nécessaire ; le pouvoir réel, c'est l'Etat ; son expression concentrée, c'est le président de la République.

NON, CE N'EST PAS UNE VICTOIRE DE GISCARD D'ESTAING

Les résultats des élections aggravent les contradictions que l'élection de Giscard d'Estaing avait nouées et que l'éclatement du gouvernement Giscard-Chirac a traduites deux ans plus tard. Toute la presse claironne :

« Bref, il n'y a qu'un vainqueur : le président de la République. Il l'est objectivement pour avoir refusé en 1976 de dissoudre l'Assemblée nationale, comme on l'y exhortait de

droite et de gauche. Vainqueur, le président de la République l'est aussi pour avoir tardivement mais efficacement créé, à l'image de son livre qui n'avait pourtant pas bouleversé les foules, l'Union pour la démocratie française. Se couvrant de son patronage, le dernier-né des partis français a réussi à mieux équilibrer le poids du traditionnel mouvement gaulliste et permis au président d'atteindre enfin un but poursuivi depuis 1974. Vainqueur, enfin, il l'est pour s'être engagé assez clairement pour que le succès de la majorité soit aussi le sien, mais assez prudemment pour avoir préservé les chances de la nouvelle ouverture. »

Décidément, Jacques Fauvet, qui écrit ces lignes, reste égal à lui-même. Tout est faux dans ce qu'il affirme. Ce n'est pas grâce à lui, mais grâce au PS et surtout au PCF que l'Assemblée nationale élue en 1973 a pu se survivre jusqu'au terme de son mandat légal. L'UDF n'est pas un parti, tout juste un conglomérat. Les élections législatives ont consacré la prépondérance de la « société du 10 décembre » qui s'appelle le RPR, au sein de la V^e République. La fameuse ouverture à gauche reste tout aussi hypothétique que depuis son esquisse par Pompidou, en 1971-1972. Du point de vue du fonctionnement de la V^e République et de ses institutions, la réalité est la suivante : un président de la République qui incarne le pouvoir, et une majorité, confirmée dans la majorité parlementaire, dont les intérêts et la politique sont contradictoires à la sienne.

CE QU'EN DIT LE RPR..

Dès l'annonce des résultats, au soir du dimanche 19 mars, et plus encore au cours des jours suivants, cet antagonisme était évident. Les multiples

leaders de l'UDF ne parlaient que d'ouverture à gauche. Brutalement, Jacques Chirac a dit ce qu'il en était :

« Nous avons remporté une grande victoire. Le Rassemblement pour la République a pris une part essentielle à ce résultat. Le RPR est le premier mouvement politique de France, tant par le nombre de voix recueillies au premier tour que par le nombre d'élus au second tour.

Lorsque j'ai créé le RPR, j'avais deux objectifs : le premier était de réveiller une majorité qui était tombée un peu dans l'apathie et de barrer la route au collectivisme, c'est fait. Le deuxième était d'affirmer un certain nombre de valeurs et d'affirmer qu'il y avait des revendications profondes, des réformes réelles, pas de ces réformettes en surface, qui étaient exigées à la fois par la situation en France, mais aussi par le peuple français, consciemment ou inconsciemment : d'abord, le respect de nos libertés, le respect de l'autorité de l'Etat qui ne s'affirme pas suffisamment, et notamment qui n'assure pas encore, hélas de loin, cette sécurité nécessaire pour les biens et les personnes. Et puis, notre indépendance nationale et notre sécurité extérieure, ainsi que nos institutions. Il y a aussi les transformations, les adaptations indispensables, voulues par la France ; nouvelle politique de l'économie, bien sûr, le retour au plein emploi, nouvelle politique sociale, plus généreuse, mais aussi permettant de mettre en œuvre l'indispensable participation. Ceci, il nous reste à le faire.

Nous avons quant à nous la détermination, la volonté, et aujourd'hui les moyens, et les moyens légitimes, qui ne seront plus contestés comme au cours des trois années précédentes, de le faire. »

Pas d'ouverture à gauche. Le RPR occupe l'Etat ; il y reste. L'UDF n'est qu'un ramassis. Application rigoureuse des « réformes gaullistes ». Relance économique et abandon du plan Barre. La majorité, c'est nous. Pas question de modifier le scrutin d'arrondissement et d'instituer la proportionnelle comme voudraient le faire les groupes hétérogènes de l'UDF, devait préciser Guéna. Ulté-

rieurement, Chirac allait plus loin encore en affirmant l'indépendance du groupe parlementaire RPR quant au gouvernement, en mettant les ministres RPR en congé d'organisation.

« L'ouverture à gauche » se heurte à ce premier barrage. Il en est un autre. La participation d'une partie des radicaux de gauche à une « nouvelle majorité » n'a aucun intérêt, c'est le PS qu'il faudrait amener à participer. On ne peut, dans l'absolu, écarter cette hypothèse. Il importe cependant d'apprécier ce qu'elle signifierait : le régime politique en place n'est pas un régime parlementaire, mais un régime bonapartiste qui a besoin d'une couverture parlementaire ; la participation du PS au régime amènerait sa désagrégation rapide, car ce parti est un parti ouvrier-bourgeois parlementaire. Il est peu probable que le PS, qui s'est construit depuis 1971 dans l'opposition à la participation à un gouvernement à caractère bonapartiste, recommence l'expérience Guy Mollet qui a abouti à la destruction de la vieille SFIO.

AUCUN PROBLEME N'EST REGLE

L'annonce que, au moins pour quelque temps, le gouvernement Barre est reconduit, témoigne des difficultés à résoudre ces problèmes. Il est vraisemblable que, tout au moins provisoirement, le RPR et Giscard d'Estaing trouveront un compromis plus ou moins pourri et bancal : l'un et l'autre n'ont pas intérêt à pousser les contradictions jusqu'au bout. Le sort de la V^e République en dépend, — donc l'existence du RPR, de l'UDF, de Chirac et de Giscard —, ce qui les pousse au compromis. La V^e République n'en devient pas moins un bonapartisme bicéphale Giscard-Chirac : l'un est appuyé sur la « légitimité » du régime ; l'autre sur les positions occupées au sein de l'appareil d'Etat et sur la prédominance au sein de la majorité parlementaire qui, du point de vue du régime, ne devrait être que la couverture du président de la République.

Au lendemain des élections législatives, la situation politique reste fonda-

mentalement conditionnée par un rapport de forces entre les classes extrêmement favorable au prolétariat. Les résultats en suffrages au second tour le confirment : 12 865 122 voix pour la coalition giscard-chiracienne, 12 553 262 pour la coalition PS-PCF-MRG, soit 311 860 voix de différence seulement, en dépit des mauvais reports de voix entre les partenaires de l'« Union de la gauche ». Et il ne faut jamais oublier que si, au comptage électoral, une voix égale une voix ; si, dans l'isoloir, le prolétaire n'est plus qu'un individu à la dimension étriequée du citoyen, dans la lutte des classes le prolétaire est une force décisive, le prolétaire reprend toute sa dimension en tant que membre de sa classe. Or les élections législatives n'ont résolu aucun des problèmes auxquels la bourgeoisie française et son gouvernement sont confrontés. Le maquillage des statistiques n'est pas parvenu à masquer jusqu'à la fin de la campagne électorale la progression du chômage ; les prix ont repris leur ascension ; la

moindre politique de relance relancera surtout l'inflation, et aura comme conséquence de nouveaux déficits des balances commerciale et des comptes ; la joyeuse flambée de hausse du franc et des valeurs en Bourse, intervenant après des mois de baisse des cours et du franc, est toute provisoire : la bourgeoisie française est incapable de surmonter la crise économique et financière qui s'aggrave internationalement, elle dépend entièrement des développements sur le marché mondial, et pourtant elle sera conviée à participer à une relance artificielle. En fait « d'ouverture sociale » dont parle la presse, elle et son gouvernement vont être contraints d'attaquer la classe ouvrière, ses conquêtes, ses acquis, ses garanties, son standard de vie : ils vont être contraints de poursuivre la mise en place des « réformes » réactionnaires, les licenciements vont se multiplier. La conséquence est évidente : la tension des rapports entre les classes ne peut que se renforcer considérablement.

vers l'union nationale ?

Trois jours après les élections législatives, le président a parlé... pour exprimer son impuissance, à moins que puisse se réaliser une perspective qui dépasse « l'ouverture à gauche » : l'union nationale. Giscard d'Estaing ne s'adresse plus seulement au PS, mais aussi, au PCF :

« Je m'adresse maintenant à ceux qui ont voté pour l'opposition. C'était votre droit. Sachez que, pour le président de la République, celles et ceux qui ont voté socialiste, qui ont voté communiste, dimanche, sont des Français comme les autres membres égaux de la communauté nationale...

... Quant à la participation à l'action parlementaire et gouvernementale, je souhaite qu'elle puisse s'élargir. Dans une période de crise économique à l'extérieur et de transformation rapide à l'intérieur, nous devons examiner les moyens d'utiliser tous les efforts de la nation. Cela ne

se fera pas tout de suite, car les plaies sont trop vives, mais je donnerai au prochain gouvernement la mission de préparer la voie d'une large union nationale. »

De son côté, Michel Debré, après avoir réaffirmé les thèmes du RPR et de Chirac, écrit de façon très certainement autorisée :

« Oui à l'ouverture, c'est-à-dire que les opposants peuvent être invités à participer pendant deux ans au moins à une sorte de trêve politique qui pourrait déboucher, si le salut public l'exigeait, sur une certaine forme d'union nationale. » (*Le Monde* du 23-3-1978)

Le langage de Debré est beaucoup plus nuancé et restrictif que celui de Giscard d'Estaing, néanmoins apparaissent les maîtres mots : union nationale. Mais qui les a prononcés le pre-

mier ? Georges Marchais, entre les deux tours des élections législatives :

« Je refuse catégoriquement toute discrimination à l'égard de 20 % des Français.

Certains prêchent l'union nationale, et ils contestent aux travailleurs le droit d'avoir des représentants à la direction des affaires du pays. » (mercredi 14 mars, au Club de la presse de l'entre-deux tours).

Personne d'autre que Georges Marchais ne parlait alors de l'« union nationale » ; il s'avavançait en pionnier.

L'objectif commun est désormais nettement affirmé : aboutir à une certaine forme d'« union nationale ». Toute la politique du PCF s'éclaire. Le coup du « Programme commun » bien actualisé était une vaste manœuvre qui devait empêcher à tout prix qu'il y ait une majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale. Le PCF, sous les ordres de Moscou, était prêt à aller très loin, jusqu'à refuser d'appeler aux désistements au second tour. Mais alors, le prix à payer aurait dû être énorme : au second tour, le nombre d'élus du PS n'aurait pas dépassé la cinquantaine et ceux du PCF la vingtaine. Le PCF, agence contre-révolutionnaire de la bureaucratie du Kremlin, est capable de payer ce prix. Mais une telle politique poussée jusqu'au bout, de tels résultats électoraux ouvraient un vide politique, modifiaient qualitativement les rapports entre le PCF et la classe ouvrière, la jeunesse, les masses exploitées, déchaînaient une crise disloquante au sein de la CGT, du PCF, au cœur de l'appareil. La contre-révolution a besoin d'un PCF puissant pour les étapes suivantes de la lutte des classes, contenir, contrôler, briser l'élan des masses. La décision de désistement a permis en même temps d'amorcer le grand virage tactique, de l'« Union de la gauche » à l'« Union du peuple de France », vers l'« union nationale ».

Le « modèle » italien deviendrait alors la tactique commune des PC de l'Europe de l'Ouest. Nous n'en sommes pas là, il est vrai. La forme de domination de classe de la bourgeoisie française n'est pas celle qui existe en Italie, et cela pose de sérieux problè-

mes, sur lesquels « La Vérité » aura à revenir. Mais cette perspective est ouverte. Ce n'est plus le PS, mais le PCF qui est désormais au centre des combinaisons qui s'échafaudent. Le PS n'en a pas moins un rôle à jouer dans celles-ci. Il importe de ne jamais oublier que ce sont toujours les exigences de la contre-révolution, quelles que soient les variations, qui déterminent la politique du PCF. Parmi ces exigences figurent celle du maintien du contrôle de l'appareil du PCF sur de larges masses, celle de préserver l'appareil.

En avant-garde, agissent actuellement les appareils syndicaux. Dès le soir des élections législatives, Séguy annonçait la couleur, il proposait au patronat et au gouvernement l'ouverture de négociations sur les salaires, le chômage, les conditions de travail, sans faire de la satisfaction des revendications que présente la CGT une condition, mais prenant en compte les positions des partis de la V^e République et du gouvernement exprimées dans le programme de Blois. Bergeron a été le premier à demander audience et a été reçu par Giscard d'Estaing pour relancer « la politique contractuelle sans démagogie ». Mais immédiatement, André Henry pour la FEN a lui aussi demandé que de nouvelles négociations s'ouvrent à propos des salaires et des questions qui concernent les enseignants. Bientôt, c'était le tour d'Edmond Maire à demander audience. L'ensemble des appareils syndicaux s'alignent aujourd'hui ouvertement sur la politique que pratique Bergeron. On peut raisonnablement penser que, dans la perspective de l'« union nationale », ils iront plus loin encore, qu'ils tendront à se faire ouvertement, comme il y en a déjà de nombreux cas (« Parisien libéré »), les agents d'exécution de la politique gouvernementale et patronale. De plus en plus, l'indépendance des organisations syndicales par rapport aux partis et à l'Etat deviendra alors une question cruciale.

Tout comme à l'échelle internationale, en France, toutes les forces de la contre-révolution se tendent et s'organisent pour interdire aux masses de déboucher, pour les contenir et tenter de les refouler. C'est la preuve de la

précarité du régime politique en place, de la poursuite de sa décomposition, de sa crise mortelle. Il pouvait être KO. Il n'est que groggy. Il serait pourtant faux de considérer que le sauvetage in extremis des partis de la V^e République n'a pas d'importance politique immédiate. A la vérité, si l'importance de la majorité parlementaire, des partis intégrés à la V^e République, peut avoir impressionné les masses en un premier temps, cette impression sera vite dissipée. C'est tout à fait secondaire.

L'important est ailleurs : ce sont la rupture entre le PCF et le PS, les énormes obstacles qui se dressent contre la réalisation du front unique des organisations et partis ouvriers, et surtout l'absence dans l'immédiat d'une perspective politique au niveau de la question du gouvernement qui déconcertent les masses. Cette absence de perspective va vraisemblablement freiner les luttes de la classe ouvrière, de la jeunesse, des masses exploitées.

LA PHASE ACTUELLE

Négligeant les radicaux, indifférentes au « Programme commun de gouvernement », les masses voyaient essentiellement l'unité entre le PS et le PCF qui leur ouvrait la perspective d'un gouvernement de leurs partis. D'un côté, les dirigeants des partis ouvriers utilisaient les échéances électorales, les illusions parlementaires, pour canaliser la classe ouvrière, faire barrage à de grandes luttes de classe ; de l'autre, la perspective politique de battre les partis de la V^e République, de porter au pouvoir un gouvernement de leurs partis donnait une impulsion à ces luttes, y compris à celles qui résultaient des initiatives des masses elles-mêmes, tendant à contrôler la préparation et le développement de leurs actions, à imposer le front unique aux dirigeants, à constituer des organismes émanant des masses tout en intégrant les syndicats.

Les masses ont besoin d'un temps pour se remettre, assimiler, trouver les voies et les moyens qui leur permettent de surmonter cette situation. A la surface des choses, les appareils vont apparaître comme maîtres de leurs

mouvements ; la classe ouvrière, la jeunesse, les masses exploitées comme immobiles. Ce ne sera qu'une impression.

Les semaines et les mois qui viennent sont ceux d'une intense réflexion politique. Les processus en cours depuis des années à l'intérieur du prolétariat ne vont pas s'interrompre. Ils vont pour un temps prendre la forme de la réflexion politique. L'OCI devra trouver les formes et les moyens de s'insérer et de nourrir cette réflexion politique. En ce sens, la propagande sera de l'agitation. Les thèmes sont évidents : pour en finir avec la V^e République, pour que se réalise le front unique ouvrier, pour que les dirigeants rompent avec la bourgeoisie, ses partis, son Etat, pour que soit porté au pouvoir un gouvernement des seuls partis ouvriers, l'initiative des masses est indispensable, la constitution d'organismes représentant les masses intégrant leurs organisations est indispensable, et cela aussi bien au niveau d'une grève, d'un mouvement, que pour résoudre les problèmes politiques fondamentaux.

POUR AUJOURD'HUI... ET POUR DEMAIN

Il faut un programme précis : en finir avec la V^e République, ses institutions, ses réformes réactionnaires ; porter au pouvoir un gouvernement des seuls partis ouvriers s'appuyant sur les masses organisées ; appropriation du capital ; application d'un plan économique satisfaisant aux besoins matériels et culturels des masses, élaboré et appliqué sous le contrôle de la classe ouvrière. Il faut un parti révolutionnaire : celui que l'OCI construit. Rejoignez l'OCI.

Des milliers et des milliers de militants n'ont pas accepté la politique de division forcée du PCF, ils s'interrogent, sont disponibles ; des milliers et des milliers de travailleurs ont, par leur vote, refusé d'entériner cette politique, ils s'interrogent également. Non moins nombreux sont les militants du PS et les travailleurs qui ont voté pour ce parti, mais qui s'interrogent et sont disponibles. Avec eux, il faut engager

le dialogue, parmi eux se trouvent, ainsi que dans la jeunesse, la nouvelle couche de militants qui peut et doit rejoindre l'OCI. Ces militants, ces travailleurs, ces jeunes, à la phase suivante, seront les initiateurs des formes d'organisation de la classe ouvrière qui lui permettront de préparer, d'engager, de contrôler ses nouvelles luttes de classe, de surmonter la division, de s'ouvrir une nouvelle perspective en combattant pour imposer le front unique et rendre de nouveau concrète la perspective d'un gouvernement du PS et du PCF sans représentant des organisations et partis bourgeois.

Mais l'agitation touchant les larges masses est d'ores et déjà possible sur le thème actualisé de « rompez avec la bourgeoisie », en l'occurrence : contre l'union nationale ! A un premier stade, tout au moins, l'union nationale ne va pas prendre la forme de la participation à un gouvernement, chose extrêmement difficile en France, compte tenu de la nature bonapartiste du régime, et qui liquiderait les partis ouvriers qui y participeraient ; il est même peu probable qu'elle prenne la forme d'un soutien parlementaire systématique ouvert. Peut-être, ce sera celle d'un soutien ouvert en certaines circonstances et sur certaines questions.

Au moment présent, le PS et le PCF en sont à reconnaître et à faire reconnaître la « légitimité » de Giscard, de la nouvelle majorité parlementaire au niveau des élus des élections, en passant sous silence que les partis de la V^e République sont minoritaires dans le pays, que la puissance écrasante du prolétariat s'est exprimée au cours de ces élections, bien que ce terrain lui soit systématiquement défavorable. Ce sont les dirigeants des organisations syndicales qui s'avancent d'abord sur cette voie, qui vont prendre en charge l'application de la politique du gouvernement et du patronat contre les masses, qui vont s'efforcer de réaliser « un pacte social », ou quelque chose de la sorte.

L'agitation doit être engagée tout de suite : contre l'union nationale et les formes concrètes qu'elle va prendre. L'organisation et le regroupement des militants doivent commencer tout de suite pour mener ce combat, contre un

« pacte social », la « paix » ou la « trêve sociale ».

La phase qui va suivre les élections législatives n'est qu'une transition. Combien durera-t-elle ? Nul ne le sait. A plus ou moins long terme se dégageront les signes qui indiqueront que les masses dépassent cette phase. Il faudra les saisir et en tirer les conclusions politiques. Pour conclure, rappelons ce qui était écrit dans le dernier numéro de « La Vérité » :

« Certes, c'est le Kremlin qui a décidé, certes l'appareil se raidit pour appliquer la tactique dictée, mais il n'est pas exclu qu'il soit obligé de rectifier sa tactique. En tout cas, il faut que l'OCI, que les comités unitaires de base, que l'AJS déploient tous leurs moyens et toutes leurs forces dans cette bataille politique, cela pour aujourd'hui... et pour demain.

• *Pour aujourd'hui.* Leur intervention est un élément qui peut être déterminant dans la réaction des masses qui sont stupéfaites, ne comprennent pas ce qui se passe, mais n'admettent pas la tactique « électorale » du PCF. Au cours de cette bataille et pour elle, des milliers et des milliers de travailleurs et de jeunes peuvent se rassembler autour de l'OCI, dans les comités unitaires de base, à l'AJS, des centaines peuvent être recrutés à l'OCI, l'audience de l'avant-garde que nous organisons et de l'OCI croîtra de façon importante.

• *Pour demain.* Nous nous battons pour que le PCF s'engage au désistement au deuxième tour pour le PS. Nous nous battons pour l'y contraindre ; y parvenir n'est pas impossible. Mais de toute façon, la lutte des classes se poursuivra, la V^e République est mortellement touchée. Les masses s'ouvriront d'autres voies. La crise révolutionnaire est inéluctable. Ce qui sera acquis au cours de la bataille politique d'aujourd'hui pèsera lourd au cours des batailles politiques qui suivront. »

C'est cette méthode qu'il nous faut continuer à appliquer, en tenant compte de la situation politique nouvelle. Pour aujourd'hui... et pour demain.

Roger Ducros,
le 23 mars 1978.

15 SEPTEMBRE 1977 - 15 MARS 1978
SIX MOIS DE COMBAT POLITIQUE
POUR LE RENFORCEMENT
ET LA CONSTRUCTION DE L'OCI

bilan du plan de développement de l'OCI

par Marc LACAZE

A quelques centaines près, l'OCI comprendra le nombre de militants que le CC des 3, 4 et 5 septembre fixait comme objectif à atteindre au terme de la campagne politique qu'il débutait. Jamais organisation trotskyste n'a, dans l'histoire de la IV^e Internationale, représenté une telle force numérique et organisationnelle. Jamais organisation trotskyste n'a rassemblé en France une telle expérience acquise durant des années dans la lutte des classes, et une telle capacité d'intervention au début d'une nouvelle période de la révolution prolétarienne. C'est incontestablement là qu'il faut chercher les racines de l'optimisme raisonné qui est

difficile qui consiste à me... reconstruction d'un parti révolutionnaire — section de la IV^e Internationale — dans la période qui va s'ouvrir.

REEDITION DE LA VERITE CLANDESTINE (1940 - 1944)

DESORMAIS DISPONIBLE

Prix 60 F

Expédition franco 75 F

Les souscripteurs peuvent retirer l'ouvrage à la SELIO.

Les expéditions seront assurées pour ceux d'entre eux qui ont acquitté le supplément pour envoi.

15 SEPTEMBRE 1977 - 15 MARS 1978
SIX MOIS DE COMBAT POLITIQUE
POUR LE RENFORCEMENT
ET LA CONSTRUCTION DE L'OCI

bilan du plan de développement de l'OCI

par Marc LACAZE

A quelques centaines près, l'OCI comprendra le nombre de militants que le CC des 3, 4 et 5 septembre fixait comme objectif à atteindre au terme de la campagne politique qu'il décidait. Jamais organisation trotskyste n'a, dans l'histoire de la IV^e Internationale, représenté une telle force numérique et organisationnelle. Jamais organisation trotskyste n'a rassemblé en France une telle expérience acquise durant des années dans la lutte des classes, et une telle capacité d'intervention au début d'une nouvelle période de la révolution prolétarienne. C'est incontestablement là qu'il faut chercher les racines de l'optimisme raisonné qui est celui des militants de l'OCI, lorsqu'ils estiment leurs atouts pour la tâche difficile qui consiste à mener à bien la construction d'un parti révolutionnaire — section de la IV^e Internationale en reconstruction — dans la période qui va s'ouvrir.

Mais, d'emblée, il faut insister : une organisation de plusieurs milliers de militants pose de nouveaux problèmes. L'OCI est à un tournant de son histoire. Il est indispensable de faire le point. Pour cerner les nouvelles questions qu'il faudra résoudre, il faut évaluer l'activité de l'OCI, ses forces, ses faiblesses, ce qu'elles signifient pour demain.

Il n'y a pas d'autre méthode que de revenir aux objectifs fixés, et de les confronter scrupuleusement aux résultats politiques contrôlés. Au CC de septembre, le rapport sur la « forma-

tion des militants et des cadres » (publié dans « La Vérité » n° 578) rappelait brièvement les objectifs adoptés :

« Au cours des quelques mois qui viennent, l'Organisation communiste internationaliste (pour la reconstruction de la IV^e Internationale) doit gagner des milliers de nouveaux lecteurs à *Informations ouvrières*, recruter plusieurs milliers de nouveaux militants et constituer des centaines de nouvelles cellules. Ces objectifs signifient que l'OCI est à un tournant de l'histoire de sa propre construction. Il lui faut le prendre en fonction du développe-

ment de la situation politique en France, que nous avons caractérisée comme allant « de la crise de la bourgeoisie à la crise révolutionnaire », et de son propre développement. Ces objectifs ne peuvent être atteints que si des centaines de nouveaux cadres, de nouveaux responsables de cellules sont formés. ».

COMMENT POSIONS-NOUS LA QUESTION IL Y A SIX MOIS

La discussion indispensable pour mobiliser l'organisation dans une telle bataille ne pouvait être donnée qu'en situant celle-ci à l'échelle de l'histoire du combat pour la construction du parti révolutionnaire. Le rapport insistait donc sur quatre aspects fondamentaux :

1 - LES « CONDITIONS OBJECTIVES » NE SUFFISENT PAS

« Les « conditions objectives » rendent possible ce tournant. Elles ne suffisent pas. D'une situation politique qui évolue vers une crise révolutionnaire ne découle pas automatiquement la construction du parti révolutionnaire fondé sur le programme de la IV^e Internationale, ou même le simple renforcement de l'organisation qui construit ce parti. Les exemples historiques abondent.

En 1934-1938, la marche à la crise révolutionnaire en France, à la révolution en Espagne, leur ouverture, leur développement, loin d'aboutir à la construction du parti révolutionnaire, ont au contraire disloqué les organisations de la IV^e Internationale. Il est vrai que la crise révolutionnaire en France et la révolution en Espagne ont été les derniers anneaux d'une chaîne de révolutions d'une période révolutionnaire s'étendant entre 1917 et 1938, révolutions qui toutes, sauf la révolution russe, se sont terminées par des défaites. Actuellement, nous sommes au début d'une nouvelle période de la révolution mondiale qui durera des années et des années, ouvrant mille possibilités. En 1938, Trotsky devait expliquer que toute une génération de militants révolutionnaires avait été laminée par les défaites ; que les militants des organisations de la IV^e Internationale étaient en général marginaux par rapport au prolétariat et qu'une nouvelle période historique

dégagerait la tendance au regroupement du prolétariat sur un nouvel axe, ce qui donnerait d'énormes possibilités pour la construction de la IV^e Internationale et de ses partis.

Trotsky ne dégageait les conclusions dont il est question plus haut qu'en 1938-1939, à la suite des défaites de la crise révolutionnaire en France, et de la révolution en Espagne. De même que ces défaites n'étaient pas écrites d'avance, l'échec de la construction de partis révolutionnaires dans ces pays ne l'était pas. A tout le moins, le renforcement de la IV^e Internationale et de ses organisations était objectivement possible. En France, la crise de la SFIO s'est traduite par la formation en 1935 de la « Gauche révolutionnaire ». Elle a été à l'origine du fugitif parti centriste, le Parti socialiste ouvrier et paysan, constitué en 1938 à la suite de l'exclusion, cette même année, de la Gauche révolutionnaire des rangs de la SFIO au Congrès de Royan, et qui devait se volatiliser dès le début de la guerre, en 1939-1940. En Espagne, à l'intérieur du Parti socialiste ouvrier d'Espagne, d'organisations comme la CNT, l'UGT, des courants évoluaient vers la gauche ; les Jeunesses socialistes dans leur ensemble évoluaient également vers la gauche, cela dès avant 1936. Ultérieurement, à l'intérieur du POUM, des processus comparables se produisaient.

Ainsi se dégageaient certaines conditions favorables à la construction d'organisations de la IV^e Internationale, voire de partis révolutionnaires ayant une influence de masse. Trotsky avait prévu ces opportunités et il avait proposé une politique qui eût permis de les utiliser. Sans supputer ce qui se serait passé si l'orientation que Trotsky proposait avait été appliquée, ni refaire après coup l'histoire, il est certain que le cours de la lutte des classes, non seulement dans ces pays, mais en Europe et dans le monde, aurait été différent, sans que la victoire de la révolution ait été garantie. En tout cas, l'histoire de la construction de la IV^e Internationale et de ses organisations n'aurait pas été la même.

2 - TRADUIRE DANS LA PRATIQUE L'HERITAGE TRANSMIS PAR TROTSKY

Pourquoi, avant 1938-1939, en France, en Espagne, à l'échelle de la IV^e Internationale, ne se sont pas construits, sinon des partis révolutionnaires méritant le nom de partis, au moins des organisations construisant de tels partis et déjà liées aux mas-

ses ? En dernière — mais décisive — analyse, en raison de la faiblesse théorique et politique des noyaux organisés qui se proposaient de construire la IV^e Internationale et ses partis. A cela, il y a des causes particulières qu'il est indispensable de souligner : Staline, en exterminant la génération des militants d'Octobre 1917, des premières années de la III^e Internationale, a voulu détruire la continuité de la tradition révolutionnaire prolétarienne, qui s'incarne en des militants organisés, formés théoriquement et pratiquement au feu de la lutte des classes.

Trotsky a disposé des cinq ans qui lui semblaient nécessaires pour transmettre aux militants de la IV^e Internationale les leçons théoriques et politiques de trois révolutions. Ces leçons, les militants de la IV^e Internationale avaient encore à les assimiler.

C'est une chose de lire et de connaître maints écrits, maints textes, et de traduire leur contenu dans l'activité politique pratique ; une grande expérience politique est d'autant plus nécessaire que les circonstances sont difficiles. En faisant assassiner Léon Trotsky en août 1940, Staline complétait l'extermination de la génération d'Octobre 1917. L'assassinat, soit par les nazis, soit par les staliniens, de nombreux cadres, généralement les plus expérimentés, de la IV^e Internationale et de ses organisations, a encore affaibli de ce point de vue la IV^e Internationale. L'expérience a démontré que les leçons théoriques et politiques indispensables que Trotsky avait léguées ne pouvaient être assimilées qu'au cours d'une longue action politique dans la lutte des classes, qu'il fallait que soit constitué un cadre de militants capables de bâtir la IV^e Internationale au cours de cette activité politique.

3 - OUI, LE COURANT DE L'HISTOIRE VA DANS LE SENS DE LA RECONSTRUCTION DE LA IV^e INTERNATIONALE

Ce serait une erreur catastrophique de ne pas reconnaître, au contraire des années 1934-1938, que le courant de l'histoire va dans le sens de la reconstruction de la IV^e Internationale et de la construction de ses partis. Depuis 1968, une nouvelle période de la révolution mondiale s'est ouverte, qui s'étendra sur des années et des années. Elle sera faite d'innombrables épisodes. La crise de l'impérialisme, celle des bureaucraties parasitaires, au premier chef celle de la bureaucratie du Kremlin et de son appareil international, sont indissociablement imbriquées. Elles se concentrent particulièrement en Europe. La densité sociale et politique du prolétariat, sa puissance n'ont jamais été aussi grandes. C'est cette période que Trotsky annonçait lorsqu'il pronostiquait qu'au cours d'une prochaine période historique, le prolétariat aurait tendance à se regrouper sur un nouvel axe.

4 - L'OCI, PRODUIT D'UNE LONGUE ACTION POLITIQUE DANS LA LUTTE DES CLASSES, PEUT SE FIXER CES OBJECTIFS

L'OCI, constatons-le, peut se fixer ces objectifs et les atteindre, non seulement en raison de la « situation objective », mais parce qu'en tant que telle elle existe ; c'est le résultat de dizaines d'années d'activité politique pour défendre, assimiler, traduire en termes d'action politique l'acquis politique que Trotsky nous a légué, même si cela s'est fait souvent de façon imparfaite.

Mais, il faut le dire, recruter des milliers de nouveaux adhérents, former des centaines de nouvelles cellules n'est pas gagné d'avance ; les hésitations et les oscillations des militants de l'OCI, au sommet et à la base, peuvent compromettre la réalisation de ces tâches. Or nous savons que lorsqu'une organisation qui construit le parti révolutionnaire ne réalise pas les tâches que lui dicte le rapport entre la « situation objective » et elle-même, ses acquis antérieurs sont remis en cause. »

apprécier exactement nos résultats

Ce texte a six mois. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Le nombre des militants de l'OCI s'est accru de 60 % en six mois... L'OCI vend, de la main

à la main, plus de 13 000 exemplaires de son journal hebdomadaire, environ 6 000 exemplaires de « La Vérité ». L'OCI a rassemblé un peu plus de

84 millions anciens, sur un objectif de 80, durant les deux mois de campagne financière de soutien à l'activité de l'OCI, au 1^{er} trimestre.

Il faut apprécier la valeur de ces résultats. GLOBALEMENT, L'OCI A ATTEINT SES OBJECTIFS, même si l'on considère — et il faut le faire — que des disparités existent encore et que les résultats dans la vente d'« Informations ouvrières » laissent encore à désirer. Nous reviendrons à cet aspect des choses, au cours de cet article.

Sans triomphalisme aucun, mais avec une claire conscience de ce que ces positions gagnées pour la construction de l'OCI représentent de précieux, nous pouvons affirmer que nous avons raison de dire en septembre : « Ces objectifs, l'OCI peut les atteindre, non seulement en raison de la situation objective, mais parce qu'elle existe en tant que telle ; c'est le résultat de dizaines d'années d'activité politique pour défendre, assimiler, traduire en termes d'action politique l'acquis politique que Trotsky nous a laissé. »

Il faudrait ajouter que cette campagne décidée en septembre procédait d'une méthode de construction de l'organisation révolutionnaire que l'OCI a élaborée au cours de dizaines d'années de lutte politique pour la révolution prolétarienne.

LA METHODE DU BOLCHEVISME

En septembre 1938, à la Conférence de fondation de la IV^e Internationale, la résolution sur les tâches de la section française insistait :

« La Conférence internationale considère que le problème essentiel à résoudre quant à la situation du parti en France est celui de l'impulsion à donner à son activité et à la réorganisation indispensable de son travail organisationnel. En effet, la supériorité du bolchevisme par rapport au menchevisme réside non seulement dans la justesse de sa politique, mais aussi dans sa capacité d'amener une organisation à partager le combat révolutionnaire du prolétariat. Le bolchevisme est imprégné de l'esprit du marxisme contenu dans la for-

mule célèbre : « Il ne suffit pas d'interpréter le monde, il faut également le transformer. » »

Et elle ajoutait aussitôt :

« Le problème auquel nous devons nous affronter actuellement est le suivant : comment se fait-il que, avec une politique qui a été d'une façon générale correcte, la section française de la IV^e Internationale a été obligée d'opérer une retraite organisationnelle qui apparaît dans la perte d'environ 15 % de ses membres actifs ?

On ne peut pas l'expliquer seulement sur le terrain de la situation objective : union sacrée des partis politiques, guerre, échec et désillusion, qui produisent chez les masses laborieuses une méfiance vis-à-vis de l'activité générale du parti et vis-à-vis de toute tentative d'organisation.

Une analyse rigoureuse de l'activité du POI (1) durant ces deux dernières années nous permet de comprendre précisément les raisons essentielles de la désorganisation actuelle dans la section française.

Dans toute organisation révolutionnaire, c'est à la direction qu'incombe essentiellement la responsabilité de faire progresser l'activité et le travail organisationnel. Or, l'activité du POI dans la dernière période se caractérise essentiellement par son incapacité à mobiliser les militants, à utiliser de façon constante leur travail, et à utiliser également leur capacité propre comme résultat de l'impossibilité de créer à l'intérieur de l'organisation cette cohésion politique, idéologique et morale, et cet esprit sans lequel toute organisation se détruit et court à la ruine. »

Sans sous-estimer la différence fondamentale de situation qui existe entre 1938 et aujourd'hui, sans sous-estimer le poids positif considérable qu'exerce sur les conditions de construction du parti révolutionnaire l'affirmation d'une nouvelle période de la révolution, il faut cependant considérer que, si les conditions objectives difficiles ne suffisaient pas à expliquer la régression de l'organisation en 1938, on ne peut pas aujourd'hui expliquer la progression de l'OCI seulement par l'existence de conditions objectives favora-

(1) Parti ouvrier internationaliste, fondé en mars 1936, section française de la IV^e Internationale, à partir de sa Conférence de fondation.

bles. Les conditions objectives fournissent les matériaux vivants de la construction de l'organisation révolutionnaire, mais il reste à construire cette organisation. La construction de l'organisation ne peut résulter que de la mise en œuvre organisée et méthodique d'un plan de développement de l'organisation. Il faut insister : la réussite globale de ce plan mené avec méthode est un acquis politique de grande importance. C'est une leçon essentielle pour toutes les cellules, rayons, secteurs, régions, c'est une leçon qui doit être assimilée profondément par toute l'OCI.

LE SENS D'UNE DISCUSSION

Au XXI^e Congrès de l'OCI, en avril 1977, la situation politique était analysée dans des termes que tous les développements qui ont eu lieu depuis ont confirmés de la façon la plus absolue. Au cours de ce congrès, la question de la mise en pratique de la politique de l'OCI dans l'intervention dans la lutte des classes a été au centre de la discussion. C'est ce que s'est appliqué à retracer la résolution issue du congrès :

« Il nous faut définir en mots d'ordre simples les besoins des masses laborieuses et de la jeunesse. Et, à partir de là, engager le combat politique pour aider les travailleurs et la jeunesse à réaliser eux-mêmes l'action de classe. Il nous faut comprendre en même temps que le contenu antaioire des mots d'ordre que nous avançons, même quand ils sont limités, leur est donné par toute la situation de crise politique transitant vers la crise révolutionnaire, qui leur dégage une surface politique disproportionnée à nos forces réelles.

Les masses laborieuses et la jeunesse sont amenées, par tout le développement des événements, à dénouer, par leur propre activité, la crise politique en crise révolutionnaire. Dans cette situation, les appareils concentrent leurs forces pour tenter d'empêcher ce dénouement, néanmoins inéluctable ; les travailleurs, jeunes et militants sont conduits à la plus intense réflexion politique. Dans une telle situation, des mots d'ordre corrects, des formes d'action et perspectives judicieusement définies et lancés avec « tact », trouvent leur chemin à travers les plus larges couches de travailleurs et de militants, au

travers des mille et un canaux par lesquels l'expérience collective de la classe se constitue. En un mot, il nous faut comprendre toute la courbe du développement historique qui comportera des phases particulières — et à l'intérieur de celles-ci des moments particuliers — en sachant que notre propre activité de construction de l'OCI par l'intervention dans la lutte des classes est elle-même une composante de la situation objective. Telle est la condition pour définir des mots d'ordre et des tactiques appropriés, les changer brusquement lorsque l'événement l'exige, afin de ne pas être surpris par des modifications brusques de la situation. »

Au hasard d'une proposition d'amendement, un débat de la plus haute importance — dont toutes les conclusions politiques sont encore loin de constituer le patrimoine commun de toute l'organisation — s'est développé dans ce congrès. Fallait-il écrire dans la résolution sur les tâches de l'OCI :

« En réalisant nos objectifs, nous aiderons à « réaliser » la situation révolutionnaire qui surgira de l'activité des masses. »

ou bien :

« En aidant à « réaliser » la situation révolutionnaire qui surgira de l'activité des masses, nous réaliserons nos objectifs. »

C'est très exactement à la réponse que l'on fait à cette question que nous ramène l'étude de toutes les disparités observées dans la construction de l'organisation, que ce soit entre les résultats de la province et de la région parisienne, ou que ce soit au sein des régions elles-mêmes.

Développons donc. S'il ne fait aucun doute pour les communistes que la célèbre formule de Marx : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » concentre le contenu du mouvement historique du prolétariat qui combat dans la lutte des classes pour détruire la société bourgeoise et construire une société sans classes, très directement, l'objectif politique que s'assignent les communistes, en s'associant librement, ne peut être que d'agir de façon organisée et consciente pour aider de toutes leurs forces les travailleurs à réaliser « eux-mêmes leur propre émancipation ».

Marx prend soin de préciser cet objectif :

« Le communisme, pour nous, n'est ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communiste le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes. »

Mais précisément, régler l'activité des communistes sur le « mouvement réel qui abolit l'état actuel » pour faire de cette activité une composante décisive de ce mouvement réel, exige une claire compréhension des relations complexes qui s'instaurent dans le processus vivant de la lutte des classes, entre les masses et l'activité organisée et centralisée des communistes combattant pour construire le parti révolutionnaire. C'est à ces problèmes fondamentaux que nous ramène la question posée plus haut.

Les masses laborieuses et la jeunesse sont amenées, par tout le développement des événements, par leur propre activité, à faire que surgisse une crise révolutionnaire au travers de la crise politique. Les mots d'ordre, les formes d'action proposées, les campagnes engagées permettent d'aider les masses au cours de ce processus. Ils trouvent leur chemin à travers les plus larges couches de travailleurs et de militants, et s'inscrivent ainsi dans ce qui constitue « l'expérience collective de la classe ouvrière ».

L'ACTIVITE DE L'OCI, COMPOSANTE DE LA SITUATION OBJECTIVE

L'activité de l'avant-garde, l'activité de l'OCI, par l'intervention dans la lutte des classes, est donc elle-même une composante de la situation objective.

L'histoire enseigne aux communistes que le mouvement pratique du prolétariat, nourri de toute l'histoire de la lutte des classes du prolétariat, depuis les origines, hisse celui-ci vers la conscience politique de la nécessité de sa dictature. Mais le processus est complexe, il est progressif bien que non rectiligne, et il aboutit à un saut qualitatif qui exige que l'activité du parti

révolutionnaire, exprimant les intérêts historiques du prolétariat, composante de la situation objective, devienne déterminante.

L'activité du parti, ses mots d'ordre, sa tactique, les formes d'action qu'il avance pour permettre au prolétariat de prendre le pouvoir et d'exercer sa dictature fusionnent à ce moment avec la conscience des larges masses. C'est le saut qualitatif indispensable à « l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes ».

Partant de là, c'est-à-dire « du mouvement réel qui abolit l'état actuel », les communistes savent que la construction du parti révolutionnaire — déterminante pour l'émancipation du prolétariat — sera, certes, produit du « mouvement », mais dans la mesure où les communistes sauront construire, par l'intervention dans la lutte des classes, le parti dont — au moment décisif de la prise du pouvoir — l'action incarnera l'objectif du « mouvement » en permettant aux masses de réaliser la dictature du prolétariat.

Cela peut paraître bien général. Pourtant, cette discussion est au centre des problèmes les plus concrets que pose l'activité quotidienne des trotskystes pour construire le parti révolutionnaire.

La construction du parti révolutionnaire résulte-t-elle d'une intervention correcte pour aider les masses à lever les obstacles ?

Oui, à une seule condition : c'est que l'activité déployée pour aider les masses à réaliser leur propre émancipation soit, au départ, conçue comme le moyen de réaliser les objectifs de construction du parti révolutionnaire qui concentrent à un moment donné décisif du développement historique « l'objectif » de celui-ci.

Voilà pourquoi la première proposition : « En réalisant nos objectifs, nous aiderons à « réaliser » la situation révolutionnaire qui surgira de l'activité des masses » ne pouvait, au congrès, être remplacée par la seconde.

En conclusion de cette discussion, il apparaît que le point de départ, pour les trotskystes — en fonction de l'analyse qu'ils ont faite de la situation

et des lois de la construction du parti révolutionnaire —, était de procéder à la mise sur pied d'un plan de développement de l'OCI élaborant ses axes d'intervention dans la lutte des classes de façon à aider les masses à lever les obstacles.

UNE PERIODE BIEN DELIMITEE POUR LA REALISATION D'UN PLAN CHIFFRE

Ainsi, au comité central de septembre, le plan pour réaliser « les objectifs de construction de l'OCI » était alors adopté.

Une période de six mois était délimitée. Rien d'arbitraire dans une telle décision. L'OCI a, depuis le XX^e Congrès, apprécié que le rapport existant entre sa capacité d'intervention et le développement de la situation permettait de se fixer l'objectif de constituer une organisation trotskyste forte de plusieurs milliers de militants avant l'ouverture de la crise révolutionnaire ; une telle organisation représentera, lorsque s'ouvrira la crise révolutionnaire, un pôle de regroupement conséquent, capable d'organiser directement des dizaines de milliers de militants sous la bannière de la IV^e Internationale.

Etablissant que les élections législatives marqueraient un tournant politique de la situation française, précédant, dans des délais impossibles à déterminer avec précision, l'ouverture de la crise révolutionnaire, le comité central de l'OCI se devait de fixer des échéances précises à la réalisation d'objectifs de développement numériquement déterminés.

C'est ainsi qu'il a estimé — sans exclure absolument l'éventualité d'une irruption révolutionnaire avant les élections — que, selon toutes probabilités, le dispositif des relations politiques entre les classes et au sein de celles-ci constituerait un ensemble extraordinairement favorable au renforcement politique de l'OCI jusqu'aux élections législatives de mars. En conséquence, il fallait fixer à mars l'échéance du plan établi.

Toute autre attitude aurait relevé de l'inconséquence politique et aurait transformé en verbiage les thèses et résolutions de nos congrès, adoptées depuis des années.

LA MAITRISE DU PLAN

La direction politique d'une campagne comme celle décidée en septembre exige une analyse minutieuse de tous les résultats, de l'apparition de toute disparité, au fur et à mesure de son développement semaine après semaine. Les résultats sont tous significatifs et manifestent tous la matérialisation des problèmes d'orientation les plus fins. Pour l'OCI, il n'y a pas de direction politique centralisée digne de ce nom qui puisse éviter de faire de cette mesure la base de son travail. C'est en tous les cas ce qu'indiquent de la façon la plus claire les résultats généraux de la bataille. Les disparités entre secteurs et régions ont toutes pour origine la plus ou moins grande capacité à établir la signification politique des résultats et des faiblesses et, partant de là, d'élaborer les mesures politiques, donc d'organisation, visant à remédier à ces faiblesses.

Cette plus ou moins grande capacité ramène toujours — nous l'avons déjà dit, mais nous ne le répéterons jamais assez — à l'assimilation plus ou moins profonde manifestée dans la vie, avec la proposition discutée au XXI^e Congrès qui fixe une méthode : « réaliser les objectifs de l'OCI en aidant les masses à lever les obstacles... »

Le plan de développement a été divisé en deux parties pour en mieux maîtriser la réalisation.

Rappelons-en très brièvement le contenu, en reprenant mot pour mot ce que « La Vérité » d'octobre 1977 en disait :

« C'est justement une des caractéristiques des rapports entre les classes et à l'intérieur des classes en France, que les dirigeants des partis ouvriers traditionnels, d'abord et surtout du PCF, les dirigeants des appareils des centrales syndicales soient contraints, tout en étant dans « l'opposition », de s'engager à fond pour soutenir le régime, le gouvernement en place, bloquer les luttes de classe du prolétariat, de la jeunesse, des masses exploitées, pour faire

« avancer » les exigences du capitalisme en crise. Malgré tout, en raison de la crise du système politique, de la conscience que la classe ouvrière a de sa puissance, des conditions matérielles de plus en plus intolérables (déqualification, chômage, baisse du pouvoir d'achat, etc.) qui procèdent de la crise générale du système capitaliste en France et ailleurs, des mouvements plus ou moins amples de classe sont à l'ordre du jour. La classe ouvrière, la jeunesse, les masses exploitées chercheront à se donner les moyens de la riposte, à submerger les obstacles. Ce sont ces moyens, c'est la voie de l'unité des travailleurs, ce sont leurs initiatives afin d'imposer le front unique des organisations, que les militants organisés dans les comités unitaires de base ont à dégager. Mille possibilités vont se présenter, il faut les saisir. La formule suivante peut exprimer la ligne à suivre : les initiatives de l'OCI, correspondantes aux besoins des masses justement appréciés, doivent aider à dégager les initiatives des masses. Le violent antagonisme entre les besoins et les aspirations des masses, l'expérience de la classe ouvrière et de la jeunesse, et la politique de l'« Union de la gauche » dans toutes ses applications font surgir le besoin, la nécessité que se constituent des organismes directement représentatifs des masses, directement sous leur contrôle : des organismes de caractère pré-soviétique, comités de préparation à l'action, comités de grève, etc., en fonction des situations et des problèmes concrets.

L'intervention politique au plus profond de la classe ouvrière et de la jeunesse s'intègre totalement à la perspective politique

que l'OCI ouvre et qu'elle oppose à la division et à l'« Union de la gauche » (l'une étant contenue dans l'autre et vice versa) : dégager les voies de l'unité, du combat, susciter la constitution des formes d'organisation directement représentatives et sous le contrôle des masses, intégrant leurs organisations, engager l'action politique pour une majorité de députés du PS et du PCF à l'Assemblée nationale participant de la même politique : préparer la crise révolutionnaire et s'y préparer. L'application de cette politique constitue le contenu du plan d'activité et permettra d'atteindre les objectifs que l'OCI se fixe, au cours de ces cinq prochains mois, quant à sa propre construction. »

Mille possibilités allaient effectivement se présenter aux militants trotskystes qui décidaient de les saisir, pour aider, par leurs initiatives, les travailleurs à réaliser le front unique dans le combat de classe.

Il est bon aujourd'hui d'insister. L'approche des élections législatives et la bataille engagée pour une majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale n'ont d'aucune façon freiné le développement de mouvements au sein de la classe ouvrière. Comme deux formes d'un même et profond mouvement, l'intervention politique — menée pour constituer des comités unitaires de base et autres organismes ad hoc destinés à combattre sur le terrain direct de l'entreprise pour submerger les obstacles — a nourri la bataille pour le front unique ouvrier sur le plan des élections législatives et vice-versa.

l'OCI engage la bataille

DES LA RENTREE SCOLAIRE

La bataille pour le réemploi des maîtres auxiliaires de l'enseignement secondaire donnait le ton, elle ne cessait pas avec les promesses faites par le ministère.

Le 11 septembre, une Conférence nationale des MA était convoquée, et décidait d'animer le combat pour que tous les MA recensés par le collectif

soient effectivement réemployés. Tout fut mis en œuvre pour que les dirigeants du SNES accompagnent alors aux rectorats les MA non réemployés pour obtenir leur réemploi, en s'appuyant sur les déclarations ministérielles.

Dans les universités, l'UNEF (Unité syndicale) animait, contre les conseils de gestion, la bataille des étudiants

pour arracher leurs inscriptions dans les disciplines de leur choix.

Les comités constitués dans l'enseignement spécialisé contre le « fichage policier » des enfants et contre la loi Lenoir convoquaient et préparaient, avec de nombreux syndicats et organisations, pour le 23 octobre, une « Conférence nationale d'unité contre le fichage ». Ils donnaient ainsi le coup d'envoi à une bataille qui, depuis, s'est étendue à tout l'enseignement et a connu de puissants développements.

Dès octobre, à l'initiative des militants trotskystes, les directeurs, instituteurs, avec les parents, engageaient la bataille contre l'établissement des « conseils d'école » institués par Haby pour démanteler l'institution et la soumettre docilement aux besoins pressants de la société capitaliste en crise.

DANS LES ENTREPRISES

La bataille politique menée autour de la publication des « accords du Parisien » provoquait tout un débat et aidait le profond mouvement qui ne peut pas ne pas avoir lieu dans le livre et la presse, à faire son chemin. Chez Lang d'abord, et aussi ensuite à « France-Soir », les choses se sont cristallisées, la bataille a été menée avec acharnement par de nombreux travailleurs en relation avec le Comité de liaison des travailleurs du livre ; une nouvelle fois, l'appareil réussissait pourtant à contenir. A Manufacture... dans la sidérurgie chez Delattre... dans les banques avec la grève de l'Indo-Suez...

Dans certains cas, ces combats ont abouti à des résultats sur le plan revendicatif, comme à la Sécurité sociale de Reims, chez les artistes-interprètes, à la compagnie « Seabord »... où des comités de grève ont été constitués, intégrant les organisations syndicales.

Dans d'autres cas, ils n'ont pas abouti sur ce plan.

Mais l'activité suivie par les militants de l'OCI et les militants regroupés dans les comités unitaires de base dans toutes ces batailles, sur une ligne ferme, comme cela fut le cas chez Renault contre l'avenant de la direction, dans les P et T contre les grèves tournantes de début janvier, chez

Michelin en décembre, à Clermont, à l'EDF et à la SNCF en décembre, cette activité constitue une expérience considérable. Elle s'inscrit à son échelle dans la conscience collective de la classe ouvrière. Cette intervention au plus profond de la classe ouvrière s'intégrait totalement à la perspective politique dégagée par l'OCI qui consistait à engager l'action politique pour une majorité de députés PS-PCF à l'Assemblée nationale.

Encore fallait-il ordonner l'activité des militants de l'OCI de façon à combattre consciemment pour réaliser l'intégration de ces deux aspects d'une même politique, et donc fournir les articulations indispensables pour cela.

LE 25 SEPTEMBRE, LA DELEGATION PERMANENTE DE LA CONFERENCE NATIONALE OUVRIERE ET JEUNE ETAIT CONVOQUEE

Cette délégation adoptait, en présence d'une centaine de délégués, une résolution destinée à être diffusée largement dans les entreprises pour organiser la tenue de réunions de travailleurs.

La résolution se concluait ainsi :

« Les dirigeants se divisent, il faut que la division cesse.

Travailleurs, militants, jeunes, les dirigeants du PCF proposent ceci ou cela. Les dirigeants du PS proposent ceci ou cela.

Pour notre part, militants des comités unitaires de base, de tous syndicats et de toutes tendances politiques, adhérents du PCF, du PS, de l'OCI, de quelque organisation politique ou inorganisée, nous avons nos propositions, mais nous vous disons :

Il ne faut pas que la division fasse passer la politique anti-ouvrière capitaliste du gouvernement Giscard-Barre.

Il faut en finir avec le gouvernement Giscard-Barre, il faut balayer l'Assemblée nationale de la V^e République.

Il faut que Giscard soit démissionné. Unité pour une majorité PCF-PS ! Unité pour le gouvernement PCF-PS sans représentants des partis bourgeois.

Travailleurs, militants, jeunes, rejoignez l'action des comités unitaires de base. Organisez-vous pour préparer la Deuxième

Conférence nationale ouvrière et jeune des délégués des comités unitaires de base. »

Le 25 septembre 1977

Ainsi était donné le point de départ organisé à la campagne qui devait se développer dans les entreprises pour s'adresser à tous les niveaux aux dirigeants du PS et du PCF pour leur dire : « Assez de division ! Unité pour la majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale. »

LE 16 NOVEMBRE A PARIS, DANS UNE MUTUALITE ARCHI-COMBLE

Toute cette activité a été rassemblée une première fois dans un meeting vibrant où prirent la parole un militant du PS, un militant du PCF et un militant de l'OCI. Cette manifestation, relayée dans toute la France par 23 meetings du même genre tenus dans toutes les grandes villes, adopta le principe de relancer à l'échelle nationale, de façon centralisée, toute la force mise en mouvement autour de la signature massive de la lettre ouverte adressée à Georges Marchais.

En un mois et demi, cette lettre recueillait 50 000 signatures.

Fin décembre, donc, un travail considérable à l'échelle des forces engagées était déjà réalisé. Mais l'OCI a été en mesure, dès la rentrée de janvier, alors qu'inéluçablement la tension politique au sein de la classe ouvrière allait s'accroître, de répondre aux besoins de la situation et d'accentuer le combat.

Le 7 janvier, le comité central du PCF avait convoqué en grande pompe la conférence nationale du parti pour définir une position jusqu'aux élections.

Le 6 janvier, une délégation de vingt travailleurs de toutes tendances, d'entreprises et d'administrations diverses — ouvriers de Renault, de Michelin, employés de la Sécurité sociale, techniciens des P et T, travailleurs de l'Assistance publique —, se rendait au siège du CC du PCF. Ils étaient porteurs des lettres à Georges Marchais signées par les travailleurs de leurs entreprises. Ils demandaient :

« Nous avons le sentiment d'exprimer, dans cette adresse à G. Marchais, la

volonté de milliers de travailleurs de ce pays : vous comprendrez alors pourquoi nous vous demandons de nous recevoir pour nous entendre avant que vous ne définissiez votre position lors de la conférence que vous tiendrez les 7 et 8 janvier à Paris. »

La délégation ne fut pas reçue. La conférence du PCF faisait connaître sa position : l'exigence de 25 % de voix au PCF au 1^{er} tour, faute de quoi « il n'y aura pas de changement. »

UNE BATAILLE : DANS LE XVIII^e ARRONDISSEMENT

Il fallait alors clairement s'orienter vers l'intervention locale, pour intensifier, assiéger les candidats et responsables du PCF et aider les travailleurs à occuper le terrain de la bataille. Pour cela, il fallait donner de façon claire, directement compréhensible, ce qui était l'enjeu de la bataille, il fallait ajuster les tracts, l'agitation, le plus soigneusement du monde.

Le tract sorti le 7 janvier dans le XVIII^e arrondissement constitue un exemple de cet ajustement :

« Assez de division ! Gajer, Malberg, Baillet, candidats du PCF dans le XVIII^e arrondissement, doivent s'engager au désistement réciproque au 2^e tour !

Pour 3 députés des partis PS-PCF dans le XVIII^e, meeting mardi 17 janvier 1977 à 20 h 30, Maison verte, 127, rue Marcadet - M^o Jules-Joffrin.

Dans quelques semaines, les élections législatives vont avoir lieu.

Les travailleurs menacés de licenciements, les centaines de milliers de jeunes chômeurs, les lycéens et élèves de CET dont l'avenir a pour nom : chômage, les enseignants et parents qui refusent le fichage policier des enfants, organisés par Haby, les étudiants confrontés à la sélection, la population laborieuse frappée par le blocage des salaires et la baisse du pouvoir d'achat,

Tous veulent balayer la majorité réactionnaire Giscard-Barre !

Tous veulent une majorité PS-PCF aux élections !

Dans le XVIII^e arrondissement, l'enjeu est clair : balayer les députés bourgeois Chinaud et Le Tac ! Imposer l'élection de trois députés des partis PS-PCF !

Mais, pour cela, il faut l'engagement des candidats du PCF au désistement réciproque au 2^e tour ! Claude Estier, candidat du PS, s'y est pour sa part engagé. Gajer, Malbert, Baillot, candidats du PCF, doivent faire de même !

LES CHIFFRES

Les résultats des dernières élections de 1973 en témoignent :

— dans la 25^e circonscription : au 1^{er} tour, PS + PCF : 40,4 % des voix ; au 2^e tour, le candidat commun : 48,9 % ;

— dans la 26^e circonscription : au 1^{er} tour, PS + PCF : 33,7 % des voix ; au 2^e tour, le candidat commun : 43,5 % ;

— dans la 27^e circonscription : au 1^{er} tour, PS + PCF : 47,3 % des voix ; au 2^e tour, le candidat commun : 51,8 %.

Le désistement réciproque au 2^e tour en 1973, comme il en a toujours été ainsi, a permis à une majorité d'élire Louis Baillot (PCF), pourtant minoritaire au 1^{er} tour.

Il a permis ailleurs une progression sensible. C'est la voie de l'unité !... C'est la voie de l'efficacité !

Dans le XVIII^e, la division doit cesser ! Gajer, Malberg, Baillot, candidats du PCF, doivent s'engager au désistement réciproque au 2^e tour !

C'est la volonté de la population laborieuse et de la jeunesse du XVIII^e.

Il faut le leur imposer ! »

Toute l'activité — dont ce tract donne témoignage — développée dans les localités et entreprises où l'OCI existe et combat politiquement pour organiser délégations sur délégations auprès des dirigeants du PCF, organiser les comptes rendus de ces délégations auprès des travailleurs, pour mobiliser, permet seule de comprendre sur quelle base a pu être remporté le succès politique qu'a été le meeting de l'OCI du 27 janvier à la porte de Pantin à Paris, ainsi que la qualité de la 2^e session de la Conférence nationale ouvrière et jeune du 29 janvier, à la Maison du peuple de Clichy.

5 500 MILITANTS ET TRAVAILLEURS AU MEETING DE L'OCI PORTE DE PANTIN

Cela ne peut être comparé avec la salle archi-comble de la Mutualité du 16 novembre. Ce n'est pas le nombre comparé des places dans les deux salles qui permet de faire la différence. Le 16 novembre, il ne s'agissait pas d'un meeting de l'OCI ; il s'agissait d'un meeting où un militant du PS, un militant du PCF, un militant de l'OCI prenaient la parole... C'était au tout début du durcissement de la campagne du PCF. Ce meeting était somme toute « porté » assez naturellement par un mouvement que l'OCI avait certes aidé à dégager. Le 27 janvier, il s'agissait de tout autre chose. C'était un meeting de l'Organisation communiste internationaliste pour la reconstruction de la IV^e Internationale. Ce meeting ne pouvait être que le produit de la bataille de l'OCI pour sa propre construction, opérée dans un combat plus large qu'elle aimait pour réaliser le front unique ouvrier sur le plan de la bataille électorale. Il fut un succès considérable qu'on ne peut bien mesurer que de ce point de vue. Ces 5 500 militants rassemblés représentent la force associée directement dans la région parisienne à l'activité de construction du parti révolutionnaire dans ce pays.

DEUX JOURS PLUS TARD, A CLICHY, SE TENAIT LA 2^e SESSION DE LA CONFERENCE NATIONALE OUVRIERE ET JEUNE

1 200 délégués mandatés par des comités unitaires de base, des comités pour l'unité pour le désistement, étaient réunis dans la grande salle de la Maison du peuple de Clichy. Ce fut l'occasion d'un extraordinaire débat, rassemblant et centralisant une richesse d'intervention dans la bataille qu'on a peu l'habitude de voir, et qui attestait du sérieux et de la représentativité de cette assemblée. Pour la première fois à cette échelle, l'intervention de militants du PCF manifestait l'extraordinaire impact de la campagne au sein même du PCF. A un mois et demi des élections, toute la discussion, toutes les interventions convergeaient vers une seule conclusion :

« Il faut jeter toutes les forces dans la bataille jusqu'aux 12 et 19 mars ! Il faut décupler les initiatives locales pour arracher des candidats des partis ouvriers l'engagement de désistement réciproque au deuxième tour ! Il faut constituer, dès aujourd'hui, et sur la base de ces centaines d'initiatives et des centaines de milliers de signatures qui vont se porter sur les quelques courtes phrases de la *lettre ouverte au bureau politique du PCF*, qui fut adoptée à l'unanimité moins deux abstentions, la délégation qui se rendra au siège du comité central du PCF le 4 mars, porteuse des aspirations de millions de travailleurs !

C'est un appel au combat, à l'action, à la mobilisation ! C'est la certitude que la victoire peut être arrachée ! C'est l'engagement que tout va être fait pour y parvenir ! »

Cet engagement devait s'opérer sur tous les terrains.

MEETING PCF A PONTOISE

A Pontoise, là où le PCF avait décidé de retirer son candidat au profit d'un gaulliste de « progrès », face à Poniatowski, mercredi 8 février, F. Chatelain, ex-candidat du PCF, a été amené à tenir un meeting du PCF près de la préfecture « pour les fonctionnaires ». Les pétitions, délégations organisées ont abouti à ce résultat : 60 personnes environ sont présentes.

F. Chatelain explique : « *Il faut le changement... Il y a des conditions minimales nécessaires. F. Mitterrand renvoie après les élections la constitution d'un gouvernement... La présence de ministres communistes serait une garantie. Il y a le problème des nationalisations... Votez D. Gallet, gaulliste de progrès.* »

Un travailleur — « J'aimerais savoir ce qu'il y a de différent entre un gaulliste de gauche et un gaulliste de droite ? »

F. Chatelain — « *Le PS ne respecte pas ses engagements. Il tourne à droite. Parmi les gaullistes, certains virent à gauche, ils voudraient bien signer le Programme commun. C'est le PS qui ne veut pas !* »

Un militant — « Les gaullistes, c'est les gaullistes de la V^e République ! On n'en veut plus ! Gallet était dirigeant de l'UJP avec Grossman. Dans le Val-de-Marne, les gaullistes de gauche se désistent pour le

RPR. On veut en finir avec tous ceux-là ! On veut la majorité PS-PCF ! F. Chatelain, prononcez-vous pour le désistement au 2^e tour là où le PS arrive en tête. Ici, au 1^{er} tour, maintenez votre candidature ou appelez à voter pour Richard, candidat du PS ! »

F. Chatelain — « *Le PS doit négocier. Les travailleurs comprennent notre position... Il faut le changement.* »

Un travailleur — « Le changement, ça commence par battre Giscard ! Désistement ! »

F. Chatelain — « *Le PCF a toujours répondu à la confiance des travailleurs sur cette question. Il y répondra à nouveau.* »

Un travailleur — « Alors, vous vous engagez par là au désistement PCF ?... »

F. Chatelain — « *Si le PS négocie et reprend nos propositions d'actualisation du Programme commun. Et puis, le changement... l'axe, c'est PCF-PS, mais il y a d'autres forces politiques...* »

Un travailleur — « Gallet ? Son programme, c'était écrit dans la *Renaissance du Val-d'Oise* : « *Indépendance nationale. Justice sociale. Autorité de l'Etat* »... Sous la plume d'un gaulliste, on sait ce que ça veut dire. »

F. Chatelain — « *Mais je suis pour l'autorité de l'Etat !* »

Un militant — « De de Gaulle, de la V^e République ? »

Silence... puis Chatelain repart sur le changement :

Un militant du PCF — « *Vous dites désistement automatique... sur quel programme ?* »

Un travailleur — « Je vais te le dire, moi, le programme : battre Giscard ! »

Le militant PCF — « *Et après ?* »

Le travailleur — « Et si tu fais passer Ponia et Giscard, tu ne te poses pas la question : et après ?... »

Un autre militant PCF — « *Mitterrand et Giscard, c'est pareil !* »

...Remous dans la salle... Une travailleuse explique que ses collègues qui sont électrices du PCF refusent de voter gaulliste et disent : « Si ça continue comme ça, on votera PS ! »

F. Chatelain — « *Vous couvrez le PS. Vous capitulez sur les nationalisations, vous faites le jeu des capitalistes !* »

De la salle — « On n'admet pas ce que vous dites ! On veut en finir avec ce gouvernement ! Tous les jours, nous avons à combattre contre lui et pour nos revendications ! Parmi nous, il y a même des collègues qui viennent de recevoir la confiance de leurs camarades dans le syndicat !... »

C. Bichard, ex-suppléante — « *On est souvent à la porte des entreprises, et, croyez-moi, les travailleurs nous comprennent !* »

Un travailleur — « Vous parlez toujours au nom des travailleurs ! Vous dites que vous êtes le seul parti à les défendre, qu'il vous faut 25 % des voix ! Et vous appelez à voter gaulliste ! Moi, tous ceux que je vois, ils n'acceptent pas ! Et ce soir, les travailleurs sont devant vous et ils vous disent : « On n'accepte pas ! »

Un militant du comité local pour le désistement — « Je vous propose le vote d'une résolution... »

F. Chatelain — « *Où vous croyez-vous ! C'est un meeting du PCF ici, convoqué par le PCF !* »

La salle — « Et alors ! On peut bien voter si on en a envie ! »

Le militant qui identifiait Mitterrand et Giscard — « *C'est l'OCI ! C'est une tendance du PS...* »

Lecture de la motion : « Nous n'acceptons pas l'appel de F. Chatelain et C. Bichard à voter Gallet. Ni Poniatowski, ni Gallet ! Chatelain, prononcez-vous pour le désistement PCF au 2^e tour là où le PS arrive en tête. Maintenez votre candidature au 1^{er} tour, ou bien appelez à voter Richard, candidat PS ! Nous décidons de désigner une délégation qui se rendra à l'appel de la Conférence nationale ouvrière et jeune le 4 mars au bureau politique du PCF. »

Qui est pour ? Les trois quarts de la salle lèvent la main.

Qui est contre ? Personne... puis brusquement : « *Moi, je vote contre !* » C'est le militant PCF qui explique que Mitterrand et Giscard, c'est pareil.

Abstentions ? Cinq participants lèvent la main.

Trois participants se portent volontaires pour la délégation le 4 mars...

DANS LE PCF

Au lendemain du 29 janvier, trois militants du PCF des Yvelines adressent un appel à leurs camarades :

« Ayant pris connaissance de la proposition suivante d'un militant du PCF de Clermont-Ferrand :

Camarades,

« *J'étais, jusqu'au 1^{er} janvier, secrétaire de ma cellule du PCF. J'ai décidé d'abandonner mes fonctions. Mais je reste militant du PCF, car il faut continuer et gagner le combat contre Marchais. Nous avons tous nos responsabilités, mais les camarades qui, comme moi, sont militants du PCF, ont des responsabilités particulières. Je propose que le 4 mars, de toute la France, se réunissent, à l'appel de la Conférence nationale ouvrière et jeune, les militants du PCF qui veulent le désistement. Pour ce faire, nous devons nous adresser aux militants du PCF.*

Comme moi, ils veulent la victoire.

Comme moi, ils veulent le désistement.

Je soumets cette proposition au vote de la conférence. »

*Adopté à l'unanimité
moins deux abstentions*

Nous décidons de nous adresser à nos camarades et sympathisants du PCF. Fidèles au *Programme commun*, nous luttons pour sa mise en œuvre par un gouvernement comprenant des ministres communistes. Pour réaliser le changement, un changement réel, pour contribuer de toutes nos forces à la victoire de la gauche, nous affirmons que nous sommes prêts à voter au 2^e tour pour le candidat de gauche le mieux placé. Pour que les électeurs puissent se prononcer en toute clarté, pour écarter tout prétexte à refuser l'union, nous considérons qu'il est de notre devoir de nous adresser à Georges Marchais pour qu'il appelle, avant le 12 mars, les candidats du PCF à se désister au 2^e tour, s'ils ne sont pas en tête, pour le candidat de gauche le mieux placé pour battre la coalition giscardienne. »

Le 7 février 1978

Premiers signataires : Silfille Benoît (Sartrouville), Vergnaud Yann (Vernouillet), Girod Alain (Poissy).

LE 4 MARS : TOUT FAIRE JUSQU'AU BOUT !

Les délégués de 450 comités de la région parisienne et de 137 coordinations régionales se réunissaient pour constituer la délégation qui se rendrait au siège du comité central du PCF, porter les 70 000 signatures faites dans les entreprises et les localités pour dire : « Dirigeants du PCF, engagez-vous au désistement ! »

La délégation, dans sa composition, reflétait l'ampleur du travail engagé. Il s'agissait de : Tartare, Bordeaux, UEC - Guinnebert, Paris, ex-responsable de l'Association France-Pologne jusqu'en 1958 - Meilleur A., équipement, PCF - Tardif, hôpitaux Dreux, PCF - Vieux, bâtiment Toulouse, PCF - Surget Guy, cellule Freix, Rezé-lès-Nantes, PCF - Rocton, Snia-Nantes, OCI - Genetet, Paris Central P et T, OCI - Tavernier, Pêchiney Grenoble, OCI - Fourmi C., CAF - Delus M., hôpital Moisselle - Piccourt, hôpital Pitié, PS - Hervé, Renault, OCI - Lacaze, secrétaire de la région parisienne, OCI - Duplantier A., sapeur-pompier, Clermont, PCF - Sanchez V., communaux Dreux, OCI.

La délégation se heurtait à porte close au siège du comité central du PCF. L'assemblée décidait alors de « tout faire jusqu'au bout », adoptait une résolution qu'elle décidait de diffuser partout, dès le 5 mars sur les marchés, le 6 mars dans les entreprises.

Quinze militants du PCF présents à l'assemblée décidaient eux aussi de tout faire et adoptaient, pour leur part, le texte suivant :

« Nous sommes quinze militants du PCF, du MJCF et de l'UEC, membres de la délégation nationale qui s'est réunie le 4 mars, représentative de comités et regroupements constitués pour l'engagement de désistement au 2^e tour entre les candidats des partis ouvriers pour les prochaines élections législatives.

Six d'entre nous ont participé à la délégation de seize camarades s'étant rendue au siège du CC du PCF.

Nous avons constaté l'impossibilité de dialoguer avec un dirigeant responsable de notre parti.

Pour nous, le désistement, c'est permettre de faire aboutir la satisfaction des revendications des travailleurs et de la classe laborieuse. Pour nous, c'est faire que les partis PC-PS soient dans l'obligation de former un gouvernement ensemble, pour satisfaire ces revendications.

Nous voulons à tout prix balayer et écarter la droite.

Nous voulons à tout prix une union loyale entre le Parti socialiste et le Parti communiste afin de ne pas commettre l'erreur qui laisserait la droite au pouvoir.

Nous estimons notre prise de position extrêmement importante vu l'enjeu des élections législatives du 12 mars et invitons tous nos camarades de parti à se joindre à nous dans le combat que nous continuerons à mener jusqu'au bout pour le désistement. »

Nous avons donc rappelé la longue chaîne de mesures politiques et d'organisation, d'objectifs, de rassemblements, répondant en les accompagnant aux besoins des masses, qui, seule, permet de mettre en œuvre la politique de l'OCI. La réalisation des objectifs politiques de l'OCI exige que soit soigneusement calculée et organisée cette chaîne de mesures politiques et d'organisation. Dans cette continuité, réside la force politique de notre organisation.

Mais à la fin du premier trimestre, à la veille des trois mois précédant immédiatement les élections, il fallait tout à la fois centraliser tous les résultats et généraliser pour toute l'organisation les leçons politiques que la direction tirait de l'activité de l'organisation, donc les mesures politiques que la situation exigeait, et transcrire celles-ci dans l'activité particularisée de chaque secteur, de chaque cellule. Cette centralisation politique était indispensable pour que l'énergie des cellules et des militants soit rassemblée et mobilisée dans l'ordre, et la particularisation ne l'était pas moins pour que les cellules et militants puissent traduire concrètement l'orientation. Ainsi, les cellules pouvaient rediscuter leurs axes d'intervention, les moyens à mettre en œuvre pour avancer et construire de nouvelles cellules.

comment maîtriser notre activité

N'était-ce pas d'ailleurs la meilleure façon de se montrer fidèles à l'esprit des instructions données en 1938 à la section française de la IV^e Internationale — auxquelles nous avons précédemment fait référence —, et qui représentaient le concentré de l'expérience de toute une période historique du combat pour le parti ?

UN EXEMPLE

Reportons-nous à un de ces plans. Voici des extraits d'une résolution d'un secteur qui fait le bilan des premiers trois mois, et fixe les objectifs et tâches pour le reste de la campagne :

« Les résultats obtenus le 1^{er} trimestre au niveau de la sous-fédérale permettent de dire que nous avons réussi à franchir un nouveau pas : dix-neuf nouveaux trotskystes en un trimestre, c'est rompre en partie avec l'activité passée qui signifiait trois-quatre militants en GER par trimestre, grappillés ici et là, et donc une progression linéaire très lente.

Cela étant dit, ça n'est pas pour autant que nous avons réussi à surmonter toutes les difficultés. Il s'en faut de beaucoup.

Nous saisissons chaque bataille menée par l'organisation comme une addition de batailles menées parallèlement où l'OCI finit par se dissoudre, soit en organisation électoraliste, soit en organisation de type « groupe de pression syndicale ».

Rappelons une nouvelle fois notre analyse de la situation, c'est absolument indispensable.

La crise politique transite inéluctablement vers la crise révolutionnaire, où les masses seront amenées à dénouer elles-mêmes la crise politique en crise révolutionnaire, et les événements quotidiens de la politique sont là pour nous aider à aider les masses à briser la résistance contre-révolutionnaire des appareils, des partis et des syndicats, en comprenant que la politique des appareils est non seulement à contre-courant du mouvement objectif, mais à contre-courant des illusions qu'ils

ont semées eux-mêmes dans les masses, en rompant l'Union de la gauche - front populaire. Précisons, c'est ce qu'ils font pour le moment, ce qui ne veut pas dire que la politique du PCF et du PS n'est pas axée sur le front populaire dans la crise révolutionnaire. Il s'agit avant tout de comprendre que le gouvernement Giscard-Barre et la bourgeoisie n'ayant pas les forces en eux-mêmes pour affronter les masses, cette tâche incombe aux appareils, en premier lieu à l'appareil stalinien qui doit prendre en charge de faire appliquer toutes les mesures anti-ouvrières prises par le gouvernement (*Parisien libéré*, Michelin, etc.). »

Prenant exemple sur l'intervention de l'OCI à la fin de la grève Michelin, cette résolution poursuit :

« Revenons au tract OCI Michelin, il est important que ce tract soit analysé soigneusement dans toutes les instances de l'organisation. Il conclut ainsi :

« *Travailleurs, militants, jeunes, là est le problème :*

La tactique des luttes qui cherche à ne pas remettre en cause le système de l'exploitation capitaliste, la tactique des luttes qui amène les dirigeants à déclarer qu'il faut respecter les institutions réactionnaires de la V^e République et la Constitution gaulliste, cette tactique des luttes aboutit aux grèves tournantes, aux journées d'action, à la division PCF-PS. Chez Michelin, les dirigeants ont refusé de répondre à la volonté des travailleurs. Ils ont refusé la voie du comité de grève proposé par les comités unitaires de base.

Travailleurs, militants, jeunes, rejoignez le combat des comités unitaires de base. »

N'est-ce pas là la méthode que nous indique Trotsky en 1935, qui écrivait :

« *L'appareil du « Front unique » joue tout à fait consciemment le rôle qui consiste à désorganiser systématiquement les mouvements spontanés des masses... On ne peut sortir de cette situation que si on aide les masses en lutte, et, dans le processus même de la lutte, à créer un appareil nouveau qui réponde aux nécessités de l'heure.*

C'est précisément en cela que réside la fonction des comités d'action.

Il faut comprendre clairement la signification des comités d'action comme l'unique moyen de briser la résistance anti-révolutionnaire des appareils, partis et syndicats. »

Trotsky précisait ensuite que ces comités d'action ne remplacent pas les organisations, partis et syndicats : « *Les masses entrent en lutte avec toutes leurs idées, leurs groupes, leurs traditions, leurs organisations.* »

Après cette citation de Trotsky, la résolution de ce secteur conclut :

« a — le gouvernement et la bourgeoisie continuent leurs attaques contre l'enseignement et la jeunesse, mais ces attaques se heurtent directement à la résistance des travailleurs ;

b — la bourgeoisie et le gouvernement n'ont pu aller et ne peuvent aller, dans les conditions présentes, jusqu'au bout dans la politique de liquidation de l'enseignement ;

c — les attaques de la bourgeoisie et la résistance des travailleurs à ces attaques aboutissent à une situation de crise, de désagrégation ouverte de l'institution qui est à la base de la formation continue de points de rupture, qui sont autant d'appels aux luttes de toutes les catégories contre les conséquences du démantèlement (conseils d'écoles, fichage, dédoublements, participation...).

d — les appareils, et en premier lieu l'appareil stalinien, doivent prendre en charge la résistance antirévolutionnaire à la volonté des masses, mais, ne pouvant s'appuyer sur un gouvernement stable, l'appareil ne peut aller jusqu'au bout. D'où une multiplication de tensions à caractère politique dans la lutte revendicative.

Pour accomplir nos objectifs, nous devons réaliser le meeting de l'OCI et assurer le succès de la 2^e session de la Conférence nationale ouvrière et jeune sur la base d'une activité politique unifiée. Il n'y a, il faut le comprendre, aucune contradiction entre l'intervention politique dans la lutte des classes pour la constitution des comités sous des formes diverses à l'initiative de l'OCI, l'organisation du meeting du 27, qui est un meeting de l'OCI, et l'organisation de la Deuxième Conférence du 29 janvier.

Il n'y a aucune contradiction, parce que notre politique, nos mots d'ordre, notre tactique sur tous les plans, dans tous les domaines, contre la division sur le terrain direct de la lutte de classe ou sur le terrain des élections, sont profondément compris par les masses. Il n'y a aucune contradiction à dégager des travailleurs, des militants regroupés sur la base de l'intervention active dans la lutte politique pour les revendications.

Il n'y a aucune contradiction à ce que certains de ces militants, travailleurs, jeunes, signent un appel où ils disent en substance : « Nous ne sommes pas membres de l'OCI, mais nous appelons à participer massivement au meeting de l'OCI parce que nous sommes d'accord avec les propositions et les mots d'ordre lancés par l'OCI. »

Il n'y a aucune contradiction à dégager de ces formes de regroupement politique les militants et les travailleurs pour qu'ils participent à la convocation de la 2^e session de la Conférence nationale ouvrière et jeune, et à les convaincre aussi de participer à la centralisation politique, indispensable à la préparation des luttes victorieuses dans tous les domaines.

Voilà comment nous pouvons accomplir nos objectifs, voilà sur quelle base, chaque cellule, sous la direction du comité de rayon, sous la direction du comité de secteur, devra rédiger une résolution politique d'application sur les objectifs à atteindre. »

A PROPOS DE LA BATAILLE SUR LES CONSEILS D'ECOLE

Pour préciser encore, cette résolution de secteur — en partie composée d'instituteurs — reprenait la critique de la façon dont avait été menée la bataille sur les conseils d'école par les camarades :

« Dès le départ, les cellules du secteur ont été surprises de la manière dont se développaient les choses : quasiment spontanément, les directeurs et les instituteurs s'organisaient en septembre contre la mise en place des conseils.

Pendant tout un temps, nous avons pu aider les instituteurs à s'organiser pour pouvoir combattre le refus de la direction du SNI de répondre à leurs aspirations. Le comité constitué dans notre département

pouvait devenir un réel outil de la lutte contre la mise en place des conseils. Mais nous n'avons pas saisi tout son sens. Nous avons eu tendance à faire de ce comité quelque chose qui pouvait simplement remplacer, pour les instituteurs, le SNI, qui opposait un refus absolu de mobiliser les instituteurs sur cette question. Il s'agissait d'une question éminemment politique. Pour combattre, il fallait combiner le combat des instituteurs eux-mêmes et le combat des instituteurs dans leur organisation syndicale. Voilà ce qu'exigeait une bataille conséquente pour le front unique ouvrier. Mais nous avons d'abord organisé la bataille de manière « gauchiste », sans nous préoccuper du SNI, qui n'est que l'organisation syndicale de la majorité des instituteurs (soit dit en passant). Et ensuite, nous avons été complètement désarçonnés par le premier obstacle rencontré de la part de la direction départementale du SNI (sa violence nous a, encore une fois, surpris). Le gauchisme n'est pas contradictoire avec l'opportunisme, au contraire. Et quand nous avons dit après : toute la bataille se mène maintenant dans le SNI, nous avons dépossédé les instituteurs de leur instrument de combat. Nous n'avons pas rectifié, nous avons poursuivi la même orientation à l'autre extrême de l'oscillation du balancier.

Nous n'aïdions pas les masses à lutter, en comprenant ce que cela implique politiquement, nous avons laissé les appareils procéder à la démobilisation des instituteurs.

Comment poser la question maintenant ?

Traçons les axes d'un plan de cellule : exemple celui de la cellule « Y » :

Notre axe : la constitution de comités unitaires de base, regroupements politiques procédant de l'initiative politique de l'OCI sur la ligne qui vise à aider les masses à s'organiser elles-mêmes, dans la large perspective politique des comités d'action qui implique que soit comprise et respectée la relation : masses, appareils, organisations syndicales, parti révolutionnaire.

1^{re} échéance : samedi 7 janvier : délégation parisienne de la Conférence nationale ouvrière et jeune, qui rassemblera les délégués des réunions des comités unitaires de base, des regroupements ad hoc.

Comment la préparer ? Il faut commencer par diffuser partout et discuter autour du tract de l'OCI. Il faut aussi rétablir

immédiatement la continuité de notre travail.

« Y » doit rédiger une lettre : « Tant d'instituteurs du groupe scolaire se sont déjà adressés au PCF avant le 16 novembre. Tant sur la lettre à Marchais. La situation se détériore pour les instituteurs comme pour toutes les masses laborieuses dans ce pays. Le gouvernement Giscard-Barre a des prétentions inadmissibles : blocage des salaires, fichage, dislocation dans les conseils d'école. Pour nous, c'est une évidence : tout doit être mis en œuvre pour faire disparaître ce gouvernement.

Le PCF tient une conférence nationale. Nous nous adressons solennellement à lui pour lui dire :

Il faut la plus grande clarté. Il ne s'agit pas de peu de choses. Nous ne disons pas qu'il n'y a pas de problèmes, mais une chose est certaine :

En refusant de prendre l'engagement de désistement, vous, G. Marchais, secrétaire général du PCF, prendriez la responsabilité de permettre au gouvernement Giscard-Barre et à la réaction de durer.

Cela est impossible ! »

Il faut rassembler, dès la rentrée, une centaine de signatures dans les écoles, alors nous pourrions constituer une délégation réelle pour la réunion parisienne de la Conférence nationale ouvrière et jeune du 7 janvier... ».

Il faut insister : il n'y a aucune contradiction entre l'intervention politique de l'OCI dans la lutte des classes pour la constitution des comités sous des formes diverses, l'organisation du meeting OCI du 27 janvier, et l'organisation de la 2^e session de la Conférence nationale ouvrière et jeune du 29 janvier.

Donnons un exemple : dès la rentrée, L et J diffusent tout le matériel que nous avons sorti centralement qui concerne le fichage (Ikor, comité d'initiative XI *), et nous convoquons la semaine d'après une réunion de tous les instituteurs qui se sont battus sur les conseils d'école et sur le fichage.

La nature de la réunion doit être clairement définie, il s'agit d'une réunion politique, son objet ne doit laisser subsister aucune ambiguïté. Nous avons mené souvent de façon disloquée (nous l'avons souligné) une bataille sur les conseils d'école, le fichage, etc. »

LE RECRUTEMENT A L'OCI

Il était tout à fait important de souligner cela. En effet, si toutes ces questions sont étroitement reliées et imbriquées dans la situation politique, il y a toujours une tendance à les isoler. De façon plus ou moins claire, cette relation, cette imbrication apparaît aux instituteurs. La tâche des trotskystes, qui consiste à les aider à lever les obstacles sur le plan immédiat et sur celui de la bataille pour une majorité PS-PCF à l'Assemblée, n'est-elle pas de convoquer une réunion d'instituteurs dans l'école pour aider à faire apparaître le lien qui existe à partir des questions pratiquement posées entre :

— les conseils d'école (avec l'article d'« IO » sur les comités de parents) ;
— les conseils d'école et la décentralisation administrative ;

— le gouvernement, pour imposer le fichage, doit transformer les enseignants en indicateurs ; pour cela, il faut casser politiquement la corporation et l'instituteur. Il faut remettre en cause les conquêtes démocratiques de cette catégorie de travailleurs. L'organisation de groupes de pression extérieurs aux enseignants par le biais de comités de parents, mis en place contre la Fédération de comités de parents d'élèves Cornec, a cet objectif...

Le travail préalable réalisé sur l'école avec le tract Michelin permet facilement d'aider à dégager une issue politique : « On doit se donner les moyens de s'organiser nous-mêmes contre le fichage pour réussir à réaliser l'unité des instituteurs et de leurs organisations. »

Le plan du gouvernement est clair, les élections de mars sont dans un peu plus de deux mois, il n'y a pas un instant à perdre pour se battre pour imposer l'unité sur ce plan au PCF.

Il s'agissait d'un schéma, les choses pouvaient être abordées autrement, mais le contenu de ces réunions était donné dans la résolution de secteur, c'était très important. La résolution poursuivait :

« Les trotskystes doivent établir eux-mêmes la relation existant entre toutes ces questions. C'est la meilleure façon de préparer le combat. A l'issue de cette réunion, L doit répondre à toutes les questions

posées, dans un supplément *Informations ouvrières*. Qu'est-ce qu'une réunion de ce type ? Quelque chose qui est entre le comité unitaire de base et le comité contre le fichage, qui peut devenir très vite un comité contre le fichage si l'action est à même d'être engagée immédiatement.

De ce point de vue, la tenue de telles réunions est la base de la progression de l'organisation, c'est là que nous dégagerons les nouveaux militants à recruter à l'OCI. Il faut faire un plan immédiatement.

En conclusion : la cellule L devra élaborer de cette façon sur tous ses secteurs d'intervention... Il en va de même pour toutes les cellules...

VIE DE L'ORGANISATION : cette semaine, préparer pour les cellules une discussion contrôlée : 1- *Où va la France*, l'article paru dans *Informations ouvrières* ; 2- *IO* : « Dockers de Gênes » ; 3- tract OCI Michelin.

Tous les PV de cellule doivent être écrits correctement, lisiblement, afin de permettre une discussion politique réelle à tous les niveaux de l'organisation, ainsi qu'entre les cellules et les structures de direction, secteur, fédérales... »

UNE NOTE DU SECRETARIAT DE LA REGION PARISIENNE

Nous venons de donner un exemple de résolution de secteur. De tels plans ne règlent pas tous les problèmes, les résolutions de cellules qu'il appelait n'ont pas toutes été adoptées par les cellules... Mais, en définissant un cadre formel de solution aux problèmes posés, il fournissait un point d'appui, un cadre indispensable auquel il fallait s'attacher, pour pouvoir mesurer le degré de réalisation des décisions au fur et à mesure, en tirer les conclusions politiques, revoir, corriger, critiquer les faiblesses de la résolution elle-même dans la mesure où la progression politique de l'organisation permet de le faire. C'est en général un moyen de mesurer les progrès réalisés dans le travail, donc un encouragement et un ciment pour l'organisation.

Dans ce plan, une question est soulevée, celle de la relation qui existe entre l'activité des trotskystes sur le

plan de la lutte directe dans l'entreprise et l'activité proprement politique au sens général du terme, dont le terrain de la bataille électorale fournit un bel exemple. Il a fallu y revenir à plusieurs reprises.

Une note du secrétariat de la région parisienne, du 7 février, reprenait cette question :

« Les obstacles qui se dressent contre les travailleurs et leurs combats revendicatifs, et ceux qui se dressent pour les empêcher d'écraser les partis de la V^e République aux élections législatives, de remporter une victoire politique en donnant la majorité des voix et des élus au PS et au PCF sont les mêmes. C'est une même politique. Les travailleurs le ressentent (...).

Mais il appartient aux militants de l'OCI et du comité unitaire de base de le dire explicitement, et surtout d'ouvrir une issue politique à ces travailleurs en les intégrant le plus largement possible à l'action pour exiger du PCF qu'il s'engage à se désister au second tour.

Les derniers développements de la situation dans les PTT, à la CAF, dans les établissements secondaires des Hauts-de-Seine ne constituent-ils pas une manifestation éclatante de cette situation, en même temps bien sûr qu'un concentré des problèmes que l'organisation a à résoudre ?

Dans les PTT, un auxiliaire est licencié à Créteil, les stalinien procèdent comme ils font partout et comme ils l'ont expérimenté particulièrement chez Renault. Ils font venir l'auxiliaire licencié au travail et lui font prendre son service, ils font une campagne de popularisation, quelques débrayages, et puis, comme toute bonne chose a une fin, il faut bien que le travailleur licencié cherche un autre travail...

Précisément, rien ne s'est produit comme prévu. A Créteil, les travailleurs se sont mis en grève et ont occupé pour arracher la réintégration de leur camarade.

La police est intervenue vendredi matin pour faire évacuer le centre de Créteil. L'appareil, très conscient de la situation dangereuse qui pouvait être créée, orchestre une campagne désordonnée. Le vendredi matin, la CGT appelle à débrayer dans certains services, pas dans les autres, à débrayer symboliquement puis à reprendre. Tout est fait pour empêcher les travailleurs de se réunir, pour savoir « ce qu'on fait », pour décider.

Une chose est certaine, un puissant mouvement se dessine et s'avance alors, la maî-

trise des opérations a échappé aux appareils vendredi dans la journée et samedi matin.

Il faut se garder de considérer cette manifestation sans l'intégrer dans la continuité de tout un cheminement. Nous y perdrons la continuité dont nous parlions au début de cette note.

Ce qui vient de se passer dans les PTT s'inscrit dans un long développement de luttes, d'actions de la classe ouvrière, pour submerger le barrage des appareils. Il faut rappeler l'écho considérable rencontré dans les PTT par la campagne menée à l'initiative de l'OCI par les comités unitaires de base contre les journées d'action, qui a abouti à la constitution d'un véritable réseau dans la mise sur pied d'un comité de liaison des délégués des comités unitaires de base des postiers de la région parisienne. Cela donne une véritable mesure de la situation, ainsi d'ailleurs que l'a donnée l'intervention du facteur de la recette principale à la deuxième session de la Conférence nationale ouvrière et jeune (publiée dans le *IO n° 836*).

Un problème se pose à nous vendredi soir ; la situation est confuse, d'une part, des travailleurs débrayent en masse, les centres de tri sont en grève, et puis, d'autre part, dans d'autres centres, les travailleurs hésitent : quoi faire ? Comment le faire ? Quelle action pour arracher la réintégration de l'auxiliaire ?...

Des camarades hésitent, certains poussent à la grève dans le cadre des débrayages qu'organisent les appareils pour tronçonner le mouvement qui prend forme, d'autres voient avec méfiance les manœuvres de l'appareil...

L'essentiel risque d'être perdu de vue.

Il faut revenir à la question de fond : « aider les masses à lever elles-mêmes les obstacles ». Les postiers n'acceptent pas le licenciement de leur camarade, l'occupation d'un centre de tri par la police, les poursuites contre des agents des PTT, ils doivent décider eux-mêmes de l'action efficace pour faire céder le gouvernement.

Vendredi soir, parce qu'on dispose dans les PTT d'un outil, le comité de liaison, on peut lancer l'appel suivant :

**DECLARATION
DE LA COORDINATION
DES COMITES UNITAIRES DE BASE
DES PTT**

« Il faut être clair ! Les postiers, tous les postiers n'acceptent pas : qu'un jeune vacataire soit licencié, que les forces de police interviennent contre les grévistes, et occupent le centre de tri de Créteil ; que les grévistes soient arrêtés et menacés de poursuites.

Les organisations syndicales ne peuvent tolérer des choses pareilles.

Tous les postiers veulent la réintégration du vacataire révoqué, le départ immédiat des forces de police des centres de tri, l'arrêt immédiat de toutes poursuites contre les grévistes.

Alors, il faut l'assemblée générale des postiers de la région parisienne. »

Il est diffusé samedi matin.

Samedi, Paris 16, en AG de centre, adopte cette position d'appel des postiers de la région parisienne. Partout, dans les AG de centre, les camarades associent autour d'eux pour se battre sur cette ligne, ils constituent de véritables regroupements sur cette question.

A cette étape, l'appareil a manœuvré pour tout disloquer suivant une tactique que la *Lettre d'Informations ouvrières* du 7 février analyse de manière détaillée. Le pourcentage des grévistes a baissé. La grève a été comme bloquée, mais au prix d'un effort politique considérable.

La braise couve sous la cendre, la tension politique s'est encore élevée d'un degré, à tout moment le fragile équilibre peut être rompu. Les militants de l'OCI vont associer les militants des comités unitaires de base, les travailleurs qui se sont associés à la bataille pour l'AG des postiers de la région parisienne, ceux qui préparent avec nous à Paris 19 le meeting pour exiger du PCF qu'il prenne l'engagement de désistement immédiat, à la diffusion de la *Lettre d'Informations ouvrières*, qui, en établissant ce qui lie tous les problèmes rencontrés par les postiers, ouvre une issue politique, aide les masses à lever les obstacles et contribue à lier consciemment les militants qui se dégagent et se forment dans le combat à l'OCI. Il faut apprécier l'importance de cette bataille.

Dans combien d'endroits, il nous manque le réseau et le dispositif politique dont nous avons disposé dans les PTT, et qui sort aujourd'hui renforcé, comme l'OCI elle-même, c'est-à-dire les comités unitaires de base et les divers comités constitués à l'initiative des militants de l'OCI ?

Mais la question est posée. Combat-on partout sur cette orientation, la seule qui permette de renforcer l'OCI, de vendre IO, d'atteindre les objectifs fixés ? »

La réalisation du plan qui, partant des besoins de la construction de l'organisation, définit ses objectifs, est nécessairement le seul point de départ permettant de mener dans son unité fondamentale la bataille politique pour lever les obstacles dressés sur la voie des masses sur les deux plans qu'exige cette bataille et qui ne sont qu'un :

— sur le terrain direct de la lutte dans l'entreprise, pour réaliser le front unique ouvrier pour arracher les revendications ;

— sur le terrain de la bataille pour une majorité PS-PCF à l'Assemblée.

En effet, l'élaboration de mots d'ordre, de tactiques, de formes d'organisation pour aider les masses à lever ces obstacles, sur le plan de l'entreprise, par exemple, doit être intégrée à l'unité de tout le développement de la lutte des classes, qui portera les masses à dénouer elles-mêmes la crise politique en crise révolutionnaire. « Intégrée », dans ce sens, veut dire : concourant, dans le respect du plan spécifique qui est le sien, au développement du mouvement dans son ensemble. Ce n'est pas une tâche facile, mais existe-t-il un autre fil à plomb pour les militants révolutionnaires que celui qui consiste, au jour le jour, à mesurer la façon dont leur activité est intégrée, au regard des résultats enregistrés dans la construction pratique de l'organisation, qui incarne par son programme l'objectif général exprimé consciemment de tout ce mouvement ?

Répétons-le, le bilan présente de graves faiblesses, mais il est largement positif.

La longue citation que nous avons faite d'un plan de secteur le prouve, la cellule est au centre des problèmes de l'organisation, elle doit être mise en mesure d'aller jusqu'au détail de l'élaboration politique pour permettre à tous les militants de combattre sur l'orientation définie par le comité central de l'OCI dans la lutte des classes. Cela exige, bien sûr, que chaque moment précis, chaque intervention particulière soit reliée et intégrée à l'activité politique globale de l'OCI.

la formation dans l'OCI

les écoles de responsables de cellules

Nous l'affirmions en septembre dernier :

« Il faut reconnaître que réaliser cela est une tâche extrêmement difficile... Une cellule ne peut fonctionner réellement de façon satisfaisante sans un plan d'activité et de discussion préparées et contrôlées, portant sur un mois ou deux, en relation avec l'activité d'ensemble de l'OCI... Les responsables de cellules sont évidemment responsables de faire le nécessaire pour leur propre formation. Pourtant, la responsabilité de la formation de centaines de nouveaux responsables de cellules... dépend d'une politique systématique définie au comité central, appliquée et développée au niveau de tous les organismes, des comités régionaux aux comités fédéraux, aux comités de secteur, aux comités de rayon. »

Les besoins immédiats de l'activité quotidienne, la pression constante exercée par ces besoins, dont chaque lecteur peut avoir un aperçu dans ces quelques pages, ne pouvaient en aucun cas — quelle que soit la tension existante — distraire la direction de l'application d'une politique systématique destinée à armer, orienter et former ces nouveaux responsables de cellules.

LES GER

Cela d'autant plus que la réalisation (même inégale) des objectifs fixés par le comité central des 3, 4 et 5 septembre 1977 amène dans les cellules de l'OCI de tout nouveaux militants gagnés dans l'intervention dans la lutte des classes au trotskysme. Ces militants sont indéniablement des combattants révolutionnaires. Les GER mis au point pour pouvoir les intégrer à l'OCI — en un mois ou un mois et demi — ont eu pour objectif essentiel de présenter l'OCI, sa politique. Dans le schéma du 1^{er} exposé présenté au GER, il est spécifié :

« L'OCI fonde son activité politique sur le programme rédigé par Léon Trotsky en vue de la Conférence de fondation de la IV^e Internationale de septembre 1938.

L'OCI considère que le *Programme de transition* rassemble toute l'expérience généralisée d'un siècle et demi de combat révolutionnaire du prolétariat pour son émancipation, et que ce programme constitue la base toujours actuelle du combat pour la construction du parti révolutionnaire.

La cohésion politique de l'OCI réside dans cette compréhension commune des tâches que constitue le programme.

L'orientation ferme suivie par l'OCI permettant d'aider les masses à lever les obstacles dressés sur leur voie dans les combats auxquels vous venez de participer, trouve son origine dans une compréhension profonde des lois du développement de la lutte des classes que dégage l'héritage théorique du trotskysme.

Il est possible qu'un certain nombre d'entre vous n'éprouvent pas aujourd'hui une grande curiosité pour cet imposant ensemble théorique. Pourtant, il faut le dire sans concession : il n'y a pas d'action révolutionnaire véritable sans assimilation de la théorie révolutionnaire.

Mais, rassurez-vous, nous essayerons de faciliter cette approche, la direction de l'OCI a pris des mesures permettant d'organiser systématiquement la formation de ses nouvelles recrues.

Dans ce GER, il s'agira pour nous d'aborder les principales conclusions politiques de l'OCI : en un mot, les grands thèmes politiques qui permettent de faire apparaître le plus clairement possible la ligne politique de l'OCI, et donc de commencer à agir de façon à la mettre en pratique dans les luttes de classes. »

La direction de l'OCI a donc pris des mesures pour contribuer à la formation marxiste des nouvelles recrues de l'OCI : un cycle de formation a été

mis au point. Les militants nouvellement intégrés sont donc invités à suivre une fois par mois les séances de ce cycle. Mais nous devons faire un bilan, il reste de sérieuses lacunes à combler sur ce plan. Elles ne pourront l'être que par la mobilisation de tous les responsables de cellules dans la bataille pour la formation des militants.

Après la tenue des écoles prévues les 1^{er} et 2 octobre, le bureau politique du 25 novembre 1977 adoptait la résolution suivante :

PREMIERES ECOLES DES RESPONSABLES DE CELLULES

« Dans toutes les régions se sont tenues des écoles de responsables de cellules, les 1^{er} et 2 octobre. Un matériel généralement jugé satisfaisant a été édité sous forme de notes préparant les deux exposés. Mais les écoles n'ont pas vraiment atteint l'objectif qui doit être le leur : la formation de responsables de cellules capables de maîtriser et d'impulser, avec tout ce que cela implique, la vie de leur cellule.

Ces écoles de responsables de cellules se sont tenues quatre semaines après que ce soit tenu le comité central de rentrée de l'organisation. La tendance générale a été de les transformer en de super-organismes pour relancer, sur la ligne définie par le comité central, l'activité politique. Quelques-unes se sont même terminées par le vote de résolutions de travail du secteur ou de la région. En somme, ces écoles de responsables de cellules ont été transformées en sorte de conférences d'application des secteurs et des régions. En ce sens, elles ont aidé au redémarrage politique de l'organisation et n'ont donc pas été inutiles. Mais ce n'est pas ce rôle qu'elles ont à jouer. Il y a un double problème :

1— fonctionnement insuffisant des structures et une tendance à trouver des raccourcis organisationnels ;

2— incompréhension que si nous ne parvenons pas à former des responsables de cellules capables de couvrir toutes les responsabilités qui leur incombent, l'ensemble de l'organisation ne fonctionnera pas correctement, restera politiquement déficiente. La croissance de l'organisation, son

nouveau mode de recrutement exigent au contraire des cellules qui vivent politiquement, donc des responsables de cellules capables d'animer et de diriger cette vie politique.

Ainsi, des propositions précises étaient faites :

A — les réunions de cellules comportent trois points à leur ordre du jour :

a — un rapport politique et une discussion qui portent sur les problèmes politiques de la lutte des classes en France, en Europe, dans le monde, les problèmes de la reconstruction de la IV^e Internationale, de la construction du parti révolutionnaire en France, étant entendu qu'il doit y avoir au moins une fois par mois un rapport et une discussion générale sur la France ;

b — à toutes les réunions, un bref rapport sur la France, en utilisant notamment *IO*, qui débouche sur l'activité extérieure de la cellule ;

c — la réalisation des tâches.

B — toute une série de problèmes à discuter.

Dans la plupart des écoles de responsables de cellules, ces propositions n'ont pas même été discutées. Entendons par là : comment les mettre en application, comment vérifier qu'elles s'appliquent, de quels éléments les responsables de cellules ont besoin pour les mettre en application.

La conséquence en a été que généralement toutes les propositions sont restées lettre morte. Au niveau de toutes les responsabilités, personne ne s'en est occupé. C'est resté du papier ronéotypé.

Il faut constater que les délais de préparation étaient très courts. Il reste que là aussi, dans la plupart des cas, la préparation a été insuffisante en ce qui concerne la connaissance des problèmes politiques qui se posent aux cellules du secteur ou du rayon considéré et les réponses à y apporter. C'est-à-dire que le responsable du secteur ou de la région n'a généralement pas préparé avec ses responsables de rayon l'école des responsables de cellules.

PROCHAINES ECOLES LES 4 ET 5 FEVRIER 1978

En vue de la 2^e session des écoles des responsables de cellules, il nous faut tenir compte de cette expérience.

La formule des deux rapports doit être maintenue. La formation des responsables de cellules ne doit être ni celle de praticiens ayant une certaine « technique », ni abstraite.

Il importe donc que le premier rapport soit un rapport politique portant sur la situation politique, l'action et l'intervention politique de l'organisation. Mais l'important est d'en donner les justifications théoriques à partir des classiques du marxisme, de nos propres textes fondamentaux, pour que le responsable de cellule soit lui-même en mesure, au cours de son activité, à la direction de sa cellule, de donner ces éléments. Il s'agit d'expliquer tout autant les racines, la méthode, que le contenu de notre analyse politique.

Il importe tout autant que le second exposé porte sur la projection politique de notre activité dans les cellules et par les cellules du secteur ou de la région considérée. Mais le problème n'est pas de donner à chaque responsable de cellule une réponse « pratique » pour demain ou après-demain à telle ou telle question. C'est le rôle des structures qui fonctionnent constamment de faire ce travail. Il faut mettre à jour les racines politiques et de méthode des faiblesses, des erreurs, des carences. Il est vrai que c'est difficile. Pour y parvenir, il faut, en utilisant les PV des cellules, leur ordre du jour, en analysant le contenu des discussions, des décisions, les publications, les interventions, les résultats, déceler le comment et le pourquoi. Il faut dégager au niveau des secteurs ou de la région ce qui est caractéristique pour l'ensemble des cellules du secteur ou de la région.

En conséquence, la première phase de la préparation de la nouvelle session des écoles de responsables de cellules doit être que tous les responsables de secteurs réunissent leurs responsables de rayons, discutent avec eux de deux points :

1 — quelles ont été, dans les cellules du secteur ou de la région, les conséquences de la première session des écoles de responsables de cellules, du point de vue de la vie politique des cellules ? Comment ? Pourquoi ?

2 — les problèmes politiques auxquels les cellules sont confrontées. Comment elles y ont répondu. Et toujours aller aux racines : comment ? Pourquoi ?

Les résultats de ces discussions seront centralisés pour que la commission de for-

mation en discute et en tienne compte dans la préparation de la 2^e session.

Comme pour la première session, la commission de formation établira, selon la même méthode, deux schémas. Mais les responsables des écoles de formation, membre du comité central, doivent commencer à préparer, avec les responsables des régions et des secteurs qui leur sont attribués, la prochaine session, et notamment la préparation du 2^e exposé (c'est le responsable de secteur ou de région qui doit en être chargé). Insistons encore sur ce point : le 2^e schéma, notamment, ne peut être obligatoirement qu'un schéma à concrétiser dans chaque cas.

Les responsables de secteurs et responsables de régions devront ultérieurement suivre et impulser dans leurs secteurs et leurs régions les résultats de ces écoles, en les intégrant à la vie de leur secteur ou de leur région.

En conséquence, le déroulement des opérations doit se faire ainsi :

1 — dès que les responsables de secteurs, de régions, jusqu'aux responsables de rayons, ont cette résolution, ils la discutent en la mettant en application pour d'ores et déjà faire le bilan et soulever les problèmes qui, dans le secteur ou le rayon considéré, seront la matière première du second rapport (les membres du comité central doivent suivre) ;

2 — dès le mardi 5 décembre, les responsables désignés rapportent à la commission de formation sur les premiers résultats de ces discussions pour que puissent être préparés les schémas d'exposés dans les 10 jours qui suivront ;

3 — les schémas sont communiqués à tous les responsables jusqu'aux responsables de cellules ;

4 — les membres du comité central responsables d'écoles de formation de responsables de cellules préparent avec le responsable de secteur ou de région les exposés et la tenue de leurs écoles ;

5 — 4 et 5 février : tenue des écoles. »

Les 4 et 5 février, c'est en pleine bataille de l'organisation, à un mois et demi des élections, que, partout en France, se tenaient les écoles de responsables de cellules.

Il faut souligner immédiatement les progrès enregistrés dans la tenue de cette deuxième école. En effet, le soin

mis à sa préparation a commencé à porter ses fruits.

La bataille engagée de façon centralisée pour que les décisions prises en la matière soient simplement appliquées, a permis que cette deuxième école se tienne dans des conditions où les responsables étaient en possession de véritables procès-verbaux de cellules utilisables. Ces procès-verbaux faisaient tous état d'une application, même formelle, mais d'une application des indications données pour unifier le fonctionnement des cellules de l'OCI. La discussion approfondie était rendue possible, les responsables de cellules pouvaient à leur tour faire valoir leurs exigences.

LES EXIGENCES NOUVELLES DES RESPONSABLES DE CELLULES

Dans un rapport écrit sur cette deuxième école, on lit ceci :

« Le rapport sur les problèmes politiques auxquels sont confrontés les cellules, tout en fournissant de précieuses remarques sur les PV de cellules et les problèmes qu'ils soulevaient, n'a pas suffisamment nettement et précisément dégagé les problèmes théoriques posés dans la vie de l'organisation.

Il y a une timidité, ou plutôt une habitude ancrée à ne pas essayer de généraliser, mais à rectifier au coup par coup, qui, au niveau des cadres, constitue un des plus grands dangers aujourd'hui.

Le premier intervenant dans la discussion, un responsable de cellule de la sous-fédérale du rapporteur, a fort justement fait remarquer :

« Ce qu'a dit le camarade est très intéressant, mais je le dis tout de suite, ce n'est pas ce que j'aurais voulu entendre. Je m'explique : j'ai particulièrement soigné mes quatre derniers PV de cellules ; nous en avons notamment fini avec la simple indication qu'il y a eu un rapport, j'ai pris le soin de transcrire précisément le rapport... J'en ai fait deux sur les quatre, ils ont été particulièrement préparés... J'ai d'ailleurs le même résultat que les autres camarades, et surtout les mêmes difficultés... Ce que j'aurais voulu, c'est

qu'on décortique mes rapports — je les ai transcrits pour cela — et qu'on m'établisse le lien qui existe entre les problèmes que je rencontre et ce que je dis politiquement dans mon rapport. Sous cet angle, le rapport de M. me paraît insuffisant. »

La demande du camarade était entendue, il était alors procédé à l'analyse de ces rapports, d'ailleurs fort intéressants. Il faut souligner que l'intervention de ce camarade a, de façon décisive, aidé à orienter le travail de l'école.

Il faut savoir discerner, dans cette petite indication d'un rapport d'école de responsables de cellules, le chemin déjà parcouru. Ces écoles, qui ont d'abord été convoquées de façon nécessairement formelle, sont devenues un besoin, elles sont attendues et préparées. Les responsables de cellules ont commencé à réfléchir de façon organisée à leurs besoins. Ils présentent leurs exigences, et, dans le cadre donné, ils suscitent une amélioration du travail de direction. N'est-ce pas l'objectif que le comité central s'était donné ?

CONSTRUIRE L'OCI DANS LES MOIS QUI VIENNENT

Le tournant de la situation politique au lendemain des élections législatives est largement analysé par le camarade Ducros dans son article. Rien, dans les processus profonds qui mènent à l'ouverture de la crise révolutionnaire, n'est arrêté. Bien au contraire. Il est possible que, durant quelque temps, la classe ouvrière donne l'apparence de l'expectative. Il ne s'agira alors que d'une apparence. Dans les profondeurs, une intense assimilation politique sera en cours, qui va se combiner avec les exigences impérieuses d'une situation de plus en plus tendue, pour à nouveau, dans des délais et sous des formes qu'on ne peut prévoir, émerger vers de nouvelles batailles politiques d'envergure, vers des luttes de classe de grande ampleur...

Le marxisme permet d'établir à ce stade les axes du développement de la situation, il ne permet en aucune manière d'en donner aujourd'hui les formes et les délais, la vie s'en char-

gera. Le marxisme exige que l'OCI laisse se dégager la manière et les formes avec lesquelles la classe ouvrière va tout d'abord réagir, puis ensuite dégager la voie.

LE NOUVEAU PLAN JUSQU'EN JUIN

L'OCI doit s'orienter clairement. Il faut répondre à cet impérieux besoin d'assimilation politique qui précède immédiatement les nouvelles luttes de classe de grande ampleur. Aujourd'hui, l'activité ordonnée de propagande menée par l'OCI, dans des réunions de l'OCI, autour de ses publications, rejoint l'agitation politique, en un mot constitue la seule agitation possible dans l'immédiat. Au travers de cette bataille, l'OCI va continuer à progresser, le recrutement doit se poursuivre. Comme elle l'a toujours fait, l'OCI, à son comité central des 25, 26, 27 mars, se fixera un nouveau plan pour la période qui nous sépare de juin.

Ce plan ne pourra avoir — en relation avec la situation politique — l'ampleur de celui qui avait été établi en septembre.

Jusqu'à juin, il faudra mener à bien la tâche de renforcement qualitatif de l'OCI et préparer ainsi l'activité de l'organisation pour le moment où la période qui s'est ouverte avec le résultat des élections législatives affirmera ses traits, les formes selon lesquelles elle se réalisera.

Dans cette période devra commencer la préparation du XXII^e Congrès de l'OCI, qui devra être en mesure d'établir alors, à partir de la situation, un plan de l'ampleur de celui que nous avons mis en œuvre durant les six derniers mois.

Pour les trois mois qui viennent, renforcer qualitativement l'OCI obligera le comité central à revenir sur les GER, pour les adapter aux besoins nouveaux de la période. Il faudra réactiver le cycle de formation. La troisième école des responsables de cellules prendra, dans ce nouveau dispositif, une place essentielle, ainsi que la préparation des camps d'été de l'OCI.

Ces camps font déjà l'objet d'une résolution du bureau politique de novembre 1977, qui les intégrait parfaitement dans le développement de la situation politique. En voici quelques extraits :

CAMPS DE FORMATION D'ÉTÉ

« Le développement actuel — et plus encore futur — de l'organisation exige que soient mis debout deux types de camps d'été.

1. — Un niveau élémentaire. A ces camps doivent participer les militants qui ont été intégrés au cours de l'année et d'autres militants restés à un niveau de formation assez faible. La responsabilité de l'organisation, de la préparation politique et de la direction de ces camps appartient aux régions. Mais la direction nationale fournira les thèmes et les schémas de ces camps.

Cependant, il faut prendre conscience des problèmes considérables d'organisation, de préparation, d'encadrement de ces camps que cela soulève.

A ces camps devront participer environ 1 500 militants de province et 1 000 militants de Paris. Ce qui fait, en limitant à 50 le nombre de participants à chaque camp, ce qui est déjà considérable, 50 camps au cours des mois d'été. Il sera peut-être possible qu'en ce qui concerne les étudiants, les camps se tiennent en septembre et en octobre. Compte tenu des problèmes soulevés, la commission de formation propose que la durée de ces camps soit limitée à 3 jours et à 3 exposés discutés en assemblée générale. Il sera en effet difficile en trois jours d'organiser soit des commissions, soit des cellules qui se réunissent et fonctionnent, et rapportent.

La préparation de ces camps, pour être efficace, doit commencer dans les régions dès janvier.

2. — Les camps du deuxième niveau doivent rassembler les responsables aux divers niveaux de l'organisation. Bien entendu, tous ceux qui ont une responsabilité n'y participeront pas. Mais il faut compter, pour l'ensemble de l'organisation (Paris - Province) 600 participants. La durée de ces camps doit, comme par le passé, être d'une semaine. En outre, le nombre de participants dans chaque camp doit être au maximum de 30, ce qui fait 20 camps.

L'organisation, la préparation, l'enca-drement de ces camps est de la responsabi-lité de la direction nationale. Des questions techniques très importantes vont là aussi se poser. La constitution d'une commission qui fonctionne dès le début de janvier est nécessaire. Dès le mois de mars, les respon-sables régionaux devront proposer des lis-tes de participants avec les dates de partici-pation possibles, déterminées en fonction de critères fixés centralement et du nombre de places mises à la disposition de la région considérée par les commissions province et RP.

Donc : pour le premier type de camps, le premier acte doit être, dès début janvier, que les responsables politiques des camps soient désignés.

Pour le deuxième type de camps, le comité central désignera les responsables politiques. Une commission nationale tech-nique pour l'organisation des deux types de camps, qui travaillera en liaison avec les régions, sera constituée par le bureau poli-tique.

En ce qui concerne les thèmes, aussi bien des camps de niveau 1 que de niveau 2, il n'est pas possible de les déterminer concrètement actuellement. Tant en ce qui con-cerne l'OCI (plan de développement dont l'échéance est fin février), que la situation politique et la ligne d'intervention de l'OCI, les élections législatives vont mar-quer un moment, exiger un bilan et un ré-ajustement. La préparation des camps est obligatoirement liée à cette situation. Au

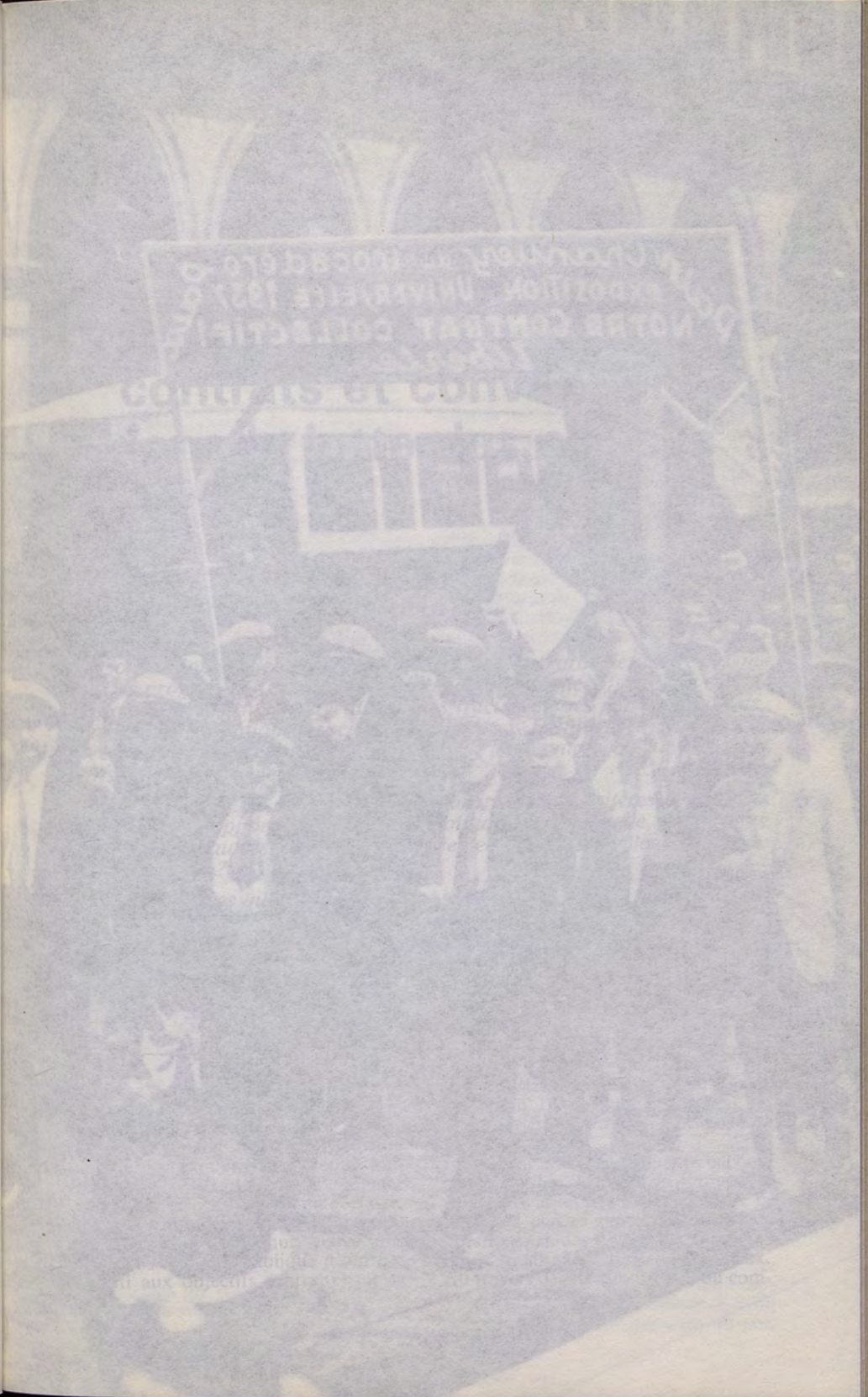
cas où la conférence nationale se tiendrait à la Pentecôte, les textes qui en émaneraient seraient les documents préparatoires à ces camps.

Cependant, il doit être possible de fixer dès le premier comité central qui se tiendra après les élections législatives, les thèmes des camps, et de préparer tout de suite des schémas préparatoires. »

Le comité central des 25, 26, 27 mars, généralisant les besoins exprimés dans les nombreuses discus-sions qui se sont menées dans les cellu-les, assemblées de responsables de cel-lules et assemblées générales de région, pourra aisément définir ces thèmes et engager dès maintenant leur préparati-on politique.

En conclusion, il faut rappeler que, globalement, les résultats politiques enregistrés par l'OCI sont importants. La critique imputoyable de nos faibles-ses, comme nous venons de nous y livrer, n'affaiblit pas le sentiment d'avoir sérieusement progressé. Au contraire, c'est la force de l'OCI que de pouvoir se livrer ainsi à cette criti-que. Seule, comme organisation, elle utilise avec suite cette pratique. Elle rassemble ainsi les nouveaux maté-riaux qui lui serviront pour un nou-veau bond en avant.

Marc Lacaze,
20 mars 1978.



Pain Charrier du Trocadero
EXPOSITION UNIVERSELLE 1937
NOTRE CONTRAT COLLECTIF!
Liberte



CONVENTIONS ET CONTRATS DANS LA LUTTE DES CLASSES

MARX

« FAIRE UNE CONCURRENCE GENERALE
AU CAPITALISTE »

contrats et conventions dans la lutte des classes

par Sylvie KERLAZ
et Denis FOLIAS

Conventions collectives, contrats salariaux, accords de salaires, contrats de progrès, conventions salariales, contrats collectifs, autant de termes que l'on retrouve souvent dans les tracts diffusés par les syndicats, dans les « informations » sociales des journaux. Employés le plus souvent avec la plus grande confusion, de façon que leur contenu et leur nature ne puissent être clairement déterminés.

Où sont donc les différences, et à partir de quels critères peut-on les juger ? Quels rapports ont-ils avec la politique contractuelle, la politique des revenus, autres expressions également traditionnelles depuis la V^e République ?

Sur toutes ces questions, La Vérité a décidé de publier plusieurs articles.

pourquoi cet article ?

Parce que ces questions sont aujourd'hui de grande importance, parce qu'elles sont au cœur de la lutte des classes, parce que leur discussion dans les rangs ouvriers est, depuis toujours, décisive quant à l'existence même du prolétariat comme classe, quant à son indépendance. Mais, plus précisément aujourd'hui, parce que vingt ans de V^e République n'ont pas abouti aux objectifs centraux que la

bourgeoisie française assignait à de Gaulle en 1958, quels que soient les coups sérieux qui ont été portés.

Et, plus immédiatement encore, parce que les élections législatives de mars 1978 et les développements de la lutte des classes reposent toutes ces questions, en des termes à la fois identiques, mais aussi en partie nouveaux. Au travers de leur discussion, du com-

bat politique dans une période où tout sera fait à nouveau pour tenter d'enchaîner la classe ouvrière aux intérêts de la bourgeoisie, c'est le combat inlassable engagé par Marx et Engels, et, depuis eux, par tous les révolutionnaires, pour l'indépendance de classe du prolétariat, qui est en cause. La façon apparemment très originale dont les dirigeants du PCF posent aujourd'hui la question de l'autogestion — sur laquelle nous ne donnerons ici, très brièvement, que quelques points de référence, la traitant dans la deuxième partie de notre article — en est très significative.

Si « La Vérité » publie une série d'articles sur ces questions, c'est d'abord parce qu'elles sont un enjeu — et un enjeu central — de la lutte des classes, parce que se concentrent autour d'elles les difficultés et les contradictions majeures des gouvernements de la V^e République, parce que la clarté sur ces problèmes — que chacun cherche volontairement à embrouiller pour que les travailleurs ne puissent s'y retrouver — est indispensable, parce qu'elle est elle-même une arme pour le combat de classe indépendant.

AU CŒUR DES QUESTIONS DECISIVES DE LA V^e REPUBLIQUE

Nous consacrerons toute la deuxième partie de notre article à la V^e République, aux différentes formes et tentatives d'application de ce qu'on appelle « la politique des revenus », politique qui vise à enchaîner les revendications ouvrières, donc la lutte des classes, aux « nécessités » de l'impérialisme national, de la productivité, de la concurrence internationale. Nous y reviendrons donc en détail. Mais, afin que nos lecteurs saisissent l'enjeu de ces problèmes, disons ici d'emblée que la politique des revenus n'est pas une « superstructure », quelque chose qui serait au-dessus de la lutte des classes, mais un objectif de classe de la bourgeoisie, une nécessité du capitalisme parvenu à son stade impérialiste. Elle implique, pour sa pleine réalisation, la destruction du mouvement ouvrier organisé,

de ses organisations indépendantes, quelle que soit la forme de cette destruction : leur interdiction brutale et leur répression ; leur intégration au sein de l'appareil d'Etat, comme rouages de celui-ci ; le corporatisme.

Tel était l'objectif historique du gaullisme. Il a porté des coups à l'indépendance de classe des organisations ouvrières en s'appuyant sur les dirigeants réformistes ou stalinien, mais sans pouvoir mener ses projets à terme devant la résistance acharnée de la classe ouvrière tout entière, dont le combat en cette période a été marqué de deux dates essentielles : la grève des mineurs de 1963, la grève générale de 1968.

Ce n'est pas une coïncidence heureuse, mais un fait profondément significatif que de Gaulle, incarnation de la V^e République bonapartiste, soit personnellement tombé en 1969, lors d'un référendum où la question du corporatisme était explicitement posée, et ce un an après la grève générale.

Mais, si la V^e République n'est pas parvenue à la brutale association capital-travail qui fut la raison d'être fondamentale de sa constitution en 1958, il est nécessaire de comprendre les formes graduées et multiples au travers desquelles elle a cherché à avancer sur cette voie.

La constitution du Conseil économique et social, la promulgation des ordonnances « sociales » sur l'intéressement, la participation des représentants syndicaux aux commissions du Plan, l'élaboration de contrats d'association, de contrats salariaux, de contrats de progrès, sont autant de phases que nous étudierons.

TOUS SE PREPARENT A LA CRISE REVOLUTIONNAIRE

Aujourd'hui, la V^e République est moribonde, agonisante. Tous les éléments de l'explosion révolutionnaire se nouent solidement, qui balayera les vestiges de l'« Etat fort » que de Gaulle voulait bâtir.

Mais la pire des erreurs serait aussi de croire que cet Etat, même de plus en plus impuissant, n'existe plus, que la bourgeoisie a baissé les bras et a renoncé à ce qu'elle sait rester ses objectifs vitaux.

Simplement, sur cette question comme sur toutes les autres, ayant de moins en moins la force de les imposer par sa puissance politique intrinsèque, c'est à ses lieutenants ouvriers, qui campent encore à la direction des grandes organisations ouvrières, qu'elle demande de prendre en charge le plus avant possible ses impérieuses nécessités. Là est la clé de la politique des dirigeants au « Parisien libéré », la clé de la « compréhension » d'Henri Krasucki « pour la restructuration et la modernisation des entreprises de presse », qui aboutit dans cette corporation aux licenciements massifs et à la déqualification. Là est la clé de l'acharnement des dirigeants à faire cesser — au nom des « 40 heures », élément du plan Michelin — la grève totale que les ouvriers de Michelin ont dressée contre le semi-continu.

Et là est également la clé de la très nouvelle passion des dirigeants staliens du PCF et de la CGT pour l'autogestion, à laquelle ils se rallient, dont ils deviennent les plus valeureux chevaliers.

Cette autogestion — que la CFDT, agent direct de la bourgeoisie au sein de la classe ouvrière, prône depuis toujours au nom des thèmes les plus éculés de la « communauté d'intérêts au sein de l'entreprise », entre patrons et ouvriers, et qu'elle vient de préciser quant à ses structures de base, les con-

seils corporatistes d'atelier (où les travailleurs devraient élaborer eux-mêmes les formes de leur propre exploitation) —, les dirigeants du PCF la reprennent intégralement à leur compte.

C'est déjà pour demain, lorsque tous les barrages de la division auront été, un peu plus tôt, un peu plus tard, balayés, que les dirigeants du PCF essaient de dresser, au nom des conseils d'atelier, de nouveaux obstacles à ce qui jaillira du mouvement révolutionnaire des masses en ébullition, les comités du pouvoir prolétarien, les conseils ouvriers, les soviets.

Nous verrons en détail comment les thèmes des conseils d'atelier, de l'autogestion PCF-CFDT sont une nouvelle tentative d'adaptation à ces nécessités de la V^e République, la politique des revenus, le corporatisme, mais dans une période où, justement, c'est de plus en plus à ces dirigeants qu'échoit la tâche de tenter leur mise en application. Et nous conseillons vivement à nos lecteurs de lire à ce propos la série d'articles que le journal « Informations ouvrières » consacre actuellement à ces questions.

On le voit, il ne s'agit nullement, dans l'analyse des conventions et des contrats, de problèmes mineurs de la lutte des classes, mais au contraire d'un de ses enjeux les plus importants, car ils posent en permanence cette double question sur laquelle le mouvement ouvrier combat depuis Marx : l'existence de la classe ouvrière en tant que telle — comme classe pour soi — et son indépendance par rapport à la bourgeoisie, son Etat et ses institutions.

une vieille question

Mais cette question politique d'aujourd'hui est aussi une vieille question. La constitution de la classe ouvrière comme classe, prenant conscience de ses intérêts collectifs, se regroupant autour des noyaux qui l'unifient, solidifiant sa cohésion en s'organisant de façon indépendante,

est l'objectif premier des fondateurs du marxisme au XIX^e siècle.

L'unité organique entre la lutte économique, revendicative, et le combat politique pour la destruction du capitalisme et la dictature du prolétariat, donc pour l'édification de la cons-

cience collective du prolétariat dans son parti politique de classe, la bataille pour le Parti ouvrier, la fondation de la Première Internationale, voilà le combat central des rédacteurs du « Manifeste du Parti communiste », Marx et Engels.

Tout mouvement, expliquent-ils, dans lequel la classe ouvrière s'oppose en tant que classe aux classes dominantes et s'efforce de les contraindre, même sur un terrain limité, est un mouvement politique. Jamais Marx et Engels n'ont séparé lutte pour les revendications économiques et lutte politique. Jamais il n'y eut pour eux de « petites » ou de « grandes » revendications.

Jamais ils n'ont séparé la simple tentative dans une branche industrielle, même dans une seule usine, d'obtenir une augmentation de salaires, la réduction de la journée de travail, une amélioration des conditions de travail — mouvement économique en lui-même — du mouvement même de la classe qui vise à arracher la loi, par exemple, sur la journée de 8 heures, ou la limitation de la durée du travail des enfants, mouvement politique qui naît dans le processus des mouvements économiques et en fait un seul mouvement d'ensemble, un mouvement de classe dont le but est de faire valoir des intérêts communs sous une forme générale, prenant un caractère obligatoire pour toute la société, donc contraignant la bourgeoisie à reconnaître la classe ouvrière comme classe.

COMMENT LA CLASSE OUVRIERE SE CONSTITUE EN CLASSE INDEPENDANTE

Dès avant 1848, lorsque Marx polémique violemment contre la « philosophie de la misère » de Proudhon, il pose déjà clairement ces questions lorsqu'il aborde la question des grèves, des coalitions ouvrières, de la bataille classe contre classe.

Ainsi, il parle de l'Angleterre où, dit-il :

« les coalitions sont autorisées par un acte du Parlement et c'est le système économique qui a forcé le Parlement

à donner cette autorisation de par la loi. En 1825, lorsque sous le ministre Huskisson le Parlement dut modifier la législation, pour la mettre de plus en plus d'accord avec un état de choses résultant de la libre concurrence, il lui fallut nécessairement abolir toutes les lois qui interdisaient les coalitions des ouvriers. Plus l'industrie moderne et la concurrence se développent, plus il y a d'éléments qui provoquent et secondent les coalitions, et aussitôt que les coalitions sont devenues un fait économique, prenant de jour en jour plus de consistance, elles ne peuvent pas tarder à devenir un fait légal. »

Et, explique-t-il, dans ce pays qui a atteint à ce moment « le plus haut degré de développement et a les coalitions les plus vastes et les mieux organisées »,

« on ne s'en est pas tenu à des coalitions partielles, qui n'avaient pas d'autre but qu'une grève passagère, et qui disparaissaient avec elle. On a formé des coalitions permanentes, des *trade-unions* qui servent de rempart aux ouvriers dans leurs luttes avec les entrepreneurs. Et à l'heure qu'il est, toutes ces *trade-unions* locales trouvent un point d'union dans la *National Association of United Trades*, dont le comité central est à Londres, et qui compte déjà 80 000 membres. La formation de ces grèves, coalitions, *trade-unions* marcha simultanément avec les luttes politiques des ouvriers qui constituent maintenant un grand parti politique sous le nom de *Chartistes*. »

Ainsi, la classe ouvrière se fonde-t-elle en classe indépendante. Le maintien du salaire, explique Marx — et la phrase qui vient est décisive dans l'élaboration de son travail théorique — cet intérêt commun que les ouvriers ont contre leur maître, a d'abord pour but « de faire cesser entre eux la concurrence, pour pouvoir faire une concurrence générale au capitaliste ».

Dans le développement de ce mouvement, face au capital, « l'association devient plus nécessaire que (le combat pour) le salaire ». Ainsi sont liées complètement lutte économique et lutte politique de la classe ouvrière.

UNE CONQUÊTE ECONOMIQUE UNE CONQUÊTE POLITIQUE

Mais revenons à cette expression de Marx : « faire une concurrence générale au capitaliste ».

Sans que le terme même de convention collective soit employé, c'est son contenu qui est déjà défini ici comme le droit — droit conquis, arraché dans la grève ouvrière — pour les représentants ouvriers de traiter avec le patron. Tout programme de revendications de la classe ouvrière dans sa lutte pour défendre ses intérêts matériels et moraux la constitue comme classe, et pose donc le problème de la convention collective, du contrat collectif.

Et si ce qui est conquis sur le patron dans la convention est la base matérielle qui fonde la lutte de la classe ouvrière, l'existence même de la convention devient pour elle une conquête politique sur la bourgeoisie qui reconnaît au travers d'elle le prolétariat pour ce qu'il est, une classe en tant que telle, ayant ses intérêts distincts, ses organisations indépendantes. Bien plus tard, dans les dernières lignes de « Salaires, prix et profits », Marx explique ce que doivent traduire les conventions collectives, l'expression codifiée D'UN MOMENT DONNE DU DEVELOPPEMENT DE LA LUTTE DES CLASSES, du rapport de forces entre les classes :

« En ce qui concerne les profits, il n'existe pas de loi qui déterminerait leur *minimum*. Nous ne pouvons pas dire quelle est la limite dernière de leur baisse. Et pourquoi ne pouvons-nous pas fixer cette limite ? Parce que nous sommes bien capables de fixer les salaires *minimum*, mais pas les salaires *maximum*. Nous pouvons seulement dire que les limites de la journée de travail étant données, le *maximum des profits* correspond à la *limite physiologique la plus basse des salaires* et que, étant donnés les salaires, le *maximum des profits* correspond à la prolongation de la journée de travail encore compatible avec les forces physiques de l'ouvrier. Le maximum du profit n'est donc limité que par le minimum physiologique de salaire et le maximum physiologique de la journée de travail. Il est clair

qu'entre ces deux limites du *taux maximum du profit*, il y a place pour une échelle immense de variations possibles. Son degré n'est déterminé que par la lutte incessante entre le capital et le travail ; le capitaliste essayant continuellement d'abaisser les salaires à leur minimum physiologique et de prolonger la journée de travail à son maximum physiologique, tandis que l'ouvrier exerce constamment une pression dans le sens opposé.

La chose se réduit à la question du rapport des forces des combattants. »

La convention collective, l'accord contractuel arraché à l'ennemi de classe ne peut donc être une fin en soi, le but ultime. Il est un moment du combat de classe. Il est légitime ; plus que cela, nécessaire. Jamais, pourtant, il ne peut être séparé du combat d'ensemble de la classe ouvrière contre le capital, de la bataille historique pour l'émancipation des masses laborieuses par elles-mêmes.

CONVENTIONS, CONTRATS ET ORGANISATIONS OUVRIERES

Ainsi, dans la résolution sur les syndicats que Marx élabore pour le Premier Congrès de l'Association internationale des travailleurs (1^{re} Internationale) qui se tient à Genève en 1866, il écrit d'abord :

« La dispersion des ouvriers est engendrée et entretenue par leur concurrence inévitable. Les syndicats sont nés tout d'abord de tentatives spontanées de la part d'ouvriers pour supprimer ou du moins restreindre cette concurrence, pour arracher des conditions de travail contractuelles les élevant au moins au-dessus de la condition de simples esclaves.

C'est pourquoi l'objectif immédiat s'est borné aux revendications journalières, aux moyens de défense contre les empiètements incessants du capital, bref aux questions de salaires et de durée du travail. Cette activité des syndicats n'est pas seulement légi-

time, elle est nécessaire. On ne saurait s'en dispenser tant que subsiste le mode actuel de production. Au contraire, il faut la généraliser en créant des syndicats et en les unissant dans tous les pays. »

Mais il poursuit, et les deux termes sont absolument indissociables pour lui :

« Jusqu'ici, les syndicats ont envisagé trop exclusivement les luttes locales et immédiates contre le capital. Ils n'ont pas encore compris parfaitement leur force offensive contre le système d'esclavage du salariat et contre le mode de production actuel.

En dehors de leurs buts primitifs, il faut que les syndicats apprennent à agir désormais de manière plus consciente en tant que foyers d'organisation de la classe ouvrière dans l'intérêt puissant de leur émancipation complète. Il faut qu'ils soutiennent tout mouvement social et politique qui tend à ce but. »

Le contrat collectif n'est donc pas le but final de la lutte de la classe

ouvrière ; il en est une étape, un moment, une « tête de pont » dirions-nous aujourd'hui, pour reprendre le combat contre l'ennemi de classe qui a été contrainit mais non vaincu, un jalon pour aller plus loin, plus avant vers la suppression du salariat, objectif final de la lutte de classe du prolétariat.

En ce sens, il s'intègre dans les relations contradictoires entre les classes. Il n'est pas un document figé. Ce qu'il conquiert est un nouvel appel à la bataille et appelle de nouvelles conquêtes. A l'inverse, la bourgeoisie combat sur ce terrain, cherche à reprendre ce qui lui a été arraché, y compris la reconnaissance du fait que le prolétariat soit une classe indépendante. Elle cherche à retourner la convention collective en son contraire et, d'un texte exprimant l'indépendance de classe des travailleurs, tenter de faire un accord de collaboration de classes.

Et ce que la théorie nous enseigne, l'histoire de la lutte des classes l'illustre à son tour parfaitement. C'est maintenant à elle que nous laissons la parole.

« le contrat collectif ! »

Lorsque le Conseil des prud'hommes de Lyon décide, en cette journée du 11 octobre 1831, qu'un tarif minimal pour le travail de tous les ouvriers de la soie sera élaboré, que le maire de Lyon et le préfet ratifient sa décision, il faudra presque un mois au pouvoir central de l'Etat bourgeois pour désavouer son préfet et casser sa décision. C'est l'émeute.

Dans la nuit du 22 novembre, les canuts sont maîtres de Lyon. Les ouvriers du bâtiment — maçons et terrassiers principalement — rejoignent leurs rangs. La première grande insurrection du prolétariat français entre dans son histoire, sous le nom célèbre de la « Révolte des canuts lyonnais ».

Un historien socialiste, Georges Bourgin, en tire un enseignement, certes limitatif à bien des égards, mais qui nous intéresse ici pourtant directement :

« Il n'est pas exact que cette insurrection n'ait été qu'une émeute de la faim. Les ouvriers lyonnais n'étaient ni si malheureux, ni si humiliés qu'on l'a dit ; ils constituaient un prolétariat affiné, digne, solide, convaincu, qui a voulu agir et qui a agi. Les journées de Juillet avaient été pour eux une leçon : le mutuellisme une école, l'expédition de Savoie une expérience, les journées d'octobre leurs premiers essais. Ils ont conçu l'idée de ce que nous appellerions un

contrat collectif ; c'est l'intransigeance patronale, c'est la mauvaise foi des employeurs qui ont déclenché le mouvement aboutissant à proclamer le droit au travail des ouvriers lyonnais. »

Contrat collectif ! Pour la première fois dans l'histoire du mouvement ouvrier, semble-t-il, l'expression apparaît. Nul hasard que ce soit dans un de ses moments de lutte les plus durs. L'enjeu est immense. C'est, sans que les protagonistes de l'insurrection lyonnaise en aient d'ailleurs certainement conscience, et au-delà même de ce qui est immédiatement en cause à Lyon, l'existence de la classe ouvrière comme classe indépendante ayant des intérêts collectifs, capable de combattre pour eux comme un corps soudé afin de les imposer.

LA LOI LE CHAPELIER : LE DROIT DE LA BOURGEOISIE

40 ans auparavant, au cœur de la Révolution française bourgeoise, les Constituants ont adopté la célèbre loi Le Chapelier. On sait qu'elle interdit les corporations, les associations professionnelles, interdit tout regroupement au nom de « prétendus intérêts communs » des travailleurs, et qu'elle stipule expressément que « c'est aux conventions libres d'individu à individu à fixer la journée pour chaque ouvrier. C'est ensuite à l'ouvrier à maintenir la convention qu'il a faite avec celui qui l'occupe. »

Et, défendant la convention libre d'individu à individu, qui se concrétise dans le contrat individuel de travail portant alors le nom de « contrat de louage de services », la loi Le Chapelier interdit formellement ce qui pourrait apparaître, déjà, comme l'ébauche de ce contrat collectif pour lequel combattent les canuts de Lyon en 1831 :

« Si, contre les principes de liberté et de la Constitution, des citoyens attachés aux mêmes professions, arts et métiers, prenaient des délibérations, faisaient entre eux des conventions tendant à refuser de concert ou à n'accorder qu'à un prix déterminé

le secours de leur industrie ou de leurs travaux, lesdites délibérations et conventions, accompagnées ou non de serment, seront déclarées inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la Déclaration des droits de l'homme et de nul effet. »

On voit donc le chemin parcouru en 1831. La classe ouvrière combat, pour la première fois, afin d'arracher un accord collectif. Nous n'avons plus affaire à une addition d'individus qui se heurtent au patron et au pouvoir économique et politique qu'il détient, mais à deux classes en présence, à deux classes en lutte.

Le mouvement va-t-il pour autant se développer comme une trainée de poudre ? Non, et l'écrasement sanglant de la révolte des canuts — pour des raisons que nous ne pouvons analyser ici — n'y est certainement pas étranger.

Et l'on ne trouve guère trace, avant 1848, que d'un accord collectif chez les charpentiers (1833) et de tarifs collectifs établis en 1843 pour les ouvriers imprimeurs de Paris.

Le décret du 25 février 1848, en stipulant que « le gouvernement provisoire reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail », permet l'élaboration d'un certain nombre d'accords collectifs. A Paris, ce sont les typographes, les mécaniciens, les paveurs, les cochers, les plombiers-zingueurs. A Lyon et à Marseille, les typographes mettent sur pied leur première convention collective. Mais, après les journées sanglantes de juin et l'écrasement du prolétariat parisien, l'interdiction des associations ouvrières met fin immédiatement à ce mouvement.

L'IMPORTANCE DES SYNDICATS, DES ORGANISATIONS INDEPENDANTES

Première constatation d'importance : l'organisation du prolétariat comme classe indépendante au travers de ses organisations indépendantes est directement liée à sa capacité de

s'affirmer en tant que telle face à la bourgeoisie et à avoir réussi, dans quelques premiers cas, à lui imposer d'être reconnue non comme une masse indistincte d'individus isolés, mais comme une classe affirmant la solidarité collective de ses intérêts.

L'histoire des batailles ouvrières pour arracher accords, contrats collectifs, conventions collectives est directement liée à l'histoire même du mouvement ouvrier, de ses syndicats, de ses organisations.

Et, deuxième constatation d'importance, à chaque fois que la bourgeoisie voudra transformer en son contraire le contrat collectif — qui unifie la classe ouvrière et préserve son indépendance — en un accord qui la lie et la subordonne à ses besoins — un accord de collaboration de classes —, c'est directement aux organisations de la classe ouvrière qu'elle s'en prendra, cherchant à les soumettre à ses intérêts, à les dévier de ce pourquoi les travailleurs les ont constituées, à les détruire purement et simplement ou encore à les intégrer aux rouages de son Etat.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est l'indépendance de classe du prolétariat qui est l'enjeu.

La loi de 1884 sur les syndicats prévoit explicitement la possibilité qu'ils signent des accords collectifs. Mais il faut s'arrêter sur un premier fait extrêmement significatif.

Pendant la dizaine d'années qui suit cette loi de 1884, la signature de conventions collectives reste assez rare. De plus, les dirigeants des syndicats ouvriers de l'époque ne s'asseoient guère à la table des patrons, pour négocier avec eux, qu'à l'issue d'une grève.

Le tableau que nous publions ci-dessous montre que, jusqu'en 1905, il n'y a pratiquement aucun contrat collectif signé qui ne soit la conclusion d'une lutte ouvrière directe, d'une grève.

Les études statistiques de l'époque démontrent également que le contenu de l'accord est souvent très limité, qu'il ne porte en général que sur les seules questions qui étaient en litige pendant la grève, et qu'il ressemble de

CONVENTIONS COLLECTIVES ET GRÈVES

ANNÉE	NOMBRE TOTAL DE CONVENTIONS APRÈS GRÈVE	NOMBRE TOTAL DE CONVENTIONS SANS GRÈVE	SENTENCES ARBITRALES	APPLICATIONS DE LA LOI DE 92		SANS APPLICATIONS DE LA LOI DE 92	
				APRÈS GRÈVE	SANS GRÈVE	APRÈS GRÈVE	SANS GRÈVE
				1893	25	2	7
1900	57	2	17				
1905	103	3	7				
1910	144	108		73	8	71	100
1911	156	46		104	13	52	33
1912	82	22		50	7	32	15
1913	56	11		38	1	18	10
1914	43	8		35	4	8	4
1915	1					1	
1916	3	1			1	3	

1893-1912 : rapport Groussier.

1910-1916 : rapport Strause et Bulletin de l'Office du Travail.

ce fait fort peu aux conventions d'aujourd'hui couvrant la majeure partie, sinon la totalité des « relations de travail ».

L'étude de la signature des accords collectifs en cette période nous apprend également que la bourgeoisie combat sur ce terrain comme sur toutes les autres. Le patronat d'alors est certes foncièrement hostile à la négociation collective. Foissonnent encore, à cette période, les textes des règlements intérieurs des entreprises proclamant le droit quasi divin des patrons à organiser les conditions de l'exploitation comme pratiquement bon leur semble... Pourtant, les théories de la collaboration de classes, de la paix sociale, chères au patronat chrétien, par exemple, commencent à chercher une application dans le domaine des conventions. Pour les bons apôtres de la bourgeoisie, l'accord ne devra plus sanctionner le rapport des forces entre les classes, la puissance de la classe ouvrière se renforçant politiquement au travers des acquis qu'elle arrache, mais au contraire devenir un texte tentant de prévenir la lutte des classes, d'enserrer les luttes ouvrières dans le respect de soi-disant intérêts communs à l'entreprise. On pense déjà à la CFDT... Mais il est vrai que celle-ci n'est jamais que la descendante très fidèle de la CFTC et des syndicats jaunes qui propagèrent directement ces idées pour le compte du capital.

C'était, pour la bourgeoisie, la voie toute tracée pour essayer également de débaucher les délégués ouvriers, pour corrompre les militants des syndicats, pour essayer de les détourner de ce pour quoi les travailleurs les ont élus.

AUX ORIGINES DE LA CONCILIATION, DE LA SENTENCE ARBITRALE

Ainsi, une loi fort remarquable — pour son contenu et pour ce qu'il en advint — fut-elle votée en 1892. D'une part, elle institue pour la première fois « la conciliation », la « sentence arbitrale », c'est-à-dire donne autorité à un représentant de l'Etat bourgeois pour trancher un conflit du

travail à la place des intéressés. D'autre part, sans s'opposer formellement à la loi de 1884, elle prévoit expressément que les accords collectifs peuvent ne pas être signés par les syndicats ouvriers, mais par des « regroupements représentatifs ».

Jusqu'en 1914, cette loi sera appliquée parallèlement à la signature de conventions classiques. Mais on remarquera par le tableau de la page que les conventions signées dans le cadre de la loi de 1892 le sont presque toujours après une grève et que, si le pourcentage des conventions signées avec les syndicats est effectivement faible, les « délégués des collectivités » sont presque toujours des délégués de grève élus par les ouvriers, exclusivement pour négocier la revendication de la grève, des membres de comités de grève qui se dissolvent dès l'action terminée.

« L'Almanach de la CGT » note en 1909 que ces délégués — dont le patronat aurait voulu faire un nouveau cheval de Troie contre le mouvement ouvrier organisé — sont presque toujours « les camarades du syndicat réélus spécialement par les ouvriers pour cette fonction précise », et il affirme que l'avantage de cette procédure est de faire que « le syndicat en tant que tel n'est pas lié par la négociation », donc qu'il peut toujours la remettre en cause, qu'il a totalement conservé son indépendance.

De fait, la capacité pour la classe ouvrière d'arracher les accords collectifs qui l'unifient comme classe tout en préservant son indépendance est directement liée aux rapports de forces entre les classes. Nous en trouvons un exemple flagrant pendant la guerre de 1914-1918.

Disloqué comme classe par le 4 août 1914 et la trahison de la social-démocratie, le prolétariat est transformé en chair à canon pour la boucherie impérialiste. La conséquence, sur le terrain qui nous intéresse ici, est immédiate. D'août 1914 à décembre 1916, il y a en tout et pour tout 8 conventions collectives signées en France. De fait, au nom de l'union sacrée, des « besoins de la défense nationale », avec la collaboration des « socialistes » qui siègent au gouvernement

contre les masses laborieuses, l'Etat décide de tout, régimente tout, d'abord et bien entendu le prix de la force de travail, les salaires.

UN ENJEU MAJEUR DE LA LUTTE DES CLASSES, LIE A TOUT SON PROCESSUS

Mais, en 1917, il y a de nouveau 198 conventions collectives signées ; en 1918, 257.

Stupeur des professeurs de droit et des sociologues, qui constatent mais s'étonnent. Il leur faudrait, pour comprendre, oublier quelques instants les statistiques et regarder cette année 1917 pour ce qu'elle est, celle du Février et de l'Octobre russes, celle des grandes fraternisations au front, celle de la levée révolutionnaire des masses en Italie, en Espagne, celle où la première grande montée révolutionnaire du XX^e siècle se noue solidement en Europe.

Mais quel rapport avec les conventions collectives, demanderont nos éminents spécialistes ? Il est pourtant si évident qu'ils auraient probablement pu en trouver une trace dans le fait qu'ils rapportent eux-mêmes sans en saisir la signification.

Car, sur les 198 conventions de 1917, 167 le sont dans les usines de guerre et les industries du vêtement qui travaillent, elles aussi, presque exclusivement pour le front.

La bourgeoisie française sent la situation révolutionnaire qui se noue ; les missives des familles des ouvriers au front font état, malgré la censure et les conseils de la presse aux ordres (« Ne les découragez pas ! »), de la vie très dure « à l'arrière », et deviennent autant d'appels à la révolte qui vont bientôt se concrétiser dans les fraternisations. La peur viscérale de la révolution, pendant qu'elle engendre les massacres d'ouvriers et de paysans sous l'uniforme, par la décimation des régiments mutinés, oblige aussi la bourgeoisie et ses hommes d'Etat à reculer sur le blocage autoritaire des salaires de « l'arrière », décidé dès fin août 1914, d'autant que les grèves, à nouveau, éclatent. Près de la moitié

des conventions de 1917 sont signées à la suite de grèves.

Alors que l'Etat a exclu depuis près de trois années tout référence à la négociation collective avec les syndicats ouvriers, la loi du 11 juillet 1917 reconnaît la nécessité de nouveaux accords :

« dans des conditions déterminées pour chaque profession et pour chaque région, en tenant compte des besoins du travail dans les diverses saisons par des règlements d'administration publique, qui se référeront, dans le cas où il en existera, aux accords intervenus entre les syndicats patronaux et ouvriers de la profession et de la région ».

On le voit, ces faits sont intimement liés. C'est directement du mouvement de la révolution que procède le combat ouvrier pour conquérir droits collectifs, conquêtes, salaires, conditions de travail l'unifiant, le soudant face à la bourgeoisie.

La convention collective — tel est le nom qu'elle prendra le plus souvent après la guerre — est donc devenue un enjeu majeur de la lutte des classes, un terrain naturel où s'affrontent le capital et le travail.

La bourgeoisie, comme déjà au XIX^e siècle, comme déjà par cette loi de 1892 dont nous avons parlé plus haut, cherche évidemment à dénaturer ce combat, à le vider de son contenu, à faire de la convention collective un texte qui lie la classe ouvrière à ses intérêts. Elle trouve pour ce faire des alliés précieux dans les dirigeants ouvriers qui se sont vautés en 1914 dans l'union sacrée et qui vont, une fois la guerre terminée, poursuivre leur besogne anti-ouvrière sous d'autres formes, bientôt épaulés, chacun à sa place, par les staliniens.

L'imagerie intéressée que tentent d'accréditer ces dirigeants traîtres à la classe ouvrière, et qui vont bientôt lier leurs efforts dans la politique contre-révolutionnaire des fronts populaires, tente justement de mélanger et de confondre dans l'esprit des masses le Front populaire de 1936 et les conventions collectives. Nous allons voir qu'il n'en est rien.

Alliance de collaboration de classes avec les partis bourgeois, le Front populaire a d'abord été une arme directe pour contenir la vague révolutionnaire de 1936 et la faire ensuite refluer.

Mais sur le terrain même de ces conventions collectives que les ouvriers de

1936 ont arrachées et qui sont la conquête centrale de la vague gréviste, la politique de front populaire a été un frein et un obstacle, a tenté de limiter leur portée, à cherché à dévoyer l'indépendance de classe des travailleurs. C'est ce que nous allons maintenant démontrer.

front populaire et conventions collectives

Spontanément, au soir du second tour des élections d'avril-mai 1936, partout, des milliers de travailleurs descendent dans les rues, défilent jusque tard dans la nuit au chant de « L'Internationale ». Les partis bourgeois ont subi une cuisante défaite, y compris le Parti radical qui perd 500 000 voix et — malgré le « marchepied » que lui ont offert le PCF et SFIO — un bon tiers de ses sièges. Les travailleurs ont voté massivement pour leurs partis. La SFIO a recueilli 2 millions de voix, le PCF près d'un million et demi.

S'orientant spontanément vers la révolution, de façon plus ou moins consciente, les travailleurs votent dans leur grande majorité classe contre classe, exprimant ainsi leur aspiration au gouvernement des organisations ouvrières unies.

Et de la révolution qui monte surgit la grève de masse. Ce n'est pas ici notre propos de retracer le développement d'ensemble de la vague révolutionnaire de mai-juin 1936 (voir les séries d'articles publiés par « Informations ouvrières » n° 749 à 756).

Mais il importe de rappeler que le mouvement d'extension de la grève, des débrayages sporadiques qui se produisent, ici et là, depuis le lendemain du premier tour des élections jusqu'aux deux millions de grévistes de la 2^e semaine de juin, est celui-là même par lequel la classe ouvrière cherche à unifier ses forces et sa lutte contre la bourgeoisie et son Etat.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES NE FIGURENT PAS DANS LE PROGRAMME DU FRONT POPULAIRE

Dans le dernier numéro de « La Vérité », le camarade Stéphane Just a rappelé, extrait des « Mémoires » de Jacques Duclos, le programme du Front populaire. Pas plus que d'autres acquis importants de la vague gréviste de mai-juin 1936, comme les congés payés ou la loi des 40 heures, la revendication centrale des conventions collectives n'y figure.

Non seulement elle ne figure pas dans le catalogue innombrable des formules creuses mises en avant par les dirigeants du Front populaire, mais elle s'oppose à la politique de front populaire, politique de subordination aux intérêts de la bourgeoisie.

Par contre, dès les premiers jours de la grève générale, il y a comme mot d'ordre central des ouvriers : « Le contrat collectif ».

Dans la métallurgie (corporation qui a joué dans la grève générale, par son importance politique et sa combativité, un rôle central, et à laquelle nous nous attacherons plus particulièrement), l'une des premières usines à entrer en lutte est l'entreprise Bloch, de Courbevoie, dont les ouvriers obtiennent le 15 mai, après 24 heures

d'occupation, la signature d'un contrat collectif qui consacre le relèvement des salaires, le paiement des jours de grève et la reconnaissance du droit aux congés payés. Jour par jour, heure par heure pourrait-on dire, la grève essaime d'une usine à l'autre, de filiale à filiale, de voisin à voisin. A Hotchkiss-Levallois, le patron cède le 27 : le lendemain, ce sont les usines Hotchkiss de Gennevilliers et de Clichy qui cessent le travail pour arracher la parité des avantages. La direction cède aussitôt. Renault, à son tour, vient de débrayer. Et, dès que la nouvelle commence à s'en répandre, chez Simca à Nanterre, chez Citroën à Grenoble, et dans des dizaines d'autres usines, les métallos cessent le travail.

Et c'est parce que la direction se refuse au contrat collectif que les ouvriers de Lavallette rejettent, le 27 mai, les propositions du patron.

Dans un communiqué du 28 mai, le patronat de la métallurgie estime que grèves et revendications ont un caractère « révolutionnaire, car elles affectent les rapports généraux entre salariés et employeurs ». De fait, les revendications s'unifient et unifient les grèves. « Les » grèves ? Déjà c'est la grève, le début classique de la révolution, comme l'affirme Trotsky. Le gouvernement du radical Sarraut — toujours en place : les dirigeants ouvriers sont en pleine négociation avec le Parti radical — tente une conciliation. Le patronat pose ses conditions : pas de négociations, pas d'accord collectif avant la reprise du travail. Les dirigeants de la CGT approuvent, et considèrent que la réunion paritaire, dans ces conditions, « paraît favorable à un règlement du conflit ». Mais les 150 délégués des grévistes réunis le jour même (28 mai) adoptent à l'unanimité un ordre du jour selon lequel les métallos « se déclarent décidés à obtenir satisfaction sur le contrat collectif ». Reprendre le travail ? Puisque les dirigeants le demandent, ils acquiescent du bout des lèvres, mais à une condition : la promesse formelle et écrite, de la part du patronat, d'une future convention collective.

Les patrons, dès qu'informés de l'exigence des ouvriers, rompent les pourparlers. Henaff, dirigeant

ex-« unitaire » de la CGT, revient à la charge devant les délégués ouvriers :

« Le travail sera repris. Ensuite, il importera de discuter et de signer le contrat régional qui régira une fois pour toutes les conditions de salaires et de travail des métallurgistes de la région parisienne. »

Après des heures de discussion, les délégués finissent par s'incliner.

LE DEFERLEMENT DE LA VAGUE GREVISTE

A Renault, l'évacuation et la reprise du travail sont émaillées d'incidents divers. Plusieurs ateliers débraient de nouveaux quelques heures après la réembauche. Il faut toute l'autorité du député PCF Costes pour que le calme revienne. Du 29 mai au 2 juin, le travail reprend dans la plupart des usines. Pas pour longtemps. Le 2 juin, brusque reprise et extension des grèves : 200 firmes de la métallurgie sont occupées, souvent pour la deuxième fois en quelques jours. Métallos en tête, toutes les corporations entrent dans la lutte. Les ouvriers de Panhard-Orléans débraient : ils veulent la parité des avantages avec Panhard-Paris, ils exigent la convention collective.

Le jour de l'investiture du nouveau gouvernement de Front populaire, c'est la grève partout, et le flot continue à monter. La Chambre vient de voter en hâte la confiance au gouvernement Blum, « approuvant, dit le ministre socialiste Salengro, par anticipation les projets de loi qui permettront d'envisager la solution du mouvement de grèves ». Le 5 juin, il y a un million de grévistes. Toute la métallurgie est arrêtée. Dans de nombreuses usines, les dirigeants ouvriers signent des accords d'entreprise et ordonnent la réembauche : mais les travailleurs les dénoncent souvent le lendemain en apprenant que l'usine voisine a obtenu mieux.

Le 7 juin au matin, la Fédération CGT des métaux proclame encore sa volonté de « poursuivre les pourparlers en vue (...) de la reprise du travail sur la base des revendications de salaires réclamées dans chaque usine ».

**dans l'accord Matignon :
« la délégation confédérale
demandera aux travailleurs
de décider la reprise du travail »**

Article premier : La délégation patronale admet l'établissement immédiat de contrats collectifs de travail.

Art. 2 : Ces contrats devront comprendre notamment les articles 3 et 5 ci-après.

Art. 3 : L'observation des lois s'imposant à tous les citoyens, les employeurs reconnaissent la liberté ainsi que les droits pour les travailleurs d'adhérer librement et d'appartenir à un syndicat professionnel constitué en vertu du livre 3 du Code du travail...
(...)

Art. 4 : Les salaires réels pratiqués pour tous les ouvriers à la date du 25 mai 1936 seront, du jour de la reprise du travail, rajustés suivant une échelle décroissante commençant à 15 % pour les salaires les moins élevés, pour arriver à 7 % pour les salaires les plus élevés.
(...)

Art. 5 : En dehors des cas particuliers déjà réglés par la loi, dans chaque établissement employant plus de dix ouvriers, après accord entre organisations syndicales ou, à défaut, entre les intéressés, il sera institué deux (titulaires) ou plusieurs délégués ouvriers (titulaires et suppléants) suivant l'importance de l'établissement.
(...)

Art. 6 : La délégation patronale s'engage à ce qu'il ne soit pris aucune sanction pour fait de grève.

Art. 7 : La délégation confédérale ouvrière demandera aux travailleurs en grève de décider la reprise du travail dès que la direction des établissements aura accepté l'accord intervenu, et dès que les pourparlers relatifs à son application auront été engagés entre les directions et le personnel des établissements.

Paris, le 7 juin 1936.

Le président du conseil : Léon Blum.

Pour la CGT : MM. Léon Jouhaux, René Belin, B. Frachon, Semat, H. Cordier, Milan.

Pour la CGPF : MM. Duchemin, Dalbouze, Richemont, Lambert-Ribot.

Mais, déjà, les contacts sont pris en vue d'une réunion nationale pour l'après-midi même.

Pour en finir avec la grève, le maigre arsenal de conventions d'entreprise, d'avantages revendicatifs partiels est à l'évidence insuffisant. Il y faut bien davantage.

L'ACCORD MATIGNON : CONTRE LA GREVE, CONTRE LE MOUVEMENT DE LA REVOLUTION

Le patronat en est bien conscient, qui demande à Blum de convoquer une réunion « au sommet ». En quelques heures, l'« accord Matignon » est conclu. Menacée de tout perdre, la bourgeoisie cède devant la formidable vague gréviste sur les revendications qu'elle avait refusées pendant des décennies. En premier lieu, la revendication centrale de toutes les grèves : l'accord collectif (voir encart).

Mais il convient de s'arrêter avec précision sur la signature de l'accord Matignon. Pris en tant que tel, il contient des revendications décisives pour lesquelles les ouvriers combattent depuis des décennies.

Ce qu'il accorde — et les conventions collectives pour une large part — représente un ensemble de conquêtes parmi les plus importantes que les travailleurs aient jamais arrachées.

Ce pourrait donc être ce qu'il est convenu d'appeler « un bon accord ». Non ! C'est, dans les conditions où il est conclu, un barrage direct au mouvement des masses qui veulent aller plus loin, arracher plus encore, et qui posent par là même la question du pouvoir, de l'Etat. Ce n'est pas un accord qui soude la classe, même s'il est contraint de lui céder sur des points d'une immense portée ; c'est un accord dans lequel les dirigeants reconnaissent explicitement les droits de la propriété privée et de l'Etat bourgeois qu'ils font tout pour maintenir, alors que le mouvement des masses pose la question de leur abolition, de leur destruction. C'est une arme contre-révolutionnaire.

Et l'article 7, que l'on trouvera dans l'extrait de l'accord que nous publions

ci-contre, met parfaitement en lumière le contenu de ce que les dirigeants confédéraux de la CGT, Léon Jouhaux et Benoît Frachon en tête, signent avec les responsables patronaux de la CGPF.

En pleine grève générale où la question du pouvoir, du gouvernement est posée, au cœur de la vague d'occupations des usines qui pose celle de la propriété privée des moyens de production, c'est l'étrangement du mouvement. Nous l'avons développé tout au long de cet article, la signature de conventions collectives ne peut s'apprécier que comme moment de la lutte de classe, comme étape pour aller plus loin, comme jalon vers la suppression du salariat, ce pour quoi les ouvriers ont organisé leurs syndicats, les ont unifiés une première fois, puis réunifiés en 1935 dans la CGT.

Voilà ce qu'exigent les travailleurs de 1936, qui veulent le contrat collectif. Voilà très exactement le contraire de ce que font les dirigeants.

On le voit dès le lendemain, où, armés de ce même article 7, ils tentent maintenant de briser frontalement cette grève qu'ils n'ont pu empêcher — et qui flambe de plus belle au lendemain de l'accord.

Car le 9 juin, lorsque les dirigeants exigent la reprise du travail, les 700 délégués des métallos protestent : la convention collective d'abord ! Le lendemain, une réunion identique se tient : la colère gronde chez les délégués, qui font état de la volonté d'action de « la base » et adoptent une résolution « limitant à 48 heures le délai pour l'accord » et exigeant, si l'accord n'est pas signé d'ici là : « 1 — la nationalisation des usines de guerre et de celles travaillant pour l'Etat (...) ; 2 — que tous les moyens légaux soient utilisés pour mettre les autres entreprises dans l'obligation de signer le contrat collectif ».

A 17 heures, les patrons cèdent, l'accord collectif est prêt pour la signature. Mais les délégués des grévistes, le lendemain, exigent des dirigeants, Frachon, Timbaud, Costes et Hénaff, qu'ils obtiennent des garanties sur l'inscription des congés payés dans le contrat ; des relèvements de salaire plus importants et une convention collective, avec les mêmes avanta-

ges, pour les employés, techniciens, et le paiement des jours de grève.

Même si toutes les revendications n'ont pas été acceptées, après une ultime « médiation » du gouvernement, le contrat est signé avec quelques « compromis » sur le paiement des jours de grèves.

Le 12 juin, le contrat collectif de la métallurgie parisienne n'est toujours pas signé... Mais la veille, Thorez martelé : « Il faut savoir terminer une grève (...) ».

Et, en matière de convention collective, contre l'indépendance de classe du prolétariat et de ses organisations, puisque l'accord Matignon affirme les droits de l'Etat bourgeois, il lui donne un rôle officiel dans l'élaboration des conventions, rôle que s'empressent d'exécuter les dirigeants du Front populaire qui occupent à ce moment les leviers de l'Etat. Et c'est contre les travailleurs qu'ils le font, contre leur indépendance de classe, pour le respect des clauses antigrève par exemple. En voici plusieurs exemples.

REFORMISTES ET STALINIENS POUR L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

« Tous les textes sur les contrats collectifs, tous ceux que l'on a préparés donnent nécessairement au gouvernement un rôle d'initiative sur la mise en contact de la représentation patronale et de la représentation ouvrière, déclare le 6 juin Blum, au Parlement, et un rôle d'arbitrage en cas de conflit. »

En effet, les dirigeants des partis ouvriers, pour les besoins de leur politique de collaboration de classes, tentent d'imposer et d'institutionnaliser, au sein même des conventions collectives arrachées par la lutte de la classe ouvrière, la présence de l'Etat bourgeois, « médiateur et arbitre ». C'est ainsi que, lors des négociations qui aboutirent à l'accord Matignon, Blum et son ministre du Travail Lebas « arbitrent » entre la CGT et le CGPF. Le premier projet de loi sur les conventions collectives, qui aboutit à la loi du 24 juin 1936, contenait d'ail-

leurs une disposition qui donnait au ministre du Travail un droit d'arbitrage en cas de conflit. La disposition fut écartée en commission à la demande du patronat — qui ne tenait malgré tout pas trop à « l'arbitrage » du gouvernement Blum... Pour les tenants du Front populaire, il s'agit de limiter au maximum le libre jeu des rapports de forces entre les classes, au moment où le prolétariat français est engagé dans l'un des plus grands mouvements révolutionnaires de son histoire.

Aussi il ne se passera pas six mois avant que la clause en question soit remise sur le tapis par les dirigeants.

En attendant, en ce début d'automne 1936 (et de la même manière qu'ils avaient tenté, en juin, dans nombre de cas, d'interdire la reprise de la grève au nom d'accords d'entreprise déjà signés), les dirigeants s'efforcent de faire respecter les clauses antigrève qu'ils ont acceptées d'inclure dans les contrats collectifs. C'est qu'en effet la grève flambe de nouveau. Le patronat menace :

« Les conventions collectives déjà signées prévoient et prévoient encore une procédure de conciliation comportant un délai de 8 jours pendant lesquels tout acte de grève était et demeure interdit. Or, la plupart des conflits de ces dernières semaines ont été déclenchés en violation de cette clause. Le régime des conventions collectives suppose une application loyale de la part des contractants » (communiqué de la CGPF — 7 octobre 1936).

Face aux travailleurs qui entendent défendre leurs conquêtes de juin, remises en cause par la répression patronale et par l'inflation, les dirigeants des organisations ouvrières veulent imposer le respect d'accords rendus caducs par la combativité ouvrière. Pour cela, il faut remettre en avant « l'arbitrage obligatoire » de l'Etat.

Le comité confédéral de la CGT déclare :

« Il faut instituer une procédure (...) en présence d'un délégué du gouvernement qui, éventuellement, pourrait arbitrer, qu'il s'agisse soit de la rédaction des conventions collectives,

soit du règlement des conflits nés de leur application. »

Et ce sont les dirigeants du PCF qui se portent en première ligne contre les conventions collectives, contre l'indépendance de classe du prolétariat.

A la mi-septembre, devant les délégués du textile de Lille qui refusent l'évacuation des usines, Martha Desrumeaux (membre du CC du PCF) explique :

« Nous avons pris des engagements graves en ce qui concerne l'autorité des patrons dans leurs établissements. Cette autorité, nous la leur donnons s'ils signent le contrat collectif. C'est un traité de paix qui comporte dans son application la cessation des grèves. »

Le gouvernement avance un projet d'« arbitrage obligatoire » : les métallos de la Sambre, qui veulent le respect de leur convention collective, se mettent en grève le jour même (26 novembre), tandis que les ouvriers et employés de l'alimentation refusent de ratifier l'accord « arbitré » par le ministre du Travail. Les travailleurs ne veulent pas de l'« arbitrage ». Ils ne veulent pas de « paix sociale », ils veulent leur indépendance de classe face aux patrons ! Et c'est précisément pour tenter d'aliéner cette indépendance, pour enchaîner la classe ouvrière au char de l'Etat bourgeois que les dirigeants unanimes saluent la loi du 31 décembre 1936, qui stipule :

« dans l'industrie et dans le commerce, tous les différends collectifs doivent être soumis aux procédures de conciliation et d'arbitrage avant toute grève ou lock-out ».

Le dirigeant PCF de la CGT Monmousseau exalte :

« le rôle de l'arbitrage qui est de tendre à la solution pacifique des conflits (pour) créer un climat favorable à la production nationale et à la paix sociale ».

Ainsi les dirigeants s'acharnent-ils à vider de leur contenu les conquêtes de juin, en premier lieu les conventions collectives. Lorsqu'en juin 1937 les conventions conclues dans la grève

après juin 1936

NOMBRE DE CONVENTIONS COLLECTIVES CONCLUES :

1935	28
1936	1 123
1937	3 064
1938	972

NOMBRE DE SYNDIQUES CGT :

Nationalement

1935	1 000 000
15 juin 1936	2 500 000
Janvier 1937	5 000 000

Chez Renault (33 000 ouvriers)

1935	(environ) 700
15 juin 1936	25 000
Janvier 1937	31 000

générale viennent pour la plupart à expiration, Blum et Thorez, d'un même mouvement, en proposent la reconduction telles quelles, sans renégociation, alors que le coût de la vie a augmenté dans des proportions considérables, réduisant à néant les avantages conquis dans la grève.

Les travailleurs protestent. Dans les rangs de la CGT, au sein même du PCF, les militants s'élèvent contre cette politique de destruction des conquêtes de juin, à tel point que B. Fraichon est obligé de reconnaître publiquement que « les camarades s'inquiètent »...

Les conventions sont reconduites, par le vote d'une loi ad hoc, en juin 1937, puis en 1938.

Plus de négociations sur le contenu des conventions collectives, « arbitrage » de l'Etat, clauses antigève : les dirigeants défendent la « paix sociale », l'ordre bourgeois, en s'attaquant à l'indépendance de classe du prolétariat.

LE RADICAL DALADIER A L'ŒUVRE

Aussi, à partir de 1937, le nombre de conventions collectives conclues décroît-il brutalement: 3 064 en 1937, 972 seulement en 1938. A la veille de la guerre, il n'y aura guère plus d'accords collectifs qu'en 1934.

La prorogation des contrats collectifs par voie étatique porte un rude coup aux conquêtes de la grève générale. Mais cela ne peut suffire aux besoins de la bourgeoisie qui — d'autant que la guerre approche — ne peut tolérer l'existence de l'organisation de classe du prolétariat. Aussi, dès l'éclatement de la guerre, le gouvernement du radical Daladier bloque-t-il, par le décret du 1^{er} septembre 1939, les salaires et les prix. L'article 13 du décret suspend l'appli-

cation des clauses des conventions collectives et des contrats de travail relatifs à la révision des salaires. Le décret du 27 octobre 1939 cristallise les autres conditions de travail prévues par les contrats collectifs au 1^{er} septembre 1939.

Le décret-loi du 2 novembre 1939 subordonne l'application de toute convention collective à l'agrément du ministre du Travail. Toute revendication — a fortiori toute grève — est désormais illégale, bien que le droit de grève soit théoriquement maintenu. Le régime de Vichy, instauré par le vote de la Chambre de Front populaire, met le mouvement ouvrier hors la loi: les décrets du 9 novembre, en vertu de la loi du 16 août 1940, prononcent la dissolution des syndicats. La « Charte du travail », promulguée le 4 octobre 1941, instaure le corporatisme, les syndicats verticaux, et interdit tout regroupement ouvrier indépendant.

la Charte du travail

Voici donc un exemple achevé du corporatisme, appuyé ici non sur l'intégration des organisations ouvrières à l'Etat mais sur leur interdiction pure et simple, sur la destruction du mouvement ouvrier organisé, sur la constitution de « comités sociaux d'établissement », rassemblant patrons et ouvriers pour une « collaboration loyale ».

Les articles de la « Charte du travail » que nous citons en encart illustrent les « relations corporatistes du travail ». On les rapprochera avec intérêt d'autres textes, d'autres citations beaucoup plus récentes que nous publierons dans notre seconde partie, sur la V^e République.

La tentative de mettre en place ces relations corporatistes de travail est liée à la forme de domination de classe de la bourgeoisie en France pendant la Deuxième Guerre mondiale, appuyée sur les bottes nazies. Dans sa forme, elle n'est pas identique aux tentatives

d'intégration gaullistes des années 1960 parce que les relations entre les classes ne sont pas identiques. Mais elle procède d'une même volonté politique de la bourgeoisie, nier la lutte des classes, détruire la classe ouvrière comme classe indépendante ayant ses propres organes indépendants de classe, ses propres organisations, la dissoudre comme telle.

En ce sens, elle est un point de référence, y compris pour combattre tous ceux qui se réclament aujourd'hui, même sous les vocables les plus alléchants, des nouvelles formes des « comités sociaux d'établissement ».

« Les coalitions ouvrières et patronales étaient la résultante et la preuve chaque jour plus caractérisée d'un Etat faible (...).

Ayez un Etat fort et tous ces droits distincts, divers, contradictoires mêmes, ne feront pas de la Cité leur

extraits de la « Charte du travail »

Article premier. — Les activités professionnelles sont réparties entre un nombre déterminé de familles industrielles ou commerciales.

Art. 2. — Les professions sont organisées dans les conditions générales fixées par la présente loi en vue de gérer en commun les intérêts professionnels de leurs membres de toutes catégories et d'apporter leur concours à l'économie nationale, selon les directions des pouvoirs publics.

— Dans le cadre de cette organisation, toutes les personnes ont le devoir de pratiquer loyalement, à l'égard des autres membres de la profession, la collaboration et la solidarité qui sont les principes essentiels sur lesquels repose l'organisation corporative.

Art. 9. — Les membres des professions sont groupés en syndicats professionnels.

Dans une même circonscription, pour une même profession, industrie ou famille professionnelle, et une même catégorie de membres, il sera formé un syndicat professionnel unique.

Les conditions dans lesquelles seront formés les nouveaux syndicats uniques seront fixées par décret.

Art. 12. — Toutes les personnes, quels que soient leur âge et leur nationalité, exerçant une activité professionnelle, sont inscrites d'office au syndicat professionnel.

Art. 23. — La collaboration entre employeurs et salariés est obligatoirement organisée dans les établissements au sein de « comités sociaux d'établissements » qui rassemblent le chef d'entreprise et des représentants de toutes les catégories du personnel.

Art. 24. — Les comités sociaux d'établissements réalisent au premier degré la collaboration sociale et professionnelle entre la direction et le personnel.

Art. 35. — Le comité social représente légalement, dans sa circonscription, la profession ou la famille professionnelle pour laquelle il a été constitué, devant les pouvoirs publics, les juridictions et les organismes de toute nature, publics ou privés.

Ses décisions ont un caractère réglementaire et sont obligatoires.

Art. 37. — Il est créé dans chaque famille professionnelle ou profession et à chacun des échelons local, régional et national, un organisme corporatif à compétence sociale et professionnelle qui prend respectivement le titre de comité social local, régional et national.

Art. 39. — Les professions pourront recevoir les pouvoirs et prérogatives nécessaires à leur fonctionnement corporatif.

Chacune de ces professions établira une charte corporative particulière qui sera soumise à l'agrément des pouvoirs publics.

champ de bataille (...). L'organisation professionnelle que vous allez élaborer ne peut donc rien retenir de ce qui engendrait la lutte des classes ou de ce qui en procédait (...).

Il s'agit d'abandonner la pratique des coalitions dressées les unes contre les autres, par conséquent de reviser ou de supprimer les rouages ou les organes qui y conduisent inéluctable-

ment et de créer, au contraire, des organes propres à engendrer la collaboration. »

C'est en ces termes que le maréchal Pétain a défini devant le comité dit « d'organisation professionnelle », chargé d'élaborer la « Charte du travail », les principes de base de la « révolution nationale » corporatiste.

Déjà la loi du 16 août 1940, mettant hors la loi les organisations syndicales, avait créé, par profession, des « comités d'organisation » désignés par l'Etat et chargés provisoirement de gérer l'économie.

« L'ORDRE SOCIAL NOUVEAU »

La « Charte du travail », promulguée le 4 octobre 1941, institue « l'ordre social nouveau ».

Les syndicats sont dissous (art. 72). La grève « est et reste interdite » (art. 9). Sont institués, sous contrôle de l'Etat, des « syndicats professionnels mixtes », c'est-à-dire regroupant patrons et ouvriers, uniques et obligatoires.

La cellule de base du corporatisme est l'entreprise (voir les articles 23, 24 et 25), et de là découle l'organisation pyramidale des corporations : « comités » et « professions » (art. 27 et 39).

Les attributions des syndicats corporatifs sont (art. 14), « l'encadrement et la représentation de leurs ressortissants ; la transmission ou l'exécution des décisions corporatives ».

L'Etat fixe le « salaire minimum vital » (art. 55), tandis que l'éventuel « supplément de salaire correspondant à la rémunération professionnelle est arrêté, pour chaque profession, par le comité social et national de la profession » (art. 56).

En cas de conflit, un arbitrage obligatoire est effectué par des arbitres désignés par le comité social régional ou national, ou, à défaut, par l'Etat.

Tel est l'édifice par lequel le régime de Vichy se propose d'instaurer (selon les termes mêmes du rapport introductif à la loi du 4 octobre 1941) « la collaboration confiante, loyale et permanente de tous les membres de la profession, en vue de réaliser la paix sociale et la prospérité des entreprises » et qui constitue le fondement de l'« ordre nouveau », de l'Etat corporatiste.

de la Libération à la loi du 11 février 1950

Lorsque s'effondre le régime de Vichy, l'Etat bourgeois est ébranlé jusque dans ses fondations. La CGT s'est reconstituée dans la clandestinité. Nombre de patrons sont en fuite, ou « épurés ». Un peu partout, les ouvriers occupent les usines.

Pour de Gaulle, qui tente de reconstruire l'Etat bourgeois, pour Thorez, qui prend entièrement en charge cet objectif, rien n'est plus urgent que de briser ce mouvement qui menace l'existence même de l'Etat. Aussi n'ont-ils rien de plus pressé que de « renouer les fils de la légalité », c'est-à-dire en l'occurrence ceux de la législation Daladier. Les lois du 10 mai et du 26 octobre 1946 prorogent les décrets de 1939 jusqu'au 30 novembre ; puis jusqu'au 31 décembre 1946. Le PCF et la SFIO ont recueilli la

majorité absolue des voix aux élections du 21 octobre 1945. Ils détiennent à eux seuls la majorité absolue des sièges à l'Assemblée constituante. Mais ni Thorez, ni Blum ne veulent d'un gouvernement PCF-SFIO, qui constituerait en tout état de cause un puissant appel pour le mouvement des masses — qu'il s'agit précisément de juguler. Le PCF et la SFIO forment donc, avec le MRP (parti où se regroupent tous les fragments épars des partis bourgeois d'avant-guerre et du régime de Vichy), un gouvernement « tripartite » qui se donne pour tâche de « redresser l'économie » et de reconstruire l'Etat. La tâche est loin d'être aisée, dans ces conditions.

Malgré les rapports entre les classes, les gouvernements qui se succèdent parviennent à maintenir le pouvoir

d'achat des travailleurs à un niveau très inférieur à celui d'avant-guerre. Malgré cela, d'importantes augmentations des salaires nominaux, qui dépassent les prévisions gouvernementales, doivent être concédées.

UNE LOI CONTRE LES CONVENTIONS COLLECTIVES...

Ainsi, en juillet 1946, la Conférence du Palais-Royal convoquée par le président du Conseil Bidault (qui regroupe les représentants des « partenaires sociaux »), aboutit à une hausse de 25 % des salaires, alors que le gouvernement tripartite PCF-SFIO-MRP avait déclaré au départ que l'on ne pourrait dépasser 15 %. Mais les conventions collectives sont toujours « bloquées ». Devant les grèves qui se multiplient, les gouvernements tripartites présidés par G. Bidault (jusqu'au 28 novembre 1946), puis par L. Blum, élaborent et font voter en toute hâte une nouvelle loi régissant les conventions collectives : la loi du 23 décembre 1946.

Plutôt qu'une loi SUR les conventions collectives, la loi du 23 décembre 1946 est une loi CONTRE les conventions collectives qui, pour l'essentiel, proroge le « régime exceptionnel de guerre » que nous avons analysé précédemment. L'« exposé des motifs » de la loi est parfaitement explicite, qui déclare qu'il n'a pas été :

« jugé opportun, dans les circonstances économiques actuelles, de laisser s'établir le niveau général des salaires par le jeu classique de l'économie libérale ».

En d'autres termes, il s'agit d'interdire le libre jeu des rapports entre les classes, pour « produire d'abord, revendiquer ensuite », comme disait Thorez à l'époque. Tout d'abord et conformément à cet « exposé des motifs », la loi du 23 décembre 1946 exclut du domaine de la convention collective, « à titre provisoire et jusqu'à une date qui sera fixée en Conseil des ministres », toutes dispositions relatives aux salaires et aux « indemni-

tés accessoires des salaires » (la quasi-totalité des primes). L'Etat se réserve le droit, pour une période indéterminée, de fixer le niveau général des salaires, les conventions collectives ne pouvant contenir à cet égard que des clauses tout à fait secondaires. C'est dire que les conventions collectives sont vidées de leur contenu. Plus de libre négociation, sur la base du rapport de forces entre patrons et ouvriers, sur le prix de vente de la force de travail. La loi de 1946, naturellement, abroge toutes les lois précédentes.

... APPLIQUEE AVEC L'APPUI TOTAL DU PCF ET DE LA SFIO

Par ailleurs, l'Etat à la haute main sur tout, contrôle et « chapeaute » étroitement ce qui reste des conventions collectives. C'est le ministre du Travail, seul, qui provoque la réunion d'une commission mixte ouvriers-patrons en vue de l'élaboration d'une convention collective. Si, dans un délai d'un mois après cette convocation, les interlocuteurs ne se sont pas mis d'accord, c'est un décret ministériel qui fixe dans la branche intéressée les conditions de travail.

Si employés et employeurs se mettent d'accord au cours des négociations sur un projet de convention collective, celui-ci n'est valable qu'après avoir été agréé par arrêté du ministre du Travail. L'article 31 stipule expressément :

« les conventions collectives de travail ne sont applicables, même entre les parties contractantes, qu'après avoir reçu l'agrément du ministre du Travail ».

La date d'entrée en vigueur est donc celle de l'arrêté ministériel correspondant. Ce que l'Etat a fait, l'Etat (et l'Etat seul) peut le défaire : la convention collective ne peut être rompue par le seul accord des parties contractantes, comme le régime de la loi de 1936 en laissait la possibilité. Par contre, le ministre peut à tout moment annuler la convention collective par un

simple arrêté abrogeant l'arrêté d'agrément. Il peut aussi exclure de son agrément telle ou telle disposition prévue par les contractants annulant *ipso facto* ladite disposition. Certes il doit prendre « l'avis » des contractants, mais reste libre de sa décision quel que soit l'avis, favorable ou défavorable.

Ajoutons que les conventions collectives ne peuvent, sous le régime de la loi de 1946, être conclues qu'au niveau national, les conventions régionales et locales ne pouvant être que des « adaptations des conventions collectives nationales ». La Commission supérieure des conventions collectives, instituée par cette même loi (et qui comprend le ministre du Travail, le représentant du ministre de l'Economie, le commissaire représentant du ministre de l'Economie, le commissaire général au Plan, un conseiller d'Etat, un conseiller à la Cour de cassation, cinq représentants des syndicats et cinq représentants patronaux — tous les dix nommés par le ministre du Travail), est, aux termes de l'article 2, « chargée d'examiner les conventions collectives nationales en vue de donner au ministre du Travail un avis motivé sur leur agrément », avis qui d'ailleurs ne s'impose nullement...

La loi du 23 décembre 1946 vise donc à interdire au prolétariat de se constituer comme classe et de négocier librement les conventions collectives. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner du faible nombre de conventions collectives conclues sous ce régime : seules quelques branches d'activité un peu particulières (casinos, voies ferrées d'intérêt local, capitaines et officiers de la marine marchande), en plus des banques et de la Sécurité sociale, concourent de telles conventions. Situation intenable, loi inapplicable, « dirigiste », disent les professeurs de droit bourgeois. Mais qui fut néanmoins appliquée avec l'appui total du PCF et de la SFIO, contre l'indépendance de classe du prolétariat, contre les revendications ouvrières.

Depuis plus d'un an, malgré et contre la politique de la direction de la CGT, des grèves éclatent, dans les postes, dans la presse, dans le labour entre autres. En mars-avril 1947, c'est la grève Renault qui, s'étendant, oblige

la direction de la CGT à réajuster son orientation et amène les ministres du PCF à sortir du gouvernement, le PCF proclamant qu'il reste un parti de gouvernement.

LES GREVES DESSERRENT LE CARCAN

Un peu plus tard, c'est la grève de la SNCF. Appliquant concrètement l'orientation du PCF — toujours parti de gouvernement —, la direction de la CGT (réformistes et stalinien) négocie directement avec le CNPF, en dehors du gouvernement, une hausse de salaires de 11 %. Le gouvernement la rejette. Cet accord est cependant un accord type de collaboration de classes qui subordonne la classe ouvrière à la « reconstruction nationale » et condamne les grèves.

Pourtant, dès octobre 1947, une nouvelle grève se déclenche à la RATP, que les dirigeants de la CGT ne parviennent pas à briser malgré leurs efforts, ce qui les contraint à la prendre en charge.

C'est en cette période que tourne la situation internationale. La « guerre froide » commence. Le plan Marshall, bientôt le pacte Atlantique sont mis au point. En septembre, la bureaucratie du Kremlin constitue le Kominform. Dès lors, la direction de la CGT se déchire entre réformistes pro-atlantistes et stalinien kominformistes. La fraction stalinienne change de politique. Elle s'aligne sur la volonté de la bureaucratie du Kremlin afin d'exercer une pression maximum sur la bourgeoisie française sans que soient mis en cause ni l'Etat, ni le régime, ni la propriété privée des moyens de production.

En novembre-décembre, utilisant la combativité ouvrière, cette fraction lance une série de grèves « par vagues », qui vont aboutir à une succession d'échecs.

Mais, pour tous ceux qui ont à cœur de défendre de l'Etat bourgeois, il est temps de desserrer le carcan insupportable de la loi de 1946. La situation n'est plus celle de 1944-1945 ; l'Etat bourgeois a été reconstruit, et le main-

tion de cette loi préparerait directement l'explosion.

Amender la loi de 1946 ? La procédure fut envisagée, puis repoussée. Et, au début de l'année 1950, l'Assemblée nationale fut appelée à se prononcer sur ce qui deviendra la loi du 11 février 1950, abrogeant la loi de 1946.

LA LOI DU 11 FEVRIER 1950 : ELLE PERMET LE LIBRE JEU DES RAPPORTS ENTRE LES CLASSES

La loi du 11 février 1950 rompt avec plusieurs des principes qui régissaient le système de 1946. Elle permet la liberté de négociation entre les classes, hors de la mainmise immédiate et directe de l'Etat bourgeois, bien que le rôle de celui-ci soit loin d'être annulé, nous allons le voir.

La loi de 1946 est abrogée, et avec elle toutes les dispositions subordonnant les conventions collectives à l'agrément de l'Etat bourgeois.

La validité d'une convention collective n'est subordonnée à aucun agrément étatique que ce soit, pourvu qu'elle « ne déroge pas aux dispositions d'ordre public définies par les lois et les régimes en vigueur » (art. 31 a). Seul compte l'accord contractuel entre les parties :

« Art 31 a : *La convention collective de travail* est un accord relatif aux conditions de travail conclu entre, d'une part, une ou plusieurs organisations syndicales de travailleurs et, d'autre part, une ou plusieurs organisations syndicales d'employeurs ou tout autre groupement d'employeurs, ou un ou plusieurs employeurs pris individuellement.

Art 31 d : Les conventions collectives sont applicables sauf stipulations contraires à partir du jour qui suit leur dépôt en triple exemplaire au secrétariat du Conseil des prud'hommes ou à défaut au greffe de la justice de paix du lieu où elles ont été conclues. »

Le contenu des conventions collectives et leur champ d'application sont

librement déterminés par les parties contractantes. La hiérarchie obligatoire de 1946 selon laquelle, sans convention collective nationale, il ne saurait y avoir de convention collective régionale ou locale, est abolie.

« Art 31 a : *Les conventions collectives déterminent leur champ d'application. Celui-ci peut être national, régional ou local.*

Art 31 b : *Des conventions collectives régionales ou locales peuvent être conclues entre les organisations syndicales d'employeurs les plus représentatives et les organisations syndicales de travailleurs les plus représentatives d'une branche d'activité.*

Des avenants à la convention collective pourront être conclus pour chacune des principales catégories professionnelles.

Art. 31 f : *Des conventions annexes pourront être conclues pour chacune des principales catégories professionnelles. »*

Ainsi l'absence d'une convention collective nationale ne saurait exclure la négociation collective au niveau d'une branche, d'une région, d'une localité, d'une entreprise.

LA NEGOCIATION DES SALAIRES

A l'inverse de la loi de 1946, qui interdisait la négociation collective des salaires, la loi du 11 février 1950 la stipule expressément :

« Art 31 g : Les conventions collectives nationales contiennent *obligatoirement* des dispositions concernant les éléments du salaire applicable par catégories professionnelles :

a) le salaire minimum national professionnel de l'ouvrier ou de l'employé sans qualification ;

b) les coefficients hiérarchiques afférents aux diverses qualifications professionnelles ;

c) les majorations pour travaux pénibles, dangereux, insalubres ;

d) les modalités d'application du principe « à travail égal, salaire

égal », pour les femmes et les jeunes ».

Sans compter nombre d'autres dispositions, d'ailleurs non limitatives : libertés syndicales, congés payés, délégués du personnel, etc.

Les travailleurs peuvent également être sous le régime de plusieurs conventions collectives, et, par exemple d'une convention nationale et d'une convention régionale.

« Art 31 i — § 1 : Dans le cas où une convention collective nationale a été conclue dans la branche d'activité intéressée, les conventions collectives régionales et locales adaptent cette convention ou certaines dispositions de cette convention aux conditions particulières de travail dans la région ou la localité. Elles peuvent prévoir des dispositions nouvelles et des clauses plus favorables aux travailleurs. »

C'est-à-dire que, en cas d'« intersection » de plusieurs conventions collectives, le maintien des avantages acquis est garanti, et sont applicables les dispositions les plus favorables aux travailleurs couverts par différentes conventions collectives. De même, en cas d'application successive de plusieurs conventions. Le régime des conventions collectives est applicable à la quasi-totalité des entreprises, agriculture incluse, mais à l'exclusion néanmoins (art 31 o) des entreprises relevant d'un statut législatif ou réglementaire (notamment, par le décret du 1^{er} juin 1950, les sociétés nationalisées), ce qui n'est pas une mince question et ce sur quoi vont s'appuyer patrons et représentants de la bourgeoisie pour essayer d'introduire une division profonde entre le « public » et le « privé ».

LA PRESERVATION DE L'INDEPENDANCE DE CLASSE DU PROLETARIAT

Le cadre de la loi de 1950, toute sa première partie particulièrement, permet donc la conclusion d'une convention collective comme fruit du libre jeu des rapports de forces entre les classes.

Et, — ce qui est très exactement l'inverse de la « politique contractuelle », fille bâtarde de la « politique des revenus » — l'indépendance de classe du prolétariat peut être préservée. Le syndicat signataire est libre de dénoncer sa signature, ce qui est d'une grande importance.

« La convention collective de travail à durée indéterminée peut cesser par la volonté d'une des parties. (...) Conclue pour une durée déterminée ou pour une durée indéterminée. Quand la convention est conclue pour une durée déterminée, sa durée ne peut être supérieure à 5 ans. (...) »

La convention collective doit prévoir dans quelles formes et à quelle époque elle pourra être dénoncée, renouvelée ou révisée. La convention collective prévoit notamment la durée du préavis qui doit précéder la dénonciation. » (art. 31 c).

Certes, la première stipulation ne suffit pas à elle seule à assurer la préservation de l'indépendance de classe. Les dirigeants syndicaux qui concluent les conventions peuvent fort bien accepter des clauses limitatives. Mais le cadre juridique existe qui permet de rompre unilatéralement une convention collective (étant entendu — voir plus haut — que les avantages acquis doivent être maintenus) en cas d'amélioration des rapports de forces entre les classes.

On notera que l'éventuelle extension par arrêté ministériel d'une convention n'empêche pas non plus la dénonciation ultérieure de cette convention (à l'inverse de ce que prévoyait la loi de 1936).

« Art 31 m : L'arrêté (d'extension) cessera d'avoir effet lorsque la convention collective aura cessé d'être en vigueur entre les parties par suite de sa dénonciation ou de son non-renouvellement. »

Mais la loi de 1950 continue en même temps à affirmer l'autorité de l'Etat bourgeois.

Les chapitres 2 et 3 du « Titre II » dont nous publions plusieurs extraits ci-contre affirment que tout conflit du travail sera « immédiatement et obligatoirement soumis à des procédures

chapitres II et III « conciliation » et « arbitrage »

Art. 5 — Tous les conflits collectifs de travail doivent être obligatoirement et immédiatement soumis aux procédures de conciliation.

Art. 6 — Les procédures de conciliation peuvent être engagées à l'occasion d'un conflit, soit par l'une des parties, soit par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, ou par le préfet.

Art. 7 — Les conventions collectives doivent contenir des dispositions concernant les procédures contractuelles de conciliation suivant lesquelles seront réglés les conflits collectifs de travail susceptibles de survenir entre les employeurs et les travailleurs liés par la convention.

Art. 8 — Les conflits collectifs de travail qui n'auront pas été soumis à une procédure conventionnelle de conciliation établie soit par la convention collective de travail, soit par un accord particulier seront obligatoirement portés devant une commission nationale ou régionale de conciliation.

Les commissions nationale et régionale de conciliation comprendront des représentants des employeurs et des travailleurs en nombre égal, ainsi que des représentants des pouvoirs publics au nombre maximum de trois.

La commission nationale sera présidée par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale ou par son représentant, la commission régionale par l'inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre ou par son représentant.

Art. 9. — La convention collective de travail peut prévoir une procédure contractuelle d'arbitrage et l'établissement d'une liste d'arbitres dressée d'un commun accord entre les parties.

Art. 10. — Dans le cas où la convention collective ne prévoit pas de procédure contractuelle d'arbitrage, les parties intéressées peuvent décider, d'un commun accord, de soumettre à l'arbitrage les conflits qui subsisteraient à l'issue d'une procédure de conciliation.

Art. 11. — L'arbitre ne peut pas statuer sur d'autres objets que ceux déterminés par le procès-verbal de non-conciliation ou ceux qui, résultant d'événements postérieurs à ce procès-verbal, sont la conséquence du conflit en cours.

Il statue en droit sur les conflits relatifs à l'interprétation et à l'exécution des lois, règlements, conventions collectives ou accords en vigueur.

Les sentences arbitrales doivent être motivées.

Elles ne peuvent faire l'objet d'aucun autre recours que celui prévu au chapitre IV.

d'arbitrage ou de conciliation » et prévoient à cet effet des Commissions régionales d'arbitrage ainsi qu'une Commission nationale dans lesquelles préfets et ministres jouent un rôle prépondérant. La sentence arbitrale (que la loi de 1936 n'a pas réussie à imposer) a force obligatoire et ne peut faire l'objet d'aucun autre recours que celui introduit devant la « Cour suprême d'arbitrage » que crée le chapitre IV du même « Titre II » de cette loi.

Or, cette cour est elle-même composée de très hauts fonctionnaires de l'Etat bourgeois et ses arrêts sont, en dernier ressort, définitivement obligatoires. Ils ont, comme on dit, « force de loi ».

Dans une autre section, la loi du 11 février 1950 institue la Commission supérieure des conventions collectives et lui fixe pour première mission d'étudier « la composition d'un budget type servant à la détermination du salaire minimum interprofessionnel garanti » (SMIG, qui est l'ancêtre du SMIC d'aujourd'hui). Le montant du SMIG est décidé par décret pris en Conseil des ministres, promulgué par le président de la République.

On le voit, l'Etat bourgeois n'a pas disparu. En même temps, la loi du 11 février 1950 permet une beaucoup plus grande souplesse, et l'application de la convention collective élaborée dans son cadre peut effectivement codifier, à un moment donné, le rapport des forces entre les classes. En ce sens, le mouvement ouvrier peut en utiliser plusieurs dispositions, essentiellement celles de son « Titre I », sans aliéner son indépendance de classe.

1950 est une date charnière dans l'histoire de la IV^e République. Certes, la reconstruction de l'Etat bourgeois démantelé par l'effondrement du régime de Vichy a été, grâce à l'appui total des appareils des organisations ouvrières, menée à bien. Mais les effets de la vague révolutionnaire n'ont pas été nuls, loin de là. La puissance de la classe ouvrière a interdit à l'Etat bourgeois de juguler les rapports de forces entre les classes. La loi de 1946 contre les conventions collectives n'y a pas résisté. Force est donc de desserrer ce carcan, dont le maintien eût préparé une explosion...

La loi de 1950 n'est pas non plus compréhensible hors du type de domination de classe que la bourgeoisie essaie de réinstaurer en cette période. Elle est liée à sa façon au parlementarisme, à une tentative de maintien du statu quo entre les classes. Tentative irrémédiablement vouée à l'échec, car les relations entre les classes sont l'expression de rapports en perpétuel mouvement qui ignorent toujours finalement le statu quo.

Pour l'heure, il n'était pas possible de bloquer, d'interdire la lutte des classes : la bourgeoisie fut contrainte de lui donner un cadre juridique d'expression. Ce cadre, c'est la loi du 11 février 1950. Dans le cadre de la société bourgeoise, certes, mais aussi antagonique au droit bourgeois qui ne reconnaît que les individus, et non les classes, antagonique en ce qu'elle permet au prolétariat, comme classe, de négocier librement la vente de sa force de travail avec la classe capitaliste. Par les conventions collectives, le prolétariat peut se rassembler face à la classe ennemie et à l'Etat bourgeois.

Mais, dès le départ, les possibilités que ce cadre juridique offre à la lutte de la classe ouvrière sont intolérables pour le capital. La bourgeoisie française, pressée de toutes parts, obligée d'affronter avec ses faibles forces l'impitoyable concurrence du marché mondial, doit tenter de porter des coups à son propre prolétariat. Aussi s'agit-il, pour les appareils dirigeants des organisations ouvrières, d'utiliser la loi de 1950 pour conclure des accords dirigés contre l'indépendance et les intérêts du prolétariat, de prendre eux-mêmes en charge l'application de la politique anti-ouvrière de l'Etat bourgeois. D'où, notamment, les accords Renault de 1955 et d'autres, similaires, sur lesquels nous reviendrons dans la seconde partie de cet article. C'est déjà la préfiguration de ce que va être la politique de la V^e République, qui tentera sans relâche d'intégrer les syndicats à l'Etat bonapartiste, de leur faire prendre en charge l'application de la politique des revenus...

Ce sera l'objet de la deuxième partie de cet article.

Sylvie Kerlaz,
Denis Foliass,
1^{er} février 1978

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. »

**travailleurs,
militants,
jeunes**

Chaque semaine,

Informations ouvrières

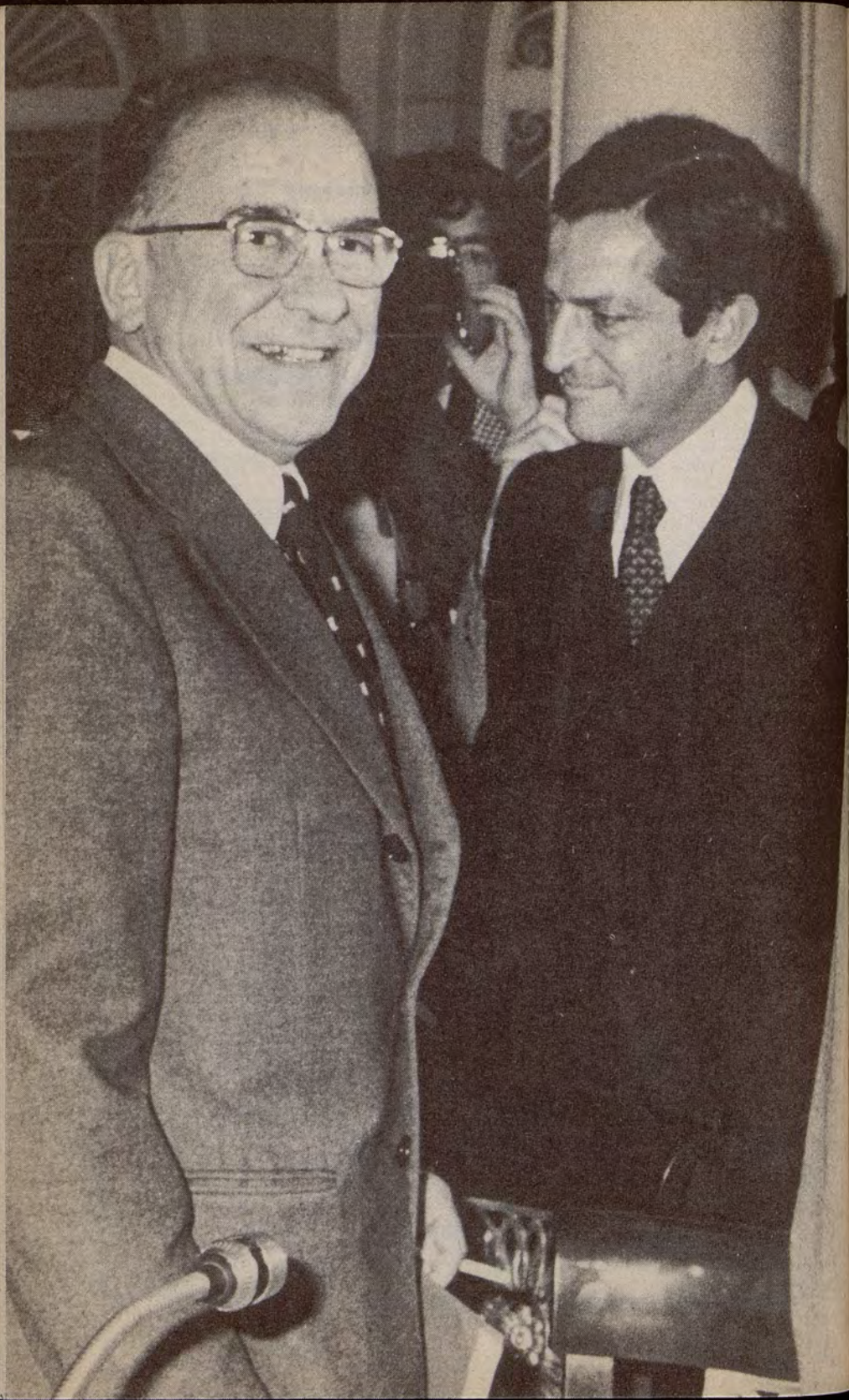
tribune libre de la lutte des classes.

JE M'ABONNE A « INFORMATIONS OUVRIERES »

NOM, Prénom	1 an	120 F
	(pli clos)	200 F
Adresse	6 mois	60 F
	(pli clos)	100 F
Code postal et ville	Etranger (1 an)	160 F
	(pli clos)	250 F

- Rayer les mentions inutiles
- Joindre le règlement correspondant
- Bulletin à envoyer à « **INFORMATIONS OUVRIERES** »

87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 PARIS
C.C.P. 21 831-73 Paris — Tél. : 246.53.12.



TENTATIVES ACHARNEES
POUR
SAUVER LA MONARCHIE
ET LES INSTITUTIONS FRANQUISTES
D'ESPAGNE

Les masses face au pacte de la Moncloa

par Etienne LAURENT

Les liens étroits qui existent entre la France et l'Espagne du point de vue du développement de la lutte des classes et de la crise des formes de domination politique de la bourgeoisie dans chacun de ces pays a conduit la presse française à tenter de minimiser la portée de la démission du ministre de l'Economie, Fuentas Quintana, en la présentant comme une crise ministérielle banale, un avatar politique tout à fait secondaire.

Cette interprétation des faits contraste singulièrement avec la manière dont le Manchester Guardian a titré la nouvelle : « Le gouvernement Suarez lutte pour son existence ». La démission de Fuentas Quintana annonce en effet, dans des délais impossibles à prévoir, l'éclatement du gouvernement Suarez. Fuentas Quintana n'était pas un ministre quelconque. Vice-président du gouvernement, responsable de l'ensemble de la politique économique, il était aussi et surtout l'auteur « technique » du plan d'austérité qui a servi de base à la signature du pacte d'union nationale au Palais de la Moncloa, en novembre. Son départ, ainsi que les conditions dans lesquelles celui-ci s'est produit, traduisent l'extraordinaire fragilité des barrages dressés par les dirigeants contre-révolutionnaires du PCE et du PSOE face à l'action de la classe ouvrière et des masses.

Depuis la mort de Franco, l'ensemble des forces attachées au maintien de la propriété privée des moyens de production n'ont eu d'autre choix, par crainte de l'effondrement de l'Etat bourgeois, que de situer leur interven-

tion dans l'axe du franquisme en décomposition. Depuis la mise en place d'une façade de parlementarisme, c'est au conglomerat des cliques issues du franquisme — qui porte le nom d'UCD (Union du centre démocratique) —, c'est au « parti gouvernemental » de Suarez qu'a été dévolu, aux côtés de la monarchie et sous couvert de celle-ci, le rôle d'occuper le vide politique créé par la disparition

Santiago Carrillo et le Premier ministre A. Suarez pendant la signature du pacte de la Moncloa, le 25 octobre 1977 (Sigma).

de Franco au sommet de l'Etat. Aux yeux de la majeure partie du personnel politique franquiste, Fuentas Quintana avait le tort majeur de ne pas être membre de l'UCD. Il occupait pourtant un poste politique clé, donnant directement accès aux caisses de l'Etat, objet de convoitise incessante.

Fuentas Quintana considérait d'autre part que le barrage dressé par le PCE et le PSOE face au mouvement de la classe ouvrière donnait à la bourgeoisie espagnole un certain laps de temps pour agir, mais que la situation exigeait que des mesures soient prises dans le domaine de la fiscalité, du fonctionnement du secteur bancaire, de l'extension du secteur public, si elle voulait tenter de faire face, même avec l'aide des dirigeants contre-révolutionnaires des partis ouvriers bourgeois, aux effets conjugués de la lutte des classes et de la marche à la dislocation du marché mondial. Une telle politique heurtait nécessairement les intérêts d'une partie au moins de la bourgeoisie. Les attaques combinées du patronat et des hommes de l'UCD ont eu raison de Fuentas Quintana et ont conduit à sa chute.

LE SENS DU LIMOGEAGE DE FUENTAS QUINTANA

Le pacte de la Moncloa, dont les principaux artisans ont été Santiago Carrillo et les dirigeants du PCE, a été établi pour remplir, comme toujours en pareil cas, une double fonction. D'une part, le pacte est un « pacte social », c'est-à-dire le cadre d'une agression frontale contre les conditions d'existence de la classe ouvrière et des masses exploitées. Mais, d'autre part, il est à un titre encore plus décisif un *pacte politique*, dont le but est de freiner, le temps qu'il peut, le mouvement de dislocation des institutions franquistes et de transformation de la crise de domination politique en crise révolutionnaire, en appuyant le gouvernement Suarez et l'UCD, et en donnant à ceux-ci et à la monarchie une possibilité d'affronter la classe ouvrière et les masses qu'ils ne posséderaient pas autrement.

Les mesures projetées et défendues par Quintana faisaient partie des célè-

bres « contreparties » à l'aide desquelles les dirigeants staliniens et social-démocrates du PCE, des commissions ouvrières, du PSOE et ensuite de l'UGT ont cherché à justifier les mesures anti-ouvrières du pacte de la Moncloa. L'offensive aveugle lancée contre ces mesures par un patronat qui s'est reconstitué en 1939 et enrichi ensuite à l'ombre du franquisme et avec ses méthodes, traduit l'antagonisme irréductible qui est au centre de la phase actuelle de la lutte des classes et qui mine les efforts conjugués de la bourgeoisie et des directions contre-révolutionnaires des partis ouvriers bourgeois pour établir un cadre stable de collaboration de classes. Cet antagonisme irréductible est celui qui oppose les institutions franquistes en décomposition à la classe ouvrière qui a reconstruit d'ores et déjà ses organisations politiques et syndicales — c'est-à-dire des « institutions » qui l'organisent comme classe, dont l'existence est absolument incompatible avec la forme de domination et les institutions fascistes qui subsistent encore, si avancée que soit leur décomposition.

L'adage célèbre : « On ne peut marier l'eau et le feu » vaut aussi bien pour la bourgeoisie et le patronat espagnols, dont l'axe est toujours le franquisme, même en décomposition, que pour la classe ouvrière. Cette bourgeoisie n'a pas d'autre choix que de recourir à l'aide des dirigeants traîtres du mouvement ouvrier, mais elle est incapable d'établir avec eux, dans le cadre franquiste, les bases d'une collaboration tant soit peu viable. Si loin que ses dirigeants puissent aller dans la voie de la trahison, une organisation comme l'UGT, par exemple, est une institution de la classe ouvrière dont la présence est irréductiblement antagonique avec les institutions franquistes pourrissantes. Pour le patronat espagnol, il ne pouvait y avoir de « contreparties » à l'offensive anti-ouvrière définie à la Moncloa. L'homme qui les incarnait devait nécessairement tomber.

Le départ de Fuentas Quintana a modifié et affaibli l'ensemble du dispositif établi en octobre, obligeant l'ensemble des forces politiques à ajuster leurs positions. A cette occasion, on a pu constater une nouvelle fois

que la place occupée par le PCE et le PSOE dans ce dispositif n'est pas identique.

Le PCE a fait immédiatement savoir, par la bouche de Carrillo lui-même, que, même s'il regrettrait le départ de Quintana, rien n'était changé, et qu'il n'était pas question pour lui de retirer son soutien à Suarez.

Comme dans chaque moment d'accentuation de la crise du franquisme, les dirigeants stalinien sont venus serrer les rangs autour des représentants attirés de l'Etat bourgeois, quels qu'ils soient. Hier c'était Arias, aujourd'hui c'est Suarez et l'UCD. A cet égard, on notera que les thèses préparatoires au IX^e Congrès du PCE, convoqué pour avril, ne se bornent pas à réitérer et justifier l'appui à la monarchie, mais consacrent un développement spécifique à la nécessité de travailler avec l'UCD (1).

Le rebondissement de la crise politique et la perspective de l'éclatement du gouvernement Suarez ont contraint par contre le PSOE à chercher à se délimiter un tant soit peu de l'UCD et du régime, en sortant avec éclat de la « Commission constitutionnelle » qui a rédigé et négocié à huis clos dans les Cortès de la monarchie la nouvelle « Constitution ». Le PSOE tire sa force, comme appareil, avant tout des relations qu'il établit avec les masses en tant que parti ouvrier bourgeois et non, comme le PCE, de son appartenance à un appareil international construit de façon à ne subir (ou subir au minimum) les vicissitudes de la lutte des classes dans tel ou tel pays déterminé. S'il veut jouer demain, au moment de la chute de la monarchie, son rôle central dans la défense de l'ordre bourgeois, il faut que le PSOE ait su se délimiter un tant soit peu du régime avant ce moment. Son comportement à la suite de la chute de Quintana exprime le fait qu'un petit mouvement de délimitation lui est apparu nécessaire en préparation d'événements plus sérieux encore pour la bourgeoisie.

(1) « C'est l'attitude non unilatérale (du PCE) envers l'UCD qui a permis à celle-ci d'évoluer vers des positions chaque jour plus éloignées de l'appareil franquiste dont sont issus certains de ses éléments constitutifs. »

LES OBJECTIFS DE LA « REFORME SUAREZ » ET DES ELECTIONS DU 15 JUIN

C'est la monarchie de Juan Carlos qui a été choisie par la bourgeoisie espagnole et par l'impérialisme comme seul cadre susceptible d'assurer la continuité des principales institutions de l'Etat sous les formes léguées par la dictature franquiste, et de les défendre face à la volonté manifeste des masses d'en finir avec l'appareil oppresseur de la dictature honnie. La bureaucratie stalinienne du Kremlin et son agence le PCE ont adhéré à ce cadre et lui ont apporté leur appui sans condition. La monarchie doit être nécessairement désignée comme héritière et continuatrice du franquisme.

Mais l'état des rapports politiques entre les classes, modifié en faveur du prolétariat bien avant la mort de Franco par l'ensemble des combats de la classe ouvrière d'Espagne comme par l'ouverture de la révolution au Portugal, le 25 avril 1974, interdisait à Juan Carlos de remplacer Franco dans l'ensemble des fonctions politiques occupées par celui-ci.

Le fondement de l'Etat fasciste est l'extermination de tous les éléments de démocratie prolétarienne dans la société bourgeoise, la destruction de toutes les organisations indépendantes du prolétariat et le maintien de la classe ouvrière dans un état d'atomisation forcée. L'Etat fasciste comporte de ce fait la destruction des institutions de la démocratie parlementaire bourgeoise et la mise en place d'un Etat totalitaire. La clé de voûte en est constituée par l'individu (Führer, Duce ou Caudillo) qui est par lui-même une institution de l'Etat, à la fois en tant que personification des rapports politiques nés de l'écrasement de la classe ouvrière, sur lesquels l'Etat fasciste peut seul se construire, et comme concentration de l'ensemble des pouvoirs de l'Etat en un seul lieu, en une source unique dont toutes les autres institutions dépendent et dont elles reçoivent leur impulsion politique.

Au Portugal, Caetano avait pu tenter de succéder pendant quelques années à Salazar dans la place occupée par celui-ci. Début 1976 en Espagne, le développement de la lutte des classes a immédiatement montré que l'état des rapports politiques entre les classes rendait une telle tentative absolument impossible. Cela a été révélé par les grandes grèves de janvier (grève du métro de Madrid s'étendant à toutes les corporations et à tout le pays), puis par l'explosion de Vitoria et par la naissance et l'extension des comités de grève élus et de leurs coordinations locales et régionales, tant au Pays Basque (comités de coordination de la métallurgie de Bilbao) qu'en Catalogne (comité central de grève de la construction), et enfin par la tenue fin mars à Madrid du XXX^e Congrès de l'UGT, expression alors la plus élevée du processus de reconstitution de la classe ouvrière comme classe.

C'est à cette impossibilité de faire fonctionner les institutions fascistes comme avant, et à la nécessité de permettre à la monarchie de se placer quelque peu en retrait par rapport aux exigences quotidiennes de la lutte des classes qu'ont correspondu le limogeage d'Arias Navarro et de Fraga d'abord, et la mise en chantier ensuite de la « réforme politique » à laquelle Suarez a donné son nom. Le but de cette réforme est d'assurer le maintien des institutions franquistes essentielles de l'Etat — l'armée, l'appareil policier, le caractère « unitaire » (c'est-à-dire oppresseur des nationalités catalane et basque) de l'Etat, l'Eglise avec ses privilèges et ses fonctions paratétatiques en matière d'état civil et d'enseignement — à l'aide d'une façade parlementaire, et permettre au roi de se mettre quelque peu en retrait en faisant occuper le devant de la scène politique par un parlementarisme octroyé dans le cadre des Cortès de la monarchie.

La mise en œuvre de ce projet était impossible sans la collaboration active des directions traditionnelles de la classe ouvrière. La crise politique de juillet 1976 au moment de la chute d'Arias Navarro, puis celle d'une gravité encore plus grande au moment de la tuerie d'Atocha et de la « semaine sanglante » de janvier 1977 ont amené les appareils contre-révolutionnaires

du PCE et du PSOE à jouer un rôle politique chaque fois plus central, à la fois pour dresser des barrages face au mouvement des masses, et pour prendre en charge dans les moments critiques la conduite même de l'Etat bourgeois à la dérive.

En mai 1977, il est absolument certain de nouveau que c'est seulement l'intervention du PCE et de sa projection « syndicale », les commissions ouvrières, qui a permis d'isoler la grève générale, les manifestations et les chocs violents du Pays Basque, et d'éviter que la grève générale de solidarité ne devienne effective à l'échelle de l'Etat, emportant avec elle le gouvernement Suarez et les élections du 15 juin.

La tenue des élections du 15 juin a donné à la monarchie aux abois un moment de répit. Mais elle n'a modifié ni les formes de la domination politique qui sont toujours celles des institutions franquistes — dont la décomposition se poursuit derrière la façade de la monarchie devenue « constitutionnelle » —, ni les rapports politiques entre les classes, marqués après comme avant les élections par des poussées répétées de la classe ouvrière et des nationalités opprimées se dirigeant vers la destruction des institutions franquistes.

L'INDEPENDANCE POLITIQUE DU PROLETARIAT ET LE MOT D'ORDRE DU BOYCOTT

Ainsi que les lecteurs de « La Vérité » le savent (1), lors des élections du 15 juin, l'Organisation Cuarta Internacional, section espagnole du Comité d'organisation, a défendu en commun avec la Ligue communiste, organisation sympathisante du Secrétariat unifié, avec une partie du POUM, avec l'organisation nationaliste révolutionnaire basque LAIA et avec la CNT, le mot d'ordre de boycott.

(1) *La Vérité* n° 577 (juin 1977).

Ultérieurement, comme préalable politique à la fusion de leur organisation avec la LCR d'Espagne qui avait, elle, participé aux élections dans le cadre d'un front électoral (le FUT), la majorité de la Ligue communiste est revenue sur cette position et a même fait son « autocritique » publique.

Les trotskystes de l'OCI d'Espagne, appuyés par les organisations européennes du Comité d'organisation, ont maintenu leur position et en ont défendu la justesse. Le mot d'ordre de boycott, ensemble avec ceux de : « A bas la monarchie », « République », « Constituante et républiques libres de Catalogne et d'Euzkadi dans une union des républiques libres » ont correspondu, et correspondent plus que jamais, aux lignes de force du développement de la situation politique et des rapports politiques entre les classes, se dirigeant, sur la base des combats de la classe ouvrière et des nationalités opprimées et la désagrégation des institutions franquistes, vers l'ouverture de la crise révolutionnaire.

Participer aux élections au moment où la classe ouvrière et les nationalités opprimées, en premier lieu les Basques, se dressaient dans de puissantes grèves, des manifestations gigantesques et des combats de rue contre la monarchie héritière de l'Etat franquiste « unitaire », c'est-à-dire oppresseur des nationalités, et contre le gouvernement Suarez, signifiait cautionner la continuation de l'oppression nationale aussi bien que le maintien de la monarchie.

L'OCI d'Espagne a donc combattu pour le boycott comme unique moyen d'affirmer dans le contexte des élections du 15 juin l'indépendance politique du prolétariat. Le mot d'ordre n'a été suivi que par une très faible minorité de la classe ouvrière. Ainsi que l'OCIE l'a écrit dans sa résolution politique de fin juin, « il y a là une contradiction apparente qu'il n'est pas possible d'éluider ». Et l'OCIE d'expliquer :

« Il est nécessaire de préciser tout d'abord les rapports actuels entre les « illusions démocratiques » et les illusions des masses dans les directions traditionnelles.

Les directions traditionnelles ont appelé à voter dans le cadre d'un appui à la monarchie, foulant du pied les principes de la démocratie dont ils se réclament. Les masses ont voté contre la monarchie et pour la démocratie. C'est ainsi que les revendications démocratiques et la revendication de la démocratie s'insèrent comme une partie constituante centrale du mouvement se dirigeant vers la liquidation totale des institutions franquistes, la période du démantèlement de l'Etat bourgeois centralisé. Le mouvement des masses exprimant leurs aspirations est ainsi en contradiction avec les illusions dans les appareils des partis ouvriers bourgeois.

Les illusions des masses dans les directions traditionnelles les ont amenées à participer massivement aux élections, puisque celles-ci les y appelaient. Les bolcheviks tiennent compte des illusions, mais refusent de s'adapter aux illusions. En votant massivement, les masses ont voté pour la liquidation totale des institutions franquistes, pour la démocratie contre la monarchie, pour la solution radicale à la question nationale. En préconisant le boycott pour les mêmes objectifs que les masses ont inconsciemment fait leurs, l'OCIE a exprimé la nécessité d'une politique prolétarienne rompant avec la politique de sauvetage de la monarchie qui est celle des partis ouvriers bourgeois. C'est pourquoi l'OCIE ne s'est pas coupée des masses. En participant aux élections, l'OCIE aurait agi comme la LCR et les gauchistes, c'est-à-dire se serait située sur le terrain de la défense de la monarchie et de l'oppression nationale. »

Participer aux élections, en effet, c'était se ranger du côté de l'ensemble des forces engagées dans l'effort commun de la réforme Suarez pour tendre un barrage face au combat des masses se dirigeant vers la destruction des institutions franquistes confondues avec l'Etat bourgeois. Voici les éléments à l'aide desquels la LCR, appuyée par le Secrétariat unifié, a tenté de justifier sa position, en rejetant la responsabilité sur la classe ouvrière et les masses :

« Nous affirmons que la forte montée de la lutte des masses et de la combativité de la classe ouvrière n'a pas été marquée par une orientation politique claire capable de transformer cette lutte des masses en une action efficace contre la dictature terroriste et contre la réforme politique continuiste du bloc dominant. C'est là que se situe la force du bloc dominant et sa capacité de passer d'un Etat terroriste à un Etat démocratique de démocratie limitée (...). L'action du peuple travailleur ne s'est non seulement pas portée derrière un programme de révolution socialiste, mais n'a même pas été active derrière un programme de lutte démocratique conséquent (...). Notre parti a donc décidé, étant donné la situation actuelle des rapports de forces entre bourgeoisie et prolétariat défavorables (fût-ce de façon contradictoire) à la politique de la révolution socialiste, de participer aux prochaines élections à la Chambre et au Sénat. » (*Résolution politique du 9/1/1977 ; voir également Imprecor, avril 1977*).

Aucun des développements de la lutte des classes, des événements d'Atocha fin janvier aux grèves générales et aux combats de rue du Pays Basque de mai, n'ont conduit la LCR à modifier sa position. Le 2 juin, l'organe de la LCR reconnaît certes que le mouvement des masses aurait la force de mettre en échec la mise en place de « l'Etat fort aux libertés surveillées », mais que pour cela « il faudrait obtenir l'accord de tous les travailleurs, c'est-à-dire des organisations majoritaires ».

Ce qui signifie que, puisque tel n'est pas le cas et que le PCE et le PSOE sont décidés à participer aux élections, il ne reste alors qu'à s'incliner, même si la subordination aux volontés des appareils traîtres a comme sens d'imposer à la classe ouvrière la soumission aux cadres de la monarchie franquiste...

« Dès le 16, promettait donc J.-R. Arambessi, responsable de la LCR et candidat du FUT à Madrid, en plus de toutes les autres revendications des travailleurs, nous combattons afin de pouvoir élire la Constituante dont nous avons besoin (...) » (*El Pais, 5 juin 1977*).

Nous examinerons dans la dernière section de l'article les positions que la LCR défend aujourd'hui, et constatons qu'elles sont respectueuses, plus que jamais, du cadre constitutionnel établi.

PARTIS ET APPAREILS AU LENDEMAIN DU 15 JUIN

La tenue des élections a jeté la lumière la plus crue sur l'état exact des relations internes du dispositif politique dont la défense de l'Etat bourgeois miné dépend.

Seuls ont émergé, en tant que forces politiques se présentant comme capables de contenir le mouvement des masses, le PCE comme le PSOE. Le PCE a payé sa politique effrénée d'appui ouvert à la monarchie par un échec indiscutable sur le plan électoral, dont Carrillo déclare aujourd'hui qu'il n'a pas été sans conséquences pour la manière dont le PCE a dû se disposer par la suite : « Si nous avions eu 60 députés aux Cortès, le gouvernement d'Union nationale serait une réalité depuis longtemps. » Mais cet échec n'a pas ôté au PCE sa place de principal appareil contre-révolutionnaire, artisan et force motrice des stratégies de défense de l'Etat bourgeois appliquées par les directions contre-révolutionnaires des partis ouvriers bourgeois en Espagne.

C'est seulement par la fraude électorale et le trucage cynique des résultats (urnes de tous les quartiers ouvriers de Madrid « perdues », 800 000 voix « reportées » de l'abstention au compte de l'UCD au cours des trois longues semaines qui ont été nécessaires pour décompter « définitivement » les voix et proclamer un résultat « officiel ») que le PSOE est passé en seconde position derrière l'UCD. Du moment que la défense de la monarchie l'exigeait, le PSOE a accepté de se prêter au trucage, même si l'artisan d'une « répartition négociée » des voix « perdues » à Madrid a été là encore le PCE. Mais les résultats de juin ont fait du PSOE le premier parti d'Espagne sur le plan électoral, et, par ses positions dans l'UGT, également le premier appareil ouvrier bourgeois par le nombre des militants ouvriers et des positions dans les masses.

Cette situation est grosse des plus graves contradictions. La victoire du PSOE aurait nécessité déjà et nécessitera certainement demain sa participation au gouvernement pour défendre la monarchie. Mais il y a plus. Les Cortès issues des élections du 15 juin sont plus proches, par leur place dans le dispositif d'ensemble des institutions de l'Etat, des anciennes Cortès corporatistes de Franco que d'une institution parlementaire bourgeoise. Or le PSOE est lui, pleinement, un parti ouvrier parlementaire et, à ce titre, il a été le seul parti qui se soit trouvé obligé de faire « comme si » les Cortès étaient un véritable Parlement bourgeois. L'impossibilité où il a été de le faire — sur tous les plans, depuis le respect de la condition et des privilèges parlementaires et la défense de l'intégrité physique de ses propres députés, jusqu'au vote de lois qui puissent justifier le rôle des chambres, sans négliger la frustration des ambitions personnelles de son personnel politique au niveau des postes et des influences — ont fait naître d'innombrables conflits et tensions internes. L'appareil du PSOE a été formé pratiquement sans expérience contre-révolutionnaire directe dans la lutte des classes. La fraction des carriéristes que les partis ouvriers parlementaires attirent invariablement y est particulièrement importante. C'est leur pression qui s'exerce dans les déclarations que le PSOE multiplie à certains moments et que Carrillo stigmatise comme irresponsables (et de son point de vue, il a raison) — comme quoi le PSOE serait « une alternative de pouvoir » au gouvernement de l'UCD.

En face des appareils ouvriers bourgeois, du côté des partis bourgeois proprement dits, la situation est critique. Pendant quarante ans, Franco a représenté la concentration maximale de l'Etat bourgeois et été à lui seul le « parti » de la bourgeoisie. Au cours de cette période, tous les autres groupements politiques bourgeois ont été réduits à l'état de cliques et de camarillas dont le rôle dans les affaires de l'Etat dépendait exclusivement des décisions de Franco.

L'UCD, aussi bien que l'Alliance populaire, ne sont rien d'autre que des conglomérats nés du regroupement hâtif de ces cliques et ces camarillas.

L'écrasement électoral de la Démocratie chrétienne de Gil Robles et Ruiz Jimenez est à lui seul une indication du fait que c'est bien dans le cadre du franquisme — en décomposition — que les élections ont été tenues. Dans ce contexte, l'UCD a eu sur l'Alliance populaire l'avantage incommensurable de se présenter comme le parti « au pouvoir », adossé à l'appareil d'Etat et organisant sur cette base les plus larges opérations de trafic d'influences, de contrats, de postes. C'est cela qui a déterminé la « victoire » de Suarez sur Fraga.

Le « succès électoral » de l'UCD n'a fait qu'accroître ses traits de conglomérat composite et parasitaire, préoccupé avant tout de déterminer la répartition exacte des postes et des influences entre les différentes fractions. Fin juin, la résolution politique de l'OCIE établissait le pronostic suivant :

« La perspective pour l'UCD n'est pas l'homogénéisation dans un parti stable de gouvernement, mais les déchirements qui s'accroîtront au rythme même de la lutte des classes et de l'impuissance du gouvernement monarchique à résoudre les questions cruciales qui se posent au régime franquiste agonisant. »

L'appareil stalinien a apprécié lui aussi, au même moment, la situation créée par le résultat des élections. Se situant dans la perspective de défense de l'Etat bourgeois sous la forme de la monarchie franquiste, il a estimé que l'UCD n'avait ni la capacité, ni la force de mener à bien, seule, les tâches requises à cet effet. Seul un gouvernement d'union nationale était à même, a déclaré Carrillo fin juin, d'élaborer et d'appliquer la politique requise. A partir des premiers jours de septembre, cette conviction était partagée ouvertement par une aile de l'UCD elle-même et par des secteurs bourgeois importants. Mi-septembre, deux mois après la formation du second gouvernement Suarez, il était question ouvertement de crise politique à Madrid. C'est alors qu'adaptant sa proposition initiale de maintenir le gouvernement Suarez en place, Carrillo a ouvert la voie à l'établissement d'un accord d'union nationale qui chercherait à donner à Suarez la force

et l'autorité qui lui avaient manqué complètement jusque-là.

LA POUSSEE DES MASSES EN SEPTEMBRE ET LA PREPARATION DES ACCORDS DE LA MONCLOA

A la mi-septembre, le bilan du gouvernement Suarez pouvait être établi comme suit : incapacité à trouver par ses propres forces une issue, si temporaire soit-elle, à la question nationale, catalane et basque ; incapacité à faire face à la classe ouvrière sur le terrain des revendications immédiates et à trouver par ses propres forces une parade à la reconstruction des syndicats indépendants de classe du prolétariat ; incapacité répétée enfin à tenir en main les forces constitutives de l'appareil répressif franquiste dans une situation qui rendait la chose pourtant indispensable. Et lorsque la conférence de la Moncloa s'est ouverte le 8 octobre, la bourgeoisie avait assisté, impuissante, en moins de cinq semaines, à quatre manifestations regroupant au Pays Basque plus de 800 000 travailleurs et jeunes ; à Barcelone, le 11 septembre, à une manifestation gigantesque de plus d'un million de personnes ; à Madrid enfin, le 6 octobre, à une manifestation de 800 000 travailleurs et jeunes, manifestation la plus importante connue à ce jour dans l'histoire de la lutte des classes dans la capitale.

« La Vérité » et « Informations ouvrières » ont expliqué à de nombreuses reprises la place de la question nationale dans la marche à la destruction des institutions franquistes de l'Etat et l'ouverture de la crise révolutionnaire. Le franquisme, à un degré qualitativement plus élevé encore que la monarchie et la dictature militaire de Primo de Riveira, a fait de l'oppression nationale des Basques, des Catalans et des Galiciens l'une des bases fondamentales de l'Etat bourgeois. Les revendications nationales ont acquis de ce fait, aux côtés des revendications centrales du droit à l'organisation, à l'expression, à la grève, pour l'affirmation desquelles la classe ouvrière s'est regroupée tou-

jours plus résolument face au franquisme, le caractère des revendications s'attaquant aux fondements mêmes de la domination bourgeoise en Espagne.

De même qu'en mai, où ce sont les combats sur la question nationale qui ont failli avoir raison des élections aux Cortès octroyées, fin août et début septembre, ce sont de nouveau les revendications nationales qui ont servi de catalyseur à la mobilisation massive de la classe ouvrière, de la jeunesse et de l'ensemble des couches exploitées et opprimées, contre la monarchie et les institutions franquistes en décomposition, et de signal à la reprise du combat de la classe ouvrière sur le terrain de ses propres revendications. L'enchaînement est important. Il traduit dans les conditions spécifiques à l'Espagne la place des revendications démocratiques dans le combat pour le front unique ouvrier et la marche à la révolution prolétarienne. Aujourd'hui, les revendications nationales fondamentales des Basques, des Catalans et des Galiciens demeurent entières et représentent, au même titre qu'en mai ou en septembre 1977, le terrain qui peut catalyser le regroupement des masses face à la monarchie.

En Euzkadi, fin août, c'est la procédure d'extradition engagée contre le militant de l'ETA Apalategui qui a servi de point de centralisation à des manifestations dont le nombre et la puissance se sont accrus de semaine en semaine, puis de jour en jour, jusqu'à ce que le gouvernement recule : 150 000 à Pampelune le 28 août, malgré la formidable répression policière quasi militaire, puis 350 000 à Bilbao le 2 septembre, 150 000 à San Sebastian le 3, et autant à Vitoria quelques jours plus tard, de même que dans chaque petite ville industrielle d'Euzkadi.

Dans ces manifestations, le mot d'ordre d'indépendance, défendu alors par plusieurs des organisations nationalistes révolutionnaires, tendait à l'emporter sur celui d'autonomie mis en avant par le parti traditionnel bourgeois, le PNV, et par le PSOE, organisation ouvrière majoritaire dans le Pays Basque.

En Catalogne, le 11 septembre, jour de la fête nationale, la manifestation

gigantesque de plus d'un million de personnes appelées à se rassembler sur le mot d'ordre du retour au statut de 1932 a effectivement été contenue sur ce terrain, ce jour-là, par les appareils des partis ouvriers bourgeois et par les partis catalans traditionnels.

Seuls les mots d'ordre de « République libre d'Euzkadi et de République libre de Catalogne dans une Union des Républiques libres d'Espagne », défendus par l'OCIE et liés directement à ceux de « A bas la monarchie », « République et Constituante », pouvaient libérer l'ensemble des potentialités révolutionnaires de ces puissantes mobilisations. Le caractère limité des liens forgés à cette étape par les trotskystes avec la classe ouvrière et les masses opprimées d'Euzkadi et de Catalogne ont réduit la portée politique immédiate de ces mots d'ordre. Mais ni la bourgeoisie, ni les appareils contre-révolutionnaires ne pouvaient méconnaître le fait que, lorsque des centaines de milliers et même des millions de travailleurs et de jeunes se mobilisaient pour « le retour au statut », c'est en réalité contre la monarchie et les institutions franquistes que leur mobilisation se dirigeait et serait appelée à se diriger toujours plus consciemment.

La bourgeoisie catalane et la bourgeoisie basque l'ont compris mieux que quiconque. Elles ont tout fait pour permettre au gouvernement Suarez de parvenir à un accord avec eux, qui se borne aux concessions les plus limitées sur l'usage des langues nationales et le transfert de « pouvoirs », qui ne dépassent pas ceux d'un conseil général départemental, et dont le cadre juridique a précisément été fourni par la loi franquiste sur les « autonomies » locales. Mais l'axe du franquisme décomposé, qui est celui de toute la politique espagnole, a rendu même un tel accord — qui ne fait tout au plus que geler la question nationale pour quelques mois au maximum — extraordinairement difficile à élaborer. Il a fallu attendre le 20 octobre avant que la Généralité de Catalogne soit « rétablie » comme réunion des pouvoirs des quatre conseils généraux des départements catalans, et que Taradellas puisse regagner Barcelone.

Il a fallu attendre le mois de novembre pour que l'amnistie soit votée en faveur de tous les militants basques, et le mois de janvier 1978 avant que le régime de « pré-autonomie », avec plus de limitations encore, soit étendu de la Catalogne au Pays Basque.

Mais entre-temps, à partir du 8 octobre, l'ensemble des forces politiques attachées à la défense de la monarchie s'étaient réunies à la Moncloa : ce qui n'est qu'une autre façon de dire que c'est le pacte d'union nationale qui a seul permis au gouvernement Suarez de rassembler le minimum d'autorité et de force nécessaire pour arriver à ces résultats pourtant piteux.

LA CLASSE OUVRIERE, LES APPAREILS ET LE PACTE DE LA MONCLOA

Le pacte de la Moncloa a représenté pour la classe ouvrière le début d'une nouvelle phase dans son expérience de l'ampleur de la trahison de ses directions traditionnelles et leur capacité à constituer contre les travailleurs, lorsqu'il le fallait, un « front commun » aussi bien sur le plan syndical que sur le plan politique. Le pacte a ouvert une nouvelle étape dans les relations entre la masse des travailleurs, les militants, et les appareils, qui ne concernent plus simplement le PCE et sa projection, les commissions ouvrières, mais aussi, dans des formes spécifiques à ces organisations, le PSOE et l'UGT. Cette étape n'est pas close.

La situation politique est caractérisée par le fait qu'à partir de décembre, les travailleurs ont rencontré le bloc momentanément soudé des directions stalinienne et social-démocrate, intervenant pour leur imposer les mesures accordées à la Moncloa.

La réaction immédiate de la classe ouvrière au pacte de la Moncloa a été celle d'une mobilisation massive pour le rejeter, refuser l'ensemble des mesures d'agression économique anti-ouvrière qui y sont inscrites. Cette mobilisation a bien entendu pris la forme de manifestations de rue massives à Barcelone, à Bilbao, à Pampe-

lune, dans les banlieues de la périphérie de Madrid, rassemblant des centaines de milliers de travailleurs.

Mais elle a pris aussi au départ la forme d'une condamnation du pacte et de ses mesures anti-ouvrières par la CNT et pratiquement par toutes les instances syndicales, sections syndicales, unions départementales et instances fédérales de l'UGT — le bureau confédéral de l'UGT se maintenant lui-même dans les premiers jours sur les positions d'un « oui mais » extrêmement prudent, en contraste avec l'appui résolu et complet apporté tout de suite aux accords de la Moncloa par l'appareil des commissions ouvrières.

L'ampleur des premières manifestations de rue et la force des grèves menées dans les jours suivant la signature du pacte (celle des pilotes et de l'ensemble du personnel d'Iberia, par exemple) ont été nourries directement par les prises de position en série faites au nom d'instances de l'UGT. A Cadix, au même moment, l'explosion de colère de la classe ouvrière et de l'ensemble des masses populaires, à l'annonce de la fermeture des chantiers navals, donnait à la situation un tour extrêmement critique. Ou bien l'UGT se rangeait sur les mêmes positions que les commissions ouvrières et défendait au même titre que celles-ci le pacte, ou bien celui-ci restait lettre morte, précipitant la fin des accords d'union nationale et la chute immédiate du gouvernement Suarez.

C'est alors que se sont succédées une série de rencontres entre les dirigeants staliniens et social-démocrates, et que, sous la pression combinée de l'impérialisme et de la bureaucratie du Kremlin, un front contre-révolutionnaire a été mis en place, assurant l'alignement effectif de l'UGT sur les commissions ouvrières. De retour des Etats-Unis, Carrillo rencontra Felipe Gonzales une première fois, avant que celui-ci soit reçu en grande pompe au Kremlin. A son retour, les conversations se poursuivaient, donnaient lieu à un accord, et à leur tour, Camacho pour les commissions ouvrières et Redondo pour l'UGT se rencontraient et scellaient l'accord contre-révolutionnaire contre la classe ouvrière.

Nous avons indiqué dans l'article de « La Vérité » de mai 1977 les rythmes de syndicalisation à l'UGT : 20 000 membres à l'intérieur de l'Espagne, mais aussi dans l'émigration en mars 1976 ; 80 000 en mars 1977. En octobre 1977, le chiffre atteint officiellement 2 millions, et il ne doit pas être très inférieur dans les faits. Cette formidable poussée vers l'UGT s'est faite indirectement, mais aussi directement aux dépens des commissions ouvrières. Elle a traduit l'adhésion de centaines de milliers de travailleurs non encore syndiqués, mais aussi un mouvement important de passage de militants des commissions ouvrières à l'UGT. La place historique de l'UGT, la place qu'elle avait occupée dans le combat contre la CNS et la législation franquiste, le rôle d'appui à la CNS et de briseur de grève, joué tout au long des dernières années du franquisme par les commissions ouvrières : tout a contribué à nourrir la poussée vers l'UGT et à faire d'elle l'un des points de cristallisation principaux des aspirations révolutionnaires de la classe ouvrière d'Espagne. Sur cette base, de nombreux militants ont tendu à confondre la direction social-démocrate de l'UGT, direction faite de lieutenants ouvriers de la bourgeoisie, avec l'organisation comme telle. La poussée vers l'UGT s'est accompagnée, comme toujours en pareil cas, d'une poussée d'illusions vers l'appareil social-démocrate.

C'est pour cette raison que les mesures prises par l'appareil confédéral de l'UGT depuis fin novembre — dissolution brutale de la Fédération des employés du commerce de Madrid, suspension et demande d'exclusion du secrétaire de la Fédération du bâtiment du même département ; condamnation, accompagnée de sanctions diverses, de toutes les prises de position contraires au pacte ; signature enfin, contre la volonté exprimée par les travailleurs, contre leur vote dans les assemblées générales, des nouvelles conventions collectives établies dans les limites du plafond salarial fixé par le pacte — ont été reçues par la classe ouvrière et surtout par les militants les plus actifs et les plus dévoués de l'UGT comme une succession de seaux d'eau glacée et de coups sur la tête. A mesure qu'ils les recevaient, la mobili-

sation frontale de la classe ouvrière contre le pacte s'est progressivement ralenti, pour faire du mois de janvier 1978 l'un des mois les plus « calmes » que la bourgeoisie ait connu depuis une longue période. Chaque fois qu'il a porté ses coups, l'appareil social-démocrate de l'UGT s'est aligné sur celui des commissions ouvrières, alors qu'en beaucoup d'occasions antérieures il s'en était différencié, parfois nettement. C'est là l'élément qui a pris les militants de court et constitué le trait spécifique du dernier segment de la lutte des classes vécu par la classe ouvrière.

Mais le déroulement du IV^e Congrès de l'UGT de Catalogne, fin février — où une résolution exigeant la rupture avec le pacte de la Moncloa défendue par des militants du POUM et de l'OCIE n'a été battue que par 33 mandats « contre » devant 27 « pour » (13 mandats allant à une résolution présentée par la LCR en alliance avec le parti nationaliste petit-bourgeois catalan, le PSC) —, traduit la volonté des militants de lutter pour l'indépendance de classe du syndicat et une politique correspondant aux aspirations des travailleurs.

L'ENJEU DES « ELECTIONS SYNDICALES »

« Informations ouvrières » a expliqué longuement dans une série d'articles la nature des « élections syndicales » qui ont eu lieu en janvier et février 1978. Elles se situent dans le cadre des accords de la Moncloa et de l'accord signé en novembre par Camacho et Redondo. Leur tenue aurait été impossible indépendamment de l'application par l'UGT du pacte et du combat acharné de l'appareil social-démocrate contre les militants.

Les élections syndicales se situent directement dans l'axe du franquisme en décomposition et sont dirigées frontalement contre l'UGT et la CNT dans une tentative pour refouler ces organisations de la classe ouvrière, dont l'existence est inconciliable avec les institutions franquistes de la monarchie. Elles assurent la mise en place de « comités d'entreprise », lesquels ont reçu une large partie des

attributions qui sont normalement celles des syndicats au sein des entreprises. Pour le gouvernement, le patronat et le PCE, ces comités sont destinés à occuper — dans les limites où les rapports politiques totalement modifiés entre les classes le permettent — la place et les fonctions des anciennes structures de la CNS, des « enlases et jurados », « délégués syndicaux » officiels. Pour les staliniens, il s'agit également, disent-ils, de la préfiguration des « syndicats d'un type nouveau », c'est-à-dire la voie par laquelle la bourgeoisie et les appareils espèrent imposer en Espagne « l'unicité syndicale » à la portugaise, le maintien en place d'une forme de verticalisme, le cadre d'une nouvelle atomisation forcée de la classe ouvrière.

Pour l'UGT, la participation à ces élections est un autre coup porté par l'appareil à l'organisation et à son indépendance de classe. Les rapports politiques entre les classes réduisent singulièrement la portée du coup, mais les comités d'entreprise sont une institution du franquisme, étrangère à la classe ouvrière et dirigée contre ses organisations comme l'étaient les « jurados » et « enlases ». Le nombre de voix, inférieur à celui des commissions ouvrières, recueilli par l'UGT ne fait que traduire ce fait — et le fait aussi que de nombreux travailleurs et militants ont compris que ces élections étaient dirigées contre leur organisation, sa place et son rôle.

Seules l'OCIE et la CNT ont pris nettement et résolument position contre les élections syndicales et les comités d'entreprise, pour l'indépendance de classe des syndicats, la plénitude des prérogatives syndicales, et contre l'application en Espagne de l'unicité syndicale et la mise en place d'un verticalisme nouvelle manière. Pour tenter d'isoler, d'intimider et de faire taire la CNT, le gouvernement a monté à Barcelone une importante provocation policière. Mais la CNT a résisté : en Catalogne et dans le pays valencien, la participation aux élections syndicales a été très faible (inférieure à 25 %).

Une fois encore, la CNT a montré toute l'importance qu'elle possède comme point d'appui dans le combat pour l'indépendance de classe des

syndicats, contre les politiques d'intégration et de maintien en place d'une forme de verticalisme corporatiste.

Les « comités d'entreprise » sont également dirigés contre les comités de grève élus en assemblée générale tout au long des dernières années. Depuis octobre, où l'appareil stalinien avait d'abord « anticipé » la publication du décret royal créant les comités d'entreprise, puis « réagi » contre la « lenteur » de son application, en faisant déjà élire des comités aussi bien dans certaines entreprises de Bilbao qu'en Andalousie, cette fonction est claire. Au début des grèves, l'appareil stalinien dit : « Pourquoi élire un comité de grève, puisque nous avons déjà notre comité d'entreprise que les travailleurs ont élu pour les représenter en toutes circonstances ? »

Au regard de cette double fonction des comités d'entreprise créés par décret royal — contre l'indépendance de classe des syndicats et contre les comités de grève élus —, les militants décideront quelle caractérisation donner de la position de la LCR qui a participé aux élections et combattu avec acharnement pour que les travailleurs y participent, en expliquant que c'était le moyen « d'aider les travailleurs à institutionnaliser les comités formés dans les grèves et les grands combats des dernières années »...

VERS UN NOUVEAU BOND DANS LA LUTTE DES CLASSES

A la mi-février, une série de grèves et de manifestations, à la fois rapprochées dans le temps et significatives par leur lieu, se sont déroulées : grève générale d'une journée à Pampelune ; manifestations répétées à la SEAT contre la réduction des horaires ; grève victorieuse à l'entreprise Wafios à Getafe, après une manifestation de front unique de solidarité des autres entreprises réunissant plus de 25 000 travailleurs de la métallurgie ; grève victorieuse dans les mines de charbon des Asturies, dans la célèbre entreprise Hunosa ; grève et manifestation à

Avilés, contre la structuration de la sidérurgie ; grève victorieuse dans les entreprises d'un autre groupe de la sidérurgie, Altos Hornos de Viscaya.

Ces mouvements ont une portée considérable, mais doivent être envisagés avant tout en relation avec les processus politiques en cours dans la classe ouvrière, dont ils sont une toute première expression et dont ils facilitent surtout le développement. Le pacte de la Moncloa a été le premier obstacle politique sérieux que la classe ouvrière a rencontré sur son chemin depuis la mort de Franco. Après une phase où la classe ouvrière a bénéficié d'un processus mécanique de dislocation des institutions franquistes, et a connu un mouvement de montée puissante vers ses organisations — en premier lieu le PSOE et l'UGT — avec toutes les illusions qui accompagnent toujours une pareille montée, elle aborde une nouvelle phase de la transformation de la crise de domination politique de la bourgeoisie en crise révolutionnaire ouverte. Dans cette phase, les facteurs subjectifs, de conscience politique — donc d'organisation de l'avant-garde — sont appelés à jouer un rôle beaucoup plus important et central.

De ce point de vue, la défense de l'indépendance de classe des syndicats menée par la CNT contre les élections aux comités d'entreprise est évidemment un acte politique dont la portée dépasse de très loin le champ d'influence organisé ou semi-organisé de la CNT. Mais la presse (« El Pais », 15 février 1978) a rendu également compte de la tenue à Vallecas, le 12 février, d'une Conférence socialiste ouverte de défense du PSOE, convoquée à l'initiative de la Section socialiste autonome de Vallecas (exclue du PSOE en juillet 1977) et du Collectif socialiste ouvrier de Catalogne (formé des militants qui ont refusé d'accepter en novembre 1977 la fusion du PSOE avec le parti national petit-bourgeois catalan, le PSC de Raventos). Les positions sont définies comme « caballeristes » (par référence à Largo Caballero) « pour la République, la souveraineté du peuple et pour en finir avec les institutions franquistes à l'agonie ». La conférence a décidé la formation d'une « Coordi-

nation ouvrière de sections socialistes » combattant pour la démocratie dans le PSOE et la rupture avec la monarchie et le pacte de la Moncloa. La manière dont le IV^e Congrès de l'UGT de Catalogne s'est déroulé est évidemment directement liée à ce processus, en même temps qu'elle le renforce.

LE COMBAT DES TROTSKYSTES D'ESPAGNE

Le pacte de la Moncloa est un pacte politique. Il sera d'autant plus efficacement combattu et finalement détruit que cette amorce de renforcement politique à l'intérieur des organisations ouvrières sera consolidée. L'unique organisation qui peut le faire est l'OCIE, car elle est seule à défendre l'ensemble des mots d'ordre transitoires de destruction de la monarchie et des institutions franquistes en décomposition, qui correspondent au mouvement qui se dirige inéluctablement vers la chute du régime et l'irruption révolutionnaire centrale des masses.

A partir des usines de Getafe, l'OCIE a engagé le combat pour la formation de comités d'initiative pour le front unique ouvrier contre le pacte de la Moncloa, qui sont des comités politiques, projection du combat des trotskystes contre le pacte, et pour la rupture des organisations ouvrières avec la politique traître de collaboration de classes avec la bourgeoisie et la monarchie franquiste. C'est là une des formes d'action qui ouvre la voie, comme cela a été le cas à Getafe précisément, à la reconstitution du front unique de la classe ouvrière et de ses organisations, à partir de laquelle celle-ci se chargera alors de donner les coups de boutoir qui mettront à bas les accords. Sur la base des premiers progrès effectués, c'est le combat pour l'Alianza Obrera, c'est-à-dire la forme politique du front unique et du gouvernement ouvrier qui a été propre à l'Espagne, qui doit être réengagé.

Mais l'OCIE est aussi la seule organisation qui puisse donner au combat sur la question nationale toute son ampleur et sa portée révolutionnaires.

L'UCD et le PSOE viennent de négocier une loi d'organisation des élections municipales, qui prévoit l'élection directe du maire à la majorité même relative, indépendamment de la configuration exacte du conseil municipal, et qui élimine également pratiquement toute représentation des petits partis dans les municipalités. La loi est dirigée délibérément contre les nationalités opprimées et la présence dans les municipalités des petites organisations nationalistes partisans de l'exercice réel du droit à l'autodétermination. Elle doit nécessairement relancer le combat sur le terrain de la question nationale et donne de nouvelles possibilités pour l'OCIE d'intervenir et d'ouvrir la voie du combat aux militants des organisations nationales révolutionnaires que la situation politique a pris de court dans la majorité des cas.

La politique de la bourgeoisie et des appareils se meut plus que jamais dans l'axe du franquisme en décomposition. Chaque jour apporte de nouvelles manifestations des éléments constants de crise et de dislocation qu'un pareil choix entraîne.

La question des Canaries se transforme ainsi à grands pas en une question susceptible à elle seule de précipiter une crise politique majeure. Les Canaries sont un dernier vestige de l'ancien empire espagnol. Leur qualité de « département espagnol » et de très ancienne colonie de peuplement ne suffit plus, dans le cadre de la décomposition du franquisme, à les protéger de l'impact des mouvements d'indépendance nationale actifs en Afrique. Un mouvement d'indépendance nationale des Canaries s'est formé et a reçu l'appui officiel de l'Assemblée générale de l'OUA. Dans son édition du 1^{er} mars, « El Pais » écrit qu'au « moment d'affronter une question d'ordre international qui peut déboucher sur une grave crise, il est nécessaire de garder la tête froide et éloigner les phantasmes de la peur et de la colère ». Autant dire que « El Pais » redoute la conduite que le gouvernement Suarez et les composantes du franquisme en décomposition peuvent avoir dans cette affaire. Mais la situation économique et sociale est plus explosive encore avec une montée vertigineuse du chômage, notamment en

Andalousie, et les entreprises qui commencent à cesser les paiements et à annoncer leur faillite dans les régions industrielles.

Au regard de l'ensemble de ces données, il est impossible de ne pas caractériser, pour terminer, la politique suivie par la LCR d'Espagne. Comme nous l'avons vu, cette politique assure au PCE une couverture gauche sur le terrain syndical (vote aux élections pour les comités d'entreprise, concentration des tirs sur l'UGT). Sur le plan politique, elle comporte une orientation de subordination complète aux cadres de la réforme Suarez et aux Cortès octroyées issues des élections du 15 juin. La LCR a élaboré ses propres amendements à la Constitution monarchique, qui est aujourd'hui en cours d'élaboration finale à huis clos dans la « Commission constitutionnelle » des Cortès octroyées, et demande aux « députés ouvriers de les défendre » (1). Elle a engagé d'autre part une campagne pour que les Cortès — oui, les Cortès octroyées de la

monarchie ! — votent une loi décidant un référendum (préalable au référendum qui est prévu pour juin prochain pour plébisciter avec l'aide des appareils la nouvelle Constitution) sur la question de la nature républicaine ou monarchique de l'Etat. Nous sommes certains que dans les rangs des organisations du Secrétariat unifié, il y aura de nombreux militants pour prendre position contre une telle politique. Il est clair que pour nous, elle est étrangère au marxisme et contraire aux besoins de la classe ouvrière d'Espagne.

Etienne Laurent,
10 mars 1978.

(1) *Combate*, organe de la LCR et de la LC réunies, n^{os} 97 et 98.

SELIO

87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris
CCP 31 697 97 X La Source - Tél. 246-09-53

— Tous les livres disponibles chez les éditeurs peuvent être fournis en librairie ou expédiés franco dans les plus courts délais.

— Remise de 15 % sur tous les manuels scolaires ou universitaires.

NOUVEAUTES

G.-W.-F. HEGEL	Ecrits politiques	68 F
J.-V. HEJENORT	De Prinkipo à Coyoacan, sept ans auprès de Trotsky	45 F
F. MORROW	Révolution et contre-révolution en Espagne	45 F
J. GORKIN	Les communistes contre la révolution espagnole	45 F
R. PIL	L'Algérie de Boumediene	38 F
P. KENDE	Textes : 1956 : Varsovie, Budapest	45 F
J. HAJEK	Dix ans après : Prague	39 F
Y. BENOT	L'autre Italie	46 F
G. DESOLRE	Les quatre Constitutions soviétiques, 1917 à 1977	35 F
Y. CRAIPEAU	La Libération confisquée	38 F
J. SKVORECKY	Les lâches	59 F
J.-P. CHAGNOLLAUD	Maghreb et Palestine	45 F
P.-M. de la GORCE	L'après-guerre Naissance de la France moderne	75 F
M. PLANCHON	Quand la Normandie était aux Vikings. De Rollon à Guillaume le Conquérant	55 F

TOUJOURS DISPONIBLE

P. FOUGEYROLLAS	La révolution freudienne	
	Freud et la philosophie	22 F
	Marx, Freud et la révolution totale	70 F
R. LUXEMBURG	La révolution prolétarienne et les impasses petites-bourgeoises	45 F
	Vive la lutte	55 F
	J'étais, je suis, je serai	65 F



APRES
QUATRE ANNEES
DE REVOLUTION PROLETARIENNE

Portugal : le moment de la situation

par Sergio REIS

Le 25 avril 1978, la révolution prolétarienne au Portugal entrera dans sa cinquième année. Ceux qui se sont refusé à la reconnaître, lors de son éclatement, ont été les premiers à l'enterrer lorsque les événements portugais n'ont plus fait la « une » des journaux.

Mais, n'en déplaise à ceux-là, qui confondent le développement de la lutte des classes avec le cycle de la floraison, la révolution portugaise demeure bien vivante.

C'est un journal suisse qui déplorait récemment que « personne, déjà, ne paraisse plus se préoccuper du destin de ce petit pays du bout de l'Europe. »

Et de suggérer que l'Europe, qui en éprouve déjà le souffle puissant, se penche sur le sort du Portugal qui est, lui, selon l'expression du Journal de Genève, « au centre du typhon. »

La révolution prolétarienne au Portugal est le premier acte de la révolution européenne. Le redire en toute occasion n'est pas superflu. Là réside, au contraire, la clef de la compréhension des événements portugais. En quatre années, bientôt, de combats acharnés, de victoires importantes, de conquêtes arrachées et défendues, d'obstacles politiques rencontrés, la classe ouvrière et les masses exploitées du Portugal ont défriché des chemins qui seront ceux de la révolution prolétarienne dans les autres pays du continent.

Que l'on pense à la voie ouverte vers le pouvoir de la classe ouvrière par les commissions de délégués élus des travailleurs.

Que l'on rapproche la volonté déléguée des dirigeants du PCF d'empêcher l'élection, en France, d'une majorité PS-PCF à l'Assemblée nationale, avec ce que représente, dans la poursuite et l'aggravation de la crise politique de la bourgeoisie portugaise, l'existence, au Parlement de Lisbonne, d'une majorité de députés du PS et du PCP. Ceci en dépit de la volonté des

directions de ces partis de bafouer obstinément la volonté trois fois réitérée des masses.

Mais il y a encore autre chose : la classe ouvrière portugaise est forte de ses positions, de ses conquêtes et de ses expériences ; et elle est appuyée, surtout, par un rapport de forces qui, à l'échelle du continent, est en faveur du prolétariat.

Ceci explique les délais qui affectent le développement de la révolution prolétarienne au Portugal, ensemble, avec l'absence d'une direction révolutionnaire qui permette aux travailleurs de conclure ce qu'ils ont entrepris le 25 avril 1974.

Et, à l'opposé, la fragilité de l'équilibre bourgeois en Europe pèse, de façon décisive, sur les possibilités de la classe dominante portugaise d'en finir avec la révolution.

Dans le camp de la bourgeoisie, on est parfaitement conscient de l'échec du gouvernement PS-indépendants, premier gouvernement « constitutionnel », dont la chute, en décembre dernier, a ouvert une crise gouvernementale de deux mois. Ce que la classe dominante attendait de ce gouvernement, nous l'avions résumé dans un précédent article :

« Entamer, pour cette fois-ci la mener à bien, l'offensive contre les conquêtes arrachées par la classe ouvrière et les masses travailleuses du Portugal, depuis le 25 avril 1974. »

Le premier gouvernement Soares a fixé le cadre de cette offensive : il n'a pas été capable de la concrétiser dans des résultats tangibles. Il a claudiqué seize mois durant, bénéficiant de l'appui total du PCP, mais en exaspérant l'impatience de la bourgeoisie et la résistance de la classe ouvrière et des masses. Il n'a fait que différer un affrontement, que Soares reçoit en héritage... de Soares.

« Construire l'Etat démocratique, un travail une nouvelle fois reporté. »

Autrement dit, constate amèrement « L'Expresso », hebdomadaire lié au PSD-PPD, le principal parti de la bourgeoisie portugaise, ce n'est pas encore ce gouvernement PS-CDS qui

mènera à bien la reconstruction de l'Etat bourgeois.

Dans toute révolution, la question de l'Etat, la question du pouvoir domine toutes les autres, ordonne toutes les relations de forces entre les classes en lutte, l'une, la bourgeoisie, pour préserver son Etat et son pouvoir, l'autre, la classe ouvrière, pour les détruire et leur substituer son propre pouvoir, sa propre organisation de la société établie sur des bases radicalement différentes.

La situation de la bourgeoisie portugaise demeure celle d'une classe dont l'appareil d'Etat a été démantelé par la révolution commencée le 25 avril 1974 : une classe dont les positions dans la société et les rapports de production ont reçu des coups terribles : perte des colonies dont l'exploitation était un moteur essentiel de l'accumulation du capital dans la métropole ; nationalisation de plus de la moitié du potentiel industriel et de tout le secteur bancaire, arrachée par les ouvriers ; expropriation d'un million d'hectares de terre, occupés par les ouvriers agricoles et les paysans pauvres. Mais ce n'est pas tout : les conquêtes révolutionnaires des masses portugaises sont nées et se sont maintenues parce que les travailleurs, dans les usines et les grandes propriétés agricoles, ont établi leurs propres positions, esquissées, avec les commissions de délégués élus des travailleurs, les bases élémentaires de leur propre pouvoir, et les premiers éléments de contrôle ouvrier.

LE ROLE DE LA MAJORITE PS-PCP

La majorité de députés ouvriers du PS et du PCP, élue à la Constituante, confirmée à l'Assemblée de la République, est la traduction parlementaire des positions occupées par la classe ouvrière et les masses. Traduction viciée, déformée, parce que soumise au contrôle des appareils dirigeants du mouvement ouvrier, qui cherchent à l'utiliser au profit de la reconstruction de l'Etat bourgeois, alors qu'elle représente l'aspiration des travailleurs à mettre définitivement à bas les fondations disloquées de cet Etat.

En dépit de cela, l'existence d'une majorité PS-PCP à l'Assemblée de la République joue un rôle décisif dans la permanence de la crise politique qui accompagne la crise de domination sociale de la bourgeoisie. C'est elle qui a interdit le transfert du pouvoir vers le président de la République, le général Eanes, candidat éventuel à un bonapartisme qui ne se trouve pas. L'Assemblée de la République est demeurée le centre du pouvoir. Et l'existence en son sein d'une majorité PS-PCP a concentré sur elle l'attention des masses, dans les termes suivants : le PS et le PCP sont majoritaires à l'Assemblée, c'est là qu'il faut aller pour imposer la formation d'un gouvernement conforme à nos aspirations et à nos intérêts. Et cette réflexion qui s'impose en permanence n'a pu que contribuer à doter la classe ouvrière portugaise d'un niveau de conscience très élevé : l'acquis de près de quatre années de révolution.

Détruire les conquêtes et les positions de la classe ouvrière et des masses, se débarrasser de la majorité PS-PCP, reconstruire enfin l'Etat bourgeois ; pour la classe dominante et ses serviteurs, c'est tout un. Le gouvernement PS-indépendants fut la réponse bourgeoise à l'aspiration des travailleurs à un gouvernement des partis ouvriers. Sa constitution manifestait le refus des directions ouvrières de respecter le mandat contenu dans l'existence d'une majorité ouvrière à l'Assemblée : former un gouvernement du PS et du PCP. Mais ce gouvernement bénéficia à sa naissance des illusions de larges couches de travailleurs, et de l'usage qu'en firent les directions du PS et du PCP. La direction social-démocrate s'appuyait sur les ravages provoqués par l'orientation du PCP avant le 25 novembre 1975, et sur la division qui en résulta.

Elle arguait de l'engagement, pris par le PS devant les électeurs, de gouverner seul, de former un « gouvernement socialiste appliquant le programme du Parti socialiste ». La direction du PCP répondait de son côté à ses militants que, même si le gouvernement Soares s'en prenait à leurs conquêtes, il demeurerait « la seule alternative de gauche ».

DES ILLUSIONS RAPIDEMENT DISSIPEES

Les illusions se dissipèrent rapidement devant la succession des projets de lois anti-ouvrières concoctés dans les ministères du premier gouvernement constitutionnel. Rappelons-les pour mémoire. Les trois lois scélérates : celle sur la grève, contre l'exercice du droit de grève ; celle sur les commissions de travailleurs, pour les étouffer, rogner leurs prérogatives, les soustraire au contrôle des ouvriers ; celle sur les licenciements, qui ne fournit pas moins de 14 motifs de licenciement « justifié » au patronat. Il faut citer encore le budget de 1977, qui donne aux forces armées plus du double de ce qu'il accorde à la santé ou à l'éducation, la pluie de mesures contre les étudiants et les enseignants qui tombe du bureau de Candia, ministre PS de l'Education, le blocage autoritaire des salaires dans la fonction publique ; la « désintervention », c'est-à-dire la restitution à leurs anciens propriétaires des usines occupées par les travailleurs et placées sous tutelle de l'Etat ; la volonté d'appliquer les clauses qui, dans la loi sur la réforme agraire promulguée par le quatrième gouvernement provisoire (dirigé par le général Vasco Gonzalves) — loi due au ministre socialiste d'alors Lopez Cardozo —, permettaient de rendre aux grands propriétaires fonciers une partie des terres occupées, etc. Mais le tout n'est pas de présenter des projets de lois ou de les faire voter : il faut encore les faire appliquer.

La politique anti-ouvrière menée par le premier gouvernement Soares n'a pas été sans résultat : le niveau de vie moyen des ouvriers de la région de Lisbonne est retombé à son niveau de 1974, un certain nombre de licenciements collectifs ont grossi la masse considérable des chômeurs (15 % environ de la population active).

Mais cela ne rend pas leurs banques aux financiers, leurs usines aux patrons, leurs propriétés aux agrariens.

Un exemple : les entreprises placées sous intervention de l'Etat. Elles sont plus de 400. A l'heure actuelle, les ten-

tatives de restitution aux anciens propriétaires ne dépassent pas quelques dizaines. Chacune de ces tentatives a suscité une résistance farouche des travailleurs. Mariott, Metallurgie Duarte Ferreira, José Pimenta, autant de tentatives, autant d'affrontements. Le cas de l'entreprise Facar de Porto est riche d'enseignement. Les patrons, les frères Carvalho, qui s'affichaient avec Salazar sous la dictature, sont de nouveau aux postes de commandes... après plusieurs semaines de grève à l'automne dernier. Mais l'affaire Facar a marqué une nouvelle étape dans la crise interne du Parti socialiste. Toutes les sections socialistes de Porto ont pris position contre la « désintervention », ainsi que les parlementaires socialistes de la ville. Seule l'intervention précipitée de Mario Soares a empêché une prise de position du groupe parlementaire dans son ensemble.

L'exemple a valeur de constat général : les quelques résultats obtenus l'ont été à un coût considérable pour les appareils dirigeants, celui du PS bien sûr, mais également celui du PCP.

La défense de sa politique gouvernementale a conduit l'appareil social-démocrate à exclure ou suspendre bureaucratiquement les deux députés et un certain nombre de dirigeants, représentants de l'aile ouvrière du parti qui avait formé une liste d'opposition à Soares lors du deuxième Congrès du PS. Cette même politique a coûté au PS la quasi-totalité de ses positions de direction dans les syndicats et dans les commissions de travailleurs. Le regroupement syndical connu sous le nom de « Lettre ouverte », et qui regroupa plus de trente directions syndicales, s'est réduit comme une peau de chagrin. Le PS ne contrôle plus que deux syndicats importants : les assurances du Sud, et, en alliance avec le PSD-PPD, les employés de bureaux de Lisbonne. Bilan désastreux, sanction amplement méritée.

Encore faut-il préciser dès maintenant que la crise dans le PS, comme nous le verrons ensuite, est loin d'avoir produit tous ses effets.

SOUS LA PROTECTION DU PCP

Lorsqu'en août 1976, le premier gouvernement Soares est investi, Alvaro Cunhal déclare que son parti ne se propose pas d'adopter « une attitude d'opposition systématique ». Il a tenu parole, et au-delà. En réalité, la direction du PCP a pratiqué une « attitude d'opposition systématique »... aux initiatives et aux luttes de la classe ouvrière et de la jeunesse contre la politique gouvernementale. Le langage « gauche » utilisé par la direction stalinienne du PCP ne parvient pas à masquer cette évidence. La presse du PCP n'a pas de mots assez durs ni de caricatures assez féroces pour vouer aux gémonies les trois ministres les plus décriés du gouvernement, Cardia à l'Education, Gonelha au Travail, et Barreto à l'Agriculture.

Mais que montrent les faits ?

Cardia publie des décrets qui mettent en cause l'existence, dans les facultés, des organes indépendants élus par les étudiants en assemblées générales, les « conseils de gestion ». Les étudiants font une grève générale massive, qui ne plie finalement que par la trahison des dirigeants de l'UEC, aidés des maoïstes de l'UDP, qui mettent en place les « conseils directifs », façonnés par Cardia. Alors qu'ils contrôlent les directions de la majorité des « conseils de gestion », les stalinien et les gauchistes, contre la volonté des étudiants, décident de « démissionner » pour « protester » contre le décret ministériel. Ils laissent ainsi la place aux instruments du ministère, à la mise en place desquels ils participeront ensuite activement. Les dirigeants de l'UEC, en recourant à des méthodes identiques, isoleront la grève générale des étudiants de Coimbra en lutte contre la réintégration des enseignants fascistes « assainis » après le 25 avril.

Gonelha décide la « désintervention » de certaines entreprises. Les dirigeants du PC (qui contrôlent le secrétariat des commissions de travailleurs de la ceinture industrielle de Lisbonne) et le secrétariat des commissions de travailleurs des entreprises sous intervention de l'Etat s'opposent

à toute mobilisation nationale, isolent les grévistes, contraignent les travailleurs de certaines de ces entreprises à devoir subir le retour des anciens patrons. Lorsque, dans la réunion des commissions de travailleurs de la ceinture industrielle, celle de Metalofabril (animée par un militant trotskyste de l'OST) propose la mobilisation nationale devant l'Assemblée de la République, les dirigeants du PCP interdisent que la motion soit mise aux voix.

Enfin, Barreto.

« Barreto à la rue, dehors Barreto, Barreto aux ch... ». Lorsque le ministre de l'Agriculture dépose son projet de loi sur « les bases de la réforme agraire », les murs du pays se couvrent de ces invectives. Une fois de plus, les dirigeants du PCP couvrent leur politique réactionnaire sous un déchaînement purement verbal.

La loi Barreto, loi de la « contre-réforme » agraire, est la grande affaire du premier gouvernement constitutionnel. Toutes ses dispositions n'ont qu'un seul objectif : rendre aux anciens propriétaires fonciers la majeure partie des terres expropriées, la partie la plus riche ; démanteler les coopératives et les Unités collectives de production qui couvrent l'Alentejo et une partie du Ribatejo (Sud et Centre du pays), et dans lesquelles le prolétariat agricole, organisé dans ses commissions de travailleurs et ses syndicats, organise et gère la production ; rejeter dans le chômage endémique plus de 50 000 ouvriers agricoles.

REFORME AGRAIRE : UN MOMENT CLE

La réforme agraire n'est pas seulement une des conquêtes les plus décisives de la révolution portugaise. Elle matérialise l'alliance entre le prolétariat industriel des villes et les ouvriers agricoles du Sud du pays, alliance scellée dans la lutte contre les grands propriétaires fonciers qui furent les piliers de la dictature de Salazar. Détruire la réforme agraire, c'est porter un coup brutal à la révolution.

Que font les dirigeants du PCP ? La CGTP-Intersyndicale, qu'ils contrô-

lent, colle des milliers d'affiches qui appellent, à la veille du vote, à une grande journée... « d'explication » sur la réforme agraire.

La bourgeoisie envoie la GNR, ses blindés et ses chiens policiers dans les campagnes ; le PCP « explique » ce qu'est la réforme agraire...

Le projet Barreto est voté, fin juillet 1977, mais une formidable tension s'accumule dans l'Alentejo, qui explosera une première fois quelques semaines plus tard, le 29 août, lorsqu'à Evora 20 000 travailleurs (sur moins de 30 000 habitants) descendent dans la rue et exigent la « grève générale » contre la remise des terres aux agrariens.

Dès septembre, « l'opposition » du PCP à la « loi Barreto » apparaîtra pour ce qu'elle est : Cunhal déclare le 27 septembre à la télévision que, « dans les négociations pour un accord (sur une plate-forme gouvernementale, NDLR), le PCP n'exigera pas une nouvelle loi sur la réforme agraire ». Le PCP accepte la loi Barreto, toute son attitude et toutes ses déclarations postérieures le confirment. Mais il reste à la faire appliquer : les dirigeants stalinien, dont l'influence dans la campagne de l'Alentejo est dominante, sont mieux placés que quiconque pour savoir que cela n'est pas possible hors d'un affrontement sanglant avec le prolétariat agricole. La tension monte dangereusement dans l'Alentejo, mais elle s'accumule aussi au sein même du PCP. Les dirigeants du PCP apprécient parfaitement ce que signifie aller au-devant d'un choc avec un gouvernement dont l'impuissance et la fragilité vont croissantes, et avec l'existence au sein de l'Assemblée d'une majorité PS-PCP sur laquelle vont se centraliser les aspirations des masses et leur volonté de substituer un gouvernement à elles au gouvernement PS-indépendants.

Ils l'apprécient d'autant mieux que ces aspirations et cette volonté ont trouvé leur expression au sein même de l'Assemblée, lors du débat sur la réforme agraire. Les deux députés socialistes indépendants (exclus du PS en janvier 1977) se prononcent alors pour la formation d'un gouvernement PS-PCP appuyé sur la majorité

ouvrière, et appellent à la construction dans le pays d'un « Mouvement pour l'unité pour le gouvernement PS-PCP » (1).

C'est pourquoi, fin juillet, après le vote de la loi Barreto, et au retour de Moscou d'Alvaro Cunhal, le PCP propose une issue à la crise politique qui se noue : ou la formation d'un « gouvernement de plate-forme démocratique » négocié entre tous les partis (PS-PCP et les partis bourgeois CDS et PSP-PPD), ou la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections.

Dans les deux cas, il s'agit de s'opposer à la perspective du gouvernement PS-PCP et de préparer l'entrée de la bourgeoisie et de ses partis dans le gouvernement. Le PCP ne croit pas le gouvernement Soares capable de tenir dans le nouvel affrontement entre les classes qui se profile à l'horizon. La bourgeoisie n'y croit pas non plus. La crise politique qui devait aboutir finalement à la chute du premier gouvernement constitutionnel s'est mise en marche.

Mais, pour en suivre le développement, il est nécessaire de faire un retour en arrière, à la date du 25 avril 1977.

DEUX DISCOURS

Ce jour-là, en défilant à Lisbonne sur l'avenue de la Liberté, pour l'anniversaire du 25 avril 1974, l'armée portugaise prétend donner l'image de la force et de la cohésion retrouvées.

Depuis son élection à la présidence de la République, le général Ramalho Eanes s'est efforcé de reconstituer la hiérarchie militaire violemment ébranlée par la révolution prolétarienne qui a poussé ses prolongements dans les

casernes et provoqué, avant le 25 novembre 1975, la décomposition de cette institution maîtresse de l'Etat bourgeois. En diminuant de moitié les effectifs de l'armée, en faisant à nouveau peser sur les soldats la férule disciplinaire, en réinstallant à des postes clés de la hiérarchie des officiers connus pour leurs sympathies à l'égard de l'ancien régime, Eanes a rétabli une apparence d'ordre dans le corps des officiers. Mais ce n'est qu'une apparence. La faiblesse et les déchirements internes qui caractérisent la bourgeoisie portugaise, ses hésitations sur les moyens à adopter pour frapper les masses n'épargnent pas la caste militaire. Un exemple, un seul, de la permanence des conflits internes : le fait qu'Eanes ait dû accepter la démission du chef d'état-major général des armées, homme de confiance nommé par lui, mais récusé par ses pairs.

Cependant, la mise en scène du défilé militaire du 25 avril 1977 n'est pas gratuite. Le même jour, en effet, Eanes parle devant l'Assemblée de la République. Il commence par rendre hommage à l'armée, et aux forces policières de la dictature salazariste, dont la GNR, intervenues le 25 novembre, « pour s'assurer que la liberté reconquise ne soit pas trahie ». Il menace les travailleurs :

« Tous les jours, on assiste à des conflits qui, en toute rigueur, doivent être qualifiés de sabotage... C'est pour cela qu'il est urgent de réglementer la grève. »

Il menace par la même occasion les membres de l'Assemblée qui pourraient prendre fait et cause pour les travailleurs en lutte pour la défense de leurs conquêtes :

« On ne peut être démocrate dans cette Assemblée et à l'extérieur fomenter l'agitation et le non-respect des lois. »

Mais surtout, tout le discours apparaît comme une critique à peine voilée de l'impuissance du gouvernement Soares, du retard dans l'application des solutions. A tel point qu'Eanes indique son intention d'intervenir directement :

(1) Les mois suivant le confirmeront, cette initiative aura un impact considérable dans les rangs du PCP. La presse de ce parti devra la dénoncer ouvertement à plusieurs reprises et, lors des négociations avec le PS pour la formation du nouveau gouvernement, en décembre 1977 - janvier 1978, les dirigeants du PCP avoueront à leurs interlocuteurs que la question du gouvernement PS-PCP occupe l'ordre du jour de toutes les cellules de leur parti.

« La défense de la démocratie exigera la recherche d'alternatives (*sous-entendu à l'actuel gouvernement PS-indépendants*) qui la garantissent...

Je n'hésiterai pas à prendre les mesures nécessaires et correctes qui assurent la viabilité de la nation comme société libre où il vaut la peine de vivre. »

Ce discours reflète l'impatience croissante de la bourgeoisie qui souhaite de plus en plus ouvertement une intervention présidentielle pour dénouer l'impasse gouvernementale et imposer un gouvernement de type « union nationale » comprenant les représentants des partis bourgeois.

Mais, le 15 octobre, quelques mois plus tard, Eanes parlera à nouveau devant l'Assemblée, à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session parlementaire. Il a troqué l'uniforme de général pour le complet-veston du président. Et le ton lui-même a changé du tout au tout. Première phrase :

« Je m'adresse au peuple portugais à travers ses représentants dans cette Assemblée, parce que les parlementaires sont les intermédiaires entre les desseins de la population et les solutions des problèmes politiques. »

C'est la reconnaissance que l'Assemblée de la République demeure le centre du pouvoir et que la solution à la crise doit être trouvée là, avant tout. Quant à ses ambitions bonapartistes d'avril :

« Comme nous le savons tous, le régime démocratique ne pourra jamais être à ce point dépendant et conditionné par les paroles d'un seul homme... »

Eanes réaffirme son appui au gouvernement et affirme la « mission décisive » des partis politiques :

« Les partis politiques, leurs dirigeants et leurs militants, existent pour trouver des solutions aux problèmes du peuple et de la nation. »

Que s'est-il passé entre ces deux discours, qui a pu provoquer une telle modification de perspective ?

LA CRISE ECLATE AU GRAND JOUR

En mai, à la suite du premier discours, la crise politique éclate au grand jour. La question de la relève du premier gouvernement Soares est posée, mais la recherche de l'issue à la crise provoque des affrontements violents entre partis et au sein de ces partis. C'est le cas notamment au sein du PS et dans la direction du PSD. Mais, surtout, il y a les masses qui montrent qu'elles sont là, bien décidées à défendre leurs positions. Le 1^{er} mai, en dépit du cadre fixé par les dirigeants stalinien (appui au défunt MFA et présence de quelques-unes de ses figures de proue), la classe ouvrière fait une impressionnante démonstration de sa force : plus de 200 000 travailleurs descendent dans la rue ; c'est la manifestation la plus importante depuis longtemps. A Coimbra, les étudiants entament une grève générale. A Beja, les ouvriers agricoles assiègent le centre régional de la réforme agraire qui a ordonné une remise de terres.

Ainsi s'explique la réaction violemment négative de la direction du PS au premier discours de Eanes. Soares menace même de démissionner. Cette réaction veut dire : à vouloir trop et trop vite, on risque de tout faire sauter.

Le 15 octobre, en laissant aux partis politiques le soin de trouver une solution sur la base d'une « plate-forme négociée », Eanes indique qu'il s'en remet une nouvelle fois aux appareils dirigeants du PS et du PCP pour trouver une issue à la crise, en collaboration avec les chefs des partis bourgeois représentés à l'Assemblée, le PPD et le CDS.

La mise en œuvre de cette relève du premier gouvernement Soares, dont l'échec est devenu patent, n'ira pas sans remous et sans heurts, d'abord au sein même des partis bourgeois.

L'objectif de ces partis est la formation d'un gouvernement incluant leurs propres représentants, au mieux un gouvernement PS-PPD-CDS, au moins un gouvernement PS-PPD. La formation de la « Convergence démocratique », accord politique entre le

PPD et le CDS, correspondait à la volonté de renforcer la pression sur la direction du PS pour l'amener à souscrire à une telle coalition. Mais la direction social-démocrate, inquiète des conséquences d'une telle orientation dans les rangs de son propre parti et dans le pays, refuse, et obtient finalement l'appui de Eanes. Celui-ci va devenir la cible privilégiée des attaques du principal dirigeant du PPD, Sa Carneiro, partisan de contraindre la direction du PS à un accord en pratiquant une politique d'opposition systématique, et ouvertement hostile de ce fait à la « neutralité » du président de la République.

Mais, au sein même du PPD, cette orientation se heurte à une opposition croissante. La divergence entre les différentes cliques réactionnaires qui contrôlent ce parti ne porte ni sur la nécessité d'un gouvernement intégrant les partis bourgeois, ni sur la détermination à s'attaquer aux masses. Elle porte sur les rythmes. Sa Carneiro, qui veut forcer l'allure, ne sera pas suivi. Il démissionne de la présidence du PPD pour faire appel, contre ses rivaux, à un congrès extraordinaire. Mais dans ce congrès, qui se tient en janvier 1978, en pleine crise gouvernementale, il est encore minoritaire. Remplacé à la tête du PPD par Sousa Franco, représentant de la clique de Lisbonne, l'avocat de Porto se place désormais et jusqu'à nouvel ordre en « réserve de la réaction ».

Tel est, rapidement brossée, la situation politique au moment où Mario Soares, au début de décembre, met en jeu l'existence du premier gouvernement constitutionnel, en place depuis à peine 18 mois : crise ouverte au sein des partis bourgeois, nouvelle radicalisation de la base du PS en riposte à la pression exercée sur le parti par le PPD et le CDS, tension croissante au sein du PC, impossibilité de résoudre la crise en faisant appel à une intervention directe d'Eanes dans les affaires gouvernementales. La crise au sommet nourrit la tension politique au sein des masses. Lorsque, le 9 décembre, Soares engage la responsabilité du gouvernement, le sens de la question de confiance est le suivant : l'affrontement approche, estimez-vous que le gouvernement actuel peut y faire face et vous engagez-vous à le soutenir ?

La réponse des partis bourgeois et de l'appareil stalinien viendra, négative. La chute du gouvernement PS-indépendants ouvre une crise gouvernementale qui va durer deux mois.

LE PCP DEFINIT L'ALTERNATIVE

Dès le 30 juillet, la direction du PCP avait fixé l'alternative à trancher en cas de crise gouvernementale : ou bien des élections anticipées préparées par un gouvernement de transition fonctionnant sous le contrôle direct d'Eanes, ou des négociations politiques entre tous les partis pour aboutir à un gouvernement de « plate-forme démocratique ». En proposant la dissolution de l'Assemblée, les dirigeants staliniens proposaient d'en finir avec l'existence d'une majorité PS-PCP, comptant pour cela sur un recul électoral du PS qui payerait sa gestion gouvernementale. Mais la bourgeoisie refuse cette perspective. Outre que le résultat n'est pas garanti, le risque est immense de voir les masses mobilisées occuper le vide ainsi créé. L'hebdomadaire « Tempo », lié à la hiérarchie catholique, écrit par exemple :

« Le Portugal sombrera dans un vide de pouvoir... les élections vont radicaliser le pays, les Portugais vont se diviser définitivement entre extrême-gauche et extrême-droite, nous allons aller de nouveau vers une intervention militaire, ou, qui sait, vers une guerre civile. »

Reste la négociation. Elle va s'engager, comme l'avaient demandé les dirigeants du PCP, sous l'égide du général Eanes, mais c'est la direction social-démocrate qui en demeure le pivot. Comme Soares l'avait remarqué lui-même dans son discours de présentation de la motion de confiance, « le PS est au lieu géométrique des contradictions ». La direction du PS négocie séparément avec le PPD, le CDS, et le PCP. Mais, pour aboutir, elle devra piétiner les engagements pris devant son électorat, et devant les instances du parti, notamment la commission nationale. Depuis des mois, les dirigeants du PS s'opposent à la perspec-

La crise au sein du PS

deux responsables régionaux du PS donnent une interview au « Militant socialiste »

MS (1). — « Que pensez-vous de la décision de la dernière commission nationale du PS ?

Responsable du PS de Porto. — *La décision de la commission nationale du PS, qui avale la formation d'un gouvernement de coalition avec la droite réactionnaire de ce pays, est catastrophique pour le parti et le pays. Les travailleurs pourront difficilement comprendre et accepter qu'un parti réactionnaire comme le CDS puisse défendre leurs intérêts au gouvernement, et, d'autre part, ils pourront difficilement comprendre et accepter que le PS, un parti des travailleurs, s'allie au parti du patronat réactionnaire.*

Néanmoins, j'ai confiance dans les travailleurs, qui sauront défendre leurs intérêts en s'opposant à la politique et aux mesures de ce gouvernement, et en exigeant la sortie immédiate du CDS du gouvernement.

A mon avis, le PS doit assurer les responsabilités gouvernementales que les travailleurs portugais lui ont confiées, en votant massivement pour lui, sur la base de la politique socialiste contenue dans le programme du PS. Cette opinion n'est pas seulement la mienne, mais celle de la grande masse des socialistes, de nombreux responsables locaux, et même nationaux. La preuve de ce que je dis, ce sont les affirmations du camarade Mario Soares à la presse, lorsqu'il déclare qu'il s'agit aujourd'hui « d'aller à travers le pays pour convaincre les militants et même la direction du parti... »

Responsable du PS de Vilaréal. — *Les dirigeants du PS pourront difficilement convaincre la base de ce que cette solution est la seule alternative, et encore moins lui faire « avaler » l'argument selon lequel elle a été adoptée pour sauver la démocratie, parce que celle-ci ne peut être sauvée avec ses ennemis (...)*

MS. — Pensez-vous qu'il soit possible de modifier l'orientation actuelle de la direction du PS ?

Responsable du PS de Porto. — *Il est possible de modifier l'orientation politique de la direction du parti. Cette possibilité est entre nos mains, entre les mains des militants. Il est nécessaire que les socialistes ne se laissent pas abattre par le désenchantement et n'abandonnent pas le parti, mais militent toujours plus, s'organisent, fassent connaître leurs positions, et appuient les initiatives qui permettent d'infléchir l'orientation politique de l'actuelle direction. Plus que jamais il est nécessaire d'organiser l'aile qui cherche à demeurer fidèle au programme du Parti socialiste, de la faire apparaître à tous les niveaux, pour qu'elle parvienne à avoir une expression nationale organisée.*

(1) *Le Militant socialiste* est le journal de la Coordination des commissions de travail socialistes, qui regroupent des militants socialistes, membres du PS, suspendus ou exclus, refusant l'orientation de la direction Soares.

tive du gouvernement PS-PCP au nom de leur serment électoral de gouverner seuls. Au début de la crise gouvernementale, la commission nationale réaffirme son rejet d'un gouvernement de coalition. Quelques semaines plus tard, serment et engagement sont jetés aux orties : au nom du sauvetage de la « démocratie », Mario Soares ouvre la porte du gouvernement aux dirigeants du CDS, authentiques héritiers de la dictature de Salazar-Caetano. Diego Freitas de Amaral, le président du CDS, fut le dauphin désigné de Caetano et son élève préféré à la Faculté de droit de Coimbra.

Pour « équilibrer » leur accord gouvernemental avec le CDS, les dirigeants du PS négociaient parallèlement un accord « entre partis » avec le PCP. Les dirigeants stalinien se prêtèrent de bonne grâce à cette manœuvre-là. Mais la discussion n'aboutit pas, le PCP n'ayant pas obtenu là, sur la question de la réforme agraire, les concessions qu'il demandait. Quelles concessions ? L'abandon de la loi Barreto ? Une « pause » dans son application ? Pas même cela, mais simplement le fait que les terres ne seraient remises à leurs anciens propriétaires qu'après que les ouvriers agricoles aient pu procéder à la récolte de ce qu'ils avaient eux-mêmes semé. C'est ce que Cunhal appelle « défendre la réforme agraire »...

LES BOURGEOIS DANS LE GOUVERNEMENT

Pour permettre l'investiture du gouvernement PS-PPD, les dirigeants du PCP se sont d'ailleurs prêtés à une autre manœuvre. Le programme gouvernemental n'a pas été soumis au vote des députés.

Seules ont été soumises au vote les motions de censure déposées par le PC et le PPD qui, s'abstenant chacun sur la motion de l'autre, ont offert une « victoire » facile au deuxième gouvernement Soares.

Le « Financial times » a parfaitement décrit le sens de cette manœuvre peu glorieuse :

« Après presque cinq jours de débats, les socialistes et les démocrates chrétiens (CDS) ont battu deux motions de censure distinctes proposées par le PC et par les sociaux-démocrates (PSD).

Les partis de l'opposition ont refusé de s'allier sur l'une des deux motions de censure, donnant ainsi au programme une majorité beaucoup plus forte que celle que pouvait initialement espérer le gouvernement. Mario Soares, le Premier ministre, était visiblement enchanté de l'appui solide reçu de son propre parti. Il avait été suggéré que quelques membres du Parti socialiste, qui désapprouvent le gouvernement d'alliance avec le CDS conservateur, pourraient voter contre le programme. »

En ne faisant pas voter son programme, Soares s'est épargné ce risque, voir plusieurs députés socialistes lui refuser l'investiture. Deux d'entre eux ont néanmoins quitté l'hémicycle au moment du vote. Quant au « solide appui », Mario Soares sait à quoi s'en tenir. Le PS est en fait devant une crise d'une ampleur très supérieure aux précédentes. C'est au cœur même de l'appareil et au sein du groupe parlementaire qu'elle se dessine et va se développer (1).

Indice parmi d'autres : un des fondateurs du parti, vice-président de l'Assemblée de la République, Tito de Morais, s'est ouvertement opposé à la formation du nouveau gouvernement dans la réunion de la commission nationale du PS. On lira page 107 l'interview accordée au « Militant socialiste » par deux responsables régionaux du PS.

Même si elle ne se manifeste pas aussi publiquement, la crise dans les rangs du PC n'en existe pas moins. Tout au long de la crise, les dirigeants stalinien ont dû se déclarer ouvertement hostiles à la seule perspective ouvrant une issue ouvrière à la crise : celle d'un gouvernement du PS et du PCP appuyé sur la majorité PS-PCP à l'Assemblée de la République. Ils ont dû pour cela s'en prendre ouvertement aux animateurs du Mouvement pour

(1) Pour la première fois, le PS vient d'organiser des « journées parlementaires » pour, selon l'expression de Soares, « trouver une formule pour discipliner l'action des députés ».

l'unité pour le gouvernement PS-PCP, allant jusqu'à écrire (« Avante » du 22 décembre) :

« La formule de gouvernement « PS-PCP » ne va pas au-delà de la phraséologie radicale petite-bourgeoise ayant un contenu de division, favorable dans le moment présent aux intentions de la réaction et du fascisme. »

Ceci parce que des centaines de militants du PCP, comme d'ailleurs de nombreux militants du PS, ont signé l'appel du Mouvement pour l'unité et pris en charge cette campagne, à tel point que la direction du PCP devra interdire la signature de l'appel, qui recueillera plus de 30 000 signatures, et la participation aux réunions du Mouvement à ses militants, sans pouvoir éviter que la question du gouvernement PS-PCP soit au centre de toutes les réunions de cellule, en raison des questions posées par les militants.

Formé ouvertement contre l'aspiration des masses à un gouvernement PS-PCP, le deuxième gouvernement constitutionnel, qui voit le retour des représentants des partis bourgeois à la tête de certains départements ministériels, ne répond cependant pas à

l'objectif de la bourgeoisie : se doter d'un instrument stable et cohérent pour frapper les masses et tenir dans le prochain choc entre les classes.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous à ce sujet un extrait de la résolution adoptée le 22 janvier par le comité central de l'OST, l'organisation trotskyste portugaise.

Le nouveau gouvernement, comme le précédent, bénéficiera de l'appui de l'appareil stalinien, qui déclarait au moment de sa formation :

« Le PCP réaffirme qu'il ne suivra pas une politique de type contestataire (...). Le PCP aura une intervention constructive dans l'Assemblée de la République et auprès des autres organes de souveraineté » (*c'est-à-dire notamment auprès du gouvernement PS-CDS — NDLR*).

Mais le PCP, comme le PS, est plus que jamais à contre-courant des masses, un courant qui forçait. Toute une série de grèves illimitées, commencées pendant la crise gouvernementale, se poursuivent et traduisent un degré supplémentaire dans la radicalisation ouvrière (Compagnie nationale des savons, barrage de Aguieira, etc.) Une grève nationale des enseignants et de la

Résolution de l'OST

« La constitution du gouvernement PS-CDS, à travers un processus qui a vu la bourgeoisie et les appareils se déchirer publiquement dans une crise ouverte, ne correspond pas à une quelconque défaite ou à un quelconque recul politique imposé aux masses.

Les appareils ont réussi à contenir le mouvement des masses et à éviter qu'il s'exprime politiquement sur son propre plan de classe, se dirigeant vers l'Assemblée de la République pour imposer sa propre solution gouvernementale à la crise. Mais les appareils et la bourgeoisie n'ont pu infliger à ce mouvement et aux masses un recul ou un coup, et, de ce fait, entraver le processus ouvert de leur propre crise interne. La constitution du gouvernement PS-CDS est une riposte de crise des appareils et de la bourgeoisie à la radicalisation de la classe ouvrière qui met au centre de son mouvement la volonté, pour défendre ses conquêtes, d'imposer le gouvernement PS-PCP. Elle est une manifestation du fait que le PS ne peut affronter cette radicalisation en étant seul au gouvernement.

Avec l'introduction des ministres bourgeois dans le gouvernement, la bourgeoisie et les appareils vont tenter de porter des coups aux masses.

Mais la présence des ministres bourgeois va agir dans cette situation comme un aiguillon sur les masses. (...) et va concentrer leur haine et renforcer leur volonté d'imposer leur expulsion. C'est ainsi que la constitution du gouvernement PS-CDS va tendre à précipiter la radicalisation des masses, la crise politique de la bourgeoisie et des appareils, et les processus de la lutte des classes conduisant à l'affrontement. »

fonction publique se prépare. En estimant que « la précarité et l'instabilité de la base d'appui du gouvernement PS-CDS ne lui garantit pas une longue vie », la direction du PCP traduit un sentiment et une inquiétude partagés par de nombreux observateurs.

C'est ainsi qu'un représentant de la CIP (équivalent portugais du CNPF) déclarait à « l'Expresso » :

« C'est avec scepticisme et appréhension que la CIP a pris connaissance du contenu de l'accord politique PS-CDS. »

Chacun est conscient que ce gouvernement ne peut aller très loin.

Et qu'il faut, en quelque sorte, penser déjà à sa relève. Le 6 février, dans sa déclaration déjà citée, le comité central du PCP estime

« qu'il est nécessaire de prévoir, d'examiner, de mettre au point et de travailler pour une alternative démocratique, pour le moment où l'incapacité de ce gouvernement à résoudre les problèmes nationaux étant devenue évidente, son remplacement sera à l'ordre du jour ».

Il s'agit de préparer un « nouveau gouvernement dont la composition pourra être fondée sur différentes solutions ». La formule gouvernementale qui a la faveur du PCP est celle d'un gouvernement de type « union nationale », négocié entre les quatre grands partis, PS et PCP d'un côté, PPD et CDS de l'autre. L'orientation vers l'union nationale est, sous des habillages divers, commune à tous les partis staliniens d'Europe occidentale.

Mais, bien évidemment, la direction du PCP n'entend pas que le gouvernement PS-CDS tombe à chaud, sous les coups des masses. Elle fera tout pour le soutenir à bout de bras jusqu'à l'extrême limite du possible.

Dans une telle situation, la tâche des militants révolutionnaires est toute tracée : aider les travailleurs à faire que ce gouvernement d'alliance avec la bourgeoisie succombe sous le poids de leur propre mobilisation.

Bientôt quatre années de révolution prolétarienne au Portugal : la démonstration renouvelée de la force

et de la capacité révolutionnaires du prolétariat, l'émergence de formes embryonnaires de pouvoir soviétique, une conscience politique et une expérience considérables acquises par les travailleurs, des conquêtes très importantes. Et aussi la confirmation de toute l'histoire révolutionnaire : pour vaincre, la classe ouvrière a besoin d'un parti authentiquement révolutionnaire.

LE COMBAT DE L'ORGANISATION SOCIALISTE DES TRAVAILLEURS

Les matériaux rassemblés, l'expérience accumulée, les positions conquises par les trotskystes portugais leur ont permis de franchir une étape dans la voie de la construction du parti révolutionnaire, du parti de la IV^e Internationale : ce fut, au congrès qui s'est tenu en août 1977, la décision de fonder l'Organisation socialiste des travailleurs, section portugaise du Comité d'organisation pour la reconstruction de la IV^e Internationale.

A l'étape actuelle de la révolution portugaise, une question demeure centrale : celle de la rupture des partis ouvriers avec les partis bourgeois. Comment aider les travailleurs, qui veulent un gouvernement du PS et du PCP, qui en voient la possibilité dans l'existence d'une majorité ouvrière à l'Assemblée de la République, à imposer la solution ouvrière à la crise ?

Les trotskystes ont pu, à différents moments du combat, mesurer l'impact de leur politique et de leurs mots d'ordre. En appuyant le Mouvement pour l'unité pour le gouvernement PS-PCP, en combattant pour l'organiser et l'inscrire dans les luttes de la classe ouvrière, ils ont contribué à armer les masses dans le combat pour le gouvernement. L'écho considérable de la campagne menée tout au long de la crise gouvernementale en témoigne.

En même temps, les trotskystes portugais ont pu tisser des liens avec une couche de militants qui, au sein des organisations traditionnelles ou ayant

déjà opéré une première rupture avec elles, veulent combattre pour la victoire de la révolution portugaise. La crise du PS et du PCP dégage de nouveaux éléments susceptibles d'être gagnés au combat révolutionnaire. Et seule l'OST est en mesure de le faire.

La ligne de développement du combat de classe est tracée : c'est celle du

combat pour chasser les ministres bourgeois du gouvernement, pour imposer le gouvernement PS-PCP, pour donner une nouvelle impulsion à la révolution prolétarienne. C'est celle de l'affrontement avec la bourgeoisie.

Sergio Reis,
5 mars 1978.

PORTUGAL - LE MOMENT D'



QUAND LE DIRECTEUR
DU JOURNAL « LE MONDE »
DEMONTRE
QUE LE PCF EST INDISPENSABLE
AU MAINTIEN DE L'ORDRE BOURGEOIS

Monsieur Fauvet historien

(2^e partie)

par Stéphane JUST

Nous avons interrompu la première partie de l'étude du livre de Jacques Fauvet Histoire du PCF — publiée dans le dernier numéro de La Vérité — en 1947, après la grève Renault et le départ des ministres communistes du gouvernement, le PCF continuant d'affirmer qu'il reste un parti de gouvernement.

Le but que nous poursuivons n'exige pas de reprendre les années de « guerre froide » et ce que le directeur du Monde en dit. Parfaitement conscient que le PCF n'a en aucun cas tenté de prendre le pouvoir au cours de ces années, le partisan du pacte Atlantique et de l'OTAN que fut Jacques Fauvet n'en est pas moins agacé par la politique que ce parti mena alors. Il le dit en deux lignes : « L'été 1953 clôt en effet le long chapitre, mouvementé et vain, ouvert à l'automne 1947. » Cependant, qu'y faire ? Ces faux frais résultent de la subordination du PCF à la bureaucratie du Kremlin ; or, par ailleurs, c'est cette dépendance qui a fait de lui cet extraordinaire instrument de défense de la société et de l'Etat bourgeois.

Les vingt-quatre années qui suivent lui donnent maintes occasions de remplir sa fonction contre-révolutionnaire. M. Jacques Fauvet suit pas à pas la route que le PCF a empruntée. Toutefois, il est peu prolix en ce qui concerne la grève générale spontanée d'août 1953. Il lui consacre deux lignes :

« Des grèves spontanées surgissent en août 1953 qui, pour la première fois depuis cinq ans, rassemblent les grandes centrales syndicales. »

Deux lignes, pas plus. Elles suffisent à déformer totalement la vérité et à masquer l'action liquidatrice contre cette grève qui mettait en cause l'ordre bourgeois, action menée par les dirigeants des centrales syndicales, de FO, mais aussi de la CGT. Au cours des années 1953-1956, la bourgeoisie sent, une fois encore, un abîme s'ouvrir sous ses pieds : tout fout le camp. A

G. Marchais, hilare, le soir du 2^e tour des présidentielles de 1974 : Giscard vient d'être élu.

nouveau, le PCF monte en première ligne, bien qu'il soit à l'extérieur du gouvernement. La défaite de Dien Bien Phu se conclut en avril 1954, quelques mois après la grève générale d'août 1953, alors que de nouveaux mouvements de la classe ouvrière se préparent. Le gouvernement Laniel tombe. Le 16 juin, les députés du PCF votent pour l'investiture du gouvernement Mendès France. Mendès France négocie les accords de Genève qui sont conclus en juillet. Ils divisent le Vietnam en deux, assurent la transition au Sud entre la domination française et la mainmise américaine. Le peuple vietnamien paiera ces accords d'une nouvelle et plus épouvantable guerre. Le PCF célèbre bien sûr ces accords comme une « victoire de la paix ». Jacques Fauvet trouve des expressions inimitables : Pierre Mendès France « va (...) refuser le cadeau empoisonné des voix communistes que lui offre, que lui donne, que lui inflige François Billoux ». Peu importe ce que dit Mendès France : après Dien Bien Phu, les rapports entre les classes étant ce qu'ils étaient, la couverture du PCF était indispensable à la négociation et à la conclusion des accords de Genève, pour que la bourgeoisie française ne soit pas contrainte de retirer sans condition son corps expéditionnaire en Indochine.

Ensuite, les voix gaullistes et PCF permettront à Mendès France de rejeter la Communauté européenne de défense qui intégrait l'armée française à une armée européenne. Ce dont la bourgeoisie française ne voulait pas. Il négociera à la place les accords de Londres et de Paris qui permettront le réarmement allemand.

Fidèle à lui-même, le PCF se devait de condamner au début novembre la guerre révolutionnaire qui a commencé le 1^{er} novembre en Algérie. Un an et demi plus tard, aux élections législatives de janvier 1956, contre la guerre d'Algérie, une majorité dite de « Front républicain » est élue à l'Assemblée nationale. Les députés du PCF votent l'investiture au gouvernement Guy Mollet. Laissons la parole à Jacques Fauvet :

« Le jour où le gouvernement Guy Mollet se présente à l'Assemblée nationale, Jacques Duclos réclame

une nouvelle fois la négociation et la reconnaissance du « fait national algérien ». Le président du Conseil n'a promis que celle de la « personnalité algérienne ». Le parti n'en vote pas moins son investiture. « La pression des masses, en se développant dans tout le pays, fera pencher la balance à gauche plus rapidement peut-être que certains ne le croient », se console et prophétise Jacques Duclos. Mais cinq jours plus tard (le 6 février 1956), c'est la pression de la masse européenne qui la fait pencher à droite à Alger. Non sans illusions, ni divisions, les communistes ne veulent pas croire que les négociations — que recherche d'ailleurs en grand secret le gouvernement — ne soient pas encore possibles et ils font ce qu'ils n'ont jamais fait : ils votent le 12 mars les pouvoirs spéciaux civils et militaires demandés par Guy Mollet. Il faut la discipline de fer du groupe pour que ses membres, dont plusieurs ne cachent pas leur désaccord en public, souscrivent à une loi qui va permettre l'intensification de la répression et l'envoi des soldats disponibles en Algérie. »

Les dirigeants du PCF, à commencer par ce Jean-foutre de Duclos, savaient parfaitement de quoi il retournait : bavardant sur « la paix », ils apportent leur soutien total à l'intensification de la répression en Algérie. Pardonnez-leur, mon dieu, ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient...

Fauvet omet ainsi quelques détails : cette loi permet de rappeler plusieurs classes et de les envoyer en Algérie ; de puissantes manifestations de ces rappelés se produisent dans les casernes, les gares, les trains qui les emmènent. Le PCF les condamne comme l'œuvre de provocateurs, comme il condamne les manifestations civiles soutenant celles des soldats.

DE L'AVENEMENT DE DE GAULLE EN 1958...

Fauvet masque non moins soigneusement la part que le PCF a prise dans l'avènement de De Gaulle, en votant les pouvoirs spéciaux au MRP Pflimlin et en déroutant les masses, au moyen

de mille manœuvres, en s'opposant à l'ordre de grève générale que la direction de la FEN proposait aux centrales syndicales pour le 30 mai. Tout comme il masque le soutien que, dans sa pratique politique, le PCF a apporté entre 1958 et 1962 à la politique algérienne de De Gaulle, et ainsi au « pouvoir personnel ». M. Jacques Fauvet ne semble pas capable de distinguer la paille des mots du grain des choses. Il cite un article que Maurice Thorez publie dans « L'Humanité » du 25 octobre 1959 :

« Sous le titre « *Négociations immédiates sur la base de l'autodétermination* », on y lit : « *Un changement notable — au moins dans les mots — chez nos gouvernements. Constatant en somme l'échec de sa « pacification », le général de Gaulle a reconnu le droit du peuple algérien à l'autodétermination... Le fait capital, c'est qu'il a admis que l'Algérie, ce n'est pas la France.* »

Jacques Fauvet fait semblant de ne pas s'apercevoir que Thorez endosse la politique de De Gaulle. Au cours de la semaine des barricades, qui commence le 24 janvier 1960, l'accusation de modération que le PCF adresse au gouvernement appuie et renforce la politique de De Gaulle. Lorsque le PCF se refuse, ainsi que la CGT, à manifester le 27 octobre 1960 aux côtés de l'UNEF et d'autres organisations, il soutient encore de Gaulle. Le 8 février 1962, au cours d'une de ces manifestations disloquées dont il a le secret, huit militants du PCF sont littéralement assassinés par la police au métro Charonne (événement sur lequel Fauvet garde le silence). Le PCF anesthésie toute réaction véritable en organisant le 13 février, comme pour les victimes de Clichy en 1937, une manifestation-procession dont il a le secret. Certes, il a appelé à voter « Non » au référendum du 8 janvier 1961 sur l'autodétermination, mais après s'être prononcé pour l'autodétermination ; et lorsqu'éclate le putsch des généraux le 22 avril 1961, tout comme les autres organisations ouvrières, le PCF et la CGT s'alignent derrière le général.

Non, il n'est pas vrai « qu'en dépit de ses appels et de ses efforts, (le PCF) échoue sur trois fronts. La guerre con-

tinue de plus belle, le pouvoir se porte mieux, et les socialistes (dédaignent) les avances répétées du parti. » Il est faux qu'« il prêche, il prône, il propose en vain ».

Le 8 avril 1962, nouveau référendum. Il porte sur les accords d'Evian qui consacrent la politique de De Gaulle en Algérie. Le PCF appelle, ainsi que les autres partis, à voter « Oui ». Ce n'est pas sa faute, ni celle du général, si, pris de panique en fuyant l'Algérie, les pieds-noirs font basculer l'équilibre politique sur lequel reposaient les accords d'Evian et les rendent en partie caducs, ni si les masses algériennes obligent à aller plus loin que prévu ; encore que les intérêts du capital financier français aient été pour l'essentiel sauvegardés, et que la transmission du pouvoir ait permis de constituer un Etat bourgeois algérien, de détourner, de bloquer, et enfin de faire refluer le mouvement des masses.

« Comme toute la gauche, au référendum du 28 octobre 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel », le PCF répondra « Non » explique Fauvet.

Certes, mais l'approbation de la politique algérienne de De Gaulle était une rampe de lancement extraordinaire pour son référendum d'octobre.

En 1958, la crise de l'Etat, l'impasse algérienne, l'impuissance de la IV^e République amenaient le capital financier à confier le pouvoir à l'homme providentiel, à un bonaparte, à de Gaulle. Mais cela dans la pire confusion politique : le corps des officiers et les ultras d'Algérie le considéraient comme leur homme ; Guy Mollet l'intronisait à l'Assemblée nationale et participait à son premier gouvernement, il était un des rédacteurs de la Constitution de la V^e République. Mais le capital financier français était confronté à des impératifs devant lesquels il ne pouvait se dérober. Les anciennes formes de domination coloniale ne pouvaient plus durer. Partout dans le monde, les vieilles puissances impérialistes substituaient à la sujétion politique directe l'indépendance politique formelle, des équipes bourgeoises ou petites-bourgeoisies accédaient au pouvoir dans les anciennes colonies.

Les intérêts impérialistes étaient sauvegardés du fait de la dépendance économique de ces pays par rapport aux anciennes métropoles, et des accords de « coopération » conclus entre les vieilles puissances coloniales et les nouvelles équipes qui accédaient au pouvoir politique dans ces pays.

L'impérialisme français ne pouvait faire autrement que de se mettre à l'unisson, et d'accorder l'indépendance politique non seulement à l'Algérie, mais à tous les pays de « l'Union française ». D'autant plus qu'il lui fallait aussi s'adapter, opérer une certaine reconversion, en s'intégrant plus profondément aux marchés européen et mondial, à la division internationale du travail, sous peine d'être relégué à une position internationale de quinzième ordre : en imposant la constitution de la Communauté économique européenne, l'impérialisme américain, que l'impérialisme allemand appuyait, ne lui laissait pas le choix.

De Gaulle accédait donc au pouvoir à la suite du 13 mai, révolte contre toute négociation. Il était porté par les pieds-noirs, le corps des officiers, les partisans de l'« Algérie française ». Il avait affirmé, pour reprendre les choses en main, que « la France s'étendait de Dunkerque à Tamanrasset ». Il avait dit à tous ces gens : « Faites-moi confiance ». Or, les intérêts du capital financier lui dictaient de pratiquer une politique radicalement contraire. Pour imposer « l'autodétermination » aux pieds-noirs, au corps des officiers, aux partis du grand capital directement intéressés au maintien de la colonisation, la ruse ne suffisait pas. De Gaulle a dû briser leur résistance et rouvrir la crise de l'Etat. Il lui a fallu s'appuyer plus ou moins ouvertement sur les dirigeants du mouvement ouvrier, dont ceux du PCF et de la CGT. Le mouvement ouvrier, la classe ouvrière ont ainsi eu devant eux un délai de quatre ans. La dissolution de l'Assemblée nationale, le référendum du 28 octobre 1962 marquent un tournant dans l'existence de la V^e République. De Gaulle doit réunifier l'Etat, il lui faut discipliner la classe ouvrière aux exigences de reconversion du capitalisme français. Il le dit clairement, son programme est d'en finir avec le « régime des partis », de réformer l'Etat, d'ins-

tituer « l'association capital-travail », c'est-à-dire d'intégrer les syndicats à l'Etat, les dénaturer, les détruire, d'instaurer le corporatisme, de liquider les acquis, les conquêtes de la classe ouvrière.

...A L'« UNION DE LA GAUCHE », PREMIERE MOUTURE

Mais, comme on le sait, le temps est une des matières premières les plus précieuses en politique. En quatre ans, la classe ouvrière a eu le temps de se ressaisir de sa défaite — et non de son écrasement — de 1958. Jacques Fauvet rappelle qu'au cours de la campagne électorale d'octobre 1962, Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, prononçait une petite phrase :

« Vous voterez au premier tour pour le parti que vous voudrez, mais jamais ni au premier tour, ni au second tour, pour un *beni-oui-oui*. »

Jacques Fauvet ajoute :

« En bon français, cela veut dire : en cas de duel au 2^e tour entre un gaulliste et un communiste, je recommande de voter pour le candidat PCF. »

Dans 94 cas, le candidat SFIO se désistait pour celui du PCF. Jacques Fauvet poursuit :

« Le PCF se hâte de lui rendre la pareille et au-delà, allant jusqu'à s'effacer, dans quelques cas, devant des socialistes bien sûr, mais aussi des radicaux, PSU, MRP, voire de droite comme le chanoine Kir, tous arrivés derrière lui mais mieux placés pour l'emporter. »

Une fois de plus, Jacques Fauvet s'émerveille :

« Il était difficile de montrer davantage de bonne volonté. Les deux partis tirent d'ailleurs profit du calcul. La SFIO n'avait conservé que 41 sièges à l'Assemblée nationale en 1958. Elle en obtint 70. Le PC qui n'en avait plus que 10 en retrouva 41. Quelques semaines plus tard, au comité central de Malakoff le

13 décembre, Waldeck-Rochet précise même à l'attention des socialistes : « *Ne faisons pas du retrait de la France du pacte Atlantique ou du Marché commun une condition préalable à notre action commune.* »

Plus haut, Fauvet avait écrit :

« Le Parti communiste a déjà sa stratégie toute prête. C'est l'unité de la gauche, encore l'unité de la gauche, toujours l'unité de la gauche. »

Aux élections d'octobre 1952, « le premier pas est fait ».

Fauvet a raison. Les traits de l'« Union de la gauche » se dessinent, elle est déjà sans rivage à droite. C'est une excellente chose que les députés SFIO reviennent à l'Assemblée nationale à 70 au lieu de 41, et que le PCF en ait 41 au lieu de 10, encore faut-il procéder à une analyse rigoureuse. Guy Mollet a intronisé de Gaulle en 1958. En 1962, contre la menace « d'en finir avec la grogne des partis », il lance cette « petite phrase ». Elle ne peut avoir qu'un grand écho parmi la classe ouvrière. Tout aussitôt, le PCF noie l'esquisse de front unique des partis ouvriers dans le magma des désistements, qui s'étendent non seulement jusqu'aux radicaux, mais jusqu'au MRP et au chanoine Kir.

Cette politique s'affirme au fur et à mesure que s'accroît la résistance des masses à la V^e République, à la politique de De Gaulle, au corporatisme, à ses réformes. Jacques Fauvet s'étend longuement sur les années 1962-1967 où prend forme une première mouture de l'« Union de la gauche ». Comment ne se féliciterait-il pas de l'effacement, en septembre 1965, des partis ouvriers devant la candidature de Mitterrand, alors dirigeant de la Convention républicaine, petite formation bourgeoise ? Il se félicite également de la formation de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste, dans laquelle se confondent radicaux, membres des « clubs », SFIO, ainsi que de l'alliance électorale que le PCF noue avec la FGDS pour les élections législatives de 1967.

LA GREVE DES MINEURS, SA SIGNIFICATION

Sans étonnement, on s'aperçoit que Jacques Fauvet passe entièrement sous silence la grève générale des mineurs de mars-avril 1963. C'est pourtant un événement capital de l'histoire de la V^e République. L'intégration des syndicats à l'État, le corporatisme, ne peuvent être réalisés sans casser les reins à la résistance de la classe ouvrière. De Gaulle estime que l'agitation, qui, au début de l'année 1963, s'empare de la corporation minière contre la liquidation de centaines de milliers d'emplois et des garanties, la baisse du niveau des salaires réels, lui fournit cette occasion. Les mineurs veulent engager la grève générale. Aucune des directions syndicales ne le veut. Les mineurs imposent aux syndicats l'ordre de grève. De Gaulle réquisitionne les mineurs. La réquisition doit prendre effet le lundi 3 mars, alors que, ce jour, seuls travaillent les mineurs des bassins lorrains, région qui a voté « Oui » à 90 % au référendum du 28 octobre 1962.

D'un seul élan, ce lundi 3 mars, les mineurs lorrains répondent non à la réquisition. Pendant cinq semaines, la grève générale des mineurs est totale. Elle peut se transformer en grève générale de la classe ouvrière française, si ce n'était la garde vigilante que montent les appareils, dont celui de la CGT, pour qu'il n'en soit pas ainsi. Les mineurs n'obtiennent pas pleinement satisfaction et, à la fin de la grève, ils disent clairement leur fait aux dirigeants syndicaux qui les ont isolés. La grève des mineurs a néanmoins infligé une défaite politique à de Gaulle, qui ne s'en relèvera jamais. Le processus est engagé, qui aboutira à la grève générale de mai-juin 1968. Et cela, il faut le dire, contre la volonté des dirigeants, bien qu'en utilisant les organisations syndicales. Ceux-ci s'efforcent d'imposer les grèves tournantes, dislocantes, à la classe ouvrière, qui veut répliquer aux attaques que lui porte de Gaulle poursuivant obstinément ses plans anti-ouvriers.

La « grande victoire électorale » de 1967 a un goût amer pour les travail-

leurs : l'Assemblée nationale gaulliste accorde à Pompidou, le 20 mai 1967, tous les pouvoirs qu'il demande pour mettre au point et appliquer les « ordonnances » du printemps 1967, dirigées contre les masses, et qui visent particulièrement à démanteler la Sécurité sociale. Le 17 mai 1967, ouvrant la soupe de sûreté, les dirigeants des centrales syndicales appellent à une grève générale de 24 heures et organisent le classique défilé. C'est tout.

Mais, depuis la grève des mineurs, mûrit à l'intérieur de la classe ouvrière une idée : il faut la grève générale — que les dirigeants combattent et dénoncent. Or, comme on le sait, lorsqu'une idée s'empare des masses, elle devient une force matérielle. Le mouvement étudiant de 1968 se nourrit de cette volonté qui s'affirme au sein de la classe ouvrière, en même temps qu'il en sera le catalyseur. C'est ainsi que la gestation de la grève générale de mai-juin 1968 s'est développée dans les profondeurs de la classe ouvrière. La première mouture de l'« Union de la gauche » était le contre-feu à la maturation de la grève générale de mai-juin 1968. Il est bien naturel qu'elle et son initiateur le PCF bénéficient de toute la sympathie du directeur politique du journal « Le Monde », et à toute fin utile historiographe du PCF.

LE PCF EN MAI-JUIN 1968

Ce ne sont pas là simples affirmations, et M. Jacques Fauvet lui-même va nous aider à le démontrer.

Parmi les réformes gaullistes, figure la réforme de l'enseignement (la réforme Fouchet). Elle doit organiser la sélection à l'université en fonction des besoins du capital. Les étudiants réagissent, et, le 3 mai, l'expulsion des 400 étudiants qui tiennent un meeting dans la cour de la Sorbonne et l'arrestation de beaucoup d'entre eux déclencheront une manifestation et des affrontements auxquels des milliers d'étudiants participent. Le feu est mis aux poudres. Fauvet rappelle que le PCF était contre ce mouvement. Mais il ne cite pas Marchais, qui écrivait dans « L'Humanité » du 3 mai :

« Ces faux révolutionnaires doivent être démasqués, ils servent les intérêts du pouvoir gaulliste et des grands monopoles capitalistes... Les thèses et l'activité de ces révolutionnaires pourraient prêter à rire. D'autant qu'il s'agit en général de fils de grands bourgeois, méprisants à l'égard des étudiants d'origine ouvrière — qui rapidement mettront en veilleuse leur « flamme révolutionnaire » pour aller diriger l'entreprise de papa. »

Par contre, Fauvet explique :

« Pourtant, le Parti communiste est en train de modifier sa position. C'est qu'un nouvel élément commence à intervenir. La révolte étudiante se met peu à peu à émouvoir les usines et les bureaux. Les syndicats s'agitent, les contacts se nouent, le climat social se tend brusquement à son tour, et cela change tout. La CGT, la CFDT, la FEN, le SNESup, l'UNEF se rencontrent, annoncent une manifestation pour le 14 mai, point d'orgue d'une « journée nationale d'action contre la répression ». La fameuse nuit des barricades du vendredi 10 au samedi 11 achève de souder le mouvement (...).

(...) La manifestation du 14 est avancée au 13 (...) un demi-million de personnes, dit-on (...).

(...) Le lendemain du défilé, François Mitterrand croise le fer avec le Premier ministre. A l'Assemblée nationale, la gauche dépose une motion de censure. Mais le Parlement n'est plus la scène principale... Le 14, la grève démarre à Sud-Aviation, dans les faubourgs de Nantes. Le 20, il y a plus de cinq millions de grévistes. Puis dix millions de Français sont en grève. La partie la plus visible de la France a cessé le travail. Chacun retient son souffle. Et beaucoup dépend maintenant du PC et de la CGT, qui ont d'ailleurs rarement parus aussi soudés l'un à l'autre que pendant toute cette période où tout vacille. »

Que font-ils ?

« ...La CGT et le gouvernement, qui ont pris des contacts discrets depuis le début de la semaine, achè-

vent les préliminaires. Et le samedi 25... la négociation de Grenelle commence. Il y a les syndicats, le patronat, le gouvernement. Mais la discussion se déroule principalement entre deux hommes, Georges Pompidou et Georges Séguy, secrétaire général de la CGT et membre du bureau politique du PC... On remarque beaucoup qu'un aparté entre Georges Séguy et un jeune secrétaire d'Etat qui s'appelle Jacques Chirac facilite apparemment bien les choses. En tout cas, le dimanche dans la nuit, moins de 48 heures après avoir commencé, à la stupefaction générale, l'accord est fait. Résultat spectaculaire : le SMIG relevé de 35 %, les salaires de 7 %. Mais il y a aussi réduction de la durée de travail, création de la section syndicale, réduction du « ticket modérateur », plus une série de promesses... Et le lendemain à l'aube, on peut croire que mai, c'est fini. Erreur. Quelques heures à peine après les accords, il y a le meeting de Renault à Billancourt. »

Ajoutons ce que ne dit pas Jacques Fauvet. A peine les grandes lignes de l'accord ont-elles été exposées aux travailleurs de chez Renault qu'un formidable cri jaillit : « Ne signez pas. »

« Quand c'est au tour de Georges Séguy, enfin arrivé, de prendre la parole, il n'a plus qu'à suivre ses troupes et mêler habilement un bilan pudiquement positif de ce qu'il vient d'arracher avec l'appel, frénétiquement applaudi, à la poursuite de la lutte. Partout en France, la grève continue de plus belle et personne ne comprend plus rien. »

« AUCUN INDICE, AUCUN MOMENT... »

Mais si, mais si, tout le monde comprend très bien : la classe ouvrière ne veut pas échanger son droit d'aïnesse contre un plat de lentilles. Les revendications — pas de salaire inférieur à 1 000 F, retour aux 40 heures pour un salaire de 48 heures, et surtout abrogation des ordonnances — ne sont pas satisfaites. La classe ouvrière se rend bien compte que l'Etat se disloque, que le pouvoir vacille. Le 13 mai, le million de travailleurs qui a défilé de la

République à Denfert-Rochereau (500 000 selon Fauvet) a énoncé le programme de la grève générale en un mot d'ordre clair et précis : « De Gaulle, dix ans ça suffit ! »

La direction de la CGT met alors « le paquet ». Elle fractionne, divise, casse la grève générale en de multiples grèves d'entreprises, de corporations, faisant reprendre le travail partout où elle le peut, jusqu'au moment où la grève générale s'échenille, et où elle est en mesure de faire reprendre le travail « aux gros bataillons », dont Renault isolé. Pour ce faire, elle a disloqué les revendications et engagé avec le patronat des discussions particulières multiples.

L'enjeu c'est le gouvernement, c'est le régime. L'« Union de la gauche » première mouture montre son véritable visage. Devant le rejet des accords de Grenelle, la poursuite de la grève, Jacques Fauvet note :

« (Pour le PCF) il n'y a que deux solutions : jouer le tout pour le tout — c'est la révolution, donc la guerre civile ; ou, une fois de plus, tenter de renouer un mouvement unitaire, parvenir au pouvoir avec l'Union de la gauche pour y élargir un peu sa place — c'est le gradualisme. Aucun indice, à aucun moment, malgré les fables répandues, pendant mai et depuis mai, n'a jamais montré que le PC se soit engagé d'un pouce dans la première voie. Tout montre au contraire que c'est la seconde qu'il a choisie. »

En réalité, il a combattu la révolution, il a tenté d'éviter l'effondrement du gaullisme tout en gardant en réserve, au cas où cet effondrement se produirait, la roue de secours « d'un gouvernement de gauche », « d'un gouvernement populaire et d'union démocratique ». Mitterrand, de son côté, réclamait la constitution d'un gouvernement provisoire, que Mendès France se proposait de diriger. Ni les uns, ni les autres ne parvenaient à s'entendre, sauf sur un point : tous réclamaient de nouvelles élections. Mais pour que des élections législatives aient lieu dans le respect des institutions, du droit et de la morale, il faut le calme et l'ordre, en d'autres termes il faut en finir avec la grève générale.

De Gaulle leur donne satisfaction : il dissout l'Assemblée nationale, les dirigeants liquident la grève générale et le mouvement des masses. A juste titre, les élections de juin 1968 ont été appelées « élections-trahison ». Sur le plan électoral, la FGDS — qui devait se disloquer — et le PCF payeront le prix de la trahison. De Gaulle gagnait un sursis.

La voie à suivre était pourtant toute tracée : constitution de comités de grève à tous les niveaux, jusqu'au comité central de la grève générale, organisant l'ensemble du prolétariat et des masses en lutte. En finir inconditionnellement avec de Gaulle et la V^e République. Combattre pour porter au pouvoir un gouvernement des partis ouvriers, le PS et le PCF, sans ministre représentant les organisations et partis bourgeois. C'est justement la voie que le PCF barre depuis quarante ans au prolétariat, et ce qui lui vaut, bien sûr, la chaude sympathie de Jacques Fauvet.

L'« UNION DE LA GAUCHE » NOUVELLE MOUTURE

M. Jacques Fauvet se réjouit que

« le PCF (ait eu depuis 1962) sa stratégie toute prête. C'est l'unité de la gauche, encore l'unité de la gauche, toujours l'unité de la gauche. »

Au vu des résultats de la première mouture de l'Union de la gauche, il n'y a rien là qui puisse étonner. Le livre de M. Jacques Fauvet le démontre, et il est homme d'expérience... Preuves en main, il explique à la bourgeoisie française qu'elle peut absolument compter sur le PCF : il a de solides références, 1934-1938, 1943-1947, 1953-1958, 1968, pour ne citer que les grandes dates. La dislocation de la grève générale de 1968, l'élection de la Chambre bleu-CRS n'ont pourtant apporté qu'un sursis à de Gaulle et à la V^e République. De Gaulle, en organisant pour le 25 avril 1969 un nouveau référendum, tentait en un suprême effort de se donner les moyens de réaliser son programme : le corporatisme. Mais la grève générale de mai-juin

1968 a mortellement atteint la V^e République. La confédération FO appelant à voter « Non », toutes les centrales syndicales appelaient à voter « Non », ainsi que la SFIO agonisante et le PCF. Seuls les gauchistes et la CFDT déclaraient que la classe ouvrière n'était pas concernée et appelaient à ne pas voter. Lâché par une partie de la bourgeoisie, de Gaulle était battu. Il devait se démettre. La longue agonie de la V^e République commençait. Le « Non » commun des organisations ouvrières, de la SFIO et du PCF, aurait dû normalement conduire à une candidature unique des partis ouvriers aux élections présidentielles. Mais les dirigeants de ces partis ne l'entendent pas de cette oreille. Rien ne doit être entrepris qui puisse accélérer l'agonie de la V^e République. Jacques Fauvet porte témoignage :

« Il (Guy Mollet) entend présenter un candidat socialiste de pure forme, qui préparerait les voix pour le ralliement au second tour au président du Sénat Alain Poher, centriste et européen...

Le Parti communiste n'a guère les moyens d'empêcher la manœuvre. Il tente tout de même ce qu'il peut. Dès le lendemain du référendum, il envoie à Guy Mollet une lettre proposant une fois de plus l'élaboration d'un programme commun qui déboucherait logiquement sur une candidature commune. Peine perdue, Guy Mollet répond que, le chef de l'Etat étant un arbitre, il ne sert à rien de parler programme. »

Après quelques intrigues, la SFIO désigne Gaston Deferre comme candidat. Que voulez-vous que le PCF fasse ? A son corps défendant, il présente Jacques Duclos comme candidat. L'histoire que nous compte l'historiographe du PCF est un peu triste, mais émouvante. Lorsqu'il s'est agi, en 1965, de se rallier à la candidature Mitterrand, alors à la tête d'une organisation bourgeoise, le PCF a mis « le programme commun » dans sa poche. C'est Fauvet qui, 40 pages avant, l'a expliqué :

« Le 16 (septembre), bureau politique. Peu de choses en ont filtré, mais il est sûr que c'est à cette réunion que la direction a pris formellement et

définitivement sa décision de soutien (à Mitterrand). C'est à cette réunion que l'exigence d'une « plate-forme commune » devient tout simplement l'exigence d'une « plate-forme acceptable pour tous les démocrates. »

C'est-à-dire rien.

La vérité est extrêmement simple : et Guy Mollet et le PCF voulaient casser la dynamique unitaire, empêcher que la classe ouvrière puisse avoir une expression politique indépendante au second tour des élections présidentielles. Compte tenu de la loi qui n'autorise que les deux candidats ayant eu le plus de voix au premier tour à se présenter au second tour, en présentant chacun leur candidat, les dirigeants du PCF et de la SFIO savaient qu'au second tour Pompidou et Poher resteraient seuls candidats. La classe ouvrière était expulsée de la scène politique. Et si la SFIO a appelé à voter Poher au second tour, le PCF, à sa façon, faisait élire Pompidou. La V^e République devait se survivre.

LE « PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT »

Mais les masses veulent le front unique des partis ouvriers. Elles ont de plus en plus conscience que si la grève générale n'a pas suffi en mai-juin 1968, l'unité des partis ouvriers pour imposer un gouvernement de leurs partis aurait vaincu de Gaulle, en aurait fini avec la V^e République, et les résultats du référendum du 28 avril 1969 renforcent ce sentiment. De plus, un événement d'une grande portée se produit : sur les ruines de la SFIO se construit, à partir du Congrès d'Epinay en juin 1971, un nouveau Parti socialiste. Ce n'est plus la vieille SFIO que Guy Mollet a frappée mortellement en intronisant de Gaulle et la V^e République. C'est un conglomerat composite. Mais il se situe malgré tout dans la tradition socialiste, et occupe une place déterminée qui fut celle de la SFIO au temps de sa puissance. Il existe un vide à l'intérieur du mouvement ouvrier. Le nouveau Parti socialiste le comble. Le PCF doit tenir compte de la volonté unitaire des masses, de la résurgence d'un Parti socia-

liste occupant une surface qui va s'élargissant, et qui affirme que son axe est l'« Union de la gauche ». Le PCF a appris de longue date qu'il est difficile et dangereux de se dresser ouvertement contre la volonté unitaire des masses. Il faut la dissoudre, lui opposer un contre-feu : le front populaire, ou son alter ego l'« Union de la gauche ». L'« Union de la gauche » va donc une fois de plus renaître de ses cendres. La manœuvre s'exécute en plusieurs temps.

« Le 9 octobre (1971), le comité central adopte un « Programme pour un gouvernement démocratique d'Union populaire ». Il le vulgarise sous le titre public de « Changer de cap »...

(...) La direction du Parti communiste calibre soigneusement ses propositions, qui doivent être assez ambitieuses pour se donner une bonne marge de négociations, mais assez réalistes pour ne pas décevoir les militants. Vu sous cet angle, le dosage est assez réussi. La Constitution de la V^e République n'est pas récusée, mais elle est plus que modifiée par le contrat de législature avec dissolution automatique qui rappelle les propositions de Pierre Mendès France. Les nationalisations sont fort nombreuses. »

Jacques Fauvet n'est pas si naïf qu'il ne comprenne que l'essentiel est ici : « La Constitution de la V^e République n'est pas récusée. » Cela va être le fil conducteur du « Programme commun de gouvernement », que finiront par signer les dirigeants du PS et du PCF le 27 juin 1972, et de l'action politique de l'« Union de la gauche ». Pour que nul ne s'y trompe, le minuscule groupe des radicaux de gauche est invité à signer le « Programme commun de gouvernement ». Ainsi, la tradition du front populaire est hautement proclamée. Enfin, l'« Union de la gauche » est sans limite à droite, et le PCF le signifie immédiatement en proposant de réaliser, à partir d'elle, l'« Union du peuple de France » avec tous les bons Français, les démocrates, les patriotes. Thorez avait au moins attendu août 1936 pour lancer la formule du « Front des Français », de Thorez à Paul Reynaud, et avait

encore ainsi l'apparence d'une « justification » : la préparation de la guerre.

La campagne électorale pour les élections de mars 1973 ne fait pas l'objet d'une étude particulière dans le livre de M. Jacques Fauvet, sinon en ce qui concerne les résultats électoraux :

« Elle (la gauche) gagne près de 6 points, et près de 2 par rapport à 1967. C'est son meilleur score à des élections législatives sous la V^e République. Mais alors que les socialistes et les radicaux de gauche obtiennent 20,7 % des suffrages exprimés — c'est-à-dire plus qu'en 1967 et 1968, bien que les radicaux se soient divisés entre réformateurs et radicaux de gauche — le PC, avec 21,4 %, ne retrouve pas son score de 1967 (22,5 %). Il garde la tête d'un souffle — 0,7 % des suffrages exprimés — mais sa stagnation contrastée avec la poussée socialiste. Après le second tour, le PC compte en métropole 73 sièges, et la gauche non communiste 103. »

Jacques Fauvet omet de signaler les dialogues entre Pompidou, Mitterrand et Marchais. Pompidou accuse ces derniers de vouloir mettre en cause le président de la République, la V^e République, les institutions. A quoi ils répondent qu'il n'en est surtout pas question.

LES PRESIDENTIELLES DE 1974

En avril 1974, gravement malade, Pompidou meurt. De nouvelles élections présidentielles doivent avoir lieu. Au contraire de celles de 1965, la candidature de Mitterrand, étant donné qu'il est devenu premier secrétaire du Parti socialiste, un des deux grands partis ouvriers, y prend un caractère de classe, bien qu'il se présente comme candidat de l'« Union de la gauche ». De l'autre côté, la faillite de la V^e République s'affirme : Chaban-Delmas pour l'UDR, Giscard d'Estaing au nom des Républicains indépendants et des centristes, Royer au nom de la droite classique, sont candidats. Après beaucoup d'hésita-

tions, le grand capital choisit Giscard d'Estaing. L'UDR, parti par excellence de la V^e République, est écrasée : 15 % des suffrages. Mitterrand pouvait gagner. Au deuxième tour, il s'en faut de quelques centaines de milliers de voix pour qu'il soit élu. Fauvet prétend que « le PC fait tout ce qu'il peut, en évitant même de se mettre en avant pour ne pas gêner Mitterrand », pour qu'il soit élu. Ses souvenirs doivent être imprécis. Le PCF a mené le minimum de campagne. Il faut se souvenir de la triste mine de Marchais à l'annonce des résultats du premier tour. Immédiatement, il fait l'apologie des gaullistes, lesquels appellent à voter Giscard d'Estaing. Au deuxième tour, par contre, il arbore un large rire. Fauvet fait d'un seul coup preuve d'un mépris total de la simple logique, et du simple bon sens, il écrit :

« La stratégie du PCF n'a pas mené au succès, mais elle vient de l'en rapprocher considérablement. Du coup, Georges Marchais et ses camarades, qui commencent eux aussi à croire à la victoire, développent un nouveau thème : il faut viser maintenant plus de 51 % des voix si l'on veut qu'un succès de la gauche ne soit pas éphémère. Il faut donc tendre la main aux gaullistes déçus, aux intellectuels, bien sûr, aux cadres, et même — un temps — aux PME. »

En d'autres termes, même avec 51 % des voix, l'« Union de la gauche » ne peut gouverner, il faut plus, beaucoup plus. Il faut s'entendre avec les gaullistes, donc ne pas mettre en cause la V^e République ; avec les PME, donc respecter le patronat, le mode de production capitaliste.

CONFORTER LA V^e REPUBLIQUE

Pour commencer, l'« Union de la gauche », et le PCF en avant-garde, s'inclinent devant l'élection de Giscard d'Estaing. Ce qui est contraire aux règles de la démocratie parlementaire dont se réclament les tenants de l'« Union de la gauche », puisque l'élection au suffrage universel du président de la République, qui détient les principaux pouvoirs, a un caractère

bonapartiste évident. Plus encore, l'« Union de la gauche » respecte la couverture parlementaire de Giscard d'Estaing, l'Assemblée nationale. La « majorité » parlementaire élue en 1973 est à dominante UDR, de cette UDR qui vient d'être écrasée aux élections présidentielles. En fonction des principes qu'ils affichent, c'est la moindre des choses que le PCF et le PS exigent la dissolution de cette Assemblée nationale et mènent campagne pour. Toutes les élections partielles vont confirmer que la « majorité » à l'Assemblée nationale est minoritaire dans le pays. Les élections cantonales de mars 1976, les élections municipales de mars 1977 sont d'écrasantes défaites de la pseudo-« majorité ».

L'« Union de la gauche », le PS et le PCF n'en continuent pas moins à reconnaître la légitimité de cette Assemblée nationale.

En fait, le PCF, promoteur de l'« Union de la gauche », tend toutes ses forces pour prolonger l'existence de la V^e République, de ses institutions, de son gouvernement. Il le fait en utilisant tous les moyens : la fausse « unité » que représente l'« Union de la gauche », comme la division par rapport au PS. Les campagnes périodiques contre le PS n'ont d'autres raisons que de tenter d'inculquer l'idée que l'unité entre le PS et le PCF est impossible. Mais elles vont à contre-courant, elles coûtent politiquement cher ; elles sont facteur de crise à l'intérieur du PCF. La direction du PCF recule pour recommencer plus tard. Ainsi retourne-t-elle à la méthode désormais classique du contre-feu opposé au front unique des organisations et partis ouvriers, le front populaire nouvelle formule, l'« Union de la gauche ».

Jacques Fauvet attribue les « aigres polémiques » que mène le PCF contre le PS aux « médiocres résultats aux cantonales de 1976, puis aux élections législatives partielles ; contrastant avec de nouveaux succès socialistes, ils alimentent cette humeur querelleuse ». Les faits démontrent le contraire. En raison de la loi électorale qui oblige que soit déposée dès le premier tour une liste unique dans les communes de plus de 30 000 habitants, le

PCF a obtenu des résultats excellents et même inespérés aux élections municipales de mars 1977. Or, sous le couvert de rediscussion du « Programme commun », depuis ces élections, le PCF a déchaîné la plus violente campagne contre le PS.

Il s'agit d'autre chose : le PCF veut à tout prix éviter l'effondrement de la V^e République, parce qu'il sait que s'ouvrirait alors une crise révolutionnaire. C'est ce qui, actuellement ordonne toute sa politique. La V^e République est un système politique bonapartiste bâtarde. L'appareil d'Etat bourgeois est profondément pénétré par les partis de la V^e République, notamment par l'UDR. L'Assemblée nationale n'est qu'une couverture du pouvoir, mais une couverture indispensable. Les réformes que de Gaulle a engagées, que Pompidou et Giscard d'Estaing ont poursuivies sont bâtarde, inachevées, source de décomposition, de pagaille. La crise du système politique en place se développe comme partie d'une crise générale du système capitaliste, en particulier en Europe, qui s'imbrique d'ailleurs à celle qui sévit en URSS et dans les pays de l'Europe de l'Est. Cela évidemment sur le fond d'une puissante montée de la classe ouvrière à l'échelle de l'Europe entière. L'effondrement de la V^e République entraînera une nouvelle crise de l'Etat, une dislocation des rapports sociaux et politiques que la décomposition des réformes bâtarde provoquera, et l'irruption du prolétariat, de la jeunesse, des masses exploitées sur la scène politique, en utilisant leurs propres formes et méthodes. En quelques mots : une crise révolutionnaire. L'éclatement du gouvernement Giscard-Chirac a ouvert la dernière phase de la crise de la V^e République. Désespérément, la direction du PCF s'efforce d'éviter cette redoutable éventualité. Elle le fait sur le plan politique général ; elle le fait sur celui des élections ; comme elle le fait sur celui des luttes de la classe ouvrière, de la jeunesse, des masses exploitées. M. Jacques Fauvet ne souffle mot des innombrables luttes du prolétariat, de la jeunesse, du rôle qu'y joue la direction de la CGT, laquelle se confond avec celle du PCF. Pourtant, toute l'histoire du PCF est impossible sans procéder à cette

analyse. Des grèves des cheminots et des conducteurs de la RATP au mouvement de la jeunesse scolarisée contre la loi Debré, de beaucoup d'autres mouvements avant 1974 aux grèves et aux mouvements de l'ORTF, du France, des PTT, de chez Renault, la direction de la CGT disloque, fractionne, dilue, liquide, à chaque fois qu'elle le peut, les mouvements du prolétariat. Il faudrait encore analyser la position du PCF quant aux réformes de l'enseignement, de la Sécurité sociale, de la santé, quant à la régionalisation, à la mobilité et à la polyvalence de la main-d'œuvre, etc. Ça, c'est l'histoire du PCF. Mais M. Jacques Fauvet est muet sur tout cela. Muet, désespérément muet. Il est vrai que son public est complètement étranger à tout ce qui constitue la trame de la vie du prolétariat, de la jeunesse et des masses exploitées.

« LE PCF N'EST PLUS UN PARTI STALINNIEN »

M. Jacques Fauvet historien ne dit rien sur la formation, l'affirmation de la bureaucratie du Kremlin, et sa victoire en URSS. Il ne dit rien de la relation directe entre la victoire de la bureaucratie du Kremlin, la dégénérescence de la III^e Internationale, et la constitution de la direction et de l'appareil du PCF.

Vraisemblablement, il estime que la victoire de la bureaucratie du Kremlin et le rôle qu'elle a joué n'ont pas leur place dans une « histoire du PCF ». Par contre, il est plus loquace en ce qui concerne la politique du PCF, et le pacte germano-soviétique dont il dit dans sa post-face :

« Le pacte germano-soviétique a peut-être évité, comme le parti veut le croire, une coalition occidentale contre l'Union soviétique. Mais était-il inévitable de heurter le sentiment national et de laisser à jamais cette blessure au cœur de la patrie, au flanc du parti ? »

Il est plus loquace également en ce qui concerne la « guerre froide » :

« Au temps de la guerre froide, il (le PCF) a épousé totalement l'analyse de Jdanov et de Staline sur

la division du monde en deux camps. Mais en retrouvant, à la faveur de cette coupure, sa vocation révolutionnaire, il s'est isolé de la gauche française. »

En ces deux moments, le PCF n'était pas plus « révolutionnaire » qu'il ne l'était au moment du Front populaire, à la Libération, ou aux moments des différentes moutures de l'« Union de la gauche ». Le bourgeois français Jacques Fauvet accepte cependant très difficilement que le lien de dépendance à la bureaucratie du Kremlin du PCF ait alors mis en cause les intérêts de l'impérialisme français. Mais il édulcore la responsabilité des dirigeants du PCF par rapport aux procès qui, entre 1948 et 1959, ont eu lieu dans les pays écrasés sous la botte du Kremlin. Seule une formation reçue au sein de la Sainte Eglise apostolique et romaine peut inspirer des formules qui donnent l'absolution à Staline lui-même :

« Au vrai ces procès, si bas soient-ils, sont élevés à la hauteur d'un mythe ; ils sont l'occasion, la cause, l'élément moteur d'une mobilisation des esprits et des énergies dans tous les pays et les partis communistes au service de la politique soviétique. Face aux Occidentaux auxquels il prête des buts offensifs, alors que leur politique, celle du « containment », est défensive (Fauvet n'oublie pas de disculper l'impérialisme - S. J.), Staline entend reprendre en main l'ensemble du mouvement communiste international ; il y est même contraint dans la mesure où les divers partis communistes, y compris le sien, sont traversés de courants et de contradictions. »

Copiant Pablo, l'anticommuniste Fauvet justifie la sanglante répression que les tanks de la bureaucratie du Kremlin ont exercée contre la révolution hongroise des conseils en 1956, et en conséquence les hurlements de bêtes fauves des dirigeants du PCF qui approuvent hautement cette répression.

« En réprimant les manifestations antisoviétiques, les nouveaux dirigeants communistes polonais avaient su contenir la libéralisation dans les limites de la déstalinisation. Les diri-

geants hongrois n'avaient pu pour leur malheur éviter qu'une révolte communiste antisoviétique ne dégénère en contre-révolution anticommuniste. »

LE PCF ET LA BUREAUCRATIE DU KREMLIN

Mais l'évolution des rapports politiques à l'intérieur de la classe ouvrière, la crise de la bureaucratie du Kremlin et de son appareil international obligent Fauvet à reprendre la fable de l'indépendance enfin retrouvée du PCF par rapport au Kremlin. Le temps n'est plus où la bureaucratie de l'URSS, identifiée à tort à la révolution russe, jouissait d'un immense prestige auprès d'immenses masses de prolétaires. Les interventions contre-révolutionnaires des troupes du Kremlin, aussi bien en Hongrie qu'en Tchécoslovaquie, l'immensité des crimes enfin en partie révélés, plus de 40 ans de pratique contre-révolutionnaire l'ont considérablement discréditée. Qui plus est, elle se divise, se fractionne, parce qu'elle est incapable d'apporter des solutions politiques aux problèmes auxquels elle se trouve confrontée. A l'intérieur de son appareil international, les fractures qui la divisent ont leurs prolongements.

Les dirigeants et les partis, qui, comme Thorez et le PCF hier, affirmeraient aujourd'hui qu'ils sont staliniens, et revendiqueraient ce titre, se liquideraient instantanément. Il importe au contraire de rejeter Staline et le stalinisme, d'affirmer son indépendance par rapport au Kremlin, ce qui va d'ailleurs dans le sens d'une adaptation toujours plus étroite des PC d'Europe occidentale aux intérêts de l'impérialisme et de leur propre bourgeoisie. Jacques Fauvet ne peut moins faire que de contribuer sur ce plan à la légende d'un PCF «déstalinisé» :

« Il a fallu attendre près d'un demi-siècle — 1966 — pour que le PCF commence à prendre nettement ses distances à l'égard de Moscou, un peu plus — 1975 — pour qu'il per-

mette à l'un des siens, Ellenstein, d'analyser et de condamner. »

A ce jour, le PCF n'a pas condamné en tant que telle la bureaucratie du Kremlin ; il n'a mené aucune lutte réelle contre elle, pas plus pour le retrait des troupes des cinq du pacte de Varsovie de Tchécoslovaquie, que contre la répression, les prisons, les camps de concentration, les hôpitaux psychiatriques. Il s'est toujours incliné devant le fait accompli.

M. Jacques Fauvet n'ignore pas non plus que la politique du PCF, du PCI, du PCP, du PCE — qui utilisent tous les moyens dont ils disposent pour empêcher que ne s'effondrent les régimes en place, que ne déferle la révolution prolétarienne en France, en Italie, en Espagne, et pour qu'elle soit contenue et refoulée au Portugal — est élaborée et appliquée en plein accord et sous l'impulsion du Kremlin. Le lien de dépendance par rapport au Kremlin n'est pas dissous, la politique que mènent ces PC la renforce au contraire : ce lien est fait de leur peur et de leur haine commune de la révolution prolétarienne. Il est vrai que si l'affirmation de dépendance par rapport au Kremlin était hier une source de force des PC, notamment entre 1934 et 1938 et dans l'immédiat après-guerre, c'est aujourd'hui le contraire. Mais ce lien subsiste. Les problèmes et contradictions réels qui déchirent la bureaucratie du Kremlin et son appareil international n'empêchent pas que les PC d'Europe sont historiquement, politiquement, organiquement liés au Kremlin et en dépendent. La rupture de ce lien, et à bien plus forte raison le renversement de la bureaucratie, auraient pour conséquence la dislocation des PC d'Europe. Les PC d'Europe sont condamnés à lutter de toutes leurs forces pour la sauvegarde de la bureaucratie du Kremlin : c'est de leur propre existence dont il s'agit.

Le PCF doit se dédouaner et masquer sa « qualité » de parti stalinien, alors qu'il ne peut cesser de l'être, le stalinisme se définissant non par telle ou telle méthode, mais comme la défense de la bureaucratie du Kremlin. Par contre, il lui faut absolument maintenir une réputation de parti « communiste », « révolutionnaire », « léniniste ». Sa force vient toujours

de ce qu'aux yeux des masses, ses origines remontent à la révolution d'Octobre, qu'il en perpétue la tradition, et traduit sa signification historique dans les conditions actuelles. M. Jacques Fauvet apprécie trop le rôle réel que joue le PCF pour ne pas lui rendre ce service :

« Toute l'histoire du bolchevisme avant et après la révolution d'Octobre est pleine de louvoiements, de conciliations et de compromis avec les autres partis sans excepter les partis bourgeois, a écrit Lénine dans *La maladie infantile du communisme*. L'expression de « zigzags » est de lui aussi. Mais c'est également lui qui a prescrit une « discipline de fer » sans laquelle le parti n'aurait pu survivre. Reprocher au parti français ses « zigzags » et sa « discipline de fer », c'est lui reprocher d'être léniniste, c'est-à-dire communiste. »

CE QUE JACQUES FAUDET APPELLE « L'AGE POLITIQUE » DU PCF

M. Jacques Fauvet est satisfait : la cinquantaine sonnée, le PCF se débarasse des tares qui l'accablaient et qui étaient dues à ses orientales origines paternelles. Ou plutôt, de ses origines paternelles, il ne garde que ce qui est compatible avec ses origines maternelles, bien de chez nous, bien françaises : l'art de faire des « zigzags », de faire des « compromis », de collaborer avec les partis bourgeois. Voilà ce que M. Jacques Fauvet explique. A quoi il est nécessaire d'ajouter « la discipline de fer », en l'occurrence la soumission du parti à l'appareil qui combat de toutes ses forces pour la sauve-

garde de la société et de l'Etat bourgeois. Lénine, qui n'en peut mais, est appelé à la rescousse, après avoir été accommodé, sans mot dire, à la sauce stalinienne.

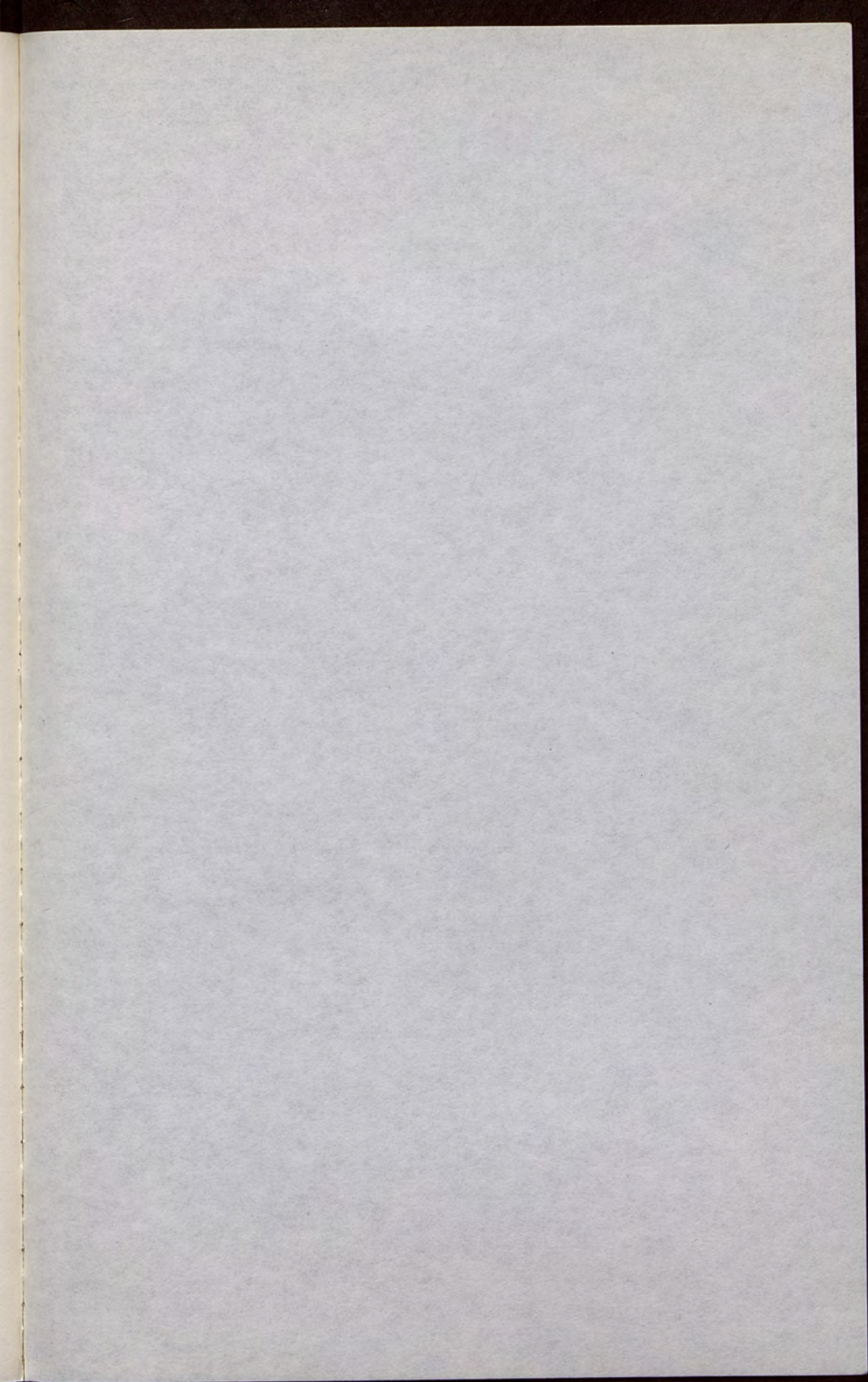
Le livre se termine sur une interrogation.

« Le parti est-il pour autant et pour toujours passé de l'âge théologique à l'âge politique ? Seule l'épreuve du pouvoir permettrait d'en apporter la confirmation. »

M. Jacques Fauvet a fini sa tâche : démontrer à son public petit-bourgeois tout ce que l'on peut attendre du PCF étant donné ce qu'il a déjà apporté à la défense de la société, de l'ordre, de l'Etat bourgeois. Mais, il le sait, les plus dures épreuves vont commencer. Si longtemps que la politique de l'Union de la gauche soutienne la V^e République moribonde, celle-ci est condamnée. Son effondrement et, conjointement, l'ouverture d'une crise révolutionnaire sont inévitables. Alors, l'Union de la gauche-front populaire devra prendre le pouvoir et l'exercer pour sauver à nouveau la société, l'ordre, l'Etat bourgeois. Le rôle du PCF, parti à la « discipline de fer », « éclatant de santé comme organisation », sera décisif. Fasse que « l'épreuve du pouvoir (apporte) la confirmation » de ses capacités contre-révolutionnaires, c'est ce que Fauvet entend par passer à l'« âge politique ».

Ce livre n'est pas une « histoire du PCF », c'est une confession, une prière et un sermon politiques : là est son intérêt.

Stéphane Just,
le 31.8.1977.



de ce qu'aux yeux des masses, ses origines remontent à la révolution d'Octobre, qu'il en perpétue la tradition, et traduit sa signification historique dans les conditions actuelles. M. Jacques Fauvet apprécie trop le rôle réel que joue le PCF pour ne pas lui rendre ce service :

« Toute l'histoire du trotskisme avant et après la révolution d'Octobre est pleine de compromis, de conciliations et de compromissions avec les autres partis sans exception : les partis bourgeois, à partir de 1920, la maladie infantile du concubinage. L'expression de « agents » est de lui même. Mais c'est également lui qui a prescrit une « discipline de fer » dans laquelle le parti a appris à vivre. Répéter au parti bourgeois « discipline de fer » n'a jamais été le rôle du parti communiste, c'est lui qui a imposé l'« discipline de fer » dans le mouvement. »

CE QUE JACQUES FAUVEL APPELLE « L'ÂGE POLITIQUE » DU PCF

M. Jacques Fauvet est sceptique : la cinquantaine sonnée, le PCF se détarasse des larcs qui l'ont façonné et qui étaient durs à ses orientations originelles paternelles. Ou plutôt, de ses origines paternelles, il ne garde que ce qui est compatible avec ses origines maternelles, bien de chez nous, bien françaises : l'art de faire des « accords », de faire des « compromis », de collaborer avec les partis bourgeois. Voilà ce que M. Jacques Fauvet explique. A quoi il est nécessaire d'ajouter la « discipline de fer », en l'occurrence la soumission du parti à l'appareil qui combat de toutes ses forces pour la sauve-

garde de la société et de l'Etat bourgeois. Lénine, qui n'en peut mais, est appelé à la rescousse, après avoir été décommodé, sans mot dire, à la sauce stalinienne.

Le livre se termine sur une interrogation :

« Le parti est-il pour autant et pour toujours passé de l'âge théologique à l'âge politique ? Seule l'épreuve du pouvoir permettrait d'en apporter la confirmation. »

M. Jacques Fauvet a fini sa tâche : démontrer à son public petit-bourgeois tout ce que l'on peut attendre du PCF étant donné ce qu'il a déjà apporté à la défense de la société, de l'ordre, de l'Etat bourgeois. Mais, il le sait, les plus dures épreuves vont commencer. Si longtemps que la politique de l'Union de la gauche soutienne la V^e République moribonde, celle-ci est condamnée. Son effondrement et, conjointement, l'ouverture d'une crise révolutionnaire sont inévitables. Alors, l'Union de la gauche-front populaire devra prendre le pouvoir et l'exercer pour sauver à nouveau la société, l'ordre, l'Etat bourgeois. Le rôle du PCF, parti à la « discipline de fer », « ceinture de santé comme organisation », sera décisif. Fasse que « l'épreuve du pouvoir (apporte) la confirmation » de ses capacités contre-révolutionnaires, c'est ce que Fauvet entend par passer à l'« âge politique ».

Ce livre n'est pas une « histoire du PCF », c'est une confession, une prière et un sermon politiques : le est son intérêt.

Stéphane Just.
le 31.8.1977.

LA VERITE

Organe du Comité central de l'Organisation Communiste Internationaliste
adhérente du Comité d'organisation
pour la reconstruction de la Quatrième Internationale

Rédaction et administration :
87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 PARIS

Abonnements :

FRANCE : **Pli non clos** : 1 an (5 numéros) : 33 F - 2 ans (10 numéros) :
60 F - 2 ans soutien : 100 F.

Pli clos : ajouter 4 F par numéro pour les frais d'envoi.

ETRANGER :

Pli non clos : 1 an : 50 F - **Pli clos** : demander à l'administration.

Tous versements : Gérard SERFATI.
Le directeur de la publication : Pierre LAMBERT.
Imprimerie ABEXPRESS - PARIS.

